Acquired for the
John Carter Brown Library
through the
Lawrence C. Wroth Fund

Isaac Bickerstaffe

John Carter Brown
Library
Brown University

Vogt.

CANDIDE ANGLOIS,
OU
AVANTURES
TRAGI-COMIQUES
D'AMB. GWINETT
AVANT ET DANS
SES VOYAGES
AUX DEUX INDES.

PREMIERE PARTIE.

A *FRANCFORT* ET *LEIPZIG*,
AUX DEPENS DE LA COMPAGNIE.
M. DCC. LXXI.

PRÉFACE.

QU'UN ſcélérat ſoit malheureux; qu'on le puniſſe; qu'il expire ſous le fer des bourreaux : ſa mort, quelqu'effrayante qu'elle puiſſe être, n'inſpire aux ames honnêtes, que des réflexions affligeantês ſur les ſuites funeſtes de la dépravation, & aux mechans, la terreur de l'exemple. Mais, ce qui trouble & déconcerte la raiſon, ce qui dérange un peu l'ingénieux & conſolant ſyſtême de l'Optimiſme, c'eſt de voir la vertu foulée aux pieds du vice, ou, ce qui me paroît dur, l'innocence livrée aux châtimens préparés pour le crime; c'eſt de voir des citoyens vertueux condamnés par des juges équitables, à périr de la mort des voleurs & des aſſaſſins; c'eſt de voir des ma-

giſtrats intègres, trompés par des circonſtances ſingulières, par de perfides apparences, tomber, contre leur intention, dans les plus cruelles mépriſes. Je ſçais que les événemens de ce genre ſont peu fréquens; mais n'eſt-ce pas trop qu'ils arrivent une fois ſeulement dans chaque ſiècle; & ne vaudroit-il pas mieux qu'ils fuſſent tout auſſi rares qu'ils devroient l'être? Et ſi le même cas ſe préſente une fois par année dans chaque gouvernement; ne voilà-t-il pas, dans l'eſpace d'un ſiècle, une foule d'innocens qui meurent miſérablement, les uns attachés au gibet, les autres décapités; ceux-ci au milieu des flammes, ceux-là étendus ſur la roue? Il eſt vrai que, d'un autre côté, on voit dans la ſociété une multitude bien plus conſidérable de méchans, de ſcélérats, d'uſurpateurs, d'hommes ſans mœurs & ſans principes, jouir pai-

paiſiblement, du moins en apparence, du fruit de leurs baſſeſſes, de leurs rapines, de leurs inſignes fourberies, s'élever même, à force d'impudence, juſqu'à la Conſidération, & tranſmettre à leur poſtérité de riches héritages, des titres même, & quelquefois des honneurs; tandis que, par le plus abſurde des préjugés, les deſcendans d'un bon citoyen immolé par les loix, ſont voués éternellement à l'indigence & à l'opprobre. A conſidérer ces deux claſſes ſous un certain point de vue, il ſemble, qu'au moyen de cet arrangement bizarre, la ſociété en général ne perde rien: ici l'innocent meurt en criminel, & ne laiſſe après lui que la honte de ſon nom; là, le méchant proſpére, uſurpe impunément des tréſors & des honneurs qui décorent ſes ſucceſſeurs. Cet ordre eſt admirable; c'eſt dommage qu'il ulcère l'homme de bien, & faſſe frémir la vertu.

Dans la vue de prouver que cette ſorte de ſpectacle eſt moins rare qu'on ne penſe, j'ai pris ſoin de raſſembler pluſieurs notes ſur la vie *d'Ambroiſe Gwinett*, écrites par lui-même, & trouvées après ſa mort dans l'une des poches de ſon unique, fort ancien & très déchiré vêtement. Ces notes n'étoient point deſtinées à être rédigées en mémoires; & je penſe que l'auteur n'avoit pris ſoin de les écrire, que pour ſoulager ſa mémoire, & ſe reſſouvenir au beſoin des différentes régions où il avoit porté ſucceſſivement ſa miſere, & des malencontreuſes Avantures qu'il avoit eſſuyées.

Avant que de ſonger à travailler d'après ces notes, j'ai voulu m'aſſurer des faits, & j'ai appris que tout ce qu'elles renfermoient, étoit de la plus exacte vérité. J'ai inſéré quelques-uns de ces faits dans le *Journal Encyclopédique* (du 15e. Mai, & Ier. Juin 1769.) ſupprimant preſ-

presque entier la relation des voyages de *Gwinett*; mais cette relation me paroissant tout aussi intéressante que le petit nombre des faits qu'on a lus dans cet ouvrage périodique, j'ai cru que le public les verroit avec plaisir. Avant de commencer ce récit, sous le nom même de *Gwinett*, je vais faire part au lecteur de la réponse que je reçus, il y a quelques mois, de celui à qui je demandois des éclaircissemens sur les notes dont je me proposois de faire usage.

MONSIEUR,

LES informations que j'ai prises avec le plus grand soin, dans le quartier même de Spring-Garden, au sujet des notes dont vous m'avez envoyé copie, n'ont point été infructueuses : j'ai parlé à beaucoup de personnes qui ont connu Ambroise Gwinett, & leur témoignage unanime est tel que vous

le desirez. Il n'a rien avancé dans ces notes qui ne soit vrai, depuis son entrée au College de Cantorbery, jusqu'au dernier jour où il a exercé ici les fonctions de Balayeur. Cet homme infortuné n'etoit pas né dans l'indigence, & il fut obligé de passer les trente dernieres années de sa vie dans la mendicité: son ame étoit honnête, & il eut toutes les apparences de la scélératesse; ses mains étoient pures, & il fut traité, sans injustice, comme un voleur; il méritoit, par la sagesse de sa conduite, & l'ingénuité de son caractere, l'estime des bons citoyens, & sur les plus graves indices, il fut pris & puni en assassin & en corsaire, jugé & condamné, tantôt à être pendu, tantôt à ramer sur les galères; il subit sans murmurer l'exécution de ces rigoureuses sentences, & il eut toujours le bonheur d'éviter la mort par des hasards aussi rares que singuliers: son innocence fut enfin reconnue; mais à l'infamie près dont il fut lavé, son destin n'en

n'en fut pas plus heureux; au contraire, il vécut dans la plus extrême indigence. En Angleterre, comme ailleurs, Monſieur, c'eſt, ſuivant moi, un grand défaut dans la législation, que l'innocence reconnue ne ſoit pas dedommagée des maux qu'elle a ſoufferts, pendant qu'elle a gémi accablée ſous les apparences du crime. Il eſt vrai qu'elle eſt à l'abri des funeſtes effets de l'opprobre & de la flétriſſure; mais eſt-ce aſſez? Eſt-il juſte qu'un citoyen honnête, qui a ſouffert la honte & les tourmens réſervés aux coupables, ne gagne, quand ſon intégrité a été reconnue, que le triſte avantage qu'on ne peut lui refuſer, d'être déclaré innocent? La France & l'Angleterre ſe ſont à la vérité empreſſées de ſecourir la veuve & les enfans du reſpectable & malheureux Calas; mais l'exemple de Calas eſt unique; combien d'innocens, ſur de fauſſes apparences, ſont réputés coupables, & combien de Coupables triomphent de l'Innocence? Je ſuis, &c.

Londres, ce 17 *Novembre*, 1769.

Cette Lettre remplie de candeur & d'humanité, m'a fait faire bien des réflexions; & ces réflexions, je voudrois bien en faire part à mes lecteurs, parce que je les crois utiles...... Mais écoutons Ambroiſe Gwinett; ſon recit ingénu vaudra mieux vraiſemblablement que tout ce que je pourrois dire.

L. Caſtilton.

CAN-

CANDIDE
ANGLOIS.

PREMIER PARTIE.

SI des événemens remarquables, des Avantures ſingulières, des dangers effrayans, des ſupplices affreux, des navigations orageuſes, des voyages pénibles, des courſes accablantes, de longs ſéjours chez des peuples barbares, des aſſociations forcées avec des ſcélérats, peuvent intéreſſer pour moi les cœurs ſenſibles, & me donner des droits à la célébrité; je ſuis ſans contredit un homme fort intéreſſant, & l'un des perſonnages les plus célèbres de mon ſiècle. En effet, je ne penſe pas que perſonne ait jamais éprouvé tour à tour, comme moi, les faveurs les plus précieuſes du ſort, & ſes revers les plus déſeſpérans. Il a été un tems où bien des ſouverains euſſent porté en-

envie aux tréſors que je poſſédois ; je me ſuis vu plus fréquemment encore plongé dans la miſere. Il eſt vrai que je n'ai pas préciſément regné ; mais j'ai été placé fort près du trône ; mes mains ont tenu même pendant près de ſix mois, les rênes d'un puiſſant empire, & je ne ſuis tombé de ce poſte éminent, que pour aller languir ſous des maîtres cruels dans les chaînes de l'eſclavage. On dit, par métaphore, que l'on eſt au plus bas ou au plus haut point de la roue de la fortune ; je puis dire, avec bien plus de vérité, que, quoique le crime n'ait ſouillé dans aucun tems ni mes mains, ni mon cœur, je me ſuis vu plus d'une fois condamné, par des mépriſes fort déſagréables pour moi, aux peines deſtinées aux plus atroces criminels. Mais maintenant, qu'à force de conſtance, j'ai eu le bonheur d'arriver juſqu'au port ; maintenant que je ne ſuis plus agité que par la triſte image de mes malheurs paſſés ; maintenant, en un mot, que preſque nonagénaire, il eſt très-vraiſemblable qu'il ne me reſte plus que quelques jours à vivre, je penſe ne pouvoir faire un plus digne emploi du petit nombre de momens que le deſtin me laiſſe, qu'en les conſacrant au récit des différentes Avantures qui ont rempli ma vie. Je

Je conviens de bonnefoi, que les tableaux que je vais présenter, ne sont ni brillans par eux-mêmes, ni bien flatteurs pour moi; mais enfin, c'est d'après la vérité que je me suis promis d'ecrire, & je l'offenserois si j'outrois ou si je supprimois aucun des événemens que je dois raconter. Ainsi, quoique les faits que je vais divulguer soient fort humilians, je déclare, par avance, que c'est par cela même que je ne déguiserai rien. Chacun a sa philosophie; la mienne est d'être exact.

Mon nom est Ambroise Gwinett. Si la vertu ennoblissoit, je serois très-certainement un des plus respectables gentilshommes de la Grande-Bretagne; car, depuis plus de deux cens ans, ma famille s'est distinguée par son amour pour le travail, par l'honnêteté des mœurs, & par la conduite la plus irréprochable. Georges Gwinett, mon bisaïeul, exerçoit à Cantorbery l'utile profession de serrurier, à l'enseigne du singe verd. Thomas Gwinett, mon grand-pere, fut un très habile tourneur, qui s'établit à côté de mon bisaïeul, à l'enseigne du griffon jaune; & mon pere, Antoine Gwinett, qui passoit pour la meilleure tête de la paroisse, fut marchand bonnetier, à l'enseigne de l'encre bleue.

bleue. Ce n'eſt pas pour me glorifier que je parle ici de mes ancêtres ; c'eſt ſeulement afin que l'on n'ignore pas que je ſuis né à Cantorbery le 25 Septembre 1679, de parens vertueux, eſtimés, & tous fort utiles à leurs Concitoyens.

Je dirai peu de choſe ; je me permettrai même de ne rien dire abſolument des dix premières années de ma vie, parce que la vérité eſt que j'ai totalement oublié tout ce qui peut m'être arrivé pendant cet intervalle : ſi ma bonne nourrice étoit encore en vie, elle me fourniroit ſans doute d'excellens matériaux ; mais comme il y a ſoixante-quatorze ans qu'elle a ceſſé de vivre, il ne me reſte aucun moyen de remplir cette lacune. Cependant, à juger de mon enfance, par la rapidité des progrès que je fis dans la ſuite, je n'étois aſſurément rien moins qu'un enfant ordinaire ; car, j'avois à peine dix ans, lorſque mon pere, émerveillé de mon intelligence, alla me préſenter lui-même au recteur du college de Cantorbery, qui moyennant quinze shellings par mois ſe chargea de me loger, de me nourrir, de m'inſtruire, & promit de me rendre tout au moins auſſi ſçavant qu'il croyoit l'être lui-

même.

même. Je ne reſtai que neuf ans dans ce collége, & j'y fis de ſi bonnes études, que lorſque j'en ſortis, on me regardoit dans toute la ville comme un prodige de ſcience. Il eſt vrai que dans ce petit eſpace de tems, j'avois appris à traveſtir en Anglois de Cantorbery les poëtes & les orateurs les plus célèbres de l'ancienne Rome, & en latin, nos plus illuſtres poëtes & nos plus grands orateurs. C'étoit un excellent college que celui de Cantorbery, & ſur-tout admirable par l'ordre qu'on mettoit dans la manière d'enſeigner. Je begayois à peine du latin, qu'on m'y faiſoit étudier les chefs-d'œuvre de Ciceron, les fragmens les plus épineux de Tacite & de Tite-Live, le poëme ſublime de Virgile, les vers les plus galans d'Ovide, & les odes les plus ingénieuſes d'Horace; ouvrages qui, comme perſonne ne l'ignore, ſont fort à la portée des enfans, & très-propres ſur-tout à leur donner des notions exactes des choſes qu'il leur importe le plus de connoître. Je me ſouviens avec autant d'admiration que de reconnoiſſance, que quand ma tête fut remplie d'une étonnante quantité de mots latins, on me forma dans l'art de perſuader: enſuite, lorſqu'après un

an

an d'efforts & de veilles, je sçus bien persuader, on m'apprit, toujours en latin, le grand art de raisonner. Mon éducation finie, profondément instruit, l'esprit fort éclairé, la mémoire surchargée d'argumens de toutes les espèces, de figures de rhétorique de toutes les sortes, de vers sur toutes les mesures, des fragmens les plus sublimes des anciens orateurs, & des faits les plus intéressans de l'histoire des Grecs & des Romains; n'ignorant plus enfin que les choses les plus communes, les devoirs & les obligations du citoyen, les annales de ma patrie, les mœurs de mes compatriotes, les bienséances sociales, & mille autres miseres de cette espèce, trop peu essentielles pour entrer dans le plan d'une éducation publique, je sortis du college, & rentrai dans la maison paternelle, où je fis, pendant cinq à six jours l'étonnement de mon pere, qui ne concevoit pas comment il avoit pu produire un être aussi sçavant que moi, l'admiration de ma mere & de ses voisines, qui se disoient en confidence que j'en sçavois trop pour mon âge, & qu'il n'y avoit guère d'apparence que je pusse vivre long-tems.

Mon pere, revenu de sa première surprise,

priſe, & me trouvant plus de talens encore qu'il n'en falloit pour l'aider dans ſon commerce, me dit: „Ambroiſe, mon ami, te voilà grand garçon; tes études me coûtent treize cens quarante shellings; je ne regrette point cette dépenſe, quelque forte qu'elle ſoit, parce que tout le monde m'aſſure que tu as bien profité des leçons qu'on t'a données pendant tes neuf ans de penſion. Mais ce n'eſt pas aſſez de ſçavoir parler latin, il faut auſſi ſavoir fabriquer des bonnets: je vais marier ta ſœur; elle m'étoit d'un grand ſecours, tu la remplaceras: avec les grandes diſpoſitions que le Ciel t'a données, tu en ſçauras bientôt autant que moi; &, graces à ton éducation, tu ſeras plus habile que toute la communauté des bonnetiers raſſemblée; tu feras ton apprentiſſage ſous mes yeux, & dans ma boutique; puis, quand je te verrai aſſez inſtruit, je te remettrai mon commerce.“

A ce diſcours, auquel je ne m'attendois pas, je reſtai immobile, pétrifié de honte, & le cœur gros de douleur: je regardai mon pere d'un air triſte, & je me diſpoſois à ſortir, & à lui dérober juſqu'aux mouvemens de ma noble indignation, lorſque me rete-

nant: „Queſt ce donc, Ambroiſe, tu ne me remercies pas, tu ne me réponds rien? Eſt-ce que mes propoſitions te déplaiſent? “ Animé par ces queſtions: „Oui, ſans doute, repartis-je, les yeux remplis de larmes, elles m'ulcèrent ces propoſitions; oui, mon pere, elles m'humilient, & j'attendois une autre récompenſe des ſoins que j'ai pris de répondre aux leçons de mes maîtres, & à l'éducation que vous m'avez donnée. Quoi! tant de travaux, tant de veilles, des progrès ſi rapides, des ſuccès ſi flatteurs & pour vous & pour moi, n'aboutiroient qu'à me faire languir dans l'obſcurité d'une aviliſſante boutique? Quoi! l'élève de Virgile & d'Horace, l'interprète de Ciceron, le traducteur intelligent de Tacite & de Tite-Live, conſacreroit ſes jours à des opérations mercantilles, & ſes mains à de viles fabriques! Loin de moi la baſſeſſe de ces occupations: non, mon pere, jamais je n'y conſenterai. Ces orateurs illuſtres, ces poëtes célèbres, ces auteurs immortels dont j'ai lu avec tant de fruit les ſublimes Ecrits, je n'ai jamais entendu dire qu'aucun d'entr'eux ait été fabriquant; qu'aucun d'entr'eux ait vendu des bonnets; qu'aucun d'entr'eux ait préféré la route du commer-

ce

ce aux ſentiers du parnaſſe. O mon pere! ajoutais-je, en me jettant à ſes genoux, je ſens que je ſuis fait, comme eux, pour m'illuſtrer par les ſciences; je ſuis né pour écrire, pour éclairer mon ſiècle & les races futures: m'arrêter dans ma courſe, enchaîner mon eſſor, c'eſt s'oppoſer au Ciel même, qui a mis dans mon ſein ce zèle irréſiſtible & cette dévorante ardeur qui ouvrent devant moi la carrière des Lettres: L'aigle barbare & marâtre n'arrache point les aîles du jeune aiglon prêt à ſe haſarder dans le vague des airs. O mon pere! vous n'êtes pas un aigle; mais je ſuis un généreux aiglon qui me ſens embraſé du deſir, audacieux peut-être, mais noble & reſpectable, de m'élancer vers la cîme du Pinde."

Mon pere, confondu par cette éblouiſſante déclamation, & pouvant à peine contenir la vive admiration que lui cauſoit mon éloquence, me releva lui même, m'embraſſa, & me dit qu'il étoit bien éloigné de gêner ni de condamner une auſſi belle vocation; qu'il ne m'avoit offert une aſſociation à ſa fabrique, que parce qu'il ne me ſuppoſoit ni autant de génie que je venois d'en montrer, ni un goût auſſi decidé pour les ſciences. „ Au reſte, ajouta-t-il, comme il s'agit ici de la plus im-

 por-

portante affaire de la vie, du parti que tu dois embrasser, je te donne trois jours pour te consulter. Penses-y sérieusement, Ambroise, pendant que de mon côté je réfléchirai, en pere bon & sage, aux moyens de seconder tes vues d'établissement. "

Ces trois jours me parurent s'écouler d'autant plus lentement, que rien n'eût été capable de me faire abandonner le projet que j'avois formé: mais je n'eus, contre mon attente, aucun obstacle à surmonter. Sur la fin du troisième jour, mon pere me demandant si j'avois fait de mûres réflexions: Je n'ai fait, lui dis-je, autre chose que réfléchir & méditer; & toutes mes réflexions n'ont servi qu'à me confirmer dans ma première résolution. C'est un arrêt écrit en caractères ineffaçables dans les registres du destin: le ciel & mes talens me consacrent aux lettres; il faut que j'obéïsse aux volontés du ciel, & que je me voue irrévocablement à l'utilité publique. „ Ambroise, dit mon pere; quoique je n'aie point étudié comme toi, j'ai si bien prévu ta réponse, que même sans te prévenir, j'ai pris les moyens les plus propres à satisfaire ton penchant. Oui, mon ami, tu écriras, puisque tu veux écrire; & M. Roberty,

pro-

procureur, avec lequel je me ſuis arrangé pour ta penſion, s'eſt chargé de t'inſtruire, & de te mettre en état de remplir, au plus tard dans deux ans, une place diſtinguée au Barreau de Cantorbery. "

Il faut dire, à la louange de M. Roberty, qu'il étoit regardé comme le plus habile & le plus induſtrieux de tous les procureurs de la Grande-Bretagne: ſes envieux (& ſon mérite lui en attiroit pluſieurs) prétendoient, pour ternir ſa gloire, que c'étoit l'un des hommes les plus dangereux de ſa profeſſion; que ſon âpreté pour le gain avoit totalement émouſſé ſa délicateſſe, & le faiſoit ſe charger indifféremment de la défenſe de toutes ſortes de Cauſes; en un mot, que tout ſon zèle pour la juſtice ſe bornoit à ruiner, à force d'écritures & de chicannes, les cliens qui avoient l'imprudence de s'adreſſer à lui. Ces calomnies étoient d'autant plus révoltantes, d'autant plus mal fondées, qu'il n'y avoit perſonne de plus difficile que M. Roberty dans le choix des cauſes; & que pour ſoutenir la haute réputation qu'il s'étoit faite, il ne voulut abſolument ſe charger que des procès les plus mauvais en apparence, & les plus déſeſpérés: or, ces Cauſes, que tout autre que lui eût in-

failliblement perdues, il avoit l'art de les préſenter ſous un jour ſi favorable, & de rendre incertains les droits les plus inconteſtables des parties contre leſquelles il plaidoit, que les juges étoient hors d'état de décider, & les plaideurs qui l'avoient pour procureur adverſe, trop heureux qu'il leur permît de s'accommoder à grands frais, après dix ans de ſoins & de conteſtation. C'étoit uniquement dans la vue de conſerver une prééminence très méritée ſur ſes confrères, que M. Roberty s'étoit fait une loi de ne prêter ſon miniſtère qu'à la défenſe des intérêts dont nul autre que lui n'eût oſé ſe charger.

Ce fut à ce grand homme que je fus préſenté dès le lendemain par mon pere: il m'accueillit avec diſtinction, me donna des préceptes utiles, & de ſi grandes eſpérances, qu'éclairé par ce moderne *Hortenſius*, je me flattai de jouir en très-peu de tems au Barreau de Cantorbery, des honneurs & des diſtinctions qui jadis illuſtrèrent à Rome l'immortel Ciceron. A un peu de vanité près, car quel eſt le génie qui ſoit ſans amour-propre, il n'y avoit point en Angleterre d'homme plus doux & plus officieux que M. Roberty. Toujours environné dans ſon cabinet de cliens & de

de pièces d'écriture, il s'embarrassoit peu de ce qui se passoit dans sa maison; & sa maison étoit sans contredit la plus joyeuse & la plus agréable de la province, graces aux charmes & aux talens aimables de Mademoiselle Jenny sa fille, l'une des plus charmantes personnes de son sexe. Quelques projets de mariage déconcertés par la médisance, avoit, depuis quatre ou cinq ans, fait renoncer Mlle. Jenny, riche pourtant, belle & spirituelle, à tout espoir d'établissement solide; & le juste mépris qu'elle faisoit des bruits qu'on avoit répandus, lui avoit inspiré de renoncer plus irrévocablement encore à tout commerce avec les filles de son âge: ensorte que depuis six ans (& Mlle. Jenny en avoit vingt-cinq) la maison de M. Roberty étoit le rendez vous de tout ce qu'il y avoit de plus aimable & de plus gai parmi les jeunes gens de la Ville. Dans la foule des amis de Mlle. Jenny, se distinguoit sur-tout, par l'assiduité de ses visites, Sir Haspir, Baronnet, d'une figure séduisante, plein de talens, & ce qui vaut bien mieux que les talens, toujours prêt à rendre service à ceux qui s'attachoient à lui, comme j'eus occasion de l'éprouver bientôt.

Quoique depuis six mois je travaillasse à

me former sous les yeux de M. Robetty, à l'éloquence du Barreau, je n'étois pas si fort appliqué à l'étude, que je ne fisse attention aux graces de Mlle. Jenny. Ses attraits, sa gaieté naturelle & sa vivacité firent sur moi la plus forte impression; de sorte que tous les momens que je pouvois dérober à mes occupations, je courois les passer auprès du tendre & cher objet de mon amour naissant. Ce n'est pas que j'eusse encore osé lui déclarer ma passion; au contraire, j'étois si timide auprès d'elle, & si déconcerté, qu'à peine je me trouvois la force de lui répondre, lorsqu'elle daignoit me parler. Mais l'aimable Jenny ne tarda point à déviner la cause de mon embarras; & un jour que l'ayant rencontrée seule dans sa chambre, & que n'osant me hasarder à lui tenir compagnie, j'allois me retirer presqu'au moment que je m'étois montré: „Restez, me dit-elle, M. Gwinett; je desirois de me trouver seule avec vous; car je suis fort impatiente de sçavoir de vous-même la cause de la bizarrerie de votre conduite à mon égard. Pourquoi paroissez-vous me chercher & me fuir tour-à-tour? On diroit que vous desirez de me voir, & à peine êtes-vous devant moi, que vous

n'osez

n'oſez me regarder. Si je vous parle, vous vous troublez; ſi je vous interroge, vous ne répondez pas; ou ſi vous me parlez, c'eſt avec tant d'embarras, que je ne ſçais, ni peut-être vous même, ce que vous voulez me dire: mon pere aſſure cependant, & j'aime beaucoup à le croire, que vous avez de l'eſprit, de l'intelligence: eſt-ce que je vous déplais ſi fort, que vous me haïſſiez au point de ne pouvoir vous ſouffrir auprès de moi?" Mlle. Jenny accompagna ce doux reproche d'un coup d'œil ſi flatteur, que ne pouvant me diſpenſer de répondre à ſes queſtions, & ne ſçachant comment lui exprimer mes ſentimens, je me proſternai à ſes pieds. „Que faites-vous, dit-elle; en vérité, M. Gwinett, je ne vous comprends pas: levez-vous donc; quelle folie! ſe jette-t-on aux pieds des gens qu'on n'a point offenſés?" „Hélas! Mademoiſelle, lui répondis-je, en la regardant, les yeux baignés de larmes, tant je craignois de la mette en colère par l'indiſcrétion de l'aveu que j'allois lui faire; ce n'eſt pas pour expier aucune offenſe paſſée que j'embraſſe vos genoux, mais pour vous conjurer d'excuſer la témerité dont je vais me rendre coupable, en vous déclarant à vous-

même la violence & l'excès de l'amour que je ressens pour vous. C'est lui, Mademoiselle, c'est cet amour qu'il n'est plus en ma puissance de retenir au dedans de mon cœur, auquel seul vous devez attribuer & cet empressement qui me conduit sans cesse auprès de vous, & cette timidité extrême qui m'ôte jusqu'à la faculté de jouir paisiblement du plaisir & des graces de votre ingénieuse conversation. Je vous paroîtrois sans doute moins importun par mes assiduités, mais aussi je serois moins digne de vos bontés, s'il dépendoit de moi de rallentir l'ardeur de la passion que vous m'avez inspirée." Je baissai les yeux en achevant ces mots, & je n'osai regarder Mlle. Jenny, persuadé qu'elle seroit tres-courroucée de la hardiesse de ma déclaration. Je me trompai: la charmante Jenny me tendit la main, sur laquelle j'imprimai mille baisers, & soutiant, elle me dit, de ce ton enchanteur qui donne tant de prix aux discours les plus indifférens des Belles: „Ainsi donc, M. Gwinett, vous croyez que j'aurois perpétuellement ignoré votre amour, si je n'avois pas pris soin de vous menager moi-même l'occasion de vous expliquer? Vous vous trompez, mon cher; je me dou-

tois de vos ſentimens, & peut-être pour vous punir de votre long ſilence, vous euſſé-je laiſſé languir long-tems encore, ſi un homme qui doit vous être cher, qui vous veut infiniment du bien, & qui s'eſt apperçu, comme moi, de votre paſſion, ne m'avoit pas déterminée à vous engager moi-même à me faire l'aveu de votre tendreſſe. Ne croyez pourtant pas que je conſente à repondre auſſitôt que vous le deſireriez à votre amour; non pas que je le déſapprouve, ou qu'il me ſoit indifférent; mais parce qu'il m'importe de vous connoître mieux avant que de contracter avec vous un plus ſolide engagement. Il n'y aura que votre confiance entière & votre ſoumiſſion à mes volontés qui pourront vous donner des droits à ma tendreſſe. Ecoutez moi, mon cher Gwinett; j'aime ma liberté, & j'en ſuis ſi jalouſe, que je romprois ſans balancer avec quiconque oſeroit la contraindre. De tous les vices, celui que je déteſterois le plus dans un amant, & plus encore dans un mari, ſeroit la jalouſie. Vous ſentez-vous la force de me voir ſans ceſſe environnée d'une foule d'amis, & me livrer à mes goûts pour les plaiſirs décens & la ſociété? Cet homme, par exemple, qui vous eſt

eſt ſi fort attaché, & qui preſque auſſi-tôt que moi a deviné vos ſentimens; ce Sir Haſpir que vous voyez preſque tous les jours chez moi, eſt un ancien ami pour lequel je n'ai rien de caché; c'eſt un jeune homme fort aimable, très-inſtruit, & qui m'éclaire ſur mille connoiſſances que je ſuis ambitieuſe d'acquérir. Je ſçais que des voiſins jaloux & mal-intentionnés ont ſuppoſé des motifs mépriſables à ſes aſſiduités; les envieux ont porté même la noirceur de la calomnie au point de donner à mon pere des conſeils envénimés; ſur ce que l'on appelle ſon aveugle complaiſance pour les viſites journalières de cet honnête Barronnet. Mon pere, qui au fond mépriſe ces propos, n'a pas laiſſé de me défendre de recevoir auſſi fréquemment Sir Haſpir. Je n'ai pas cru devoir obéir ponctuellement à ces ordres, que mon pere eût été bien éloigné de me donner, s'il connoiſſoit comme moi le mérite, & ſur-tout la vertu du Baronnet. D'ailleurs, outre que ce jeune homme & moi avons un deſir égal de nous éclairer mutuellement ſur des ſujets que nous nous ſommes promis d'approfondir enſemble, c'eſt que vous y êtes perſonnellement intéreſſé, par la reconnoiſſance que vous de-

vez au Baronnet, qui me parle ſi ſouvent de vous avec éloge, & qui approuve votre amour & vos vues avec le plus grand zèle. Voici donc, M. Gwinett, à quelles conditions vous pouvez obtenir mon cœur & ma main. Afin de concilier mes goûts, qu'aſſurément je ne ſacrifierai point aux petites noirceurs des envieux, avec l'obéiſſance que je dois à mon pere, je ne recevrai point Sir *Haſpir* chez moi tous les ſoirs, comme je l'ai reçu juſqu'à préſent; mais il viendra le matin, toutes les fois que mon pere ſera ſorti pour ſe rendre au palais, ainſi que je vous charge d'aller le dire au Barronnet. Vous qui accompagnez mon pere, aurez ſoin de revenir tous les jours environ un quart-d'heure avant la fin de l'audience, afin que vous voyant rentrer, Sir Haſpir ait le tems de ſe retirer ſans être rencontré par mon pere dans la maiſon. C'eſt-là, M. Gwinett, tout ce que j'exige de vous: ſi vous m'aimez, ces conditions vous paroîtront auſſi douces que faciles à remplir; & ce ſera ſur votre zèle pour le Baronnet & pour moi, que je réglerai le prix que vous réſerve ma tendre rendre reconnoiſſance.“

Mlle. Jenny étoit ſi belle, je l'aimois ſi éper-

éperduement, les conditions qu'elle m'impoſoit me parurent ſi douces, & d'ailleurs elle m'inſpira tant d'amitié pour Sir Haſpir, que je ne balançai point à leur rendre à l'un & à l'autre le petit ſervice qu'ils attendoient de moi. Le Baronnet ne fut point ingrat, il eut mille bontés pour moi; & toutes les fois que, ſuivant mes engagemens, je me rendois auprès de Miſſ Jenny pour les avertir l'un & l'autre du retour de M. Roberty, Sir Haſpir ne manquoit point de conjurer Mlle. Jenny, qu'il embraſſoit comme ſa ſœur, de répondre à ma tendreſſe, & de me promettre qu'un jour elle couronneroit mes feux.

Déja depuis trois mois je goûtois la douce eſpérance d'être aimé de Jenny; je lui parlois de mon ardeur, & j'avois l'énorgueilliſſant plaiſir de la voir devenir châque jour plus ſenſible, lorſqu'un accident dont je n'ai jamais bien connu la véritable cauſe, vint troubler mon bonheur; trouble heureux cependant, puiſque, contre mon attente, il ne fit que hâter le moment de mon triomphe! M. Roberty, juſqu'alors le modèle des peres complaiſans, devint tout-à-coup inquiet, ſoupçonneux, grondeur, incommode, toujours prêt à ſe fâcher, à ſe mettre en colère. Mlle.

Jenny,

Jenny, gaie, vive, folâtre, ne paroiſſoit plus occupée que de réflexions chagrines; triſte, rêveuſe, ſombre, elle ceſſa de recevoir ſes amis, fit refuſer ſa porte au Barronnet & à moi-même, qui obtenois à peine la permiſſion de lui préſenter mes hommages le ſoir, quand elle étoit ſeule, & livrée aux propos durs de M. Roberty.

Ce changement étrange me ſurprit infiniment; j'étois impatient d'en connoître la cauſe, & je m'y pris avec tant d'adreſſe, que je parvins enfin à parler ſans témoins à l'aimable Jenny. Quel fut mon étonnement, quand j'appris de la bouche de mon adorable maîtreſſe, que c'étoit moi qui cauſois la triſteſſe, le trouble & le déſordre qui régnoient dans la maiſon; que M. Roberty, complaiſant pour ſa fille, lorſqu'elle s'étoit bornée à n'avoir que des amis, étoit devenu le plus intraitable des hommes, auſſi-tôt qu'il s'étoit apperçu de ma paſſion, & qu'il ne ceſſoit de gronder depuis qu'il avoit fait cette malheureuſe découverte. „Ce n'eſt pas, M. Gwinett, ajouta la bonne Jenny, que mon pere ſoit éloigné de me voir mariée avec vous, mais c'eſt qu'il ne veut point ſouffrir chez lui aucune apparence d'intrigue: il m'a même declaré que ſi

vous

vous vous annonciez comme il convient, & que vous fissiez faire quelques démarches auprès de lui par votre pere, il vous préféreroit à plusieurs jeunes gens qui recherchent son alliance: mais, ce qui l'inquiéte & l'irrite, est précisément de voir que vous ni votre pere ne lui parlez de rien".

Cette charmante confidence me transporta de joie; & dans l'excès de mon ravissement, ne me souvenant plus du respect que j'avois voué à Mlle. Jenny, je me jettai dans ses bras. Mlle. Jenny, fut si étonnée de la vivacité de ma reconnoissance, qu'elle n'eut point la force, comme elle me l'a dit ensuite, de se dérober à mes tendres remerciemens. Ses bontés m'enhardirent; mon ardeur la troubla au point, qu'égarés l'un & l'autre, nous finîmes précisément comme ma chere Jenny venoit de m'assurer que M. Roberty desiroit que nous finissions. Ces momens d'ivresse passés, Mlle. Jenny m'accabla de tendres reproches sur ma témérité, sur l'abus que je venois de faire de sa foiblesse, & ne promit de me pardonner, qu'à condition que j'irois dans ce moment même engager mon pere à venir la demander pour moi en mariage à M. Roberty. J'admirai la vertu de cette adorable personne,

& je ne la quittai que pour aller faire part à mon pere du bonheur que j'avois d'inſpirer à Mlle. Jenny de tendres ſentimens, & à M. Roberty aſſez d'amitié pour deſirer de me donner ſa fille. M. Roberty étoit riche, ou du moins il paſſoit pour l'être, & mon pere croyant appercevoir les plus grands avantages dans cet établiſſement, ne perdit point de tems, & revint avec moi chez M. Roberty. Ma demande fut acceptée ſans aucune difficulté, & il fut décidé que dans quinze jours au plus tard, Mlle. Jenny porteroit publiquement le nom de Madame Gwinett.

J'étois au comble du bonheur, s'il en eſt ſur la terre; chéri de mon futur beau-pere, idolâtré de ma maîtreſſe, à la veille de me voir honoré d'un office de procureur, il ne manquoit preſque plus rien à ma ſatisfaction. Il s'étoit déja écoulé trois jours depuis la promeſſe de M. Roberty, & cependant Mlle. Jenny n'en étoit pas mieux; une maladie que l'on m'aſſuroit toujours n'être qu'une incommodité paſſagère, la retenoit dans ſa chambre, où l'on ne me permettoit d'entrer que rarement. Son état m'inquiétoit beaucoup; mais mon pere m'inquiéta bien

davantage. Un matin, il vint avant le jour, pénétra dans ma chambre, & m'eveillant, il me dit que depuis quelques jours il se répandoit d'étranges bruits sur le compte de Mlle. Jenny; qu'on disoit même assez hautement dans le voisinage qu'elle étoit grosse, quoique depuis l'âge de dix huit ans elle n'eût donné aucune scène scandaleuse, ni des preuves de fécondité: qu'il étoit porté à croire que ces propos n'étoient que d'atroces calomnies; qu'il sçavoit bien qu'on en vouloit à M. Roberty; mais qu'enfin il étoit bon aussi, de s'assurer de la fausseté de ces faits, ne fût-ce qu'afin d'être plus en état de rendre témoignage à la vertu attaquée, & de confondre les mauvaises langues.

J'étois si persuadé de l'honnêteté de Mlle. Jenny, que cette nouvelle, quelqu'allarmante qu'elle fût, ne fit d'abord sur moi qu'une assez foible sensation: cependant, lorsque mon pere fut sorti, & que je réfléchis à ce qu'il venoit de me dire; lorsque je réfléchis aux circonstances de la maladie de Mlle. Jenny, & au soin qu'elle prenoit de rester enfermée, il me vint mille idées plus inquiétantes les unes que les autres; & ces idées me jettèrent dans un tel embarras, que

lorf-

lorſque le moment d'entrer dans la chambre de Mlle. Jenny fut venu, je parus ſi fort déconcerté, que cette aimable perſonne, frappée de mon trouble: „Qu'eſtce, M. Gwinett, me dit-elle, vous avez l'air bien triſte; vous eſt-il arrivé quelque fâcheux accident, ou avez-vous appris quelque ſiniſtre nouvelle? doit-il donc y avoir entre nous rien de caché? confiez-moi vos peines; car très-aſſurément vous avez quelque ſujet de mécontentement"? La tendre inquiétude de Mlle. Jenny diſſipant tout-à-coup les noirs ſoupçons que mon pere avoit fait naître dans mon ame: „Hélas! Mademoiſelle, lui dis-je, comment auprès de vous ſeroit-il poſſible d'avoir l'eſprit inquiet? Il eſt vrai que j'avois du chagrin, il y a quelques momens, mais ils s'envolent devant vous, comme les brouillards du matin s'évaporent devant le ſoleil. D'ailleurs, ce n'eſt ni contre vous, ni relativement à moi que j'étois agité; je n'avois que de l'indignation contre vos ennemis". „Mes ennemis, repartit Mlle. Jenny? je ne croyois pas en avoir. Et que peuvent-ils faire qui ſoit capable de nous allarmer"? „Peu de choſe, répondis-je, Mademoiſelle, & dans leur impuiſſance, ils ont recours aux groſſières inju-

res, aux fauſſetés & à la calomnie ; en un mot, puiſqu'il faut tout dire, les ſcélerats prétendent que vous êtes groſſe". A ces mots, que je prononçai d'un ton mal aſſuré, & ſans oſer lever les yeux, Mlle. Jenny treſſaillit, ſans doute de colère ; je la regardai, elle pâlit: je me jettai à ſes genoux, & la ſuppliai de croire que j'étois auſſi irrité qu'elle contre ſes détracteurs. Mon incomparable maîtreſſe revint promptement du trouble où cette nouvelle l'avoit jettée, & me regardant avec une tendreſſe inexprimable „: Vous êtes un excellent homme, M. Gwinett, s'écria t-elle ! Il ſeroit trop heureux pour la ſociété que tous vos compatriotes vous reſſemblaſſent: je vous tiens compte aſſurément de la bonne opinion que vous avez de moi: vous me rendez juſtice ; mais vous m'obligerez de mépriſer ces viles calomnies ; ne vous informez pas même d'où elles partent, ni des motifs qui ont pu les faire répandre. Ils diſent donc, les lâches, qu'à la veille d'être unie à un homme que j'adore, j'ai manqué eſſentiellement à cet homme, & à moi-même; ils aſſurent enfin que je ſuis groſſe? Je les pardonne volontiers: (ici je baiſai la main de Mlle. Jenny, par un tranſport d'admiration que je ne

pus

pus refuser à sa générosité.) Oui, vous dis-je, M. Gwinett, je leur pardonne; ils n'ont pu trouver d'injure plus accablante, & ils ont imaginé cette grossière atrocité. Il ne dépend sans doute ni de vous, ni de moi, de contenir la langue des méchans. Au reste, vous verrez qu'entendant dire que je me marie avec vous, sçachant d'ailleurs que vous logez chez mon pere, ils auront cru que ce mariage, conclu assez promptement, n'a été si précipité, que parce que nous avions l'un & l'autre les raisons les plus fortes de ne pas le différer. Au fond, mon cher Gwinett, il pourroit y avoir quelque chose de vrai dans ce qu'on dit: car je vous avouerai que depuis ce moment de foiblesse dont vous vous souvenez, je me sens fort incommodée; & je ne serois point surprise des suites que cette avanture pourroit avoir".

Quelque idée que j'eusse de la sagesse de Mlle. Jenny, je fus un peu frappé de sa dernière réflexion, & je ne pus m'empêcher de lui faire observer qu'il n'étoit pas possible qu'elle se ressentît si-tôt de ce qui lui étoit arrivé, il n'y avoit que trois jours. Mais cette chere fille, qui avoit autant d'expérience que de vertu, m'expliqua, en rougissant, & avec

la plus aimable modeſtie, les effets étonnans & prompts de ces ſortes d'avantures: elle démontra qu'il ne ſeroit point du tout ſurprenant que ces effets fuſſent déja très-apparens, ſurtout étant produits par une paſſion auſſi tendre & auſſi véhémente que la nôtre; & comme elle avoit lu prodigieuſement, elle me cita une foule d'exemples beaucoup plus frappans encore. Enfin, l'adorable Jenny me tranquilliſa ſi bien, qu'en la quittant, j'envoyai à mon pere un billet, par lequel je le priois de laiſſer parler les envieux autant qu'ils le jugeroient à propos, & de n'avoir aucune inquiétude ſur le compte de la fille de M. Roberty, qui, fût-elle dans la ſituation où on la ſuppoſoit, n'auroit même dans ce cas nul reproche à ſe faire, ni moi aucune faute à lui imputer, parce que je ſçavois mieux que perſonne ce qui s'étoit paſſé entre nous. Ce billet fut à peine envoyé à mon pere, que je reſtai tranquille, ne ſongeant plus qu'aux moyens de hâter l'heureux jour de mon mariage; jour bien precieux à mon cœur, & qu'il étoit écrit dans le grand livre du deſtin que je ne verrois pas.

Ma ſœur, qui depuis quelques mois s'étoit mariée avec Thomas Seywer, & qui demeuroit

roit à environ trois milles de Déal en Kent, informée par mon pere de mon établissement prochain, & ne pouvant, dans l'état de grossesse où elle étoit, entreprendre le voyage de Cantorbery, elle m'écrivit, & me fit vivement solliciter par mon pere d'aller la voir, avant que de me marier, si je ne voulois point rompre absolument avec elle & son mari. Ce mari, Thomas Seywer, étoit originaire de Déal; il avoit servi dans la Marine, où il avoit gagné assez considérablement pour pouvoir, avec 200 liv. sterling qu'il avoit reçues en dot de ma sœur, établir une hôtellerie dans le village où il faisoit sa résidence. Quoique je ne le connusse que fort imparfaitement, j'avois pour lui de l'amitié, parce que je sçavois que c'étoit un très-honnête homme. Cependant, quelque pressante que fût son invitation, & celle de sa femme, j'étois fort éloigné d'y répondre, & je saisis même cette occasion pour me faire auprès de Jenny un mérite de mon refus. L'honnête Mlle. Jenny pensa tout autrement, & me dit que je ne pouvois me dispenser de faire ce petit voyage. „Ce n'est pas, continua-t-elle, que je ne sois aussi flattée que je dois l'être de la préférence que vous me donnez, & du grand sacrifice

que vous ferez en me quittant pour quelques jours; mais enfin, mon ami, il faut avoir du naturel; & puisque votre sœur desire si fort de vous voir, il y auroit de la dureté à vous refuser à ses prières Je souffrirai autant, & plus que vous, pendant votre absence: j'aime même à vous dire, qu'à ne consulter que mon cœur, je voudrois bien pouvoir me dispenser de vous donner un conseil dont l'exécution sera tout aussi douleureuse pour moi, qu'elle pourra l'être pour vous; & afin que vous n'ignoriez pas combien cette légère absence me sera désagréable, je quitterai moi-même Cantorbery, au moment de votre départ, & j'irai dans la ferme de mon pere, m'enfoncer dans la solitude, jusqu'à ce que votre retour, après lequel je soupirerai sans cesse, m'engage à revenir moi même. Partez, amant aimé, partez; & pour ne point nous attendrir plus long tems l'un & l'autre, quittons nous brusquement, & recevez, avec ce tendre baiser, (que je reçus à deux genoux) mes vœux les plus ardens ".

Les volontés de Mlle. Jenny étoient pour moi des ordres respectables: je maudis en secret la folle envie que ma sœur avoit eu de me voir; & sans répliquer davantage, j'allai pren-

prendre congé de M. Roberty pour trois jours, & je me mis en route.

C'étoit le 17 Novembre 1699 que j'entrepris ce trop déplorable voyage. Le tems étoit mauvais, le vent très-violent, la pluie abondante, & les chemins si gâtés, que tout ce que je pus faire, fut d'arriver ford tard à Déal. Accablé de fatigue, mourant de faim, transi de froid, & mouillé jusqu'aux os, il ne me fut pas possible, quelque envie que j'en eusse, d'aller plus loin. Il y avoit alors une prodigieuse quantité de vaisseaux sur le port de Déal, soit à cause de la guerre qui divisoit les Puissances de l'Europe, soit à cause de la foire, qui remplissoit Déal d'un si grand nombre d'étrangers, que je ne pus me procurer un lit, quelque prix que j'en offrisse. Après avoir parcouru, de rue en rue, toute la ville, je revins à la première hôtellerie où je m'étois arrêté en arrivant, & je conjurai l'hôte de me permettre de passer la nuit dans la cuisine, assis ou couché auprès du feu. La femme de cet aubergiste, qui connoissoit beaucoup le mari de ma sœur, fit de nouveaux efforts pour me faire trouver un lit, & n'imaginant plus d'autre expedient, elle me conduisit dans une chambre, où je trouvai

un homme d'environ quarante ans, qui, en bonnet de nuit, & vêtu d'une assez mauvaise robe de chambre, comptoit de l'argent sur une table. „Mon oncle, dit l'hôtesse, en me présentant, voilà le beau frere de notre ami Seywer; il n'a pu trouver ni logement, ni lit dans tout Déal; il est très fatigué; il n'y a que vous qui couchiez seul dans la maison, permettez-lui de coucher avec vous“. Cette proposition me parut déplaire à cet homme, qui cependant, après m'avoir examiné pendant quelques momens fort attentivement: „Vous sçavez, ma niece, répondit-il, que je suis incommodé, que j'ai été saigné aujourd'hui; & qu'ayant besoin de repos, je serois fort aise de coucher seul. Cependant je me gênerai plutôt que de souffrir que ce jeune homme, qui me paroît honnête, & d'ailleurs très-fatigué, passe la nuit à decouvert. Restez, mon ami; nous coucherons ensemble“. Je restai donc avec cet homme: l'hôtesse se retira; nous causâmes quelque tems: il me demanda qui j'étois; je le lui appris, & lui dis que tel qu'il me voyoit, j'allois incessamment épouser l'un des plus riches partis de Cantorbery, & la plus belle personne de l'Anglerre, la fille unique de

M. Ro-

M. Roberty, le plus habile procureur de la terre. Il me felicita, renferma ſon argent dans un ſac qu'il mit dans la poche de ſa robe de chambre, & nous nous couchâmes. J'en avois grand beſoin, & je m'endormis auſſi tôt; mais quelque tems après, je m'éveillai, tourmenté par une violente colique: les efforts que je faiſois éveillérent auſſi mon compagnon de lit, qui m'ayant demandé ce que j'avois à m'agiter ſi fort, je le priai de m'indiquer les commodités de la maiſon. „Levez-vous, me dit-il, vous prendrez à droite, & au bas de l'eſcalier vous trouverez le jardin, au fond duquel ſont les latrines qui donnent ſur la mer. Mais comme vous auriez de la difficulté à ouvrir la porte, parce que la corde du loquet eſt caſſée, prenez ce canif, avec lequel vous pourrez ouvrir aiſément". Il me donna en effet un canif qu'il avoit dans la poche de ſon gilet. Je le pris & courus au jardin. Arrivé à la porte des latrines, & voulant ouvir le canif, il me tomba dans la main une petite pièce de monnoie qui étoit entre la lame & le manche: je la mis dans ma poche, & reſtai environ trois quarts d'heure aux commodités, ſouffrant beaucoup de la colique & des hémor-

morroïdes qui m'étoient ſurvenues par la fatigue de voyage.

De retour dans ma chambre, je ne trouvai plus mon camarade de lit; je l'appellai pluſieurs fois, & comme il ne me répondoit point, je me perſuadai qu'il étoit paſſé pour affaires dans la chambre de l'hôte; je me couchai, & je dormis tranquillement juſqu'à ſix heures. Alors je me levai, & ne trouvai perſonne debout dans l'hôtellerie; mais mon écot étant payé dès la veille, je ſortis, & m'en allai en me promenant chez ma ſœur. Vers les onze heures avant midi, étant devant la porte avec mon beau-frere & ma ſœur, auxquels je parlois des graces, de l'eſprit, & ſur-tout de la vertu de Mlle. Jenny, de la fortune, du génie & de la rare probité de M. Roberty, je vis venir à nous trois cavaliers au grand galop. Ils mirent pied à terre tout à côté de nous, & l'un d'eux me ſaiſiſſant rudement par le bras: De par le Roi, dit-il, vous êtes priſonnier! Moi? m'écriai-je fort troublé; quel crime ai-je commis? On vous le dira à Déal, répondit-il. Les deux autres cavaliers apprirent à mon beau-frere, que la nuit dernière j'avois aſſaſſiné un homme, & fait un vol conſidérable. Mon beau-frere

eut

eut beau protester qu'assurément on se trompoit; les archers me lièrent, & m'entraînèrent à Déal, où, à mon arrivée, une foule de gens se mirent à crier au voleur & à l'assassin. La femme de mon hôte crioit plus que les autres, & disoit que j'avois assassiné son oncle: j'ignorois absolument ce que l'on vouloit dire. On me conduisit en prison, où, un moment après, un juge, suivi de deux témoins, vint me demander où étoit l'argent que j'avois volé, & ceque j'avois fait du cadavre de l'homme que j'avois égorgé? De quel argent, répondis-je, & de quel homme parlez-vous?

Quoi! scélérat, me dit le juge d'un ton qui me fit frémir, tu ne reconnois pas avoir tué la nuit dernière l'oncle de ton hôtesse, avec qui tu couchois? Consterné, confondu par ces accusations, je me jettai à genoux, & prenant Dieu à temoin de mon innocence: „Le ciel, dis-je, & tout Cantorbery connoissent combien peu je mérite d'être pris pour un assassin. J'ai passé ma vie dans l'innocence & la vertu, chez mon pere, ou au college, d'où je ne suis sorti que pour aller m'instruire sous les yeux de l'honnête M. Roberty, procureur, dont je dois épouser dans quelques jours la fille, l'aimable & vertueuse Mlle.

Jenny,

Jenny, l'ornement de son sexe, par son honneur, autant que par ses graces. Qu'on l'interroge, ainsi que son pere, & tous les habitans de Cantorbery, ils diront si je suis capable d'avoir volé, encore moins assassiné". Le juge me regardant alors d'un air sévère, m'ordonna de monter avec lui dans une chambre, où l'on me présenta deux draps de lit, deux oreillers & un traversin remplis de sang. Plusieurs personnes qui étoient là pour déposer, assurèrent que, logés dans la même hôtellerie où j'étois accusé d'avoir commis le crime, ils avoient entendu quelqu'un se plaindre & gémir dans la chambre où nous étions couchés l'oncle de l'hôtesse & moi: qu'ensuite ils avoient entendu ouvrir la porte, descendre, remonter, & redescendre encore. Je ne sçus que répondre à ces accusations; & le juge prenant mon silence & ma consternation pour des aveux, ordonna qu'on visitât mes poches. On me fouilla, & l'on trouva dans la poche de ma veste un canif & une pièce de monnoie. A cette vue, la femme de mon hôte hurlant de rage & de douleur, s'écria que j'étois convaincu: voilà, dit-elle, une demi-guinée que le monstre a volé à mon oncle Richard Collins, & qui est marquée de

la première lettre de ſon nom, que mon pauvre oncle y avoit gravée lui-même. Le juge ne voulant pas même s'arrêter à ce que je diſois avoir à répondre pour ma juſtification, me fit conduire aux mêmes latrines où je venois de déclarer avoir paſſé une demi-heure; & comme l'on y trouva quelques gouttes de ſang qui provenoient ſans doute de mes hémorroïdes, on en conclut, qu'après avoir coupé le col à l'homme que j'avois tué dans la chambre, je l'avois jetté dans la mer par le trou des latrines. D'après ces conjectures, que l'on prit pour des preuves très-évidentes, on me mena chez un juge de paix, qui, après m'avoir interrogé, me fit conduire, les fers aux pieds & aux mains, dans la priſon de Maldſtone.

Mes parens & mes amis, M. Roberty ſurtout, ſa fille & ſes voiſins, ne pouvant me ſuppoſer coupable d'un tel crime, racontèrent dans la gazette de Londres le ſujet & les circonſtances de ma triſte ſituation, promettant une récompenſe à quiconque donneroit des nouvelles de Richard Collins. Mais perſonne ne répondant à cet avis, je fus interrogé encore dès les premières audiences; & toutes les apparences étant contre moi, je fus

im-

impitoyablement condamné à être pendu à Déal devant l'hotellerie, & ensuite suspendu & exposé dans des chaînes de fer à quelque distance de l'habitation de mon beau-frere. Tous ceux qui jusqu'au jour de cette fatale sentence m'avoient cru innocent, ne manquèrent point, suivant l'usage constamment observé, à me croire coupable, & attribuèrent à mon obstination & à mon endurcissement les protestations perpétuelles que je faisois de mon innocence; ensorte que je fus généralement regardé comme très-justement condamné. Mes parens me maudirent, mes amis m'abandonnèrent; j'eus même la douleur d'apprendre que M. Robetty disoit publiquement qu'il avoit remarqué en moi des inclinations perverses, & qu'il s'étoit inutilement flatté de corriger. Mlle. Jenny, que j'avois tant aimé, que j'adorois encore, ne résista point au torrent; & dans la confusion que lui donnoit l'idée d'avoir été liée avec un assassin, elle déclara qu'elle n'avoit eu pour moi ni amitié, ni estime, & qu'il n'y avoit rien de commun absolument entre l'enfant qu'elle venoit de mettre au monde, & moi; car la nouvelle de mon avanture avoit opéré chez elle une telle révolution, qu'elle étoit subitement accouchée. La haine de cette aimable fille

fille me fut encore plus ſenſible que l'arrêt de ma mort, dont l'idéé ne fit plus ſur mon ame qu'une très-foible impreſſion de terreur.

Le lundi, veille de l'exécution de la ſentence prononcée contre moi, on me fit deſcendre dans la cour de Maldſtone, pour y prendre meſure des chaînes dans leſquelles mon cadavre devoit être ſuſpendu. Un voleur de grands chemins étoit là pour la même raiſon, & quelqu'indifférence que j'euſſe pour la vie, je ne pus me garantir d'un ſentiment de terreur, en entendant le géolier donner tranquillement les ordres au maréchal, pour la forme & la force des fers qui devoient ſervir à ſuſpendre ce malheureux, qui étoit exceſſivement gros. Le lendemain 4 Octobre 1699, je fus mis ſur un tombereau à ſix heures du matin, par un tems très orageux: j'arrivai dans ce triſte équipage au lieu de l'exécution, & la pluïe devint ſi abondante, que le Scherif & ſes ſatellites ordonnèrent au bourreau de m'expédier le plus vîte qu'il lui ſeroit poſſible; ce qui fit que l'exécuteur ne me donna ni le tems d'exprimer mes dernières volontés ni celui de me recommander à Dieu & à l'honnête Mlle. Jenny. Au reſte je ne me ſouviens pas d'avoir ſouffert

aucune ſorte de douleur pendant que je reſtai ſuſpendu à la corde; je me rappelle ſeulement que je vis ou crus voir diſtinctement une clarté très-brillante m'environner de toutes parts; j'ignore même abſolument combien de tems je reſtai attaché à la potence. Ce fut vraiſemblablement le mauvais tems, ou plutôt la précipitation du bourreau qui me ſauva la vie. Quoi-qu'il en ſoit, voici ce que je n'ai appris que de mon beau-frere: car, pour avoir été le principal acteur dans cette tragédie, je n'en étois pas plus en état de conſidérer tout ce qui s'y paſſoit. Après avoir reſté environ un quart d'heure ſuſpendu par le cou, le bourreau coupa la corde; mais lorſqu'il fut queſtion de me mettre dans les chaînes, on s'apperçut qu'il y avoit eu de la mépriſe, & qu'on avoit pris celles de l'autre pendu pour les miennes: on y remédia tout autant qu'il fut poſſible, au moyen de chiffons dont on garnit les vuides. Enſuite on tranſporta mon corps auprès de la maiſon de ma ſœur, & l'on m'y ſuſpendit à un gibet. Le voile qui enveloppoit mon viſage n'étoit que médiocrement ſerré, & le vent l'ayant ſoulevé, l'air me rafraîchit; & me fit peu à peu reprendre mes ſens; ce fut un grand bonheur pour

moi

moi que je ne recouvraſſe la connoiſſance qu'après le départ du bourreau, qui, pour l'honneur de ſon intelligence dans ſa profeſſion, n'eût aſſurément pas manqué de ſuppléer à ce qu'il y avoit eu de defectueux dans l'exécution de Déal.

Le gibet où j'étois ſuſpendu, étoit placé à l'entrée d'une petite prairie où les vaches de ma ſœur pâturoient ce jour-là. Quand le valet de la maiſon vint pour les reconduire, il s'arrêta ſous la potence; & regardant l'affreuſe poſition du beau-frere de ſon maître, il s'apperçut que mon viſage étoit preſque à découvert, que mes lèvres étoient entr'ouvertes, & que je paroiſſois reſpirer. Ce valet fit un cri de terreur, prit la fuite, ſe raſſura, revint, & puis courant au plus vîte vers la maiſon, il avertit les autres domeſtiques de l'hôtellerie, & mon frere lui-même; qui, ſans ajouter beaucoup de foi à cette Nouvelle, vint cependant avec ſa femme & deux ou trois valets.

J'avois déja repris mes ſens; je reconnus Seywer qui approchoit, & j'eus aſſez de force pour pouſſer des gémiſſemens, qui ne laiſſant plus aucun doute ſur mon ètat, firent hâter mes libérateurs. Le jour baiſſoit, &

 l'ap-

l'approche de la nuit favorisant les soins qu'on me rendoit, on travailla avec beaucoup d'activité : mais j'étois si fortement lié dans mes chaînes, qu'il ne fut pas possible de me détácher du gibet sans l'abattre : on alla chercher une scie & des limes : on ne perdit pas le de tems, & ce ne fut néanmoins qu'après bien des efforts que l'on parvint à me délivrer de mes chaînes ? on me transporta chez mon beaufrere, où je fus saigné en arrivant, & couché dans un lit fort chaud.

Quoiqu'il y eût huit personnes dans le secret, leur discrétion fut telle que je restai trois jours chez le beaufrere, sans que qui que ce fût de dehors se doutât seulement de ce qui m'étoit arrivé. On vit le lendemain le gibet abattu, & l'on imagina qu'on m'avoit enterré pendant la nuit, afin que le public ne voyant plus mon cadavre, oubliât promptement ma déshonorante avanture, & l'espèce de honte qu'elle jettoit sur la famille de mon dit beaufrere. Celui-ci fut mandé par le juge du village, qui lui demanda compte de mon corps : Seywer déclara qu'il ne sçavoit ce qu'on en avoit fait, & l'on ne fit plus aucune perquisition, soit par égard pour le bon Seiwer, qui étoit fort estimé dans tout le voisinage,

finage, foit que le défaveu conftant que j'avois fait du crime qui m'étoit imputé, dépofât en faveur de mon innocence.

Toutefois, pour être échappé des horreurs du gibet, je n'en étois ni plus heureux ni plus tranquille, & le danger qui me menaçoit étoit bien plus preffant encore qu'il ne l'avoit été le jour même que j'avois été pris & conduit en prifon comme voleur & affaffin. Que devenir? Que faire? Comment me dérober aux périls qui m'environnoient! Condamné, jugé, profcrit, je ne pouvois refter en Angleterre fans m'expofer encore à la rigueur des loix, & à être pendu vraifemblablement avec plus de fuccès une feconde fois. Pénétré de l'horreur de ma fituation, j'étois violemment agité par la crainte, & il y avoit des momens où je maudiffois de bon cœur la mal-adreffe du bourreau qui m'avoit fi mal pendu. Une circonftance heureufe vint me tirer d'inquiétude. Deux des principaux officiers d'un armateur étoient logés depuis quelques jours chez mon beau-frere, en attendant que le vaiffeau qu'on radouboit fût prêt à être mis en mer. L'un d'eux, c'étoit le capitaine, connoiffoit depuis long-tems Seywer, & il lui témoigna prendre un vif intérêt au

chagrin où il étoit plongé: mon beau-frere ne balança point, il lui fit part de la cause de son inquiétude. L'honnête capitaine promit de se charger de moi; l'offre fut acceptée avec reconnoissance; on me fit à la hâte une petite pacotille, & sous le nom de Hyde, j'entrai dans le vaisseau en qualité de sous-aide de l'Intendant du Capitaine. Heureusement pour moi, de tous ceux qui accompagnèrent l'armateur Daviez (c'étoit le nom de mon généreux protecteur) aucun ne me connoissoit; car si le moinde matelot, si le plus petit mousse se fût douté de l'avanture qui me rendoit navigateur, mon voyage eût été fort désagréable, malgré ma qualité de sous-aide de l'Intendant, comme j'eus occasion de m'en convaincre par l'exemple d'un passager fortement recommandé par l'un des principaux officiers du vaisseau. Le malheureux s'éloignoit de sa patrie pour un cas beaucoup moins grave que le mien: Accusé peut-être tout aussi faussement que je l'avois été, d'avoir eu connoissance d'un complot d'assassinat, qu'il eût dû déclarer, & qu'il avoit laissé executer, il avoit passé plusieurs années dans les prisons; & les preuves n'étant point suffisantes pour le faire juger à mort, il avoit été attaché au pilori

lori pendant trois jours, & banni à perpétuité. Il fut reconnu par un matelot, qui l'avoit vu au pilori. Celui-ci le dit à ses camarades, & le malheureux, en butte aux injures & au mépris de tous ceux qui composoient l'équipage, essuyoit chaque jour, & à tout instant, les plus avilissantes humiliations. Il avoit beau protester de son innocence, implorer les bontés du Lieutenant, son protecteur, & celui-ci donner en sa faveur les plus fortes attestations, & contre ses persécuteurs les ordres plus sévères; ni ses prières, ni les menaces de Officiers, rien ne put contenir l'insolence des matelots. Obligé de vivre seul, & rejetté de tous, insulté, appellé des noms les plus infâmes, fui pendant le jour, tracassé pendant la nuit lorsqu'il cherchoit à prendre quelques momens de sommeil, cet homme infortuné ne put resister à cet excès d'outrages; & le scorbut s'unissant au chagrin qui le dévoroit, il expira, & les dernières expressions qu'il entendit, furent des injures grossières. L'exemple de ce malheureux me fit frémir plus d'une fois; car, à quelles horreurs n'eussai-je pas été exposé, si dans ce vaisseau, quelqu'autre que le Capitaine, eût sçu ma déplorable avanture de Déal?

L'acharnement des matelots contre cet homme, me fit faire une observation dont je n'ai eu que trop souvent occasion dans la suite de reconnoître la justesse; c'est qu'en général les censeurs les plus sévères & les plus impitoyables, sont les hommes (si non les plus dépravés) du moins les plus faciles à se plonger dans le vice & à commettre les crimes qu'ils condamnent avec le plus d'amertume: Ce sont toujours ceux-là qu'on entend élever la voix avec le plus d'audace contre la simple apparence des vices, & détester en autrui les mêmes penchans qui les guident, & qui les entraîneroient eux-mêmes, si l'occasion & les circonstances secondoient la bassesse de leurs inclinations.

Nous voguâmes pendant six mois, & notre course ne fut rien moins qu'heureuse. Le calme dont nous jouîmes pendant les quatre premiers mois, & le peu d'occupation que j'avois, me laissèrent la liberté d'apprendre la langue japonoise d'un matelot hollandois qui avoit fait plusieurs voyages, & qui même avoit passé quelques années au Japon. Je n'avois rien de mieux à faire, autant pour me distraire de mes chagrinantes pensées, que pour trouver plus aisément le moyen de me fixer

dans

dans les régions éloignées, où j'étois obligé de porter mon infortune, proscrit comme je l'étois, & sans nulle espérance de revoir ni l'Angleterre, ni l'agréable Cantorbery, mon respectable pere, l'honnête M. Roberty, surtout son incomparable fille, la charmante & très-chaste Jenny. La Terre entière, la grande-Bretagne exceptée, devant être désormais ma patrie, tous les climats m'étoient également indifférens, & je n'avois d'autre motif de préférence pour le Japon, que la certitude où j'étois de pouvoir y cacher la cruelle Avanture qui m'y conduisoit. Déja je connoissois assez la langue japonoise pour m'exprimer intelligiblement, & parler avec autant de facilité que mon instructeur même, qui m'assura qu'au Japon, à mon accent près, on auroit de la peine à me distinguer de tout autre habitant de cet Empire.

Mais toute mon étude pensa me devenir inutile, & peu s'en fallut, qu'au lieu d'arriver chez les Japonois, nous ne tombassions tous entre les mains des ennemis les plus implacables alors de la Grande-Bretagne ; événement au reste qui, dans la situation où j'étois, ne m'eût affligé que médiocrement. Un vent impétueux succéda au calme qui nous

avoit accompagné depuis environ quatre mois, & ce vent fut suivi de la plus longue & de la plus violente tempête que j'aie éprouvé depuis dans mes différens voyages. On me dispensera d'embellir mon récit de la description de cette effrayante tempête; à quelques circonstances près, le plus souvent tirées de l'imagination des auteurs, elles se ressemblent toutes. Je dirai seulement que nos voiles déchirées, nos cordages rompus, notre mât fracassé, le vaisseau fut mille fois porté jusqu'aux nuës, & tout aussi rapidement englouti dans les vagues: éblouis par le feu des éclairs, effrayés par le bruit du tonnerre, nous ignorions sur quelle plage nous navigions; notre pilote, aussi déconcerté que nous, ne sçachant plus quelle route tenir, s'abandonnoit à la Providence & aux vents, lorsque le tems redevenu serein, la mer paisible, & le vent doux, le pilote commençant à se reconnoître, apperçut dans le lointain les côtes de Manille; &, ce qui étoit pour nous plus dangereux encore que le terrible orage que nous venions d'essuyer, il vit une escadre espagnole qui venoit directement sur nous. Heureusement nos voiles étoient assez bonnes encore, & le vaisseau d'une très grande légére-

té;

té; enſorte que le vent ſecondant notre fuite, nous perdîmes bientôt de vue, & l'eſcadre eſpagnole, & les côtes de Manille. Nous n'évitâmes ce danger que pour tomber dans un autre: il eſt vrai que nous n'eſſuyâmes plus de tempête, mais nous eûmes un vent contraire bien plus dangereux que l'orage, par ſa longue tenue, par l'impoſſibilité où nous étions d'aborder nulle part, & par la diſette de vivres qui commençoit à ſe faire ſentir cruellement, & qui nous menaçoit des plus cruelles extrémités. Enfin, après dix mois d'une navigation orageuſe & infructueuſe, nous fûmes très-rudement jettés ſur les côtes du Japon. Ce fut un grand bonheur pour nous d'échapper à la violence du choc; car, outre que la mer toujours agitée aux environs de ces côtes, y rend la navigation auſſi pénible que dangereuſe, c'eſt que d'ailleurs les havres y ſont remplis d'écueils, de bas-fonds & de ſables; enſorte qu'on diroit que la nature a voulu exprès ſéparer cet Empire du reſte de la Terre habitée, & en défendre l'entrée aux habitans des autres Régions. En effet, il n'y a qu'un courage plus qu'intrépide, joint à la plus inſatiable avidité, qui puiſſe tenter d'aborder ſur ces côtes, défendues

dues par des tournoiemens rapides & des gouffres profonds qui menacent perpétuellement d'engloutir les vaiſſeaux, & de les briſer contre les pointes des rochers qui occupent le fond. Je ſçais que l'on voit chaque jour entrer des vaiſſeaux dans ces havres; mais il n'en eſt pas moins vrai, que c'eſt affronter une mort preſque aſſurée, que de tenter d'y pénétrer: quoique j'euſſe moi-même échappé au péril, j'ai frémi dans la ſuite plus d'une fois, lorſque j'ai vu les débris des vaiſſeaux jettés à pluſieurs milles loin du rivage, par l'impétuoſité de ces redoutables tournans.

Cependant ces dangers une fois évités, la nature n'offre plus, dans toute l'étendue de l'Empire, que des tableaux agréables, un ſpectacle enchanteur. L'intérieur du pays fait bientôt oublier ſes effrayantes avenues; tout concourt à le rendre le plus délicieux ſejour de l'Univers. A juger de la température du climat par ſa ſituation, on croiroit que l'air qu'on y reſpire eſt embraſé, ou qu'il y doit être du-moins ſix fois plus chaud qu'en Angleterre; & il eſt vrai qu'il y ſeroit brûlant, s'il n'y étoit perpétuellement rafraîchi par les vents qui viennent de la mer. Telle eſt l'idée que les étrangers ſe forment

du

du Japon dans les priemiers jours de leur arrivée; car il faut avouer qu'on y éprouve même trés fréquemment, des accidens qui déparent beaucoup les agrémens dont je viens de parler. Les orages s'y ſuccèdent preſque journellement, & ils y ſont toujours de la plus grande violence. Le ſoufre abonde dans toute l'étendue de cet Empire; l'intérieur du ſol en eſt rempli, & c'eſt ſans-doute à cette cauſe perpétuellement agiſſante, qu'il faut attribuer les tremblemens de terre qui s'y font ſentir ſi ſouvent. Les Japonois y ſont ſi fort accoutumés, qu'ils n'y font aucune ſorte d'attention, à moins que les ſecouſſes ne ſoient d'une telle violence, qu'elles faſſent écrouler des maſſes énormes de rochers, & renverſent des villes entières; ce qu'on n'a malheureuſement vu arriver que trop ſouvent. Quelquefois ces ſecouſſes ſont ſuivies de ſi terribles éruptions de feu, & d'une quantité ſi prodigieuſe de matiéres enflammées, qu'elles brûlent & ruinent des contrées entières, conſument les villages, les forêts & les villes qu'elles rencontrent dans le cours de leur écoulement. A ces meurtriers phénomènes ſe joignent les coups de tonnerre,

le

le feu des éclairs, & le mugissement des tempêtes qui causent des ravages affreux. On a vu même dans plusieurs fois ces phénomènes effrayans, le feu du ciel & les ouragans réunis, réduire en cendres, dans le plus petit espace de tems, les temples, les maisons, les palais, & détruire en un instant des villes très-considérables.

A ces accidens près, qui ne laissent pourtant pas d'épouvanter les étrangers, on aime le séjour du Japon, & l'on s'attache avec plaisir aux habitans, pourvu qu'on se contente de l'agrément de leurs manières, de la douceur de leur société, de la politesse apparente de leurs usages, & qu'on ne veuille point approfondir leur caractère, qui, à la vérité, n'est rien moins que satisfaisant. Mais chez eux, on rencontre toutes les qualités sociales, une pénétration prompte & sûre, un jugement exquis. Modestes, patiens, honnêtes, ils surpassent & paroissent ambitieux de surpasser tous les orientaux en douceur & en aménité. Lents à promettre, ils sont de la plus grande exactitude à remplir leurs engagemens; d'une probité constante, & sur laquelle on peut compter. Industrieux, actifs, laborieux; ils

ils s'attachent à l'étude, aiment beaucoup à lire, & cultivent les arts. Indifférens pour la fortune, ils sont très peu avides de richesses, auxquelles ils préférent les agrémens paisibles de la médiocrité. Les Japonois honnêtes & faciles à s'allarmer de tout ce qui pourroit offenser la pudeur, observent scrupuleusement les bienséances dans leurs conversations les plus familières. Ils ont un soin particulier d'éviter non seulement les discours trop libres, mais même les expressions équivoques, sources perpétuelles ailleurs, de l'amusement des sots & du dégoût des gens qui pensent. Mais cette louable réserve des Japonois n'ôte rien à l'ingénuité de leur éloquence naturelle, ni aux agrémens de leurs entretiens; & l'on n'apperçoit point chez eux ce ton de pédanterie, ni ces formalités gênantes des Chinois. Leur style est grave, énergique & concis, autant que pouvoit l'être celui des anciens Spartiates, quoiqu'il soit en même-tems familier & civil. A l'egard de leurs mœurs, elles sont pures dans tout ce qui concerne leur conduite extérieure; ils paroissent détester jusqu'à l'horreur, l'intempérance & le luxe, l'ivrognerie & la crapule, la fraude & la mauvaise foi.

Mais

Mais pour peu que l'on étudie ces hommes qui affichent des qualités si respectables, pour peu que l'on pénètre, pour peu que l'on cherche à connoître leur ame, on est tout étonné du contraste qui résulte des vertus dont ils se parent, & des vices qui les dominent, & auxquels ils aiment à céder. Vains à l'excès, fiers, ambitieux, cruels, durs, insensibles, ils sont indifférens aux misères de leurs semblables, quelqu'amitié qui les ait unis avec eux, & les voient périr sans émotion, sans être même tentés de les secourir. Prompts à se courroucer, leur colère une fois excitée, le sang de ceux qui les ont offensés peut à-peine l'éteindre, & ils sont si vindicatifs, qu'ils se tuent eux-mêmes de fureur & de désespoir, lorsqu'ils ne peuvent se venger. Chastes dans leurs discours, & austères en public, ils se plongent chez eux dans la plus avilissante & la plus infâme corruption; les plus sales débordemens ont pour eux des puissans attraits, & l'affreuse pédérastie est compté parmi eux au nombre des plaisirs les plus innocens.

J'ai dit que les Japonois aiment les arts, & il est vrai qu'ils les cultivent: mais, avec la pénétration & le bon-sens dont la Nature les

les a doués, ils n'ont fait, & vraiſemblablement ils ne feront jamais que des progrès très-lents dans les connoiſſances utiles, comme dans les arts agréables. A l'exemple des artiſtes Chinois, leurs artiſtes ne ſont ni plus induſtrieux, ni plus ambitieux de ſe perfectionner que leurs prédéceſſeurs pouvoient l'être il y a deux mille années : ce n'eſt pas qu'ils n'aient aſſez de talens & de génie, même pour s'élever juſqu'à l'invention; mais toute innovation leur paroît inconſtance, & toute découverte inutile : c'eſt néanmoins dommage, car ils aiment ſingulièrement la muſique, la peinture & la poéſie. A l'égard de celle-ci, le ſtyle en eſt ſublime; elle eſt majeſtueuſe, impoſante, & très-harmonieuſe; mais en général fort difficile à entendre, & ſouvent incompréhenſible, ce qui arrive auſſi chez beaucoup d'autres nations, qui ne s'en doutent pas. Leur muſique n'eſt admirable que pour eux, mais très-choquante pour des oreilles étrangères : c'eſt un bruit, une confuſion, une diſcordance, en un mot, un charivari où l'on ne conçoit rien, & qu'on ne trouve que fort étourdiſſant, à moins d'y être accoutumé d'enfance. De tous les arts, la peinture eſt celui qui a fait le plus de progrès

chez les habitans du Japon : car il faut avouer qu'à cet égard ils sont aussi supérieurs aux Chinois, qu'ils sont inférieurs aux Européens, & l'on sçait combien est prodigieuse, relativement à la peinture, la distance qu'il y a entre les Européens & les Chinois.

J'ai cru devoir, avant que de parler des avantures qui me sont arrivées chez ce peuple bizarre, donner du moins une légère idée de son caractère, de ses mœurs, & de ses goûts. Dès les premiers jours de mon arrivée au Japon, je crus, & je desirai même de ne plus en sortir; tout m'y plaisoit & sembloit m'inviter à y fixer mon existence; l'aménité des habitans, leur politesse, les douceurs de leur société, l'espèce de reconnoissance qu'ils me témoignoient pour les soins que j'avois pris de connoître leur langue; enfin la facilité que j'avois de m'entretenir avec eux, de les entendre. Mais je n'eus que trop-tôt occasion de me repentir de m'y être attaché avec tant d'imprudence; & les événemens qui se passèrent sous mes yeux, les éclaircissemens qu'on m'y donna, les dangers que j'eus à courir, me firent souhaiter de trouver les moyens de m'éloigner au plus vîte des frontières de cet Empire, dussé-je me

voir

voir encore exposé au milieu de la mer, à l'impétuosité des vents, & à la fureur des tempêtes.

A peine nous êtions debarqués, ou, pour parler avec plus de justesse, à peine la mer irritée avoit jetté notre vaisseau sur le rivage, qu'un Officier Japonois, accompagné de plusieurs gardes, vint à nous, & nous demanda qui nous étions, d'où nous venions, & si c'étoient des vues de commerce, les vents contraires, ou des motifs de curiosité qui nous avoient conduits sur les terres de l'Empire? M. Daviez s'avançant vers lui, me dit de repondre, qu'à la verité la tempête nous avoit jettés sur ces côtes; mais que son intention, lorsqu'il étoit parti d'Angleterre, étoit de se rendre au Japon, pour y régler des intérêts de commerce également avantageux à la nation Angloise & à la nation Japonoise; ainsi qu'il se proposoit d'avoir l'honneur d'en rendre compte à l'invincible Empereur du Japon. Sur cette déclaration, nous fûmes conduits, M. Daviez & moi, à Nangasacki; mais avant que d'être présentés au Tono Sama, ou Gouverneur de cette ville, un de ses Officiers vint nous instruire des céremonies indispensables que nous aurions à observer dans

 cette

cette première viſite. Tout ce cérémonial eſt très ſimple, & conſiſte à reſter proſterné devant le Tono-Sama, pendant qu'il examine & fait porter dans l'intérieur de ſon palais le préſent qu'on lui offre, & qui doit être fort riche, ſi l'on veut en être favorablement reçu. Le gouverneur de Nangaſacki, ſans approuver ni condamner les propoſitions de M. Daviez, parut très-ſatisfait du préſent, & nous fit conduire, par une eſcorte fort nombreuſe, à la cour de l'Empereur à Jedo. La gravité des Japonois rallentit prodigieuſement notre marche; car, quoique le trajet de Nangaſacki à Jedo ſoit fort court, nous n'y arrivâmes que le troiſième jour. Là, il fallut recommencer la même cérémonie qui nous avoit arrêtés à Nangaſacki, & nous fûmes obligés, avant que d'approcher du palais de l'Empereur, d'aller rendre, précédés d'un riche préſent, nos reſpects au gouverneur de Jedo. Celui-ci nous avertit de nous préparer à ſaluer le lendemain le magnifique Empereur du Japon, informé déja de notre arrivée dans ſes Etats, & des motifs qui nous y avoient conduits. Le lendemain dès le matin, un détachement conſidérable de gardes de l'Empereur vint nous prendre chez le

Tono-

Tono-Sama, & après nous avoir conduits de rue en rue, dans tous les quartiers de Jedo, nous arrivâmes enfin au palais imperial. Là, nous fûmes introduits dans la ſalle d'audience, où après avoir attendu quelque tems, un des principaux Officiers du prince nous ordonna de nous mettre à genoux, les mains jointes ſur la poitrine, à la manière Japonoiſe: quelques momens après, le même officier nous avertit de baiſſer les yeux, parce que le prince alloit monter ſur ſon trône; eſpèce de balcon fort élevé, & environné d'une gaze claire. L'Empereur s'y rendit en effet, & l'on nous fit proſterner le viſage contre terre: alors un des ſeigneurs, proſterné comme nous, & preſque ſous le trône étala nos préſens aux yeux du Souverain, & nous annonça trois fois à haute voix: à la troiſième proclamation, deux gardes s'approchèrent de nous, & nous ſoutenant par deſſous les épaules, nous firent ſortir de de la ſalle marchant ſur nos genoux à reculons, & nous proſternant de trois pas en trois pas, juſqu'au delà du ſeuil de la porte.

Le même détachement qui nous avoit accompagné à la cour de l'Empereur, nous conduiſit au palais du gouverneur, qui nous or-

donna de partir à l'inſtant même pour Nangaſacki, où le Tono-Sama nous feroit part des ſuprêmes intentions de ſon maître. Les gardes qui nous avoient eſcortés à Jedo, nous ramenèrent à Nangaſacki. Cette dernière ville, quoiqu'aſſez étendue, l'eſt infiniment moins que Jedo: cette vaſte capitale, ſituée ſur la rivière de Ton-keg, annonce bien, par ſa Magnificence, la puiſſance & les richeſſes de l'Empereur qui y tient ſa brillante cour. La rue principale, qui eſt d'une longueur prodigieuſe, & qui a tout au moins cinquante pas de largeur, eſt perpétuellement remplie d'une foule de citoyens de tout rang, & de tout ordre, de princes de l'Empire, de grands de la cour, de dames richement vêtues, & portées dans des chaiſes ou ſur des palanquins. Quoique très-étendue, cette ville eſt exceſſivement peuplée, remplie de très beaux édifices, de ſomptueux hôtels, de palais magnifiques, tous conſtruits, ainſi que les maiſons des plus ſimples particuliers, au fond d'une cour plus ou moins vaſte, & ornés d'une porte de plus bel ordre d'architecture, à laquelle on monte par un double eſcalier artiſtement conſtruit, & couvert du plus beau vernis. Mais le plus magnifique de

tous les palais, comme de tous les édifices de l'Empire, est le palais imperial, situé au centre de Jedo, & d'une circonférence d'environ onze ou douze de nos milles: il consiste en trois châteaux, deux extérieurs, & le troisième intérieur où se tient l'Empereur. Je n'entreprendrai point de décrire ce vaste édifice, devant lequel je n'ai fait que passer fort rapidement; ensorte qu'à peine j'ai eu le tems de l'entrevoir: tout ce que je dirois à ce sujet, seroit ou faux, ou copié dans des relations de voyageurs, qui la plupart n'y ont pas fait un plus long séjour, & qui pourtant n'ont pas laissé d'en publier de longues descriptions. A l'égard des maisons des particuliers ordinaires, elles sont uniformes dans toute l'étendue de l'Empire; à Jedo, comme dans les villes du dernier rang, elles sont simples, peu élevées, & construites en bois, fort profondes, & meublées proprement, mais avec beaucoup de simplicité. Les maisons des gens de qualité sont un peu plus exhaussées, & beaucoup plus profondes, mieux meublées, mais sans affectation ni magnificence; elles renferment ordinairement deux appartemens séparés l'un de l'autre: le plus reculé sert à loger les femmes; les hommes

occupent l'autre, dont l'entrée eſt interdite aux femmes par des loix très-ſévères, mais qui ſont très-ſouvent enfreintes, malgré la vigilance des Magiſtrats, qui ſe permettant à eux-mêmes la même licence, & n'en ſont pour cela ni plus indulgens, ni moins rigides contre les infracteurs.

Le Tono-Sama nous reçut d'une manière plus affectueuſe & plus diſtinguée qu'il ne l'avoit fait lors de notre première viſite. Après avoir invité M. Daviez à aller ſe remettre de la fatigue du voyage, & lui avoir dit qu'il ne lui communiqueroit les intentions ſuprêmes de l'Empereur que le lendemain, il me fit pluſieurs queſtions ſur ce que je penſois de Jedo, de ſes habitans, du climat de ce pays, & il me demanda ſi je n'avois appris la langue Japonoiſe que pour paſſer quelques jours ſeulement dans cet Empire, & ſi des avantages conſidérables, un emploi honnête, & l'aſſurance de ſa protection ne ſeroient pas capables de m'y fixer? Je répondis ingénument que quelque deſir que j'euſſe de revoir ma patrie, je ſentois qu'il me ſeroit bien difficile de réſiſter à des offres ſi généreuſes, & que je regardois deja comme une très-grande fortune le bonheur de lui avoir inſpiré des ſen-

timens

timens qui m'honoroient autant qu'ils me pénétroient de reconnoiſſance. Satisfait de ma réponſe, le Tono-Sama m'ordonna de faire part à M. Daviez de ce que nous venions de dire. J'eus peu de peine à faire conſentir ce dernier à me laiſſer au Japon; malgré l'attachement qu'il avoit pour moi, il ſentoit trop combien les propoſitions que j'avois acceptées m'étoient avantageuſes; & d'ailleurs il s'acquittoit, en me fixant ſi loin de ma patrie, & à l'abri des recherches de la juſtice de Déal, des engagemens qu'il avoit pris avec mon beaufrere. Il m'embraſſa, & nous nous ſéparâmes. Le gouverneur de Nangaſacki, en congédiant M. Daviez, lui dit, qu'au fond il croyoit inutile de différer juſqu'au lendemain à lui ſignifier les volontés de l'Empereur; que ces volontés étoient qu'il retournât ſur ſon vaiſſeau, & que dès qu'il auroit vendu les marchandiſes qu'il pouvoit avoir à vendre, il s'éloignât des côtes de l'Empire, interdites aux nations Européenes. Je ſuis fâché, ajouta-t-il, de n'avoir à vous communiquer que des ordres auſſi ſévères; mais il ne dépend de moi, ni de les adoucir, ni de vous accorder le délai le plus cours; la moindre réſiſtance de votre part,

ou de la mienne, le changement le plus léger aux volontés dont mon miniſtère me force de vous faire part, nous coûteroient la vie à l'un & à l'autre. Enſuite ſe tournant vers moi: Quant à vous, honnête étranger, dit-il, c'eſt le ciel même ſans doute qui vous a conduit chez moi; gardez-vous d'en ſortir, & reſtez enfermé dans mon palais juſqu'à ce que j'aie obtenu de la cour de Jedo la permiſſion de vous attacher à moi: le rang que j'y occupe, les grands qui appuïeront ma demande, & les moyens que je prendrai pour la faire réuſſir, ne me permettent point de douter du ſuccès.

A la voix de leur maître, deux eſclaves parurent, & me conduiſirent dans la partie la plus reculée du palais. J'y fus ſervi avec la plus grande attention, mais avec un tel ſilence, que je pris ces deux domeſtiques pour deux muets. Le lendemain matin je fus fort étonné, lorſque je voulus me lever, de ne trouver, au lieu de mes habits, qu'un vêtement Japonois. J'appellai; les deux eſclaves entrèrent, & après s'être inclinés devant moi, ils m'habillèrent, & je les laiſſai faire; je trouvai même qu'à tout prendre, la parure Japonoiſe eſt plus agréable & beaucoup

plus

plus commode que l'habit Européen. Le vêtement Japonois, de ſoie ou de coton, ſuivant le rang & la fortune des citoyens, conſiſte en pluſieurs veſtes, ou en une ſeulement, ſelon la ſaiſon: ils mettent par-deſſus une robe qui deſcend juſqu'aux pieds, & qui eſt attachée ſur les reins avec une large ceinture de ſoie; de manière que quelque nombre de veſtes qu'on ait (& l'on en porte juſqu'à quatre, dans les plus grand froid) on a toujours la poitrine & le cou découverts. Tous les hommes, ſans exception, portent un poignard à la ceinture, & celui qu'on mit à mon côté étoit très-richement orné. Du reſte, les femmes ſont à peu près habillées comme les hommes, avec cette différence ſeulement, que leurs habits ſont plus ſerrés autour du corps, & qu'elles ont la tête couverte d'une eſpèce de coëffe noire, mais qui ne nuit point à l'élégance de leurs cheveux, artiſtement friſés, & qui tombent en boucles ſur leurs épaules découvertes.

A peine j'étois habillé, que mon bienfaiteur entrant, fit ſigne à ſes eſclaves de ſe retirer; ils obéïrent. Quand nous fûmes ſeuls: „Jeune étranger, me dit-il, avant que de t'inſtruire des motifs qui m'ont déterminé

miné à te retenir, apprends-moi si l'on pense dans ton pays comme l'on pense dans le nôtre à l'egard de l'amitié. Parmi nous, il n'existe point d'engagement purement désintéressé ; nos cœurs sont susceptibles d'attachement, mais nos liens les plus sacrés, nos unions les plus chéries, sont toujours relatives à nôtre propre utilité, tout au moins autant qu'à celle des objets de nos affections. J'ai pris de l'amitié pour toi, parce que j'ai cru que tu me serois utile, soit par les agrémens de ta société, soit par les éclaircissemens que tu pourrois me donner sur différens sujets, soit enfin parce que j'ai besoin d'un ami dans le sein duquel je puisse, sans rien craindre, déposer mes plus secretes confidences. De ton côté, tu trouveras en moi un ami sûr, officieux; zélé, un protecteur toujours prêt à t'obliger, à te donner les marques les plus distinguées de son attachement & de sa bienfaisance. A ces conditions acceptes-tu mon amitié, me donnes-tu la tienne"? „Pour la mériter, répondis-je, je me sentirois le courage de sacrifier ma vie. Parmi nous il est très-peu d'hommes qui pensent avec audant de noblesse, & beaucoup moins encore

qui

qui s'expriment auſſi ingénument. L'intérêt perſonnel eſt chez nous le principe de toutes nos actions, il guide nos démarches, dicte nos expreſſions, & dirige notre conduite; mais il y a cette différence entre les Japonois & les Européens, que ceux-ci ne ſacrifient qu'à leur intérêt perſonnel, & connoiſſant le vice du motif qui les détermine, diſſimulent autant qu'il eſt en eux ce principe ſans ceſſe agiſſant, & mettent tous leurs ſoins à cacher cette cauſe unique de leurs actions, de leurs diſcours, de leurs manières: pour mieux la déguiſer, ils la parent des traits du déſintéreſſement le plus pur, & de la générosité la plus éblouiſſante; en ſorte que tout leur art conſiſte à perſuader que c'eſt pour les autres qu'ils agiſſent, lorſqu'en effet ce n'eſt que pour eux-mêmes. Peu fait à cette diſſimulation qu'on décore chez nous des noms de politeſſe, d'honnêteté, d'urbanité, j'ignore l'art ſouvent perfide de cacher le fond de mon cœur; & mes expreſſions, d'accord avec mes ſentimens, ne ſçavent que peindre mon ame, & rendre ſes penſées & ſes affections. Je connois tout le prix de vos bontés, & je ſuis trop ambitieux des avantages qu'elles peuvent me procurer, pour cher-

chercher à vous persuader que cette utilité n'entre pas pour beaucoup dans mon attachement; mais je sens aussi, qu'indépendamment de vos offres, je vous aime pour vous-même, presqu'autant que pour moi".

Ken-hi, c'étoit le nom du gouverneur de Nangasacki, approuva ma franchise; il reçut avec reconnoissance l'amitié que je lui vouois; & pour qu'il n'y eût plus entre nous aucune réserve, aucune sorte de secret, il ne balança point à me confier dès cet instant, ses opinions sur des matiéres qu'au Japon il est défendu d'agiter sous peine de la vie. „J'ai vu, me dit-il, quelques Européens, & ils m'ont dit qu'à quelques obligations près, peu gênantes, & dont même on peut ne pas connoître l'assujettissement, tous les hommes naissent libres dans vos gouvernemens. Si cela est, quels puissants motifs, ou plutôt, quel démon, ennemi de votre bonheur, vous engage à quitter les douceurs que vous goûtez dans vos climats, pour venir dans ces affreuses régions, où les fers de la servitude déshonorent l'humanité? La soif de l'or l'amour de la fortune ont ils donc sur vos ames un tel empire, qu'ils vous donnent la force d'affronter les dangers

gers & les outrages auxquels vous vous exposez dans les contrées soumises eux Despotes? L'ambition des richesses est-elle en vous plus forte que l'amour de la vie? Préférez-vous l'insatiable avidité aux agrémens inestimables de la liberté que vous venez commettre dans ce pays, où la vie des hommes est comptée pour rien, & où il n'y a de libre que le trône & son farouche possesseur"? „Vous m'étonnez, répondis-je à Ken-hi; sans doute quelque sujet récent de chagrin vous arrache ces plaintes, si peu faites pour votre rang & la place éminente que vous occupez? Quelle seroit la condition des citoyens ordinaires de cet Empire, si vous vous croyez malheureux, & s'il étoit vrai que les chaînes de l'esclavage s'étendissent jusques sur les mains qui tiennent en quelque maniere les rênes de l'Empire"! „O mon ami! repartit avec douleur, le bon Tono-Sama, elle est sans comparaison mille fois plus douce que la mienne, la condition des Japonois des derniers rangs; leur indigence assure leur tranquillité contre les perfidies & les atrocités des délateurs; au lieu que l'éclat de mon rang m'expose perpétuellement aux attentats de l'envie, aux

noir-

noirceurs, aux rapport infidelles; aux discours envénimés des espions qui m'environnent; de ces vils ennemis que la défiance du Prince entretient près de moi, que je connois, & dont je n'oserois éviter l'importune présence. Cette apparente autorité dont je jouis, ces fonctions augustes dont je suis revêtu, ce pouvoir presque impérial qui rend mon ministère si respéctable & si terrible; en un mot, cette pompe qui m'environne, & ces gardes qui m'accompagnent, sont autant de liens qui m'attachent au plus détestable des jougs. Dans ce gouvernement nous sommes tous esclaves; mais les plus exposés aux caprices du maître qui nous assujettit, sont précisément ceux que son inconstante faveur a élevés aux postes les plus éminens. La place que j'occupe est fort honorable sans doute, elle est très-distinguée, & peut-être elle me flatteroit, si je pouvois ne pas réfléchir à la chûte cruelle & aux revers avilissans qui ont terminé la carrière de ceux qui m'y ont précédé. Oh mon ami, qu'ils sont affreux les engagemens que j'ai promis de remplir, lorsque j'ai été forcé d'accepter ce gouvernement! Juge, ou plutôt despote destructeur d'un peuple immense, mon devoir est de

l'effrayer

l'effrayer ſans ceſſe, de le punir, de le fouler, de prononcer des jugemens de mort & des arrêts de proſcription pour les fautes les plus légères, pour les plus excuſables foibleſſes; & quoiqu'en gémiſſant, je me vois, par intérêt pour ma vie, dans l'affreuſe contrainte de paroître inhumain, inflexible. Ces principes de crainte & de ſévérité, je les ai ſucés avec le lait; mais, malgré l'habitude & la force de l'exemple qui euſſent dû les enraciner dans mon cœur, je les déteſte, & je ne puis en adopter l'horreur, ni en juſtifier l'iniquité. Ces aveux te ſurprennent, & tu attribues peut-être ces confidences à quelque cauſe particulière de mécontentement. Tu te trompes; le Prince ſemble prévenir mes deſirs; &, ſi j'étois ambitieux, ſes bienfaits, & les diſtinctions dont il daigne m'honorer, paſſeroient mes eſpérances: mais je frémis quand je ſonge qu'un inſtant, un ſoupçon, un caprice peut changer en haine implacable, en vengeance cruelle, & ces faveurs & ces bienfaits innombrables. Juſqu'à préſent j'ai renfermé au dedans de moi-même ces réflexions amères; il n'exiſte perſonne dans toute l'étendue de l'Empire à qui j'oſaſſe confier les craintes qui m'agitent, ni mes opinions

ſur les vices de la conſtitution deſpotique de cet Empire. A l'égard des efforts que je ſuis obligé de faire ſur moi-même pour remplir les fonctions de ma place, à la ſatisfaction de mes barbares ſurveillans, tu en jugeras par toi-même, d'après le contraſte frappant que tu n'auras que trop d'occaſions de remarquer entre la douceur naturelle de mon caractère, & les châtimens, les tortures, les ſuplices que tu m'entendras ordonner contre les malheureūx que notre ſanguinaire législation me forcera de condamner, quelque indulgence qu'ils méritent. Il ne me reſte plus que peu de jours à tenir les rênes du gouvernement de Nangaſacki; le jour où je le remettrai entre les mains de mon ſucceſſeur, ſera celui de ma retraite; tu m'accompagneras à la cour de Jedo, où, quoique près du trône, & dans le ſein de ma famille, nous pourrons vivre dans la ſolitude; tu m'y éclaireras ſur les mœurs de tes compatriotes; je t'y inſtruirai des raiſons qui, malgré moi, m'inſpirent la plus invincible averſion pour ma patrie & ceux qui la gouvernent: nous paſſerons, dans les douceurs d'une amitié mutuelle, & d'une confiance entière, l'année d'intervalle qui doit s'écouler avant qu'il me ſoit permis de venir repren-

reprendre les ſoins de mon gouvernement". „C'eſt donc là, ſenſible Ken-hi, m'écriai-je, la diſgrace qui remplit votre cœur d'amertume! Les délations de vos ennemis ont prévalu, & l'Empereur vous exile pour une année loin de votre gouvernement. Quelle cauſe a produit ce revers, cette punition, qui en effet doit faire ſur votre ame une vive impreſſion"? Le bon Tono-Sama ſouriant de mon erreur; „Je ne ſuis point diſgracié, dit-il; l'Empereur ne me punit point; je ne fais, à l'exemple de tous les autres gouverneurs du Japon, que céder pour une année mon emploi, qui me ſera rendu enſuite pour un an, juſqu'à ce que je le remette ainſi alternativement à celui qui ne viendra le reprendre, que pour me le reſtituer. J'avoue que cet uſage eſt très-bizarre, & qu'il eſt très-naturel que tu aies pris ma retraite pour une punition prononcée contre moi par le Prince. Pour peu que tu obſerves nos coutumes, tu trouveras parmi nous des inſtitutions bien plus abſurdes & beaucoup plus inconſéquentes. Il eſt vrai qu'il n'y a point de raiſon à dépoſſéder un Magiſtrat qui remplit avec intégrité les fonctions de ſa charge: mais telle eſt la bizarrerie de nos loix, ou plutôt telle a été

toujours la volonté ſuprême & inſenſée de nos deſpotes, ſans doute dans la vue de s'attacher un plus grand nombre de créatures. Chaque ville impériale a deux gouverneurs, qui y commandent alternativement pendant une année ; celui qui eſt en exercice ne peut s'éloigner de ſon gonvernement, & l'autre eſt obligé de réſider auprès de l'Empereur. Lorſqu'un Grand eſt nommé à un gouvernement, il part pour s'y rendre ; mais il eſt obligé de laiſſer ſa femme & ſes enfans à la cour, pour y répondre de ſa fidélité ; & de crainte que l'abſence de nos femmes ne nous engage dans des intrigues pernicieuſes à l'Empire, il nous eſt défendu, ſous peine de mort, de recevoir aucune femme dans notre palais : le châtiment le plus doux dans ce cas, ſeroit un banniſſement perpétuel, & la ruine entière de notre famille. Du reſte, nous avons, & c'eſt là la partie la plus dangereuſe de notre miniſtère, nous avons, dis-je, une cour très-brillante, nous ſommes toujours environnés de *Joſi Kio*, ou d'Officiers de famille noble & diſtinguée, & qui nous ſont donnés par l'Empereur lui-même ; nous exerçons un pouvoir très-étendu, & en apparence arbritraire ; mais malheureuſement nous ne pouvons point ignorer

rer que l'Empereur entretient dans chacune des villes de notre département, un *Dalguen* ou agent, qui éclaire notre conduite, & que nous sommes observés nuit & jour par une foule d'espions qui nous sont inconnus."

Un événement sinistre ne tarda point à confirmer la justesse des observations du Gouverneur de Nangasacki: mais, avant que de raconter cette déplorable avanture, je crois devoir rendre compte de quelques jugemens prononcés en ma présence par le plus doux des hommes, contre des malheureux envoyés au supplice pour des fautes qui parmi nous mériteroient à peine le nom d'inadvertence ou de légéreté: car les loix & les châtimens sont aussi irrémissibles que chez les Japonois d'une sévérité outrée, & c'est deux que l'on peut dire avec vérité, que leur législation est écrite en lettres de sang, comme on l'a dit des loix de l'antique Dracon. Ils ne connoissent point de loix écrites, ou du moins ils n'en ont que très peu: la volonté de l'Empereur est la loi suprême, & après la sienne, celle des Vice-Rois & des Princes dans leurs Souverainetés. Les habitans de cet Empire, quel que puisse être leur rang, rampent tous aux pieds du despote; mais cette ser-

vitude générale ſe diviſe en autant de branches qu'il y a dans l'Etat de départemens ſubordonnés, de ſeigneurs & de familles même. En effet, les Seigneurs de chaque diſtrict, à l'exemple de l'Empereur, & les chefs de famille, à l'exemple des Seigneurs, ont le droit de vie & de mort ſur tous ceux qui leur ſont ſubordonnés; ils leur font leur procès, les proſcrivent, les condamnent, & les font périr comme il leur plait. On n'y eſt jamais repris pour avoir répandu trop de ſang; mais on eſt ſévérement puni pour avoir épargné un accuſé contre lequel les preuves n'étoient point évidentes. Ainſi, dans ce gouvernement, il n'y a point de crime, quelque léger qu'il ſoit, qui ne conduiſe le coupable à la mort. Les Grands, les Vice-Rois eux-mêmes, ſont ſoumis à ce Code barbare, & l'unique privilège qu'ils aient, eſt de ne pas périr par les mains du bourreau, mais de ſe tuer eux-mêmes, en ſe fendant le ventre: s'ils diffèrent à s'arracher la vie, ils expirent comme les plus abjects des citoyens, dans les plus douloureux ſupplices. Il eſt vrai qu'il eſt des fautes ſi légères, qu'elles ne ſont pas jugées dignes de mort; mais la punition que l'on fait ſubir aux accuſés qui en ſont con-

vain-

vaincus, eſt ſi dure & ſi lente, que pluſieurs, pour s'en délivrer, ont recours au ſuicide, tant ils préférent la mort au malheur d'être relégués dans une isle déſerte, où, ſans protecteurs, preſque ſans alimens, ils ſont obligés, quel qu'ait été leur rang, à des travaux plus ou moins ſerviles, ſuivant la nature de leur prétendu crime: car qu'elle qu'ait été la faute pour laquelle ils ont été tranſportés dans ce lieu d'exil, ils trainent dans la peine & l'indigence une vie déplorable, & mille fois plus dure que la mort. A l'égard des citoyens des derniers rangs, condamnés auſſi-tôt qu'accuſés, leur crime eſt prouvé au moment même de l'accuſation, par la dépoſition vraie ou fauſſe de leurs délateurs; & ſans autre information, ſans même s'arrêter aux preuves contraires offertes par les accuſés, le magiſtrat les envoie au ſupplice, qui varie ſuivant la nature du délit, les motifs qui l'ont fait commettre, & le rang de ceux qui ſe prétendent offenſés. Ainſi, les crimes capitaux, c'eſt-à-dire, ceux qui offenſent, ou la majeſté du Prince, ou les miniſtres de ſes ordres, ou les loix de l'Etat, ſont vengés non-ſeulement par la mort du coupable, mais auſſi par celle de ſon pere, de ſes enfans, de ſes freres, enfin, de tous

ſes parens mâles, quelqu'éloigné que ſoit le degré de parenté; ils ſont exécutés dans le même jour, au même moment, fuſſent-ils diſperſés aux extrêmités de l'Empire. Quant aux femmes, aux filles & aux ſœurs des coupables, elles ſont déclarées eſclaves, & vendues, ou pour pluſieurs années, ou à perpétuité, ſelon les circonſtances du délit, & du mal qu'onendit reſulté. Mais dans le cas de haute trahiſon, les femmes & les filles des prétendus traîtres, fuſſent-elles à trois cens lieues du coupable, & depuis leur enfance ſéparées d'avec lui, ſont impitoyablement miſes à mort.

La législation Japonoiſe entre dans le plus grand détail ſur la manière plus ou moins douloureuſe d'ôter la vie aux criminels. Les traîtres ſont condamnés au ſupplice de la croix, où ils ſont attachés la tête en bas, ainſi que les aſſaſſins, les incendiaires, & ceux que l'on a accuſés de quelque crime atroce; ils reſtent quelquefois deux ou trois jours dans cette affreuſe poſition, avant que d'expirer; d'autres fois, mais fort rarement, le Prince veut bien permettre, que la peine ſoit adoucie, & la durée du ſupplice abrégée, & dans ce cas, les criminels ſont expediés à coups de poignards ou de dards. Un habitant de

Nanga-

Nangaſacki, que j'avois vu ſouvent au palais du gouvernement, & que Ken-hi me paroiſſoit écouter avec intérêt, fut un jour conduit par deux gardes, ſuivis de deux témoins, & d'un de ſes concitoyens, lequel l'accuſa de l'avoir ſurpris en adultère avec ſa femme. Ken-hi pâlit à cette accuſation, prévoyant les ſuites funeſtes qu'elle auroit dans quelques momens. „ Je l'ai vu ſe gliſſer dans l'appartement de ma femme, dit l'époux offenſé; j'ai été chercher moi-même ces deux témoins, & parvenus dans la chambre de mon épouſe, nous avons trouvé l'adultère dans ſes bras". Les témoins confirmèrent cette accuſation. Ken hi faiſant effort pour retenir ſes larmes: „ Le délit eſt prouvé, dit-il, le coupable eſt convaincu; qu'on le jette dans l'huile bouillante, qu'il y ſoit étouffé, & ſes membres diſſous". Dès le matin même cette horrible ſentence fut exécutée. Un autre jour, deux jeunes Japonois fort animés l'un contre l'autre, & ſuivis d'une foule de témoins, vinrent devant le gouverneur: „ Nous avons joué, dit l'un des deux; j'ai perdu conſidérablement, & j'euſſe perdu davantage, ſi à la contenance de ceux qui nous environnoient, je ne me fuſſe point douté que j'étois trompé par cet

 hom-

homme; je l'ai examiné plus attentivement, & je me ſuis convaincu de ſa fraude. Je l'en ai accuſé; on lui a ſoutenu que j'étois fondé, & il eſt reſté confondu; mais il a refuſé de reſtituer ce qu'il a gagné ſi illicitement: je demande juſtice". Le gouverneur interrogeant les témoins, ils dépoſèrent tous contre le joueur de mauvaiſe foi, & le malheureux fut condamné à être attaché au gibet, où il fut étranglé l'inſtant d'aprés. Un plaideur mal-fondé dans ſa demande venoit de perdre ſon procés: piqué de la ſentence, il eut l'imprudence de dire, aſſez haut pour être etendu, qu'un pareil jugement ne pouvoit partir que d'une forte prévention ou d'une profonde ignorance. Si Ken-hi eût été le ſeul qui eût entendu ce propos outrageant, il avoit aſſez de grandeur d'ame pour y paroître inſenſible; mais malheureuſement pour le plaideur, ces paroles injurieuſes avoient fait impreſſion ſur tous les aſſiſtans; il fut pris par les gardes, & le bourreau mandé: l'imprudent fut décapité devant la porte de l'audience.

Etonné de la ſévérité des jugemens japonois, de la rigueur des punitions, de la violence & de la multiplicité des ſupplices, je

ne

ne pus m'empêcher de témoigner plusieurs fois au Tono-Sama combien cette farouche législation me pénétroit d'horreur. Comment est-il possible, lui dis-je, qu'ambitieux autant que vous l'êtes, de paroître sage & modéré en tout, vous ne gardiez aucune mesure, lorsqu'il s'agit de prononcer sur la vie des hommes? Pourquoi faut-il qu'avec tant de regles de mœurs, tant d'excellens préceptes sur les vertus sociales, vous vous conduisiez les uns envers les autres avec plus de férocité que ne peuvent en avoir entr'eux les tigres & les léopards? Si c'est par attachement aux anciens usages, par une vénération très-mal entendue pour les mœurs & les coutumes de vos peres, que vous n'adoucissez point la rigueur homicide de votre legislation, par quels motifs avez-vous pu tolérer, pendant tant d'années, des Européens dans le sein de votre Empire? Et si ce que l'on dit est vrai, si les Japonois ont trouvé des agrémens dans la société de ces Européens, s'ils ont applaudi à l'aménité de leur caractère, à leur humanité, comment l'estime de vos peres pour ces étrangers, & leur admiration pour leurs qualités sociales, n'ont-elles pas influé sur vos mœurs, & tempéré la rudesse & l'atrocité de

de vos loix? „Je conviens, me répondit Ken-hi, que ces Européens eussent pu opérer les plus grands changemens dans le caractère de cette nation, & que leurs mœurs, s'ils eussent continué à nous donner l'exemple des vertus, eussent vraisemblablement produit la plus heureuse révolution dans toutes les parties de la constitution japonoise. Mais, mon ami, ces mêmes étrangers qui par leurs qualités aimables avoient enchanté la nation, se lassèrent d'être aimés; ils voulurent se faire craindre, & usurper à force ouverte une puissance despotique. Dès cet instant ils virent s'affoiblir, & bientôt s'évanouir entièrement la confiance & l'amitié qu'ils nous avoient inspirées. Enorgueillis par les services importans qu'ils avoient rendus à l'Etat & au Prince, & comptant sur l'impunité de leurs attentats, comme sur une récompense qu'on n'auroit pu leur refuser, ils agirent en maîtres, & leur tyrannie attira sur leurs têtes une proscription générale & terrible; ils furent tous anéantis. Je sçais que l'on raconte de diverses manières ce mémorable événement; mais voici le récit véritable de cette catastrophe, tel qu'il fut consigné dans les annales de l'Empire, déposées dans les archives du palais Imperial, où je l'ai lu".

„Une

„Une nation Européenne, dont l'annaliſte a tû le nom, par ordre exprès de l'Empereur, avoit formé des établiſſemens conſidérables dans cet Empire; & ces établiſſemens étoient d'autant plus floriſſans, que les mœurs douces & honnêtes, la valeur & la modération de ces étrangers, leur avoient concilié la protection du Souverain, l'eſtime & l'amitié du peuple Japonois. Mais les grandes richeſſes que ces Eurepéens avoient acquiſes, commencèrent à les corrompre; ils devinrent moins honnêtes, moins réſervés qu'ils ne l'avoient été juſqu'alors, & qu'ils ne devoient l'être avec des citoyens qui les traitoient en amis & en freres; enſorte, qu'oubliant leur première modération, & la régularité de leur conduite, ils affichèrent un orgueil inſultant, & ſe plongèrent dans la plus ſcandaleuſe débauche. Le goût du faſte & leur malheureux penchant à la dépravation, les engagèrent à quitter les contrées où ils s'étoient d'abord établis, & où ils avoient fait le commerce le plus avantageux: ils préférèrent les ports où ils étoient inconnus, afin d'y vivre avec plus de licence, & ſans être expoſés aux cenſures de leurs prêtres, qui leur reprochoient ſans ceſſe l'indécence & l'irrégularité

de

de leur conduite. Cette émigration, & les motifs qui l'avoient occasionnée mécontentèrent en même-tems les habitans des provinces qu'ils quittoient, & les habitans de celles où ils allèrent se fixer. D'un autre côté, l'imprudente & téméraire curiosité de ces missionnaires, leur empressement à s'instruire des affaires qui leur étoient étrangères, leurs intrigues, & les propos qu'ils répandoient sur la constitution de l'Empire, donnant de l'ombrage au Ministère Japonois, indisposèrent contr'eux l'Empereux, irrité de les voir plus ambitieux de diriger les opérations de ses propresMinistres, qu'attentifs à leur propre conduite, de cette conduite, qui à la vérité n'étoit que trop repréhensible, l'Empereur conclut que sous des dehors austères, leurs prêtres n'avoient que de l'hypocrisie, & plus d'ambition que de vraie piété. Deux avantures arrivées presqu'en même-tems, achevèrent de ruiner le crédit de ces étrangers. L'une de ces avantures fut une suite de la hauteur & de l'inconduite de ceux de cette nation qui furent envoyés à Jedo, en qualitité d'ambassadeurs. Ces ministres, au lieu de s'occuper uniquement des intérêts du Roi leur Maître,

van-

vantoient ſans ceſſe ſa puiſſance & la vaſte étendue de ſes Etats. L'imprudence de l'un des deux ambaſſadeurs alla plus loin encore: quelqu'un lui demandant en préſence de l'Empereur, comment les Indes étant ſi loin des Etats héréditaires de ce Prince Européen, il avoit pu cependant y acquérir de ſi riches poſſeſſions? Par un moyen fort ſimple, répondit l'indiſcret négociateur; le Roi mon Maître a d'abord envoyé des prêtres pour faire adopter ſa religion par les habitans de ces pays, & à leur ſuite des ſoldats, pour aider les nouveaux proſélites de ſa teligion à ſecouer enſuite le joug de leurs Souverains. L'Empereur, indigné de cet aveu, prit de ſages meſures pour ſe mettre à l'abri du ſort de ces Princes de l'Inde, & il reſtraignit cette Nation Européenne à quelques ports ſeulement, où il leur permit de commercer, leur interdiſant, ſous les peines les plus ſévères, tous les autres ports du Japon. Moins effrayés qu'ils n'euſſent dû l'être, & regardant cette ménace comme une défenſe vague, ces orgueilleux étrangers crurent que leur préſence inſpireroit trop de reſpect & trop de crainte pour que l'on oſât les traiter ſuivant la rigueur de cette loi nouvelle; & dans cette folle idée, ils

ils envoyèrent du port de Macao deux de leurs vaiſſeaux très-richement chargés, dans la rade de Nangaſacki. Le Gouverneur de cette ville, ſurpris d'un tel excès d'audace, fit ſaiſir les principaux Officiers de ces deux vaiſſeaux; & après leur avoir dit qu'ils s'étoient rendus coupables d'un crime digne du ſupplice, pour avoir mépriſé l'Edit de l'Empereur, il ajouta que ce Prince vouloit bien, pour la dernière fois, leur accorder la vie, mais qu'à l'avenir il n'y auroit ni pour eux, ni pour leurs compatriotes, aucune eſpérance de grace, s'ils oſoient, ſous aucun prétexte que ce pût être, reparoître dans aucun des ports du Japon. Ces deux vaiſſeaux ainſi congédiés, portèrent la conſternation dans la ville de Macao, dont le commerce alloit être inévitablement ruiné, par la prohibition des Côtes du Japon. Les principaux habitans, & les plus diſtingués d'entre les Européens s'aſſemblèrent, & ne trouvèrent point d'autre moyen de ſe mettre à l'abri des ſuites de cette avanture, que celui d'envoyer une Ambaſſade ſolemnelle à l'Empereur, pour en obtenir, ou la révocation totale de l'Edit, ou du moins quelqu'adouciſſement. Ce parti dangereux offroit une très-grande diffi-

culté,

culté, c'étoit de trouver parmi ces Européens, des citoyens aſſez zélés & aſſez courageux pour ſe charger d'une auſſi périlleuſe commiſſion. Un vieux guerrier, illuſtre par l'éclat des victoires qu'il avoit jadis remportées dans l'Inde, ôſa ſe dévouer pour la cauſe commune, & ſa genéroſité enflemmant le patriotiſme du reſte de l'aſſemblée, cinq autres perſonnes s'offrirent, & voulurent partager la gloire & les dangers de cette députation.

Ils partirent de Macao, & le vaiſſeau qui les portoit, entra le 9 Juillet 1640 dans la rade de Nangaſacki: avant de débarquer, les ambaſſadeurs envoyèrent rendre compte au Tono-Sama du motif qui les amenoit. Le gouverneur irrité, & regardant cette ambaſſade comme un nouvel outrage fait à la Majeſté Impériale, envoya pluſieurs vaiſſeaux armés contre celui qui arrivoit, & le fit ſaiſir. Les Ambaſſadeurs, & tous ceux qui les accompagnoient furent pris, renfermés, & gardés par une nombreuſe troupe de ſoldats dans l'isle de Kiſma, juſqu'à ce que l'on eût reçu des ordres de la Cour. Ces ordres ne tardèrent que deux jours à parvenir à Nangaſacki, & tous ces Européens furent conduits en

en criminels devant les Magiſtrats. Là, le Tono-Sama leur demanda quelle raiſon avoit pu leur paroître aſſez forte pour les engager à paroître au Japon, malgré la ſévérité des défenſes qui leur avoient été ſignifiées de la part du Souverain. Les Ambaſſadeurs répondirent, que l'édit de l'Empereur ne regardant que le commerce, n'avoit aucun rapport avec les affaires importantes qu'ils avoient à communiquer à l'Empeureur ; qu'ils n'étoient point négocians ; qu'il n'y avoit ſur leur vaiſſeau d'aucune ſorte de marchandiſes; en un mot, qu'ils étoient revêtus du caractère d'Ambaſſadeurs; caractère ſacré chez toutes les Nations, même parmi les moins civiliſées. Alors le Tono-Sama jettant ſur eux des regards de colére, leur dit que ces raiſons n'étoient que de mépriſables prétextes; que ce prétendu caractère dont ils ſe diſoient revêtus, ne formant au jugement de l'Empereur, aucune diſtinction entr'eux & des commerçans d'Europe, ils étoient pleinement dans le cas de l'Edit, & qu'en le violant ils s'étoient évidemment expoſés à la peine de mort. Le gouverneur, en finiſſant de prononcer cette terrible déciſion, fit un ſigne à ſes gardes, & à l'inſtant les Ambaſſadeurs, & tous

ceux

ceux qui les avoient accompagnés, furent étroitement enchaînés & conduits en prifon. Le lendemain dès le matin, tous ces étrangers furent amenés encore au nombre de foixante-quatorze perfonnes, devant les Magigrats; & après leur avoir ordonné de fe profterner, on leur déclara que l'Empereur les avoit tous condamnés à périr, à l'exception de treize, auxquels il n'accordoit la vie, qu'afin qu'ils allaffent rendre compte à leurs compatriotes de l'exécution des autres, qui en effet furent tous mis à mort dans la même journée. Le jour d'enfuite, avant l'aurore, le Gouverneur fit venir les treize Européens échappés à la profcription, & après leur avoir demandé s'ils avoient vu de la prifon les flammes qui, la nuit dernière, avoient confumé leur vaiffeau, il les fit jurer de rapporter fidellement aux habitans de Macao les ordres de l'Empereur. Ces étrangers n'eurent garde de refufer de faire ce ferment. Ne manquez pas, leur dit le Gouverneur, d'avertir vos concitoyens du fort qui les attend, s'ils ofent paroître chez nous: nous ne voulons recevoir d'eux ni de l'or, ni de l'argent, ni des préfens, encore moins des marchandifes, rien, en un mot, qui vienne de

leur part. Tous ceux qui vous accompagnoient sont morts en criminels, & j'ai même fait brûler jusqu'à leurs habits, afin qu'il ne reste rien d'eux. Une fois de retour parmi les vôtres, agissez-en de même à notre égard, quand vous en trouverez l'occasion; nous vous le permettons: mais sur-tout, ne paroissez jamais, ni vous ni vos compatriotes, sur les terres de l'Empire: la violence de la tempête vous y jettât-elle, vous y péririez tous du même genre de mort qui a terminé hier la vie de vos compagnons de voyage. Après cette menace, le gouverneur, escorté de ses Gardes, conduisit lui-même ces treize étrangers au lieu de la sanglante exécution qui avoit été faite la veille, afin qu'ils reconnussent les têtes des malheureux qu'on avoit mis à mort, & qu'on avoit placées sur trois lignes, celles des Ambassadeurs à la première. Ensuite on leur montra une très-grande caisse revêtue de fer, dans laquelle on leur dit qu'étoient renfermés les corps hâchés de ces soixante-un étrangers, & sur la quelle étoit gravée une inscription fort longue terminée par ces mots: *Ce monument retracera la mémoire du passé, & servira d'avertissement pour l'avenir. Tant que le soleil échauffera*

la

la terre, que les ſaiſons ſe ſuccéderont, que les jours & les années s'écouleront, qu'aucun Européen de la Nation proſcrite, ne ſoit aſſez hardi pour venir au Japon; & qu'ils apprennent tous, que leur Souverain avec toutes ſes forces, leur Dieu avec toute ſa puiſſance, le grand Xaca lui-même, l'un des premiers Dieux du Japon, s'ils oſoient enfreindre cette loi, le payeroient de leur tête.

Lorſqu'on eût fait lire cette inſcription aux treize étrangers, on leur donna un mauvais navire, & on les obligea de prendre à l'inſtant même la route de Macao, où cette effrayante nouvelle porta les plus vives allarmes. On n'eut garde d'envoyer vers l'Empereur du Japon une nouvelle Ambaſſade; mais on eſpéra tout du tems & des circonſtances, & l'on ſe flatta même dans la ſuite d'avoir fléchi la haine du peuple Japonois, ou du moins on penſa que pluſieurs années écoulées avoient fait oublier enfin, & les motifs de la proſcription, & les ſuites ſanglantes qu'elle avoit opéré. On n'attendoit donc plus qu'une occaſion favorable de tenter, ſans trop s'expoſer, un voyage ſur les terres de l'Empire, lorſque l'année dernière, 1706, une barque Japonoiſe, que la tempête avoit

 éloi-

éloignée des côtes de l'Empire, alla échouer auprès de Macao. Les habitans, & sur-tout les Européens qui y étoient restés depuis leur expulsion du Japon, firent l'accueil le plus honnête & le plus distingué aux Japonois qui étoient sur cette barque ; ils furent même entretenus aux dépens du public pendant plusieurs jours & jusqu'à ce qu'on les jugea entièrement remis des fatigues du voyage. Alors on les embarqua sur un vaisseau de la Nation proscrite; & quand on les eut conduits devant la rade de Nangasacki, on les envoya à terre dans une chaloupe, sans que leurs conducteurs osassent y descendre eux-mêmes: ils agirent prudemment; car le To-no-Sama informé de cette avanture, leur envoya dire qu'il les remercioit au nom de l'Empereur de ce qu'ils avoient fait pour ces Japonois: qu'on leur en tenoit compte; mais qu'ils s'éloignassent à l'instant même de la vue de la rade, & qu'à l'avenir ils n'eussent garde d'y paroître, parce que leur humanité envers les Japonois ne les garantiroit pas de la peine de mort prononcée contr'eux".

„D'après la vérité de ce récit, continua le bon Ken hi, tu peux juger des dispositions de le'Empereur pour les Nations étrangères, &

& de celles des Japonois pour les mœurs, les loix & les uſages des peuples Européens. Quelqu'imprudente cependant qu'ait été leur conduite, je ſuis bien éloigné d'approuver la farouche ſévérité de l'Edit porté contr'eux, encore moins la barbare ſentence du gouverneur de Nangaſacki contre leurs députés: & cependant je me regarderois moi-même comme le plus infortuné des hommes, ſi la même occaſion ſe préſentoit encore; car, malgré moi, je ſerois obligé d'imiter ſon inhumanité, ſi je ne voulois point m'expoſer à périr moi-même dans les ſupplices, & à y voir traîner ma femme, mes enfans & ma famille entière. Toutefois il eſt un moyen d'éviter ce malheur, & de m'affranchir pour toujours de la crainte où je ſuis d'avoir à prononcer un jugement auſſi cruel. Depuis long-tems je déteſte nos loix; depuis long-tems j'ai formé le projet de m'éloigner de cet affreux Empire. L'année de mon gouvernement expirera bientôt; j'irai rejoindre ma famille à la cour de Jedo; tu m'y accompagneras, & là, nous prendrons les plus ſages meſures pour aller au-delà des mers vivre chez les Européens, & goûter parmi eux les douceurs de la liberté. Mon zèle apparent

pour ces loix que mon cœur désavoue, ma vigilance, & sur-tout l'étendue & la valeur de mes riches possessions, ne laissent rien appercevoir de mon dessein. Je les abandonnerai sans peine ces hommes, ces distinctions, & les bontés du Souverain, & mon rang, & mon opulence: je n'emporterai avec moi que quelques pierres précieuses que j'ai eu soin de me procurer à grands fraix, & qui nous suffiront pour aller former ailleurs un paisible établissement".

Ce que je venois d'apprendre du caractère Japonois, ce que j'avois vu moi-même concernant l'inhumanité de leurs loix, & l'impression de terreur que faisoit sur moi le peu d'égards que l'on avoit dans ce pays pour la vie des hommes, ne me permirent point de combattre le plan de Ken-hi. J'applaudis à ses vues; & nous convînmes de profiter, lorsque nous serions à Jedo, de la premiere occasion qui nous paroîtroit favorable pour exécute notre projet d'évasion. Hélas! le bon Tono-Sama ne prévoyoit pas l'horrible catastrophe qui devoit mettre fin à ses craintes & à ses espérances. Peu de jours après cet entretien, un courier parti de Jedo, vint porter au gouverneur une lettre qui lui étoit

écrite

écrite par un de ses anciens domestiques. Ken-hi lut cette lettre, pâlit, leva les mains au ciel, & les yeux baignés de pleurs: „Je ne te suivrai point, me dit-il; tu t'éloigneras seul de ce pays barbare. Fuis, mon ami, fuis au plus vîte, si tu ne veux pas être témoin de ma mort: récompense cruelle que je vais recevoir pour prix de mes services. Mais, avant que de nous séparer, suis-moi; viens accepter de ton ami les dernières preuves d'amitié qu'il est en son pouvoir de te donner. Interdit, confondu, je suivis l'affligé Ken-hi dans une chambre reculée: il ouvrit une cassette, en tira un écrain rempli de riches pierreries, qu'il mit entre mes mains, & qu'il me fit promettre de garder. Ensuite me remettant la lettre qu'il venoit de recevoir, lis, me dit-il; & je lus ces foudroyantes paroles: *Mon ancien & respectable Maître: Le fils ainé de l'invincible Empereur avoit formé des desseins contre la couronne & la puissance de son pere: ses projets ont été découverts, & sa mort a suivi de près sa conviction. Avant que d'expirer, il a chargé Ha-hi, votre parent, qui est mort dans les supplices, après avoir vu massacrer toute sa famille. Vos femmes & vos enfans sont ren-*

 fer-

fermés, & vous êtes enveloppé dans la pro-ſcription portée par les loix contre la malheureuſe famille de Ka-hi. „ Non, vertueux Ken-hi, m'écriai-je; non, cette horrible proſcription ne s'eſt pas encore étendue ſur votre tête. Vous êtes libre; qu'attendez-vous? Partons, fuyons, embarquons-nous ſur le premier vaiſſeau que nous trouverons dans le port". „La fuite eſt impoſſible, me répondit tranquillement le gouverneur; ſonge que l'on m'obſerve de toutes parts, & que vraiſemblablement avant la fin du jour mon corps ſervira de pâture aux vautours". Ses ſoupçons n'étoient que trop fondés; car, à peine il finiſſoit ces mots, que deux Officiers de la cour de Jedo, ſuivis du bourreau de Nangaſacki, ſe preſentèrent, fléchirent trois fois le genou devant le Tono-Sama; enſuité l'un des deux lui adreſſant la parole: „ Gouverneur de Nangaſacki, lui dit-il, en lui préſentant un poignard, tu étois condamné à périr du ſupplice des traîtres, à cauſe de l'Alliance qui t'unit à l'infame Ka-hi; mais le gracieux Empereur, pour reconnoître ton zele & récompenſer tes ſervices, veut bien t'épargner les tourmens & la honte du ſupplice, à condition que dans cet inſtant même

tu

tu diſpoſeras de ta vie. Choiſis promptement la voie qui te paroîtra la plus douce, pour aller rejoindre au tombeau ta femme & tes enfans". Le ſage & intrépide Tono-Sama prit le poignard ſans ſe déconcerter: " Souviens-toi, me dit-il, lorſque tu ſeras en Europe, de parler comme tu le dois de la généroſité de l'invincible Empereur du Japon, & ſur-tout ne manque point de donner aux graces qu'il accorde à ſes plus zélés ſerviteurs, les éloges qu'elles méritent. Au reſte, continua-t-il, en s'adreſſant aux deux Officiers, cet homme eſt mon ami, & c'eſt par ſes conſeils que j'ai rendu des ſervices eſſentiels à l'Etat; il a ſur lui des pierres précieuſes que je lui ai donnés, & que je lui donne encore devant vous, afin que, quoiqu'il puiſſe arriver après ma mort, vous ſoyez en état de rendre témoignage à la vérité". En achevant ces mots, Ken hi ſe fendit le ventre & ſe perça le cœur. Ce ſpectacle me pénétra de terreur, & dans l'excès de ma douleur, j'eus l'indiſcrétion de proférer des paroles audacieuſes contre l'inhumanité de l'Empereur, & l'injuſte atrocité de l'arrêt de mort porté contre mon bienfaiteur. Les deux Officiers irrités de mon inſolence, me ſaiſirent, me lièrent, appel-

appellèrent les gardes du gouverneur qui n'étoit deja plus, & je fus conduit en criminel dans les prisons de Jedo. Dès le lendemain matin, avant le jour, on me fit comparoître devant le juge, qui après m'avoir fait les reproches les plus vifs sur la hardiesse des propos que j'avois proférés contre la personne sacrée de l'Empereur, me déclara que j'avois été condamné à périr enfoncé dans une chaudière d'huile bouillante; mais que l'Empereur lui-même informé de la nature de mon crime, ainsi que de la déclaration que Ken-hi avoit faite en ma faveur avant sa mort, & attribuant mes discours téméraires à mon amitié pour le Tono-Sama de Nangasacki, plutôt qu'à des intentions criminelles contre sa personne sacrée, avoit bien voulu, par une grace particulière, convertir le supplice en une bastonnade publique, qui me seroit donnée par deux bourreaux, qui m'appliqueroient alternativement deux cens coups de bâton. On me reconduisit en prison, où deux heures après, vingt ou trente Soldats accompagnés de deux bourreaux, vinrent me prendre & me traînérent fort rudement sur la place publique devant le palais de l'Empereur. La foule que la publicité de ma punition avoit

attirée, étoit si considérable, que quoique je dusse jouer le principal rôle dans cette scène, mes conducteurs eurent bien de la peine à écarter les spectateurs. Nous parvînmes enfin au pied d'un échaffaud élevé d'environ deux toises: les bourreaux m'epargnèrent le soin d'y monter, ils m'y portèrent; ensuite, après m'avoir fait incliner cinq fois devant le palais de Sa Majesté Japonoise, ils me deshabillèrent de la tête aux pieds: puis ils me couchèrent sur le ventre, & m'attachèrent si étroitement, qu'il ne m'étoit pas possible de remuer. Alors les deux exécuteurs se mirent à frapper gravement sur mon dos; mais avec une telle violence, qu'avant le cinquantième coup j'avois perdu connoissance. Lorsque je fus revenu à moi, je fus surpris de ressentir si peu de douleur, & plus encore du soin que les bourreaux prenoient d'oindre mon dos depuis la nuque jusqu'aux talons, de je ne sçais quel onguent, dont l'effet fut si prompt, qu'il amortit totalement la douleur que devoient me causer ces vigoureux coups de bâton. Quand cette opération fut faite, on me délia; je croiois en être quitte; je me trompois de la moitié; je n'avois encore reçu que cent coups, & la sentence

en

en portoit cent de plus: aussi les bourreaux me retournèrent eux-mêmes, me couchèrent sur le dos, me lièrent encore, & au lieu de bâtons, se servirent de bandes de cuir; ils m'en appliquèrent sur les cuisses, sur le ventre, & sur la poitrine de si rudes coups, que je fus persuadé que l'intention du juge étoit que j'expirasse dans ce douloureux supplice. Je me trompois encore; à-peine j'eus reçu le dernier coup fixé par le jugement, que je fus oint une seconde fois, & avec un tel succè que deux minutes après j'eus la force de me relever, de remercier à genoux & à haute voix l'Empereur, de cette douce & paternelle correction. Je n'eus garde de dire ce que je pensois en moi-même de la fausseté de ce remerciement. Quand je l'eus prononcé, le juge qui avoit présidé à mon châtiment, s'avança, m'ordonna de reprendre mes habits & de voir si l'on ne m'avoit rien pris. Je fouillai dans mes poches, & je trouvai le présent de Ken-hi, tel que je l'avois reçu. Alors le juge m'ordonna de reprendre à l'instant même la route de Nangasacki, où je trouverois dans la rade un navire qui me transporteroit à Siam, d'où je serois libre d'aller par-tout où je voudrois, les

côtes

côtes du Japon exceptées, attendu que le jour où j'ôſerois y reparoître, ſeroit inévitablement celui de ma mort. Je remerciai de très-grand cœur le juge, & lui promis bien de ne plus me montrer dans l'Empire. Je me rendis dès le lendemain à Nangaſacki, & j'y trouvai en effet ce navire qui alloit mettre à la voile pour Siam, & qui u'attendoit plus que moi pour ſortir de la rade.

Sur le petit navire qui me conduiſoit en exil, il n'y avoit que quelques matelots, & un ſeul Officier de l'Empire, avec lequel je tentai vainement de lier connoiſſance: je lui fis beaucoup de queſtions; il ne répondit à aucune: je l'intertogeai ſur l'objet de ſon voyage, & il me dit que vraiſemblablement je l'apprendrois dans la ſuite; mais que juſques alors je pouvois me diſpenſer de chercher à pénétrer des ſectets ſur leſquels il avoit promis de garder le plus profond ſilence. Du reſte, à ſa taciturnité près, cet homme étoit de la plus douce ſociété, prévenant, honnête, officieux, il me traitoit avec beaucoup d'égards, & alloit au devant de tout ce qu'il croyoit pouvoir me ſatisfaire: cependant, dès le dixième jour, nous eûmes un gros tems, & notre petit vaiſſeau étoit ſi vivement

agité

agité par les vents, que mon conducteur craignant la tempête, ordonna aux matelots de gagner terre, partout où nous pourrions aborder: après quelques heures de navigation, nous arrivâmes sur la côte de Martaban. Mon guide la reconnut: „Ce n'étoit point là, me dit-il, que je devois vous conduire; mais puisque nous ne sommes plus sur les terres de l'Empire, nous pourrons nous arrêter quelques jours dans ce pays, que vous ne serez point fâché de connoître: nous n'y ferons qu'un court sejour, & je vous accompagnerai ensuite au lieu de votre destination. Je ne vous recommande qu'une chose, c'est de ne pas vous éloigner de moi, & sur tout de ne point tenter de vous fixer dans ce royaume, allié du Japon; vous n'y réussiriez pas, & il est même de votre intérêt de vous en éloigner aussi-tôt que j'en sortirai". Je fis peu d'attention à cet avis, & j'eus grand tort. Nous nous enfonçâmes dans les terres; après trois jours de marche à travers des bois & des plaines, nous arrivâmes sous les murs de la grande ville d'Ava, capitale du Pégu. Cette ville est fort vaste, agréablement située, & renferme une immense quantité d'habitans qui, du premier coup d'œil, ne

ne préviennent point du tout en leur ſaveur. Les hommes en effet, n'y ſont rien moins que beaux; ils ſont très-gros, quoi-qu'ils aient peu d'embonpoint, ſont baſannés & ſans barbe, ornement naturel pour lequel ils ont tant d'averſion, qu'ils ont le plus grand ſoin de ſe l'arracher avec des pincettes juſqu'à ce qu'elle ne repouſſe plus. Mais, quelque peu ſéduiſans qu'ils ſoient par la figure, on s'attache bien-tôt à eux, & on les aime: car ils ſont doux, & fort ennemis de toute diſpute: c'eſt dommage qu'ils ſoient corrompus à l'excès; leurs débordemens ſont extrêmes, & leur indécence ſans bornes. Les femmes, preſqu'auſſi corrompues que les hommes, y ſont petites, mais d'une figure aimable, & remplies de graces. L'habillement des Péguans eſt fort ſimple; il conſiſte en une ſeule robe de toile peinte, attachée avec une ceinture, & ils ont les jambes & les pieds nus. L'habillement des femmes eſt plus compoſé; il conſiſte en un grand voile de toile de coton attaché au ſommet de la tête, & flottant négligemment ſur les epaules. Outre ce voile, elles portent une robe de ſoie ou de coton, fort étroite, ſerrée ſur la poitrine, & qui deſcend juſqu'au deſſus des pieds; cette

robe eſt faite & attachée de manière qu'à, chaque pas quelles font, elle s'ouvre par devant, & laiſſe voir à nu la jambe droite & une partie de la cuiſſe. Le vêtement des Barmes ou Barmas ou ceux qui ont ſubjugué le Pégu, & qui s'y ſont établis, diffère de celui des Péguans: il ne conſiſte qu'en une robe de mouſſeline, ſi fine & ſi tranſparente, qu'à travers ſon tiſſu l'on voit diſtinctement la peau; pour contenir cette robe, ils portent au-deſſus des reins une large ceinture. Il ſeroit fort à deſirer que les Barmas, qui ſont blancs & bien faits, priſſent moins de ſoins qu'ils n'en prennent pour ſe rendre hydeux: ils impriment diverſes figures ſur leur peau, qu'ils deſſinent au moyen de piquures qu'ils ſe font avec un poinçon, & qu'ils frottent enſuite avec de la pouſſière de charbon: ces marques ainſi préparées, reſtent ineffaçables, & il les regardent comme le plus bel ornement.

Je fus beaucoup plûs ſatisfait de la température du climat, que je ne l'avois été de celle du Japon, & l'on me dit que la plûpart des maladies qui font ailleurs tant de ravage, y ſont entièrement inconnues. Je vis encore parmi le peuple des différences

marquées entre les citoyens; & comme la langue Péguane & celle du Japon sont presque exactement semblables, je pouvois m'instruire aisément. Je m'adressai au premier Péguan que je trouvai sur mes pas, & je lui demandai ce que signifioient ces différences extérieures que je remarquois entr'eux? Cet homme me regardant avec étonnement: „Quoi, dit-il, à votre âge, c'est la première fois que vous sortez du Japon pour visiter vos alliés, & vos compatriotes ne vous ont pas instruit de nos coutumes? elles sont cependant bien faciles à connoître. La noblesse est chez nous divisée en plusieurs ordres; la classe la plus distinguée est celle des Basos, qui, après le Roi & les Princes du sang Royal, sont à la tête des nobles: les Shemis ou Sheminis forment la seconde classe; c'est de celle-ci que l'on tire les ministres d'Etat, les généraux d'Armée, & les grands Officiers; enfin les nobles ordinaires remplissent la troisième classe; & ceux-ci, pour être au dessus du peuple, n'en sont pas plus heureux, étroitement assujettis comme ils le sont aux volontés du Roi, qui les fait obéir en esclaves; il se plaît à les employer aux travaux les plus vils."

Pendant que l'officieux Péguan me donnoit ces éclairciſſemens, je fus très-étonné d'entendre un bruit de guerre mêlé de cris épouventables. Qu'eſt ce donc que ce tumulte, demandai-je au bon Péguan? „C'eſt une marche, me dit-il, que vous ſerez très-enchanté de voir: c'eſt le Roi qui a jugé à propos de ſe montrer aujourd'hui à ſon peuple: il paſſera bientôt devant nous; ne nous écartons pas, & plaçons-nous de manière que vous puiſſiez jouir commodément de la beauté de ce ſpectacle.“ Il ne ſe trompoit pas, & je fus ébloui de la magnificence de la marche du Roi de Pégu. Il étoit précédé d'une prodigieuſe quantité de gardes & de nobles; aſſis, ou plutôt à demi-couché dans le *Siriam* Royal, grande machine faite en forme de litière, ſur laquelle eſt placé un trône couvert par le haut, ouvert des côtés, doré par tout, & étincelant de rubis & de ſaphirs. Seize nobles portoient cette machine ſur leurs épaules. Quand cette eſpèce de marche triomphale fut arrivée à quelques pas du lieu où j'étois, tout le cortège s'arrêta; le Roi deſcendit de ſon trône, & monta dans un magnifique char fort élevé, ſurmonté d'un dais, & tiré par ſeize chevaux. Vingt Shemis ſuivoient le char, chacun d'eux

tenant

tenant un cordon de ſoie qui y étoit attaché, ſans doute afin de l'empêcher de verſer. Le Roi étoit entouré de quatre jeunes femmes d'une beauté parfaite; c'étoient ſes favorites: la nobleſſe & une foule de Soldats armés précédoient & ſuivoient le char.

L'air doux & gracieux du Roi, la gaieté, de tous ceux qui l'environnoient, l'enjouement naturel des Péguans, l'affection que me témoigna celui auquel je m'étois adreſſé, me firent oublier les avis de mon conducteur Japonois, & je ne diſſimulai point au Péguan avec lequel j'avois lié converſation, que je me croirois fort heureux, en me fixant dans ce pays, de pouvoir augmenter le nombre da ſes concitoyens. A moins que vous n'ayez, me répondoit-il des raiſons que je ne connois pas, je ne vois rien de ſi facile. Vous êtes Japonois, & comme nous regardons votre pays de même que notre patrie, vos compatriotes ne trouvent nul obſtacle à ſe fixer parmi nous Trouvez-vous demain à l'audience du Roi, & préſentez-lui une requête dans laquelle vous le ſupplierez de vous reconnoître pour ſon ſujet. Toute cette cérémonie conſiſte à remettre vous-même votre requête, & à offrir un préſent proportionné au prix de

l'honneur que vous ambitionnez, & à la classe de citoyens dans laquelle vous desirez d'être admis. Je vous accompagnerai au palais du Prince, & vous y donnerai tous les éclaircissemens qui vous seront nécessaires".

Je ne communiquai point au Japonois chargé de ma conduite, mes vues d'établissement au Pégu, & j'eus avec lui un air de reserve qui lui donna des soupçons; mais je m'en embarrassai peu. Le lendemain à l'heure qui m'étoit indiquée, j'allai attendre le Péguan, qui ne tarda point à paroître devant la sale d'audience où le Roi lui-même rend la justice: c'est là que ce Souverain écoute les plaintes & les demandes de ses sujets, auxquels il ne parle jamais, & qui ne lui adressent pas non plus directement la parole. Il est assis sur un trône élevé, au dessous duquel sont placés les premiers Officiers de sa cour. Ceux qui ont des requêtes à présenter ou des plaintes à former, entrent dans une grande cour devant la sale de justice, s'asséyent pêle-mêle à quarante pas au moins de distance du trône, tiennent d'une main leur requête, & de l'autre un présent. Le premier Ministre s'avance, reçoit ces suppliques les unes après les autres, & va les lire à haute voix

voix devant le trône. Si le Roi juge à propos d'accorder ce que on lui demande, il fait ſigne de prendre le préſent; mais s'il ne trouve point la demande acceptable, il renvoie, ſouvent même fort rudement, & le préſent, & celui qui l'offroit; du reſte, ces requêtes ſont écrites avec un poincon de fer, ſur une feuille d'arbre d'environ 27 pouces de longueur, ſur à peu-prés 2 pouces de large.

Je m'étois mêlé dans la foule des Péguans qui demandoient audience, tenant d'une main ma ſupplique, & de l'autre l'un des plus beaux diamans de tous ceux que m'avoit donnés le gouverneur de Nangaſacki. Dans cette requête, que je regardois comme un chef-dœuvre de ce bel art de perſuader que j'avois étudié au college de Cantorbery, j'expoſois que la célébrité de Sa Maleſté Péguane, la ſageſſe de ſes loix, la douceur de ſon Gouvernement, l'honnêteté des mœurs des Péguans & l'excellente température du climat, me faiſoient deſirer atdemment l'honneur d'être compté au nombre des plus fidelles citoyens du Pégu, & que c'étoit dans la douce eſpérance de n'être pas jugé indigne de cette grace que j'étois ſorti du Japon.

A l'éloquence de cette requête que le mi-

niſtre lut à haute voix & à l'éclat du diamant que je tenois élevé, je vis le Roi ſourire, jetter ſur moi des regards de bonté, & faire ſigne à ſon miniſtre de venir recevoir mon préſent. Ma joie fut inexprimable, & j'embraſſois avec reconnoiſſance l'honnête Péguan qui m'avoit indiqué le moyen de me fixer dans ce pays, lorſqu'à mon grand étonnement, je vîs le Japonois, mon conducteur, préſenter un mémoire au miniſtre, que celui-ci réçut, qu'il alla lire au pied du trône, & dont j'écoutai la lecture fort attentivement. Dans ce mémoire le Japonois, après avoir rendu compte de mon ſéjour à Nangaſacki, du châtiment auquel j'avois été condamné, & que je n'avois encore ſubi qu'en partie, obſervoit que ce n'étoit que pour me ſouſtraire à ma punition, & non par un amour de préférence pour le Pégu que j'avois demandé à me fixer dans ce Royaume; que profitant de l'erreur publique où l'on étoit ſur ma patrie, & laiſſant croire que j'étois Japonois, j'abuſois inſolemment des bontés de Sa Majeſté Péguane, qui n'avoit garde de permettre à un Européen de s'établir dans les terres de ſa domination; que cette qualité d'Européen m'interdiſoit non-ſeulement tout eſpoir d'ha-

d'habiter au Pégu, mais qu'elle rendoit même très-criminelles les tentatives que je venois de faire pour me procurer un aſyle dans cette monarchie; qu'enfin, Sa Majeſté Impériale Japonoiſe ne doutoit pas que Sa Majeſté Péguane ne rejettât avec indigation la demande téméraire que j'avois l'audace de former.

La lecture de ce mémoire ne fut pas plutôt achevée que j'entendis frémir autour de moi tous ceux qui m'environnoient. Le Rói, qui m'avoit regardé avec tant de bonté, tourna ſur moi des yeux enflammés de colère, & fit ſigne à deux de ſes principaux Officiers qui s'approchèrent du trône, & avec leſquels il parla pendant plus d'un quart d'heure avec beaucoup d'action: enſuite l'un de ces Officiers alla dicter à un Secretaire le réſultat de cette délibération, qui contenoit une ſentence contre moi; ſentence rigoureuſe, & qu'on lut à haute voix. Par ce jugement ſévère, le Roi de Pégu déclaroit que bien loin de m'accorder un aſyle dans ſes Etats, il m'en eût interdit l'entrée ſous peine de la vie, s'il eût pu ſuppoſer que j'étois Européen; que ma criminelle audace méritant une punition exemplaire, j'avois évidemment encouru la

peine de mort portée contre tout Européen qui oſeroit, ſous quelque prétexte que ce fût, tenter de pénétrer dans le Pégu: mais que par un effet des égards de Sa Majeſté Péguane pour Sa Majeſté Impériale Japonoiſe, qui avoit prononcé contre moi une punition que je n'avois encore ſubi qu'en partie, & ne voulant point interrompre l'exécution de l'arrêt porté, Sa Majeſté avoit mitigé le ſupplice de mort auquel la loi me condamnoit, en une ſimple extraction de mon oreille droite, qui me ſeroit arrachée après avoir eu préalablement quatre dents briſées, & ſouffert ſoixante-dix coups de bambou; ſçavoir, 25 ſur les épaules, 11 ſur le ventre, 14 ſur le dos, & vingt ſur la plante des pieds; à la ſuite de laquelle exécution je ſerois remis entre les mains du conducteur auquel Sa Majeſté Japonoiſe m'avoit confié, pour être par lui tranſporté au lieu de mon exil.

Cette ſentence ne parut rigoureuſe qu'à moi; car tous les aſſiſtans, juſqu'au bon Péguan qui juſqu'alors m'avoit témoigné tant d'amitié, la trouvèrent trop douce, & plus capable d'enhardir que d'effrayer les Européens qui, dans la ſuite, tenteroient d'entrer dans le Royaume. A peine elle eut été portée,

que

que quatre vigoureux Soldats me ſaiſirent & me lièrent étroitement les bras & les jambes: ils me mirent les épaules à nu, & après m'avoir donné vingt-cinq coups de canne de bambou, ils me recouvrirent & me renverſèrent la face contre terre; ils levèrent ma robe & ma chemiſe, qu'ils lièrent ſur mes épaules, puis ils recommencèrent à frapper de plus fort quatorze coups de bâton ſur mon dos. Alors me faiſant changer d'attitude, ils m'appliquèrent onze coups ſur le ventre, & ſoulevant mes jambes, ils finirent cette première opération par vingt coups de bambou ſur la plante des pieds. Avant que les vives douleurs que je reſſentois fuſſent appaiſées, l'un de ces quatre exécuteurs des douces volontés du Roi, prit mon oreille droite & l'abattit avec beaucoup d'adreſſe d'un ſeul coup de couteau. J'étois couvert de ſang, je ſouffrois dans toutes les parties de mon individu, & la connoiſſance que je perdis, ne me permit point d'obſerver ce qui ſe paſſoit autour de moi, ni l'appareil qu'on mit ſur les douloureuſes plaies que les barbares m'avoient faites. Quand je revins à moi, ma ſurpriſe fut extrême de me trouver étendu ſur une eſpèce de brancard porté par quatre

Péguiens,

Péguiens, qui traversoient rapidement la même forêt où je me ressouvenois d'être passé deux jours auparavant. L'expérience m'avoit rendu discret; je ne fis aucune question, & me laissai porter sans dire mot. Mes porteurs traversèrent une plaine fort vaste, arrivèrent sur la côte de Martaban, descendirent, s'approchèrent du rivage, allèrent me déposer dans le même vaisseau sur lequel j'étois arrivé, & disparurent aussitôt. Si je ne m'étois point senti totalement abbattu, excédé de fatigue, la plante des pieds douloureuse, le dos & les épaules appesanties, j'aurois peut-être pris pour un songe fâcheux tout ce qui m'ésoit arrivé: mais la main que je portai à mon oreille droite que je ne trouvai plus, ne me convainquit que trop de la réalité de ma triste avanture. Mon ancien guide se présenta alors, & m'aborda avec la même politesse & la même considération qu'il avoit eu pour moi depuis notre départ de Nangasacki, jusqu'au jour fatal de l'audience du Roi de Pégu. Sa contenance honnête, après ce qui s'étoit passé, m'indigna, & j'allois l'accabler de reproches, lorsque prévenant l'éclat que je me disposois de faire, il s'approcha de moi, & feignant de m'embras-

ser: „Contenez-vous, me dit-il, en me parlant fort bas, il n'y a que vous & moi ici qui ayons connoissance du juste châtiment que j'ai fait ordonner contre vous: je vous garderai le secret, ne vous trahissez pas; la honte retomberoit sur vous, & vous vous exposeriez à des plus fâcheux accidens: vous n'avez perdu qu'une oreille, ménagez votre tête; profitez mieux de cet avis que vous n'avez fait de tous ceux que je vous ai donnés".

Cet homme me parla si gravement, d'un ton si ferme, que je crus n'avoir rien de plus sage à faire qu'à suivre son conseil: j'étouffai ma colere, & il ne cessa point de me donner donner des preuves d'attachement pendant cinq á six jours encore que nous voguâmes avant que d'approcher des côtes de Siam. „D'où peut venir, lui demandai je, cette haine implacable que toutes les nations de cette partie du monde ont pour les Européens, qui accueillent avec tant d'empressement les hommes de tous les pays? les Pèguans partagent-ils l'irréconciliable ressentiment des Japonois pour mes compatriotes, & est-ce par les mêmes raisons qu'ils frémissent au seul nom d'Européen? „J'ignore, répondit mon conducteur, comment un Japonois ou un habitant

tant du Pégu ſeroit accueilli parmi vous; mais je ſçais que ce n'eſt qu'à eux-mêmes ou plutôt à quelques uns d'entr'eux que les Européens doivent attribuer la rigueur de la loi, qui leur interdit tout eſpoir de rentrer dans ce Royaume, où ils jouiſſoient, il n'y a pas encore un ſiècle, de l'amitié des Péguans, de l'eſtime, des diſtinctions & des faveurs du Roi. Leur indiſcretion & l'abus étrange qu'ils firent de la confiance que l'on avoit pour eux; les loix ſacrées de l'hoſpitalité qu'ils foulèrent aux pieds, les en ont exilés irrévocablement; & malheur à ceux d'entre vous qui oſeroient y reparoître! Dans le tems de leur plus grande proſpérité dans cette partie du globe, ils acquirent une haute réputation & beaucoup de crédit dans le Royaume de Pégu. Ils avoient mérité l'eſtime de la cour & la reconnoiſſance de la Nation, par le puiſſant ſecours qu'ils avoient donné au Roi contre celui de Siam ſon voiſin, qui avoit fait une irruption dans les provinces Péguanes, & qui vraiſemblablement eût rendu ce gouvernement tributaire, ſans la valeur d'un petit corps de guerriers Portugais. Ceux-ci euſſent pu retirer les avantages les plus conſidérables de ces heureuſes circonſtances, s'ils euſſent ſçu en profiter;

fiter; mais ce fut précisement l'excès de la reconnoissance du Prince & de la Nation qui causa leur ruine, par l'inconduite à laquelle ils s'abandonnèrent. En effet, le Roi de Pégu avoit été si sensible à l'importance du service que les Portugais lui avoient rendu, en chassant le Roi de Siam de ses Etats, qu'il avoit nommé Thomas Pereyra qui les commandoit, généralissime des Armées Péguanes. Cette faveur remplit Pereyra de tant d'orgueil, & rendit les Portugais si fiers & d'une telle hauteur, qu'en peu de tems ils devinrent insupportables au peuple & odieux aux Grands. Cependant les deux Souverains continuânt leurs hostilités, il y eut plusieurs rencontres entre les deux Puissances ennemies; mais toujours la victoire se rangeoit du côté où les Portugais se trouvoient. Afin d'être plus en état de defendre les frontieres des nouvelles invasions que les Siamois méditoient, le Roi de Pégu fixa sa résidence à Martavan, & retint les Portugais auprès de sa personne: ses ennemis l'attaquèrent, & la valeur des Portugais triompha de tous leurs efforts. Le Roi de Pégu, pénétré de reconnoissance, combla Thomas Pereyra d'honneurs & de bienfaits. Insatiable de faveurs & de distinctions,

ctions, Pereyra obtint successivement le droit d'avoir, comme le Roi lui-même des éléphans de parade & une garde composée de Portugais. Ce haut degré de gloire l'éblouit, & bien-tôt il se conduisit, non en favori du Prince, ni même en Roi, mais en despote. Il alla de licence en licence, & d'excès en excès, jusques aux attentats les plus hardis. Un jour qu'il revenoit de la cour suivi d'un fastueux cortège, & monté sur un éléphant, il entendit des chants de joïe & de réjouissance chez un marchand, qui le matin avoit marié sa fille, l'une des plus belles personnes du Royaume, avec un jeune homme de son voisinage. Le général Pereyra s'arrêta, fit venir le marchand, lui fit des complimens sur le mariage de sa fille, & demanda à voir la nouvelle mariée. Les parens, qui se crurent fort honorés d'une telle visite, amenèrent la jeune épouse auprès de l'éléphant. Enchanté de sa beauté, Pereyra ordonna à ses gardes d'enlever cette jeune personne, & de la conduire dans son palais: cet ordre injuste & tyrannique ne fut que trop exactement suivi; & le nouvel époux instruit de cet enlèvement, auquel il ne pouvoit plus s'opposer, se coupa la gorge de fureur & de désespoir.

Les

Les parens des mariés inconſolables, les uns de la mort du jeune homme, les autres de l'outrage fait à ſa femme, ſe livrérent à ce que la douleur a de plus amer, & à tous les tranſports de la vengeance: ils allèrent vers le palais du Roi, implorant dans toutes les rues, qu'ils faiſoient retentir de leurs clameurs, le ſecours de leurs concitoyens, & les conjurant de venger cette injure. Le peuple déja mécontent & irrité contre les Portugais, accourut ſur les pas des Péguans déſolés: la foule & le tumulte s'accrûrent au point, que le bruit ſe fit entendre juſqu'au palais du Roi, qui envoya ſçavoir la raiſon de ce déſordre. On vint bientôt lui rendre compte de ce qui s'étoit paſſé, & le Prince ſe montrant à la populace attroupée, promit de punir le coupable. Il envoya dire à Pereyra de venir ſans délai à la cour. Le Général qui étoit occupé à déshonorer ſa victime, fit répondre au Prince qu'il ne pouvoit ſortir de chez lui, parce qu'il y étoit retenu par une indiſpoſition. Cette réponſe inſolente achevant d'irriter le Roi, il fit prendre ſur le champ les armes aux Péguans, & leur ordonna de fondre ſur les Portugais & de maſſacrer tous ceux que l'on rencontreroit dans la capitale & dans le reſte du

Royaume. Cet ordre fut exécuté avec tant de célérité, que très-peu de jours après tous les Portugais furent exterminés. Quant à l'autèur de cette tragédie, à l'insolent Pereyra, il fut pris en vie, attaché par les pieds à ceux d'un éléphant, & traîné par toutes les rues de Martavan, jusqu'à ce qu'il ne resta plus de chair sur ses os. Son supplice & sa mort appaisèrent le peuple, mais non le ressentiment du Roi, qui fit publier un Edit, par lequel l'entrée de ses Etats étoit interdite sous peine de la vie, à tout Eropéen, de quelque Nation qu'il fût".

Vous voyez donc, continua le Japonois, que vous me devez de la reconnoissance pour vous avoir sauvé la vie, qu'on vous eût inévitablement fait perdre, aussi-tôt que l'on eut decouvert que vous étiez dans le cas de l'Edit. Ainsi, consolez-vous de la perte legère d'une oreille, perte que vous ne devez imputer qu'à l'ancien & ineffaçable ressentiment des Péguans contre Thomas Pereyra.

Cette anecdote, & plusieurs autres de ce genre, que le bon Japonois me racontoit dans la vue de me faire oublier le petit accident qui m'étoit arrivé au Pégu, adoucissoient mes peines, & me faisoient paroître la

durée

durée de la navigation beaucoup moins fatigante. Nous nous entretenions encore, lorſque nous apperçumes les côtes de Siam, & le vent ſecondant nos deſirs, nous entrâmes bientôt dans le port de Si yo the-yn, capitale de ce riche Royaume, à laquelle on a jugé à propos en Europe, de donner les noms de Judia, de Juthia ou d'Odiaa, qui qui n'ont pourtant aucune reſſemblance avec ſon véritable nom. A peine nous eûmes pris terre, que mon conducteur me déclara que j'étois maintenant le Maître de mon ſort, libre dans mes actions, & que pouvant diſpoſer ſans contrainte de ma perſonne, rien ne m'empêchoit plus d'aller partout où je voudrois; mais qu'il me conſeilloit en ami de ne jamais approcher des côtes du Pégu, ou de celles du Japon, pour peu qu'il me reſtât quelque attachement à la vie.

L'honnête Japonois ne m'eut pas plutôt donné ce conſeil d'amitié, qu'il s'éloigna de moi, remonta ſur ſon navire, & ſe remit en mer. Sans amis, ſans connoiſſances, iſolé ſur ce vaſte port couvert de vaiſſeaux de toutes les Nations, je délibérai quelque tems ſur ce que j'avois à faire; & puiſque mon ſort étoit d'errer, je me déterminai à chercher

quelque navigateur Européan qui me fournît le moyen de remplir ma deſtinée vagabonde avec le moins de riſques poſſibles. Mes deſirs ne tardèrent point à être ſatisfaits: je m'adreſſai à un armateur Hollandois qui n'avoit plus que quelques jours à reſter dans ce lieu, & qui ſe propoſoit d'aller, avant que de reprendre la route de l'Europe, dans les ports les plus fréquentés de l'Afrique. Il exigea beaucoup pour ſe charger de moi. Je promis tout ce qu'il demanda, & nous fûmes d'accord. Comme il avoit encote quelques affaires à terminer dans la capitale, je le priai de me permettre de l'y accompagner, & non-ſeulement il y conſentit, mais il s'offrit à me faire connoître ce qu'il y avoit de plus intéreſſant à voir. La premiere viſite que nous fimes, fut à un riche commerçant en bijoux: je lui vendis quelques-uns de mes diamans, & le prix que j'en retirais fut aſſez conſidérable pour ne me laiſſer aucune inquiétude ſur le moyen de fournir aux frais de mes voyages. Je donnai une partie de l'argent que je reçus au navigateur Hollandois, & il eut la complaiſance de me conduire dans les principales rues de Si-yo-the yn & chez pluſieurs habitans dont il étoit connu.

Cette

Cette capitale eſt très-vaſte, à ne faire attention qu'à la prodigieuſe enceinte de ſes murs; mais à peine la ſixième partie de cette grande étendue de ſol eſt-elle habitée; tout le reſte eſt déſert, ou, ce qui eſt à peu près la même choſe, le reſte n'eſt rempli que de temples & de vieux édifices publics, plupart à demi-renverſés, & preſque tous inhabités. Du reſte, les rues ſont très-larges, quelques-unes bordées d'une double allée d'arbres, & les autres arroſées par des canaux. Comme nous traverſions l'une de ces dernières rues, je fus frappé de la magnifique façade d'un palais qui la terminoit: mon guide m'apprenant que c'étoit le palais du Roi, je me hâtai, ſans prendre d'autre éclairciſſement, de m'en approcher de plus près: le Hollandois me laiſſa faire, bien aſſuré que je me hâterois bientôt de le rejoindre. Ce palais eſt conſtruit au milieu d'une triple enceinte, éloignées, les unes des autres par trois grandes cours, & c'eſt dans le *Vang*, au centre de l'enceinte intérieure, que le Roi eſt logé. J'ignorois que les Siamois ne peuvent y entrer, ni en ſortir ſans ſe proſterner, & j'y pénétrai ſans obſerver cette formalité: mais bientôt je m'en répentis. J'eus à peine mis le

 pied

pied dans l'avenue du *Praſſat* ou du pavillon du Roi, que je fus accueilli d'une grêle de pois, qu'une foule de gardes me tiroient de tous côtés avec des ſarbacanes. Dans un inſtant, j'eus les mains & le viſage prodigieuſement enflés: je ne ſçavois de quel côté me tourner; & au lieu de revenir ſur mes pas, j'entrai dans une galerie appuyée à un pavillon entre les deux premières enceintes. Je n'étois point encore parvenu au milieu de cette galerie obſcure, & où je me croyois ſeul, que je vis tout à coup s'élever autour de moi une troupe de Soldats qui s'y tenoient accroupis. Cette viſion m'épouvanta: je me crus perdu ſans reſſource; & dans la terreur où j'étois, je me jettai à genoux & leur demandai grace; ils me répondirent par des éclats de rire; enſuite l'un d'entr'eux me dit que j'étois fort heureux d'en être quitte pour la peur, & qu'ils me faiſoient grace à cauſe de ma qualité d'étranger, mais que je fuſſe une autre fois plus attentif à reſpecter le palais ſacré du Souverain, où il n'étoit permis à perſonne d'entrer. Je leur promis très-volontiers d'être plus circonſpect à l'avenir, & l'on me conduiſit au dehors du palais. Revenu de ma frayeur, j'obſervai, avant que de

ſortir

ſortir de cette galerie, que ces Soldats étoient tous deſarmés, ce qui me paroiſſoit s'acco- der aſſez peu avec la rigueur des menaces qu'ils m'avoient faites: mais j'appris dans la ſuite qu'à Siam, par-tout ou le Roi loge, lui ſeul a le droit d'être armé. Chaque pays a ſes uſages: celui là me parut bizarre & ridicule. Quoi-qu'il en ſoit, je ne tardai pas à retrouver mon Capitaine Hollandois, qui, me voyant le viſage enflé & meurtri, & ſe doutant de mon avanture, eut la malice de me dire que vraiſemblablement j'avois fait une cruelle chûte, puiſque j'étois auſſi étrangement défiguré: je ne crus point devoir lui faire un ſecret de l'accueil que l'on m'avoit fait au *Praſſat*, & il m'avoua ingénuement qu'il s'y étoit attendu, & que cette leçon me rendroit plus circonſpect à l'avenir, & moins empreſſé à m'engager dans des lieux que je ne connoîtrois pas. Eſt-ce que tous les Siamois, lui demandai-je, ſont expoſés à la même réception quand il leur prend fantaiſie d'aller au palais de leur Maître? Non pas tous, me répondit il; mais ceux, & c'eſt le plus grand nombre, qui ne jouiſſent pas des privilèges que la Nobleſſe donne ici, comme dans bien d'autres pays. Eſt-ce que l'on

connoit aussi, repliquai-je, le préjugé de la Noblesse dans ce gouvernement ? Je croyois que dans les Etats despotiques, il n'y avoit que deux sortes de conditions, celle du Maître, & celle des esclaves. „Vous n'avez presque point voyagé, répartit le Hollandois; & pour peu que vous parcouriez cette partie du globe, vous trouverez souvent la réalité des faits & des usages en contradiction avec tous ces beaux principes de gouvernement que vos sçavans imaginent & publient. A Siam, tous les habitans sont libres ou esclaves: on n'y connoît que ces deux conditions; mais il faut avouer que l'esclavage y est encore plus doux que la domesticité ne l'est dans notre Europe. La Noblesse est connue aussi & respectée parmi les Siamois; mais cette institution est plus sage chez eux qu'elle ne l'est par-tout ailleurs: elle est inséparablement unie à la possession des charges, des dignités, des emplois éminens; & les familles qui en ont été honorées pendant un tems considérable, en deviennent plus illustres & plus puissantes: mais il est peu de ces familles qui aient possédé pendant plusieurs générations des dignités ennoblissantes; aussi n'y a-t-il à Siam que très-peu de maisons nobles. Du

reste,

reſte, la nobleſſe d'extraction n'y eſt point du tout en uſage, & paſſe pour une abſurdité. Ainſi, dès qu'une famille qui poſſédoit une charge éminente en eſt privée, dès ce moment elle a perdu ſa nobleſſe, & rien ne la diſtingue plus de la foule commune; enſorte qu'on a vu plus d'une fois le petit-fils, ou même le fils d'un homme qui eſt mort l'un des premiers ſeigneurs de l'Etat, attaché à la rame, ou exerçant un métier encore plus vil. On peut donc dire qu'à Siam il n'y a, exactement parlant, que deux ordres de perſonnes; celui des citoyens libres, ainſi que je l'ai dit, & celui des eſclaves: mais comme par la conſtitution de l'Etat, tous les Siamois libres ſont Soldats; afin que perſonne ne puiſſe ſe ſouſtraire au métier des armes & au ſervice du Prince, les Magiſtrats de chaque ville & de chaque village ont grand ſoin de tenir un regiſtre exact du peuple. Au reſte, cet eſprit militaire eſt celui du gouvernement; mais on ne peut pas dire que ce ſoit celui des Siamois; car je ne connois guère de Nation qui ait le caractère moins guerrier, ni les inclinations plus pacifiques. Avec moins de contrainte dans la législation, moins de deſpotiſme dans le Souverain, & plus d'adreſſe

dans le gouvernement, on parviendroit ſans peine à en faire une eſpèce de ſociété de philoſophes: mais il faut avouer qu'il y auroit beaucoup à reformer en eux, & ſurtout la fauſſeté perpétuelle à laquelle l'exceſſive rigueur des loix les oblige en quelque ſorte de s'accoutumer. D'ailleurs, les Siamois ſont en général d'un aſſez bon caractère; ils affectent beaucoup d'éloignement pour les vices, qui, ſi l'on doit les croire, ſont regardés chez eux comme déshonorans: ils ont encore un grand reſpect pour l'âge, quel que puiſſe être le ſujet qui a cet avantage, ſi ç'en eſt un que d'avoir vécu long-tems. Ainſi, de deux Siamois, nés à différentes époques, le plus jeune occupât-il la place la plus éminente, cédera ſans balancer l'honneur du pas au plus âgé, quelqu'inférieur que ſoit le métier exercé par celui-ci. Ce n'eſt que dans ce pays que j'ai vu regarder la mendicité comme une tache vraiment flétriſſante: auſſi, les Siamois ont-ils une attention ſingulière à nourrir ceux de leur famille qui ſe trouvent dans l'indigence. Il n'y a chez eux qu'une choſe qui ſoit plus honteuſe & plus infamante que la mendicité, c'eſt le vol, qui, à la vérité, eſt ſi rare, que les Siamois ne ſont pas même dans

l'u-

l'uſage de fermer leurs portes. Ce n'eſt pas cependant qu'à Siam il n'y ait des voleurs comme par tout ailleurs; mais ils ſe tiennent dans les forêts, & ce ſont tous des malfaiteurs échappés à la rigueur des loix, & qui n'oſant plus ſe montrer dans les villes, dérobent les paſſans, mais n'aſſaſſinent jamais, à quelque extrêmité qu'ils ſe trouvent réduits".

„Par la ſituation, autant que par la fertilité du ſol, la nation Siamoiſe eſt commerçante; & cependant il n'y a guère de pays ſur la terre où l'on trouve plus de candeur & de bonne foi; mais, malgré cette ingénuité, l'uſure y eſt plus grande encore, elle y eſt même ouvertement tolérée, par l'impoſſibilité qu'il y auroit à la détruire, tant eſt forte & enracinée l'avarice des Siamois. Avec un ton d'aménité qui flatte, des manières qui ſéduiſent, & leur modeſtie apparente, les Siamois ne laiſſent pas d'être vains à l'excès. Orgueilleux exigeans, & d'une préſomption révoltante avec ceux qui paroiſſent les craindre, ou qui les ménagent; ils ſont bas, lâches & rampans quand on les traite avec hauteur. A leur modération extérieure, on les prendroit pour de vrais philoſophes, & l'on ſe tromperoit; ils ne ſont que diſſimulés.

Mieux

Mieux gouvernés pourtant, ainsi que je l'ai dit, & plus éclairés, ils pourroient devenir aussi vertueux en effet, qu'ils affectent de le paroître : mais tels qu'ils sont, il n'y a en eux que de l'hypocrisie ; & ce vice qui dirige leurs actions & leurs paroles, ternit & déshonore toutes leurs bonnes qualités. Car, au fond, leurs mœurs sont honnêtes ; & dans plusieurs, l'amour de la vertu, est sincère & soutenu. Parmi-eux, l'adultère est regardé avec horreur, & il y est très-rare, moins parce que les hommes peuvent impunément tuer leurs femmes, lorsqu'il y a contr'elles des preuves évidentes, que parce qu'à Siam les femmes ne sont ni amollies, ni corrompues par le luxe & par l'oisivété. A l'égard des jeunes filles, lorsqu'elles tombent dans le vice, leur pere peut les vendre à un Officier chargé de la direction de ce commerce, & qui les prostitue pour de l'argent : le prix de ces prostitutions se partage entre lui & le Prince. Les époux outragés peuvent disposer de la même manière de leurs femmes convaincues d'adultère ; mais si ce crime est rare, il l'est beaucoup plus encore que les maris offensés préfèrent ce moyen de vengeance au parti plus violent de poignarder les infidelles qui les ont outragés".

„Ce

„Ce goût des Siamois pour la décence & la vertu paroît un peu contrarié par leur manière peu decente de se vêtir ; & en effet, à cet égard, on les prendroit plutôt pour des Sybarites efféminés, que pour un peuple sage. Ils sont presque entièrement nus, & n'ont pour tout vêtement qu'une pièce de toile peinte d'environ deux aunes & demie de long, qu'ils roulent autour des reins & des cuisses jusqu'aux genoux; de la ceinture en haut rien ne couvre leur corps: il faut en excepter les Officiers du Prince & les Magistrats supérieurs, qui portent une chemise de mousseline claire, fine, & qui leur sert de veste. Ils ont tous la tête couverte d'un bonnet blanc fort haut & terminé en pointe. En général, les Siamois sont peu jaloux de leurs femmes, qui, à la vérité, n'abusent point de la liberté qui leur est accordée, & qui aiment à se tenir renfermées. Quant aux filles, elles ne sortent point avant que d'être mariées: mais elles le sont de très-bonne heure; car on sçait que les Siamoises sont communément en état d'avoir des enfans dès l'âge de douze ans, & qu'elles cessent d'être fécondes à quarante".

„Il semble que la législation d'une Nation douce,

douce, paisible & sage, devroit par cela même être simple & modérée: cependant les faits prouvent que ce sont précisément les peuples les moins corrompus qui sont soumis aux loix les plus cruelles & les plus sanguinaires. A Siam, il n'y a que très-peu de fautes qui ne conduisent point le coupable au supplice; toutefois, par une bizarrerie étrange, inconcevable dans le gouvernement, les crimes qui sont ailleurs punis de mort, n'exposent ceux que l'on en a convaincus qu'à des condamnations légères & purement civiles. Ainsi, un voleur domestique ou étranger, ne risque, de quelque manière qu'il ait volé, pourvu qu'il n'ait ni tué ni battu, que le paiement du double ou du triple de la valeur de l'effet dérobé, & ce prix se partage entre l'accusateur & le juge. Mais la rebellion aux décrets du Prince ou aux sentences des Juges, ainsi que la sédition, sont inévitablement punies par la mort des rebelles & des séditieux; on leur ouvre le ventre, on leur arrache les entrailles, qu'on attache à un pilier pour servir de pâture aux chiens & aux oiseaux de proie. Les traîtres & les meurtriers sont aussi mis à mort, quoique la trahison ait été sans effet, & le meurtre involon-

lontaire, ou commis ſans raiſon ſuffiſante ſur la perſonne d'un eſclave. Dans la punition de ces deux derniers crimes, ce ſont les éléphans qui ſervent de bourreaux. Le coupable eſt attaché à un poteau enfoncé dans la terre; on amène un éléphant, dreſſé à cet exercice: il s'approche du malheureux, l'examine, & tourne deux ou trois fois autour de lui: enſuite, au ſignal qu'on lui donne, il entoure de ſa trompe le criminel, arrache le poteau, les jette l'un & l'autre en l'air; & quand ils retombent, reçoit le patient ſur la dent, le jette rudement à terre, & le foule à ſes pieds. Le châtiment qu'on fait ſubir aux concuſſionnaires, comme à ceux qui ont détourné à leur profit l'argent du Prince ou du public, eſt plus rigoureux encore. On étend le coupable ſur le dos, on lui tient la bouche ouverte avec deux baguettes, & on lui fait avaler, juſqu'à ce qu'il expire, de l'or & de l'argent fondus. Un Officier du Roi qui a mal rempli les ordres dont il étoit chargé, eſt livré à deux exécuteurs, qui, à coups de ſabre & avec beaucoup de dextérité, lui enlevent à pluſieurs repriſes des lambeaux de la peau de la tête. Un Siamois qui a répandu un menſonge nuiſible aux intérets de quel-

qu'un

qu'un de ſes concitoyens, ou révélé un ſecret qui lui avoit été confié, a irrémiſſiblement la bouche plus ou moins couſue par le bourreau, ſuivant l'importance du ſecret qu'il a divulgué, ou les effets plus ou moins graves qu'a produits le menſonge. Au reſte, de quelque crime qu'on ſe rende coupable à Siam, on n'a point à y redouter le ſupplice de la décolation, qui y eſt ignoré; mais celui de trancher le coupable par le milieu du corps, qui y eſt fort en uſage, me paroit plus cruel."

„Outre ces punitions, il en eſt beaucoup d'autres qui, quoique moins douloureuſes, ſont également réputées infamantes: mais le déshonneur ne dure qu'autant que la peine même; & tel qui hier fut fouetté par le bourreau, ou attaché au pilori, eſt reſpecté aujourd'hui, & jouit, comme avant le châtiment, de la conſidération publique, & de ſes dignités. Telle eſt enfin l'idée que les Siamois attachent aux punitions, qu'ils font gloire & tirent vanité des châtimens qu'ils reçoivent par ordre du Roi: auſſi ne manquent-ils jamais à le remercier, & à lui offrir des préſens, en reconnoiſſance des coups de bâton qu'ils ont eu l'avantage de recevoir par ſon ordre & en ſa préſence."

„Quel-

„Quelque multipliées que ſoient les loix criminelles des Siamois, & les différentées ſortes de punitions qu'elles prononcent, il ſeroit néanmoins poſſible à un étranger de vivre agréablement à Siam, & à force de prudence, de retenue & de circonſpection, de ſe mettre à l'abri de ces loix & de ces châtimens, ſi un vice cruel, & qui tient autant du deſpotiſme que du caractère des habitans, n'infectoit la nature de ce gouvernement, & n'en rendoit le ſéjour déteſtable aux Européens; c'eſt la perpétuelle défiance des Siamois, qui les rend tour-à-tour méchans & malheureux, ſans qu'ils puiſſent éviter de tomber dans ces deux excès. Car c'eſt, chez eux, une loi établie par le farouche deſpotiſme & pour la ſûreté du Roi, que les courtiſans ne puiſſent même ſe rendre viſite les uns aux autres ſans une permiſſion expreſſe & particulière du Souverain. Où qu'ils ſe rencontrent, ils ſont obligés de parler haut & en préſence d'un témoin; & s'ils ſont ſeuls, ils doivent paſſer ſans ſe parler, baiſſer les yeux, & ne pas même ſe regarder. La loi eſt ſi ſévère à cet égard, qu'un geſte, quel qu'il fût, un ſigne, un coup d'œil ſeulement ſuffiroit pour les perdre." En un mot, à Siam, tout le monde

eſt délateur, & il eſt ordonné à chacun, ſous peine de mort, de rapporter tout ce qu'il entend dire, qui intéreſſe directement ou indirectement le Roi".

„Vous êtes trop heureux, continua le Capitaine Hollandois, de n'avoir qu'un ſéjour fort court à faire ici. Jeune & ſans expérience, vous ne manqueriez pas à commettre, ſans même vous en appercevoir, quelque indiſcrétion qui vous coûteroit la vie. Les Siamois eux-mêmes ont tant de peine à éviter les délations, qu'il n'eſt pas vraiſemblable que vous vous conduiſiſſiez avec aſſez de prudence pour ne donner aucune priſe ſur vous. J'ai voyagé dans beaucoup de pays ſoumis à des deſpotes; mais je n'en connois point où la volonté du Prince ſoit plus arbitraire qu'elle l'eſt à Siam, Ici, le Souverain peut diſpoſer, au gré de ſon caprice, de la fortune, de la vie & de l'honneur de ſes ſujets. Voici ce que me racontoit il y a quelques jours un Siamois qui vouloit me donner une idée de l'étendue du pouvoir de ſon Maître, & de l'excès où, ſans craindre pour ſon trône, il peut porter ſa tyrannique défiance. Chaoupaſa-tong qui regna dans le ſiècle dernier, aimoit à ſe baigner dans le ſang de ſon peuple,

& toutes les horreurs que ſa férocité imaginoit, étoient exécutés. Ce Roi cruel perdit ſa fille, qu'il aimoit preſqu'autant qu'il déteſtoit le reſte du genre humain. Il ſçavoit que dans ſa capitale il y avoit beaucoup de mécontens, & ſon ame ſoupçonneuſe ne manqua point d'imputer à cette faction la mort de la jeune Princeſſe. Cette idée l'enflammant de courronx, il ordonna pour ſa fille de magnifiques funérailles, & tout fut exécuté au gré de ſes deſirs. Après les cérémonies obſervées en pareille occaſion, le Roi reçut, ſuivant l'uſage, de la main du chef des prêtres, une bougie ardente, avec laquelle il alla mettre lui-même le feu au bucher, qui réduiſit bientôt en cendres le corps de ſa fille. Lorſqu'on raſſembla ces cendres pour les dépoſer dans une urne d'or, on trouva un morceau de chair que le feu avoit épargné. Le Roi préſent à cette triſte cérémonie, prit ce lambeau de chair, & regardant avec fureur les ſeigneurs qui l'environnoient; *Penſez-vous*, leur dit-il, *que ce ſoit pour mon rang & pour la Majeſté de mon trône que les flammes aient épargné ces deplorables reſtes du corps de ma fille?* Les ſeigneurs interdits & effrayés, gardèrent le

 ſilen-

ſilence. L'un d'entreux, plus hardi que les aurres: *Nous croyons tous*, répondit-il, *que votre Majeſté toujours ſuprême & toujours infaillible, eſt trop éclairée pour ignorer la cauſe du phénomène qu'elle voit. Oui ſans doute*, réliqua le Prince, *je la connois & la vois diſtinctement cette cauſe infernale; oui, je n'ai que trop de raiſons d'être maintenant aſſuré de ce que j'ai tant de fois ſoupçonné. Ma fille eſt morte empoiſonnée, & ma trop longue patience a laiſſé reſpirer juſqu'à préſent ſes lâches empoiſonneurs; mais il eſt tems que ma vengeance éclate; les barbares périront tous.* Au même inſtant, Chaou-paſa-tong fit ſaiſir les femmes qui avoient été attachées à la Princeſſe, & nulle d'elles ne fut exceptée de la ſéverité de cet ordre: on les mit toutes à la queſtion pour leur arracher des aveux du crime dont on les ſuppoſoit complices, & on leur fit éprouver les plus douloureux tourmens. Elles proteſtèrent de leur innocence; mais leur conſtance ne leur ſauva point la vie, elles périrent toutes par les ſupplices les plus lents. La fureur du Roi s'allumant de plus en plus, par cela même que les proſcriptions devenoient inutiles, ſa cruauté toujours avide & jamais ſatisfaite, s'accroiſſoit chaque

jour;

jour; & le même prétexte de venger la mort de sa fille lui suggérant sans cesse de nouveaux soupçons, il fit périr par le fer des bourreaux une foule de citoyens de tout âge, de tout sexe & de tout rang. Bientôt la cour de ce monstre fut épuisée & déserte: quand il ne vit plus autour de lui personne sur qui il pût décharger sa férocité, il manda, sous différens prétextes, les plus qualifiés & les plus puissans du Royaume, qu'il faisoit arrêter & traîner en prison à mesure qu'ils arrivoient. Lorsqu'il se fut assuré de la captivité de tous les grands, de tous les nobles, il fit creuser des fosses quarrées de vingt pieds d'étendue, autour des murs de Si-yo-the-yn; ensuite il y fit allumer un grand feu de charbon, & l'on y conduisit tous les Seigneurs chargés de chaînes. On commença par les dépouiller, puis on les plongea dans des cuves d'eau chaude, afin d'attendrir & d'amollir leur peau; alors, aprés leur avoir raclé la plante des pieds avec des fers aigus, on les conduisit devant des Juges chargés de les interroger sur l'empoisonnement de la fille du Roi. Ceux qui nièrent d'avoir eu aucune part à ce crime, furent condamnés

 à paſ-

à passer nus pieds & lentement sur les charbons ardens; & pour peu que leurs pieds, déja meurtris par la cruelle opération qu'ils avoient soufferte, se trouvassent brûlés ou offensés par le feu, ils étoient déclarés coupables. La plupart de ces malheureux, surmontés par la douleur, tombèrent en foiblesse & périrent misérablement, sans que personne osât leur donner du secours; ç'eût été se reconnoître soi-même coupable du crime dont on cherchoit avec tant de barbarie les complices & les auteurs. Ceux qui eurent le courage de supporter ces tourmens, n'en furent que plus malheureux: vainement éprouvés par le fer & le feu ils avoient persisté à se déclarer innocens, ils périrent tous; les uns attachés à des poteaux furent tués, écrasés & broyés sous les pieds des éléphans; les autres furent enterrés jusqu'au cou sur le grand chemin, avec ordre à tous les passans de cracher sur eux, & il fut défendu sous peine de la vie à qui que ce fût de leur donner aucune sorte de soulagement, ni de hâter leur mort, qu'ils demandoient avec ardeur. Chaou-pasa-tong inventa contre quelques-uns de ces seigneurs

gneurs un genre de ſupplice affreux & bien digne de l'ame atroce de ce Prince. Il faiſoit ſerrer avec un linge ſi fortement le patient, qu'on pouvoit facilement le ſaiſir avec les mains; enſuite il le faiſoit piquer avec de longues aiguilles de fer trés-aiguës, ce qui forçoit le malheureux à retenir ſon haleine: alors, ſaiſiſſant l'inſtant le plus favorable, le bourreau d'un coup de cimeterre le coupoit bruſquement en deux, & mettoit auſſi-tôt la partie ſupérieure du corps ſur une plaque ardente de cuivre; ce qui arrêtant le ſang, faiſoit vivre pluſieurs heures, quelquefois même une journée entière, le patient, dans des tourmens inexprimables".

„Ces horribles exécutions durèrent quatre mois entièrs. Pendant ce tems de proſcription, il ne ſe paſſa point de jour qui ne fût marqué par le maſſacre d'un nombre incroyable de victimes, que l'infernal tyran immola à ſa fureur. La mort de la Princeſſe n'étoit que le prétexte de cette affreuſe boucherie; car on a ſçu depuis, qu'il y avoit long-tems que le Roi avoit formé le monſtrueux projet de ſe défaire des ſeigneurs les plus diſtingués de ſa cour,

& des principaux citoyens de ſon Royaume. Mais cette ſuite d'aſſaſſinats n'étoit encore que le prélude d'une exécution plus atroce, que Chaou-paſa-tong méditoit. Son but étoit de ſe délivrer de deux enfans déja âgés de ſon prédéceſſeur, qui avoit laiſſé trois enfans, deux filles & un fils. Ce fut par l'ainée de ces deux princeſſes que commança cette affreuſe tragédie. Le Roi la fit accuſer d'avoir donné du poiſon à ſa fille, & cette accuſation fut fondée ſur ce qu'on l'avoit vu ſourire, lorſque tout le monde pleuroit pendant les funérailles, & ſur ce qu'on l'avoit entendu former des plaintes du peu d'égard que l'on avoit pour elle, qui, iſſue du ſang Royal, devoit être traitée avec le plus grand reſpect. Elle fut priſe, ainſi qu'un grand nombre de femmes qui lui étoient attachées. Dès le même jour on fit ſubir à toutes l'épreuve des charbons ardens, & l'on prétendit qu'il n'y avoit que la princeſſe dont les pieds ſe reſſentiſſent de l'atteinte du feu. Auſſitôt elle fut renfermée dans un cachot obſcur, & chargée de chaînes d'argent, ſans qu'il lui fût permis de voir ni de parler à perſonne. Le lendemain on la conduiſit

duisit devant les Juges, qui la firent traiter avec indignité par les Soldats qui la gardoient; ils l'interrogèrent, & la ménacèrent de la plus violente question, si elle refusoit de s'avouer coupable. Soit crainte, soit fierté, la jeune Princesse répondit que si le Roi vouloit promettre de la faire mourir sans infamie & sans l'exposer aux yeux du public, elle révéleroit toutes les circonstances du crime dont on l'accusoit. Quoique persuadés de son innocence & pénétrés de compassion, les juges n'osèrent implorer pour elle les bontés du Tyran, & ils se contentèrent de lui rapporter ces propositions. Le Roi les accepta, & la princesse ramenée devant les Juges, déclara hautement & sans nulle apparence de remords ni de crainte, que c'étoit elle, aidée de sa nourrice, qui avoit fait mourir la fille de Chaou-pasa-tong; & qu'implacable dans sa haîne, elle avoit employé le sortilège & plusieurs opérations magiques pour empêcher ce morceau de chair que l'on avoit trouvé dans les cendres, & qui devoit servir à un attentat plus hardi, d'être dévoré par les flammes. J'ai prévu, continua-t-elle, le sort affreux qui m'étoit ré-

ſervé; & maintenant que je touche à mes derniers momens, je le dis hautement, parce que je le penſe; la mort, infamante peut-être, car je ne compte que foiblement ſur la promeſſe d'un l'âche, la perte de la vie, dis-je, me cauſe moins de peine, que le mauvais ſuccès du généreux projet que j'ai eu la gloire & le courage de former; projet heureux, & qui, ſi la fortune m'eût ſecondé, eût en même tems rétabli les reſtes infortunés de ma famille, & délivré la nation Siamoiſe du monſtre qui l'opprime. Les Juges étonnés de cette fermeté, demandèrent à la princeſſe, comment elle avoit réſolu de faire périr le Roi? En le faiſant, répondit-elle, ſuccomber ſous la violence de ce même poiſon que j'avois préparé pour lui, & non pas pour ſa fille. Chaou-paſa-tong informé de ces aveux, rétracta ſa promeſſe, fit dreſſer un échaffaud dans la place publique, y fit traîner ſa victime, & ordonna au bourreau de lui enlever avec un coûteau des lembeaux de chair de deſſus ſon corps, & de la contraindre à les manger. La princeſſe ſouffrit avec une conſtance héroïque les tourmens qu'on lui fit ſouffrir; mais lorſque le

le bourreau vouloit lui faire manger un morceau de sa propre chair, elle le repoussa, & regardant le Roi qui avoit la cruauté d'assister à cet affreux spectacle: *Tyran detestable*, lui dit-elle, *la force & l'injustice te donnent des droits sur mon corps; tu peux le mettre en pièces: mais ta puissance infernale, ni toute ton atrocité, ne te donnent aucune sorte de pouvoir sur mon esprit. Aproche, homme de sang, & vois une jeune princesse braver ta cruauté, mépriser tes fureurs. Ta rage triomphe aujourd'hui; mais bientôt les effets de ta rage retomberont sur ta tête criminelle; & du fond du tombeau, je triompherai à mon tour, quand les restes de mon sang Royal se souleveront contre toi, t'écraseront, n'épargneront ni tes enfans, ni ta race de tigre.* Le Roi craignant l'impression que ce discours paroissoit faire sur le peuple, ordonna qu'on hâtat sa mort, la fit hacher en pièces & jetter dans la rivière.“

„Le même jour, le frere de cette malheureuse princesse, âgé de vingt années, fut exécuté aussi. Jusqu'alors Chaou-pasatong avoit tenu ce jeune Prince renfermé dans son palais, & l'avoit même fait passer pour imbécille; mais à-peine on l'eut forcé

de

de monter sur l'échafaud, qu'il démentit le bruit qu'on avoit fait courir sur son compte: il parut dans ces momens si supérieur à son oppresseur, tout redoutable qu'il étoit, il montra taut de grandeur d'ame, de force & d'héroïsme, qu'il arracha des larmes de tous les spectateurs. A l'exemple de sa sœur, il dévoila les noirceurs & les perfidies du despote, en se justifiant du crime dont on le supposoit coupable, & la populace indignée fut sur le point de se soulever. Quand il vit approcher le bourreau: *Je suis*, s'écria-t-il, *tout aussi innocent que ma sœur; mais puisque tu veux que je meure, exécrable tyran, je dédaigne de te demander grace, & je préférerois la mort la plus douloureuse, à une plus longue vie que je tiendrois d'un monstre tel que toi. Oui, tyran, je desire que tu épuises sur moi toutes les ressources de ta rage si fertile en noirceurs; baigne-toi dans mon sang, prolonge la durée de mes tourmens, afin d'irriter d'autant plus contre toi les amis généreux qui déja se préparent à venger mes malheurs & ma mort.* Les desirs du jeune Prince furent remplis en partie; car ses bourreaux lui firent souffrir pendant vingt-quatre heures,

tout

tout ce que l'inhumanité peut inventer de plus cruel & de plus douloureux".

„Ainsi périt toute la respectacle famille du prédécesseur de Chaou-pasa-tong, qui, pour se délivrer des soupçons qui l'agitoient, fit couler à-torrens le sang de ses proches, des grands de son Royaume & de ses plus fidelles sujets. Les fureurs de ce tyran avide de carnage, causèrent beaucoup de terreur, & n'excitèrent ni murmure, ni mouvement séditieux; il termina paisiblement son regne, & remit, avant que de mourir, sa couronne souillée par tant d'assassinats, sur la tête de son fils. Il est vrai que depuis le dernier jour de Chaou-pasa-tong, ces affreuses proscriptions n'ont pas été renouvellées; mais elles peuvent l'être toutes les fois que le despote sera assez cruel pour vouloir exterminer ses peuples. Ailleurs les Rois ne veulent que ce qu'ils peuvent; mais le Roi de Siam peut toujours tout ce qu'il veut, & sans qu'aucun obstacle limite son autorité: il regne par la force, & plus encore par la terreur que sa puissance inspire".

Ce récit me pénétra d'horreur, & me donnant du véritable caractère des Siamois une

une idée tout opposée à celle que je m'étois formée de leurs grandes qualités, j'attendis avec impatience le jour où je pourrois m'éloigner de ce gouvernement, que j'avois cru d'abord si propre à me fixer.

Van-Haen, c'étoit le nom de l'armateur Hollandois que je devois accompagner dans ses courses maritimes, me dit qu'il lui restoit quelques affaires à terminer avec le plus honnête & les plus éclairé des Siamois, & il me proposa d'y aller avec lui: j'y consentis; nous nous rendîmes chez le sage Fo-che-ou, le plus riche des négocians de Siam, & le plus estimé de tous les habitans d'Odiaa. Nous arrivâmes chez ce bon citoyen dans un moment heureux; ce jour étoit pour Fo-che-ou un jour de fête & de réjouissance: il célébroit l'aniversaire de sa naissance, & donnoit un festin à ses amis. On nous annonça, nous entrâmes, Fo-che-ou vint au devant de nous, & après avoir terminé avec Van-Haen ce qu'il y avoit à arranger entr'eux, il nous pria & nous pressa si vivement de venir prendre part à la gaieté de la fête, que nous ne crûmes pas devoir le refuser. Il nous présenta lui-même à ses amis: „Quoique nés en Euro-

pe,

pe, leur dit-il, ces deux étrangers ſont dignes d'être admis parmi nous: ils ſe propoſent de partir inceſſamment, & j'ai cru qu'ils me ſçauroient gré de leur avoir fait connoître avant leur depart, ce que j'ai de plus cher au monde, mes plus anciens & mes plus vrais amis". Au nom d'Européen je fus fort étonné de voir tous les convives de Fo-che-ou jetter ſur nous des regards de pitié, & quelques-uns branler la tête d'un air peu ſatisfait". Mon vieil ami, dit l'un d'eux au Maître de la maiſon, je connois votre prudence, & ſur votre témoignage aucun de nous, je penſe, ne doute de l'honnêteté de ces deux Européens. Mais une choſe qui m'étonne & qui me rend ſuſpects les gens qui viennent de ſi loin, c'eſt qu'avec tant de talens & de ſi rares qualités, ils aient conſenti à quitter leurs enfans, leurs amis, leurs parens, leur patrie ſur-tout, dont ils ne ceſſent de faire de ſi brillantes deſcriptions, & qu'au haſard de périr mille fois, ils aillent comme ils font, d'un pole à l'autre, les uns pour y former des établiſſemens, & les autres attirés par l'eſpoir & l'amour du gain. Ce qui me donne encore fort peu de confiance

fiance pour les éloges qu'ils prodiguent aux Etats Européens, c'est cette multitude d'hommes qui en sortent chaque jour. Un Siamois qui auroit été assez ingrat citoyen pous s'expatrier, & que son mauvais destin auroit conduit dans une ville Européenne, soutiendroit, que de tous les gouvernemens qui existent, il n'en est point de plus sage, de plus doux, ni de meilleur que les gouvernemens Siamois, & il diroit la vérité; il seroit très-possible que ses preuves & ses assertions parussent évidentes, & qu'il persuadât: car enfin, a-t-on vu dans aucun tems des essaims de Siamois s'arracher du sein de leurs familles, & quitter la douceur de leurs loix, pour aller en Europe s'assurer par eux-mêmes de l'existence ou de la fausseté de cette liberté dont les Européens expatriés relèvent par tout l'univers, excepté chez eux peut-être, les fastueux & chimériques avantages? Que ces deux étrangers me permettent donc d'observer, que je ne suis point surpris qu'ils soient venus parmi nous, parce qu'il est dans l'homme d'améliorer sa condition autant qu'il dépend de lui: mais, sage Fo-che-ou, ce qui me surprend étrangement,

gement, & que je ne ſçaurois concilier avec les éloges que vous venez de donner à ces Européens, c'eſt qu'ils ſongent ſérieuſement à quitter nos heureuſes contrées pour s'en retourner en Europe, où vraiſemblablement ils ne ſeront pas plutôt, qu'ils voudront en ſortir & revenir chez nous".

La tête remplie encore des éclairciſſemens que Van-Haen m'avoit donnés ſur le caractère national des Siamois, ſur leurs loix, leurs uſages, leurs mœurs, ſur le barbare deſpotiſme de leurs Rois, & l'aviliſſant eſclavage du peuple, je cédai fort imprudemment au généreux deſir dont je me ſentis enflammé de repouſſer les traits de l'ami de Fo-che-ou; & oubliant dans ce moment que j'avois moins de raiſon qu'un autre de venger l'Europe offenſée, la liberté de ma patrie, ſes mœurs, ſes loix & la juſtice de Déal, j'entrepris avec un zèle très-déplacé, le parallele des vertus Européennes, avec les mauvaiſes qualités des Nations aſiatiques, des douceurs de la liberté dont on jouit dans nos climats, avec la flétriſſante condition du peuple abattu en eſclave ſous la chaîne du deſpotiſme Siamois. Entraîné

par la force des preuves que j'avois à rapporter, & par le feu de l'éloquence dont j'étois embrasé; je chargeai des plus noires couleurs les tableaux que Van-Haen m'avoit tracés des habitans de ce Royaume, & de la puissance arbitraire du Prince qui les gouvernoit. Peu attentif aux signes de mécontentement que me faisoit Van-Haen; & prenant pour un aveu de sa conviction l'air interdit de Fo-che-ou, je racontai les faveurs de Chaou pasa-tong; & ne faisant aucune sorte d'attention aux mouvemens d'indignation de mes auditeurs, ni à l'action vive & brusque de Fo-che-ou, qui sortit de la chambre où j'exhalois avec tant d'énergie la chaleur de mon éloquence, je conclus, d'après la constitution même du gouvernement Siamois, que les malheureux habitans de ce pays pouvoient chaque jour, & toutes les fois qu'il en prendroit envie à leur despote, voir se renouveller la proscription & les atrocités de ce Prince cruel. J'allois continuer mon discours patriotique; car j'avoue qu'à la surabondance de mes pensées, au vif enthousiasme dont j'étois agité, je croyois obéir à une inspiration surnaturelle, qui m'élevoit infiniment

au-

au-deſſus des orateurs les plus ſublimes & les plus célèbres de l'antiquité. Mais ce qui tempéra, éteignit même tout-à-coup ma rapide éloquence, fut la rentrée de Fo-che-ou, qui paroiſſant tout-à-coup devant moi, ſuivi d'un Officier public, de quatre hommes armés, & me montrant à ceux qui l'accompagnoient " : Le voilà, leur dit-il, cet inſolent & hardi détracteur de nos concitoyens & de la Majeſté ſacrée de nos Maîtres : je le livre à votre juſtice; puniſſez-le ſuivant votre équité & la rigueur des loix. Quant à toi, téméraire étranger, dit il, en m'adreſſant la parole, je ſuis déſeſpéré que tu m'aies obligé d'être le dénonciateur de tes diſcours impies, & de tes puniſſables outrages contre mon ſouverain. Mais quand j'aurois été aſſez ingrat envers mon Roi & ma patrie pour t'écouter tranquillement & garder le ſilence, tous ces honnêtes Siamois que tes propos ſéditieux ont révoltés autant que moi, n'auroient pas manqué à être tes accuſateurs, & j'euſſe payé de ma tête & de la ruine de ma famille entière ma coupable indulgence. Maintenant, continua-t-il, en s'adreſſant à Van-Haen, maintenant que

j'ai rempli les devoirs de citoyen, je vais m'acquitter, quoique sans espoir de succès, des obligations que l'humanité m'impose, & tâcher d'émouvoir la clémence des Juges; trop heureux, si par mes sollicitations, mes prieres, mes larmes, je puis les engager à adoucir la sévétité de l'arrêt qu'ils auront à prononcer".

J'étois trop consterné pour retrouver le fil de mes éloquentes pensées, & je ne songeai pas même à me justifier du crime dont j'étois accusé. Quand j'aurois eu d'ailleurs assez de présence d'esprit pour répondre à mon dénonciateur, l'Officier Siamois entre les mains duquel je fus livré au même instant, n'eût pas voulu me le permettre: il me fit saisir rudement par ses quatres satellites, qui me chargèrent de chaînes, me trainèrent de rue en rue, & loin de la maison de Fo-che-ou, dans un cachot obscur, où on me laissa seul pendant quelques heures, fort inquiet sur les suites de cet événement, & ne trouvant dans mon imagination allarmée, que des sujets de crainte & de terreur. Pendant que j'étois vivement agité par ces accablantes idées, mes Juges entendoient les depo-

dépoſitions des temoins; & le crime ne ſe trouvant que trop évidemment conſtaté, la procedure fut terminée preſqu'auſſitôt que commencée. Un Magiſtrat accompagné des mêmes perſonnes devant leſquelles j'avois parlé avec ſi peu de retenue chez Fo-che-ou, entra dans mon cachot, & ne m'interrogeant que pour la forme, il me demanda d'un ton ſévère & qui me fit trembler, quels étoient mes complices, & par quels motifs j'avois formé l'exécrable conſpiration dont mes propos ſéditieux avoient laiſſé tranſpirer le complot? Je voulus me juſtifier; mais le juge dédaignant de m'entendre, ſortit en me diſant de me préparer à recevoir le châtiment qui m'étoit deſtiné, & qui, quelque rigoureux qu'il fût, ne pourroit jamais être proportionné à l'énormité de mon attentat.

Le tems qu'on me donna pour me préparer, fut très-court; car à-peine ce Juge ſe fut éloigné, qu'une troupe de Soldats vint m'arracher de mon cachot & me conduire ſur la place publique, où la Nouvelle de mon crime & les préparatifs de mon ſupplice avoient raſſemblé une foule de ſpectateurs. Là, pluſieurs graves Ma-

giſtrats qui m'attendoient, me firent proſterner, & après avoir fait proclamer la nature & les preuves de mon délit, l'un d'entr'eux prononça ma ſentence, qui contenoit que quoique les plus affreux tourmens fuſſent encore au-deſſous de l'horreur de mes attentats; cependant, par égard pour ma qualité d'étranger, & plus encore afin de faire d'autant plus éclater la clémence du Prince que j'avois ſi audacieuſement offenſé, je ſerois ſeulement livré aux éléphans pour en être balotté à dix repriſes différentes, pendant douze minutes. A ce mot d'éléphans, je pouſſai des cris perçans; car je ne doutai pas que je ne fuſſe condamné à périr ſous les pieds de ces animaux. A l'Inſtant même où cet arrêt eut été prononcé, il ſe forma autour de moi un vuide très-conſidérable; enſorte que j'étois exactement ſeul au milieu de cette grande place, & je délibérois ſur les moyens que je prendrois pour profiter de ce moment de liberté, lorſque deux monſtrueux éléphans précédés de leur conducteur, s'avancèrent vers moi. Je me crus mort inévitablement: les deux éléphans tournèrent l'un & l'autre autour

de

de moi ; puis, au ſignal que donna le conducteur, l'un de ces animaux me ceignant de ſa trompe par le milieu du corps, m'emporta lentement à une extrêmité de la place, pendant que l'autre ſe retiroit tous auſſi lentement du côté oppoſé. Quand ils furent placés à environ cinquante pieds de diſtance l'un de l'autre, celui qui me tenoit me lança en l'air à une élévation de plus de ſoixante pieds; & ſuivant la direction qu'il m'avoit donnée, je tombai du côté de l'autre éléphant, qui me reçut ſur ſa trompe, me poſa doucement à terre, me prit auſſi par le milieu du corps, & me lança plus haut encore vers ſon compagnon; celui-ci me reçut ſur ſa dent, ce qui me rendit la connoiſſance que l'extrême rapidité de mon paſſage dans l'air m'avoit fait perdre. Ce manège dura près d'un quart d'heure, & déja je ne pouvois plus reſpirer, j'étois évanoui, lorſqu'au ſecond ſignal de leur conducteur, ces éléphans me laiſſèrent étendu au milieu de la place. Deux Soldats me ſoulevèrent, & me portèrent ſur le vaiſſeaude Van Haen, qui eut bien de la peine à me faire reprendre l'uſage de mes ſens: il ne me quitta point que je ne fuſſe

revenu à moi-même; & quand il ſe fut aſſuré des ſuccès des ſecours qu'il s'étoit empreſſé de me donner: Courage, me dit-il, mon cher Hyde, vous êtes bien heureux d'en être quitte à ſi bon marché, & vous ne ſçauriez témoigner trop de reconnoiſſance au ſage Fo-che-ou, qui s'eſt intéreſſé ſi vivement pour vous. Que le ciel le confonde, répondis-je, ce ſage Fo-che-ou, dont les officieux ſervices m'ont penſé faire perdre la vie! Vous avez vous-même bonne grace à me féliciter, & c'eſt être effectivement fort heureux, que d'avoir été auſſi cruellement berné par les deux plus terribles éléphans que l'Aſie ait produits; l'un qui, me recevant ſur ſa dent, a couvert mon corps de contuſions; l'autre qui m'étouffoit en me ceignant étroitement de ſa trompe, & tous deux qui me lançant auſſi-haut que les nues, m'ont cauſé une frayeur dont je ne reviendrai de long-tems, & qui peut-être me coûtera la vie. Vous ne ſcavez donc pas, reprit Van-Haen, que tous vos Juges inclinoient à vous condamner à être écorché vif, puis plongé juſqu'à la ceinture dans une chaudière d'huile bouillante, puis enterré juſ-

qu'aux

qu'aux épaules, jusqu'à ce que la faim, la douleur & les vers vous eussent lentement délivré de la vie. Vous ignorez que cette opinion, qui étoit celle du plus grand nombre, eût infailliblement été suivie, si Fo-che-ou, par la vivacité de ses prières, & l'estime générale qu'on a ici pour lui, n'eût enfin déterminé les juges à commuer le supplice auquel la loi vous condamnoit, en quelques légères secousses, qui au fond ne sont rien, comparées à la punition exemplaire & terrible que vous aviez trop évidemment encourue; & ce bonheur, c'est à Fo-che-ou que vous en êtes redevable: il y auroit en vous une bien noire ingratitude, si vous ne vous empressiez pas de le remercier. Il y aura, lui dis-je avec humeur, tout ce que vous voudrez; mais très-résolument, je n'irai ni chez Fo-che-ou, ni chez aucun de ses compatriotes, ni quelque part que ce puisse être dans ce détestable Royaume, dont-il me tarde infiniment d'être fort éloigné. De grace, Van-Haen, devancez, je vous en conjure, le moment de notre départ; je crois toujours voir à mes trousses ces juges impitoyables, & ces honnêtes délateurs, & ces

affreux ſatellites, & ſur-tout ces effroyables éléphans qui m'ont fait de ſi douloureuſes meurtriſſures, que je ne penſe pas être en état de me tenir ſur mes pieds de plus de quinze jours. Puiſque c'eſt là décidément votre derniere réſolution, répondit l'armateur Hollandois, j'irai moi-même vous excuſer auprès de Fo-che-ou, & lui porter vos remercimens. Du reſte, tranquilliſez-vous; rien ne m'arrêtant plus dans ce pays, nous partirons inceſſamment.

Van-Haen me tint parole; dès le lendemain même au point du jour, nous nous mîmes en mer, & je me ſentis ſoulagé à meſure que nous nous éloignâmes des côtes de Siam. Cependant ma convaleſcence fut encore plus lente que je ne l'avois ſuppoſé: j'étois ſi froiſſé, ſi briſé; que je fus obligé de reſter au lit pendant près de trois ſemaines. Mais ce qui contribua beaucoup à adoucir mon chagrin, & à me faire ſupporter le déſagrément de ma ſituation, ce furent les attentions, l'aſſiduité & les manières obligeantes de Van-Haen: il ne me quittoit pas, il prévenoit tous mes deſirs, ſe prêtoit à toutes mes idées, me témoignoit l'amitié la plus tendre & un attache-

ment

ment qui me flattoit d'autant plus, que Van-Haen n'étoit rien moins qu'obligeant par caractère; au contraire, il avoit le cœur dur, l'ame peu généreuse & beaucoup d'avidité. J'ignorois le prix qu'il avoit mis aux soins qu'il me rendoit, & j'étois bien éloigné de prévoir le dénouement qui devoit mettre fin à ses bontés & à ma folle confiance.

Notre navigation fut longue, infructueuse, désagréable, & ce ne fut que six mois après notre départ de Si-yo-the-yn, que nous entrâmes dans le Zaïre, fleuve d'un cours impétueux, & que nous remontâmes avec tant de difficulté, que nous ne pûmes arriver que le dix-septième jour devant les murs de Banza San-Salvator, capitale du Congo. Nous fûmes obligés, conformément aux loix observées dans ce Royaume, de confier nôtre navire à la garde des Officiers du Souverain, & d'aller nous loger en ville, où dès le premier jour, je me promis de ne rester que le moins de tems qu'il me seroit possible, & surtout de ne réléver à personne les observations que j'aurois occasion de faire sur les mœurs & les usages des habitans.

Ce

Ce pays ne fournit en effet aux étrangers que des réflexions peu favorables à la Nation qui le peuple. Hommes, femmes, esclaves, ils sont tous noirs, mais les uns plus, les autres moins, ainsi que la plupart des habitans de la Zone Torride. Ils ne sont pas même exactement tous noirs; on en voit d'un brun sombre, d'autres olivâtres, & plusieurs d'un rouge foncé: mais ils ont tous les cheveux noirs & frisés, à l'exception de quelques autres en fort petit nombre, qui les ont d'un roux ardent. Toutefois, si leur teint n'est pas d'un noir bien décidé, il n'en est pas de même de leur ame: car il faut avouer qu'ils surpassent en noirceur la plupart des peuples connus, même les plus barbares. Soupçonneux, jaloux & perfides, ils sacrifient tout aux passions brutales, qui les tyrannisent, plutôt qu'elles ne les inspirent. Ils s'irritent facilement, & rien ne peut appaiser leur colère. Au moindre mécontentement, ou à la plus légère offense qu'ils croient avoir reçue, ils n'épargnent ni les moyens les plus barbares, ni les voies les plus basses pour se venger, attirer leurs ennemis dans les piéges qu'ils leur tendent, & les fouler aux pieds,

pieds. Parmi ces hommes féroces, les ſujets ordinaires des diſputes & des plus irréconciliables inimitiés, ne ſont autre choſe que le bonheur & la proſpérité des uns, le mécontentement & l'envie des autres. Du reſte, il n'y a entr'eux aucune ſorte d'affection, & ils ignorent même juſques aux ſentimens de l'attachement naturel. Les peres ſont indifférens pour leurs enfans, & ceux-ci pour leurs peres, &, l'inſtinct du plaiſir ſatisfait, l'époux & l'épouſe n'ont l'un pour l'autre qu'une mutuelle froideur. C'eſt à Congo une choſe fort ordinaire, que de voir un pere vendre tranquillement ſon fils ou ſa fille, & ſouvent l'un & l'autre, pour une pièce d'étoffe, quelquefois pour beaucoup moins encore, & pour un collier de corail, ou pour une bouteille d'eau de-vie.

Toutefois, malgré leur barbarie & leur inſenſibilité, les ſtupides habitans de Congo ont des loix très-ſévères contre l'adultère, qu'ils regardent & puniſſent comme un crime capital. Mais les exécutions pour un pareil crime ſont rares; non pas que les femmes y ſoient honnêtes; au contraire, leur libertinage eſt extrême, & leur goût

pour

pour la ſale débauche plus effréné qu'il ne l'eſt par-tout ailleurs : mais parce qu'elles ont un moyen infaillible de ſe mettre à l'abri du reſſentiment de leurs époux, & même, ce qui eſt ordinaire, de ſe défaire d'eux impunément. Pour peu qu'une Congoiſe, épriſe d'un autre que de ſon mari, ſoit mécontente ou fatiguée de l'humeur jalouſe de ce dernier, elle n'a qu'à aller s'avouer elle-même coupable de quelque crime atroce & capital : ſur cette ſimple déclaration, le mari eſt ſaiſi & condamné à mort, tandis que la loi laiſſe à la femme la liberté de ſe remarier avec qui elle juge à propos. C'eſt vraiſemblablement à cette autorité que la légiſlation donne aux femmes ſur leurs maris, qu'il faut attribuer, & le nombre prodigieux de célibataires que l'on voit dans ce Royaume, & la multiplicité des concubines qui ſervent au même homme, ſous la puiſſance de ſa femme légitime, qui les traite en eſclaves, ainſi que leurs enfans.

Je n'ai connu aux Congois qu'un goût qui balance en eux le penchant indomptable qui les entraîne dans la plus révoltante débauche ; c'eſt leur paſſion exceſſive

pour

pour les chanſons laſcives & pour la danſe, qui pour eux eſt plutôt un violent exercice qu'un ſimple amuſement. Je les ai vu plus d'une fois s'échauffer tellement par ces chanſons & ces danſes, ſur-tout quand elles ſont remplies d'expreſſions obſcènes & d'attitude, qu'ils tomboient dans une eſpèce de frénéſie, dans un fougueux délire, qui chaſſant de leur eſprit toutes les regles de la danſe, & de leur imagination toute idée de pudeur, les portoit à inventer, à chanter & à faire quelque choſe de nouveau dans ce genre vraiment infame; enſorte que la confuſion devenoit ſi générale, les chants, les cris, les hurlemens & les geſtes ſi affreux & ſi effrontément licentieux, que je croyois me trouver au milieu de quelque bacchanale, ou, pour mieux dire, tranſporté dans un lieu de proſtitution. Je n'ai cependant aſſiſté qu'aux divertiſſemens de quelques citoyens ordinaires: & l'on m'a aſſuré que la plus auſtère décence regne dans les fêtes des particuliers, comparées à l'horrible diſſolution & aux débordemens de tous les genres qui caractèriſent les danſes de la Cour, & les divertiſſemens qui ſe donnent ſté-

fréquemment dans le palais du Souverain, & dans les appartemens de la Mani-monbanda, ou Reine de Congo.

Le dégoût que m'inspiroient ces fêtes, la grossiéreté du peuple, la barbarie de ses mœurs, & les vices révoltans de son caractère, ne me donnèrent aucune sorte de desir d'aller observer à la Cour les scandaleux effets de ces mêmes vices, portés, comme me le disoit Van-Haen, qui y étoit admis, aux derniers excès d'impudence; & j'aurois eu grand soin de m'en tenir éloigné, quand même l'air mal-sain qu'on respire à Banza San-Salvator eût agi moins vivement sur moi, & m'eût laissé la liberté de sortir de la maison où je m'étois logé. Ma santé s'étoit tellement affoiblie, depuis le moment où j'étois entré dans cette capitale, que j'avois à-peine la force de sortir de mon lit. Toutes les maladies qui affligent ailleurs l'humanité, regnent à Congo, & y sont de la plus grande violence: les maux vénériens y sont terribles dans toutes leurs modifications, & jusqu'aux plus legères mouvemens de fièvre, toutes les infirmités y sont accablantes, & très-souvent mortel-

les.

les. Il n'y a par malheur dans ce triste pays, d'autres secours à attendre, que ceux que peut fournir la Nature abandonnée à elle-même, & à l'inclémence de ce climat.

Moins abbattu par la fièvre qui m'avoit presque totalement exténué, un jour il me prit fantaisie de sortir de ma chambre, & d'essayer mes forces en parcourant la maison: je descendis chez mon hôte, & comme je m'entretenois avec lui, je me sentis atteint de vives douleurs de colique. Cette maladie, que les Congos appellent N. Picchi, est affreuse, & ravage presque continuellement Banza San-Salvator & les provinces. Les tourmens que j'éprouvois étoient si vifs, si douloureux, que malgré mon extrême foiblesse, je me roulai violemment à terre, poussant des cris perçans, des hurlemens épouventables. Mon hôte peu troublé, & fort peu consolant, me dit de prendre patience; & pour peu que je sentisse les douleurs augmenter, je n'aurois pas long-tems à souffrir, & que la mort viendroit incessamment me délivrer de toute inquiétude. Au reste, continua-t-il, j'irai, si vous voulez chercher un très-habile médecin, qui vous instruira mieux que

moi des ſuites de votre maladie; & quelques accidens qui puiſſent ſurvenir, ſoyez ſûr que vous n'aurez que peu de tems à languir entre ſes mains. Je le priai de ſe hâter; il ſortit, & revint quelques momens après, accompagné de ſon merveilleux médécin, qui me tâtant le pouls, & paſſant ſa main ſur mon ventre, m'annonça d'un ton déciſif, que j'étois dans le plus grand danger, & qu'il y avoit peu de choſe à eſpérer: cependant, ajouta-t-il, je penſe qu'en tout événement, il convient de vous tirer quelques calebaſſes de ſang. Il eſt bon d'obſerver que comme les chirurgiens Congos ne connoiſſent point l'uſage de la lancette, ils ſe ſervent d'une petite corne de taureau, ou d'une calebaſſe, comme en Europe nous nous ſervons de ventuoſes, mais d'une manière un peu différente. Ils commencent par fendre la peau avec la pointe d'un coutéau, & renverſant la calebaſſe ſur la plaie, ils appliquent la bouche à un petit trou pratiqué à l'extrêmité oppoſée de cet inſtrument, & à force de ſucer, ils attirent le ſang, juſqu'à ce que cette eſpèce de ventouſe en ſoit remplie. Au reſte, ils ne manquent jamais à appliquer cette machine ſur

la

la partie souffrante, & où ils supposent le siège de la maladie. Quand le cas leur paroît pressant, & qu'ils n'ont sous la main ni corne, ni calebasse, ils prennent une de leurs petites marmites de terre dans lesquelles ils font cuire leurs alimens, & les appliquent; après avoir mis sur la plaie un peu d'étoupe brûlante, ainsi que l'on en met chez nous sous les ventuoses. Malheureusement pour moi le maudit chirurgien me croyoit en danger, & ne trouvant chez mon hôte ni calebasse, ni corne de taureau, il prit une marmite fort grande de terre, & après m'avoir fendu en deux ou trois endroits la peau du ventre, il remplit la marmite d'étoupes, y mit le feu, & l'appliqua sur la plaie. Le feu plus considérable qu'il n'étoit nécessaire, raréfia tellement l'air, qu'en très-peu de momens la marmite fut pleine & de sang & de chair qui se trouvoit entre les trois coups de couteau que l'on venoit de me donner; ensorte que l'air qui m'environnoit de tous côtés, & me comprimoit par son poids, excepté à l'endroit où la marmite étoit placée, m'étouffoit & me faisoit jetter des cris horribles. L'ignorant chirurgien s'efforca plusieurs fois d'enlever

cette groſſe ventouſe: il n'en put venir à bout, & mon hôte, ainſi que ſes femmes, auſſi ſçavantes que l'homicide charlatan, & n'attendoient plus que mon dernier ſoupir; & très-vraiſemblablement ils n'euſſent pas long-tems attendu, ſi heureuſement Van-Haen rentrant par haſard, & voyant ce qui ſe paſſoit, n'eût caſſé au plutôt la marmite, d'un coup de bâton; ce qui me ſauva la vie, ſans diminuer cependant l'horreur de mes tourmens. En effet, l'infernale ventouſe avoit ſi cruellement opéré, que j'avois perdu preſque tout mon ſang, & que mon ventre étoit à demi-calciné. Van-Haen me fit donner les ſecours qu'il crut les plus propres à arrêter mon ſang, & me fit porter dans mon lit.

L'obligeant armateur ſe donna tant de ſoins, tant de peines; il paroiſſoit ſi vivement affectè de mon état, que me croyant moi-même à la derniere extrêmité, je lui tendis la main, le remerciai les yeux remplis de larmes, des preuves réiterées d'attachement qu'il n'avoit ceſſé de me donner, & le conjurai d'accepter, comme un gage de ma reconnoiſſançe, ma ſucceſſion qui conſiſtoit en pluſieurs diamans & pierres, précieu-

cieuſes que je remis entre ſes mains, & que j'eus toutes les peines du monde à lui faire accepter. Van-Haen reſta une partie de la journée auprès de mon lit, à me conſoler, à me ſervir, & à me témoigner l'exceſſive douleur que ma mort lui cauſeroit; puis, avant que de me quitter, il appella mon hôte, ſa femme, ſes eſclaves; il leur dit que des affaires preſſantes & indiſpenſables l'obligeant de ſortir tout au plus pour deux heures, il leur recommandoit de prendre le plus grand ſoin de moi, & de ne pas s'éloigner de mon lit.

Il me reſtoit à peine aſſez de connoiſſance pour entrevoir ce qui ſe paſſoit autour de moi: je n'avois ni la force de reſpirer, ni celle de faire le plus petit mouvement: Van-Haen n'étoit encore qu'á quelques pas de la maiſon que mon mal empira: je changeai à vue d'œil; ma reſpiration devint plus laborieuſe; en un mot, je m'affoiblis ſi fort qu'on me crut à l'agonie, & j'en eſſuyai toutes les horreurs, graces à l'uſage barbare des Congos; car, comme ils ſont perſuadés que quand un homme meurt, ſon ame ne quitte cette vie languiſſante, miſérable & remplie de peines, que

pour passer dans une autre vie, douce, agréable & pleine de délices, ils croient fortement que c'est avancer son bonheur que de l'aider à quitter promptement cette prison de chair. Dans cette folle idée, quand quelqu'un est à l'agonie, on commence par l'étourdir à force de cris & de hurlemens poussés à ses oreilles; puis on s'efforce de hâter sa mort, en lui fermant la bouche & le nez pour l'empêcher de respirer; en lui donnant de vigoureux coups de poing sur la tête, en lui foulant la poitrine, & en le maltraitant de la plus cruelle manière. Je dois cette justice à mes charitables hôtes, qu'ils ne négligèrent rien pour me délivrer des peines de l'agonie, & me faire passer le plutôt qu'ils pourroient dans un état de bonheur. L'un me tenailloit les jambes & les cuisses; l'autre me serroit violemmeut le nez; un troisième s'efforçoit de remplir ma bouche d'étoupes, dans la vue de m'étouffer: les femmet de mon hôte encore plus devotes, frappoient à grands coups sur ma poitrine, & auroient infailliblement eu la gloire de faire incessamment déloger mon ame, si Van-Haen survenant & voyant ce pieux exercice, ne fût tombé sur

mes

mes bourreaux qu'il écarta à grands coups de bâton, croyant, ainſi qu'il me l'a dit enſuite, venger ma mort, plutôt que me mettre à l'abri des tourmens qu'ils me faiſoient ſouffrir. Toutefois, par le plus imprévu des événemens, ce traitement affreux qui, en pleine ſanté, eût ſuffi pour me conduire aux portes du tombeau, ſembla hâter mon retour vers la convaleſcence. J'avois eu en même tems à lutter contre les douleurs aigues d'une cruelle maladie, & contre les forces réunies de quatre ou cinq perſonnes qui s'étoient attachées à me faire expirer; & les efforts que la nature fit dans ce terrible moment pour ſe dégager, opéra la plus heureuſe criſe; en ſorte que quoique très-foible, je ſentis dès ce moment mes douleurs ſe rallentir, & la douce eſpérance renaître dans mon cœur.

Cependant la terrible ventouſe qu'on m'avoit appliquée, & le combat que j'avois eu à ſoutenir le même jour, m'effrayoient tellement, & me pénétroient d'une terreur ſi vive, que je conjurai Van-Haen de me faire tranſporter à l'inſtant même ſur ſon bord. C'eſt bien mon intention, répondit l'officieux armateur : vous allez

être

être satisfait; mes affaires sont terminées; rien ne m'arrêtoit plus dans ce pays barbare que votre état; mais, comme vous, je pense que vous serez infiniment mieux sur mon vaisseau, en pleine mer, que dans cette ville dont l'air est pestiféré & les habitans maudits. Quoique très-foible encore & dangereusement malade, je fus donc transporté dès le soir même dans le vaisseau: le lendemain avant l'aurore nous descendîmes le Zaïre, & en très-peu de jours nous nous vîmes en pleine mer. L'air plus pur que je respirai, les attentions de Van-Haen & la force de mon tempérament eurent bientôt rétabli ma santé, & je continuai gaiement mon voyage, qui devoit cependant aboutir, comme je vais le raconter, à de tristes épreuves, à de fâcheuses aventures, à de cruels outrages de la part des hommes & du sort.

Fin de la premiere Partie.

CANDIDE ANGLOIS,

OU

AVANTURES

TRAGI-COMIQUES

D'AMB. GWINETT

AVANT ET DANS

SES VOYAGES

AUX DEUX INDES.

SECONDE PARTIE.

A *FRANCFORT* ET *LEIPZIG*,

AUX DEPENS DE LA COMPAGNIE.

M. DCC. LXXI.

CANDIDE
ANGLOIS.

SECONDE PARTIE.

QUELQUE flatteur que fût pour moi l'attachement de Van-Haen, son amitié toujours officieuse, ne m'en imposoit pas au point de m'abandonner, sans reserve & sans inquiétude, à ses soins empressés, à ses protestations. Je n'étois ni assez ingrat pour rester insensible aux services essentiels qu'il m'avoit rendus à Siam & à Banza San-Salvator, ni assez atrabilaire pour recevoir d'un air peu satisfait les preuves multipliées de tendresse vraiment fraternelle qu'il ne cessoit de me donner: mais il y avoit dans le caractère de Van-Haen une dureté naturelle, & dans son

ſon ame, une âpreté, une avarice, & des deſirs d'uſurpation, qui me paroiſſoient tout-à-fait inconciliables avec l'aménité de ſes manières & la générofité de ſes procédés à mon égard. Car, je ne pouvois point me diſſimuler que, moi ſeul excepté, tout le reſte des hommes ne trouvoient dans Van-Haen qu'un ennemi toujours occupé des moyens de s'approprier leur bien, d'envahir leur ſubſtance. Je ne concevois pas non plus, comment il pouvoit ſe faire, que le moins compatiſſant des êtres, exercât pour moi ſeul les actes les plus héroïques de compaſſion, de bien-faiſance, de zèle & d'humanité. Du reſte, ma tranquillité n'étoit troublée que par le ſilence profond que Van-Haen, malgré toutes ſes démonſtrations de tendreſſe, gardoit au ſujet d'un article ſur lequel il m'importoit d'avoir quelqu'éclairciſſement.

On ſe ſouvient qu'à Banza, croyant toucher à mon dernier moment, j'avois remis mes pierreries entre les mains de l'Armateur Hollandois. Il eſt vrai que mon intention avoit été de lui en céder l'entière propriété; mais cette eſpèce de legs univerſel, ne devant avoir liéu que par ma mort, il me ſembloit que ma convaleſcence rendoit tout-à-fait inutiles

utiles mes dernieres diſpoſitions, ou du moins qu'elle en ſuſpendoit l'exécution. Cependant, depuis plus de trois mois que nous nous étions éloignés des côtes de Congo, & que ma ſanté rétablie me promettoit au-moins une vie auſſi longue que celle de Van-Haen, preſque ſexagénaire, il me parloit continuellement de l'étendue de ſa reconnoiſſance, & jamais de me remettre les diamans qu'il avoit reçus. Cette étrange réſerve m'inquiétoit l'eſprit, ſans me donner cependant de violens ſoupçons: j'étois moins impatient que curieux de ſçavoir quelle étoit à ce ſujet la manière de penſer de mon cher légataire; & j'aurois cru l'inſulter que de lui faire aucune ſorte de queſtion ſur cette matière; quoiqu'au fond, il me tardât infiniment de ſçavoir plus poſitivement à quoi m'en tenir. Van-Haen, qui ſe douta peut-être de mes ſecretes penſées, prit lui-même le ſoin de me tirer d'inquiétude. Un jour qu'il m'avoit témoigné plus d'amitié qu'à l'ordinaire, & qu'il s'étoit montré plus attentif encore qu'il ne l'avoit été depuis que nous vivions enſemble": „Mon ami, me dit-il ſur la fin de la journée, depuis que nous ſommes partis de Banza San-Salvator, il ne m'eſt point venu dans l'idée de

vous parler des diamants que vous m'avez confiés, & que je vous garde avec le zèle d'un véritable ami, la reconnoiſſance d'un obligé, & la fidelité d'un bon dépoſitaire. Je n'ai pas cru juſqu'à préſent fort néceſſaire de vous remettre ces effets, parce que, quelques précieux qu'ils ſoient, vous me connoiſſez aſſez pour les croire autant en ſûreté entre mes mains que s'ils étoient dans les vôtres. Toutefois, il eſt tems qu'ils retournent à leur véritable Maître, & qu'en vous les rendant, je m'acquitte avec vous. Je penſe que nous ſommes fort peu éloignés de la côte, & une fois débarqués l'un & l'autre, ſçavons-nous ſi quelque événement imprévu ne nous obligera point de nous ſéparer? Sçavons-nous quelles avantures nous attendent ſur le rivage, & dans le Continent où nous allons ſéjourner? Si ce cas arrivoit, j'en ſerois inconſolable; mais je ſerois déſeſpéré, ſi le ſort en nous ſéparant, me laiſſoit poſſeſſeur d'un bien qui ne m'appartient pas. Ainſi, quoiqu'il puiſſe arriver, j'ai réſolu de ne plus différer à remplir mes engagemens, & de vous remettre ce ſoir, en préſence de tous les Officiers de mon vaiſſeau, le dépôt que vous avez confié à ma probité".

Il

Il y avoit tant de candeur & tant d'honnêteté dans le procédé de Van-Haen; il me parloit d'un ton ſi pénétré des malheurs qui peut-être nous éloigneroient l'un de l'autre; cette idée me poiſſoit l'affecter ſi vivement, & elle répandoit tant d'amertume dans mon cœur, que, ſans avoir la force de répondre, je me ſentis les yeux baignés de larmes. Van-Haen plus triſte encore, m'embraſſa les yeux en pleurs, & après quelques momens de ſilence: „Quelle folie à nous, dit-il, de nous pénétrer de chagrin ſur des craintes imaginaires, & de prévoir des accidens fâcheux, des malheurs, des déſaſtres, poſſibles à la vérité, mais qui vraiſemblablement n'arriveront jamais. Banniſſons loin de nous ces inquiétantes penſées; & puiſque le tems calme & les vents nous le permettent, ne nous occupons plus qu'à terminer gaiement notre navigation.“

Cet homme avoit acquis un tel empire ſur mon ame, que je ne ſongeai plus qu'à le diſtraire lui-même des idées chagrines qu'il m'avoit ſuggérées. Fidelle à ſes promeſſes, il remplit dès le ſoir-même ſes engagemens; & afin de donner plus d'éclat à cet acte de bonne foi, il invita tous ſes Officiers à une

eſpèce de fête, à un repas auſſi ſomptueux qu'il pouvoit l'être dans les circonſtances où nous nous trouvions. Ce fut devant tous ces témoins que Van-Haen, après m'avoir donné les preuves les plus diſtinguées de conſidération, d'attachement & d'amitié; remit entre mes mains mes diamans, tels qu'il les avoit reçus à San-Salvator. Le repas fut agréable: Van-Haen ſe mit à raconter l'hiſtoire de ſa vie & des événemens qui s'étoient paſſés ſous ſes yeux, ou auxquels il avoit pris part; vie vraimant édifiante: car il prouva par les faits mêmes, que dès ſa plus tendre enfance, chacun de ſes momens avoit été marqué par quelque acte éclatant d'humanité, d'héroïſme, & ſur-tout de généroſité. Il parloit de lui-même avec tant de modeſtie, il s'énorgueilliſſoit ſi peu de ſes grandes actions & de ſes rares vertus, qu'il me parut, dans ce moment où Socrate lui-même eût eu bien de la peine à lutter contre l'amour-propre, infiniment au-deſſus de tout ce que l'on dit des plus ſages philoſophes & des ſaints les plus illuſtres. Son récit contenoit des faits ſi impoſans, qu'aucun des convives n'oſa ſuivre ſon exemple, & raconter ſes avantures; ils l'écoutèrent avec admiration; & quand

quand il eut terminé ſon récit, on lui prodigua des éloges, qu'il parut ſouffrir impatiemment: &, par un nouveau trait de modeſtie, détournant la converſation: „Graces au ciel, dit-il, nous touchons preſque au rivage, & nous ne craignons plus l'inconſtance de la mer, ni la violence des vents; qu'avons-nous de mieux à faire qu'à conſacrer le reſte de la nuit au plaiſir de la table? C'eſt ainſi, mes amis, que j'ai conſtamment terminé mes courſes maritimes. Attentif à prévoir tous les événemens, rien ne trouble, ne ſuſpend, n'interrompt ma vigilance pendant le cours de la navigation: mais auſſi-tôt que j'apperçois le port, & que je ne vois plus aucun obſtacle qui puiſſe m'empêcher d'y aborder; dès ce moment, j'oublie & les ſoins que j'ai pris, & ceux que de nouveaux voyages m'obligeront de prendre encore. Partagez donc ma joie, puiſque vous avez tous partagé mes fatigues, & noyons dans le vin le ſouvenir inquiétant des tempêtes eſſuyées, & la crainte des dangers que le ſort nous réſerve peut-être.“

Nous applaudîmes tous à cette douce invitation, & nous paſſâmes à chanter & à boire une partie de la nuit. J'étois placé

entre Van Haen & ſon Lieutenant; ils ne diſcontinuoient pas de remplir mon verre, & je ne ceſſois point de le vuider. Peu fait à de pareils excès, je ſentis bientôt ma tête s'appéſantir, ma langue s'épaiſſit & mes mains avoient peine à ſoutenir la coupe; je voulus me lever, je chancelai, & je tombai; le Lieutenant officieux me réleva, & me dit que le plus ſûr moyen de me guérir étoit de boire encore; je me laiſſai perſuader, & bus ſi largement, que je reſtai étendu près de la table, ſans ſentiment, & plongé dans la plus dégoûtante & la plus profonde ivreſſe.

J'ignore de quelle manière Van-Haen ſoutint cette ſcène bachique; mais à en juger par les ſuites, je ne doute point qu'il ne conſervât tout le ſang froid dont le fourbe avoit beſoin pour me tromper, & ce flegme imperturbable qui caractériſe les ſcélérats accoutumés au crime, & qui méditent une noire perfidie. Il n'étoit qu'environ minuit lorſque j'étois tombé dans l'ivreſſe, & je ne m'éveillai que le lendemain à environ deux heures après midi: mais le lieu de la ſcène étoit tellement changé, que je crus dormir encore; & pendant quelques momens, je pris pour un ſonge fâcheux l'état où je me voyois, &

les

les objets déſeſpérans ſur leſquels je portois mes regards. En effet, étendu ſur une côte aride, à environ cinquante pas de la mer, quelques alimens à mes pieds, ſeul & iſolé dans des lieux que je ne connoiſſois pas, & qui ne paroiſſoient habités ni par des hommes, ni par aucune eſpèce d'êtres vivans; environné de toutes parts d'un ſilence profond; ne ſçachant comment je me trouvois dans cette ſolitude, ni les motifs de ceux qui m'y avoient abandonné, je doutai quelque tems de la réalité de ces triſtes tableaux; mais après m'être aſſuré qu'ils n'étoient que trop exiſtans, je me levai, j'aillai ſur le rivage; je portai ma vue ſur la mer, & n'appercevant point le vaiſſeau de l'armateur Hollandois, je conçus contre lui de violens ſoupçons, & ces ſoupçons n'étoient que trop fondés; car cherchant dans mes poches mes pierre ſur leſquelles je plaçois, avec tant de raiſon, toutes mes eſpérances, je n'y trouvai ni diamans, ni écrain, ni aucunes pierres précieuſes; mais un billet qui renfermoit ces mots, tracés de la main même de mon reſpectable ami, de ce bienfaiteur généreux, de cet homme dont j'avois admiré juſqu'alors la candeur & le déſintéreſſement, en un mot, du perfide Van-Haen. *Je me ſuis*

ſuis laſſé de vous donner des avis: votre crédulité a mis ma patience à bout. Cependant, comme j'ai encore pour vous la plus forte amitié, j'eſpère que cette leçon vout ſera plus utile que ne l'ont été mes conſeils: profitez-en; je la crois propre à vous donner de l'experience. Je vous laiſſe dans un pays qui ne peut manquer de plaire à votre ingénuité. Parcourez-le; vous pourrez y entrer en ſociété avec des hommes dont le caractère bon & ſans artifice, s'accordera merveilleuſement avec le vôtre. Adieu; n'oubliez pas votre excellent ami, & votre unique légataire Van-Haen.

La lecture de ce billet me pénétra d'indignation contre le fourbe qui me l'adreſſoit; & l'horreur de ma ſituation me cauſa une telle douleur, que dans mon deſeſpoir je m'avançai vers le rivage pour me précipiter, & terminer par une prompte mort, le cours trop long de mes malheurs & de mes triſtes avantures. Cependant, ſoit crainte, ſoit philoſophie, ou plutôt cette eſpèce d'attachement que j'eus toujours pour la vie, me retint au moment où j'allois me jetter dans l'onde amère; & revenant ſur mes pas, je me mis à réfléchir ſur les dernières lignes du billet

let que j'avois ſous les yeux: puis, prenant une génereuſe réſolution, je me déterminai à braver, quoiqu'il pût arriver, les caprices de la fortune, & à lutter contre les injures du ſort. Si les bienfaits de Van-Haen m'ont été ſi funeſtes, lorſque je lui ſuppoſois de la probité, me dis-je à moi même, qui ſçait ſi, maintenant que je n'ai que trop de raiſons de connoître ſa perfidie, le conſeil qu'il me donne, ne me ſera point utile? Quoi qu'il en ſoit, je le ſuivrai, & je ſupporterai, ſinon avec plaiſir, du moins avec un courage héroïque, le fardeau de la vie.

D'après ces reflexions, j'allai prendre le peu d'alimens que le traître d'Hollandois m'avoit laiſſés, & je m'enſonçai dans les terres, où je ne vis d'abord qu'un ſol moins aride & moins nû que celui de la côte, mais tout auſſi inculte. Je traverſai enſuite quelques prairies, & j'apperçus de diſtance en diſtance, des champs qui me paroiſſent cultivés, mais ſéparés les uns des autres, par des plaines négligées & couvertes de productions ſauvages. J'entrai dans une forêt peu étendue, mais où je m'égarai. La nuit approchoit: je n'avois pas voulu, quelques heures auparavant, terminer ma carrière par une

chûte

chûte volontaire dans la mer, & je frémis même de terreur, quand il me vint dans l'idée, que les bêtes feroces qui peut-être abondoient dans cette contrée, feroient ce que, par effort de raison, je n'avois pas jugé à propos d'exécuter. Cette pensée ranima mes forces abattues: je me mis à parcourir tous les sentiers pratiqués ou non pratiqués de ce bois; je parvins à la fin à en sortir, & je tressaillis de joie en voyant dans l'éloignement, au pied d'une chaîne de rochers, quelques constructions en forme de cabanes, & qui me firent croire que c'étoit là le bourg, le hameau, le village ou la ville où se tenoient les habitans de ce pays. J'avançai vers ces habitations; mais comme j'en étois encore fort éloigné, & que la nuit qui commençoit à s'épaissir, me fit craindre d'avoir pris pour des habitations humaines des cavernes pratiquées par la Nature pour des lions & des ours, je délibérai quelque tems, incertain si j'irois jusques-là, ou si je ne ferois pas mieux de chercher dans la forêt-même que je venois de quitter, un asyle inaccessible aux animaux féroces. Après beaucoup de réflexions, je pris hardiment le parti de tenter cette avanture, &, dussé-je trouver, au lieu d'hom-

mes

mes doux & compatiſſans, d'affreux antropophages, je préférai de ſervir de pâture à mes ſemblables, plutôt qu'à de vils animaux. Je me mis donc à pouſſer des cris perçans; je ne reçus d'abord aucune ſorte de réponſe; je déſeſperois du ſuccès, lorſque j'apperçus à environ cinquante pas, venir à moi deux hommes, que la peur qui s'empara de mon ame, me fit prendre pour deux énormes géants, hauts au moins de vingt cinq ou trente pieds. Cette épouvantable viſion me glaçant de frayeur, les appercevoir & m'enfuïr fut pour moi la même choſe : je me jettai dans d'épaiſſes broſſailles qui bordoient le ſentir où je marchois, & m'étendant à terre, j'examinai plus attentivement ces deux hommes, qui, conſidérés avec moins de terreur, perdirent à mes yeux dix neuf pieds au moins de la taille giganteſque que ma peur leur avoit donné. Il eſt vrai qu'ils avoient chacun environ ſix pieds de hauteur, & c'étoit plus encore qu'il n'en falloit pour me perſuader que c'étoient deux antropophages. Ils s'approchèrent en ſilence, paroiſſant curieux de rencontrer celui dont les cris les avoient frappés. Ils étoient ſi près de moi, & ils cherchèrent ſi long-tems, que j'eus tout le loiſir de les examiner; & cet

exa-

examen ne fit d'abosd que me confirmer dans ma première idée. Leur taille étoit très-élevée, & leur teint d'un olivâtre obſcur; leurs vêtemens conſiſtoient en une peau de bête ſauvage attachée autour du cou, & qui ne couvrant que leurs épaules & une partie du dos, étoit liée autour des reins; un bonnet de peau d'agneau couvroit leur tête; ils avoient tout le reſte du corps découvert, & ils s'appuyoient ſur une eſpèce de maſſue.

J'avoue que la Nature ne m'a pas doué d'une rare intrépidité; mais en ma place, peut-être de plus valeureux que moi euſſent éprouvé auſſi quelques mouvemens de frayeur: la mienne fut extrême, j'en conviens de bonne foi; & la converſation que ces deux ſauvages lièrent, la rudeſſe toute extraordinaire de leur langage, la ſingularité de leur manière de parler qui reſſembloit plutôt à des glouſſemens de coqs d'Inde qu'à des expreſſions humaines, tout cela m'épouventa au point, que je me promis bien de ne pas me montrer. Mais les précautions que je prenois pour me cacher, & m'enfoncer ſous les brouſſailles, décélèrent ma retraite. Les deux ſauvages pouſſèrent en même-tems un cri de joie, & vinrent droit à moi; ils ne tardèrent point à me

me découvrir, & malgré les efforts que je faisois pour me dérober à eux ; l'un d'eux me prit par une jambe, & m'empêcha de m'enfoncer davantage, tandis que l'autre, après avoir écarté les ronces qui m'environnoient, & dont je n'avois pas senti les profondes piquures ; tant ma peur étoit excessive, me prit doucement par les épaules, & me retira de cet asyle que j'avois tant de peine à quitter. Alors me croyant perdu, je me jettai aux pieds de ces deux hommes, implorant leur miséricorde, par mes gestes, qui sans doute étoient très expressifs, & par mes pleurs, d'autant plus pathétiques, que je craignois pour ma vie. Les deux sauvages souriant de ma crainte, articulèrent quelques expressions, & me rassurants autant qu'il leur étoit possible, me passèrent doucement la main sur le visage ; & prenant ensuite chacun une de mes mains qu'ils portèrent sur leur cœur, ils me montrèrent leurs habitations, & me firent comprendre par leurs gestes, que je n'avois rien à craindre, & que, quand je serois parmi leurs compatriotes, dans le village qu'ils me désignoient, je connoîtrois combien mes allarmes étoient mal fondées.

Je n'étois rien moins que convaincu ; mais

ne pouvant mieux faire, je me rendis à leur invitation; j'affectai même, & vraisemblablement d'assez mauvaise grace, une assurance que mon ame vivement affectée démentoit intérieurement. Je les suivis; ils me ménèrent dans une hutte plus grande que les autres, où nous fûmes reçus par un vieillard, auquel mes deux guides parlèrent quelque tems: ils se retirèrent ensuite, & je restai seul avec le vieux sauvage, qui, après m'avoir fort attentivement considéré, poussa quelques glouссemens. A ses cris parut une vieille femme suivie d'une jeune personne d'environ dix-huit ou vingt ans; c'étoient la femme & la fille de mon hôte; la premiere fort laide, & l'autre presqu'aussi dégoûtante. Ces trois sauvages eurent un entretien d'environ un quart-d'heure, dont je compris que j'étois le sujet: car, sur ce que les deux femmes lui répondirent en me regardant, le vieillard se tourna vers moi, & porta sa main à ma bouche, & ensuite à la sienne comme s'il eût mangé: j'eus peu de peine à entendre ce qu'il desiroit de sçavoir; & pour répondre à sa politesse, je tirai un morceau de pain de ma poche, je le portai à mes levres, & branlant la tête, je le remis dans ma poche,

pour

pour lui faire comprendre que je n'avois aucun besoin de manger. Il parut satisfait de mon intelligence, fit signe aux deux femmes de se retirer, & me montrant une natte de jonc sur laquelle étoit étendue une peau de lion, il me fit signe de me coucher & de dormir paisiblement. J'étois très fatigué, & à l'instant même je me jettai sur ce lit, où je n'eus garde de dormir, tant j'étois inquiet sur les suites de cette avanture, & impatient de connoître les hommes qui formoient la société dans laquelle j'allois vivre.

Le lendemain au point du jour, je ne m'éveillai point, attendu que le sommeil n'avoit point encore interrompu le cours de mes réflexions; mais je me levai; & toute la famille sauvage dormant encore, je me rassis sur mon lit, & j'y attendis le réveil du vieillard, qui dormoit profondément à quelques pas de moi. Son sommeil fut prolongé jusques à environ dix heures avant midi; alors il s'éveilla, & la premiere chose qu'il fit en se levant, fut de venir à moi: il me parut surpris de me trouver debout de si bonne heure, & après quelques gestes affectueux, il me fit signe de le suivre, ouvrit la porte de sa cabane; & quand nous fûmes dehors, il com-

mença le cours de ſes inſtructions; car c'étoit lui qui avoit été chargé de m'apprendre la langue de ſa Nation. Toute la difficulté étoit de ſavoir prononcer les ſons extraordinaires qui la compoſent, & qui n'ont rien de commun avec ceux d'aucune langue connue, la prononciation dépendant uniquement de certains chocs de la langue contre le palais, & de certaines vibrations ou inflexions ſi étranges, qu'on a toutes les peines du monde à les imiter. Du reſte, cette langue, de même que celle de toutes les Nations ſauvages, ſe réduit à un nombre très-peu conſidérable d'expreſſious, & qui ſuivant la manière de les prononcer plus ou moins rapidement, avec plus ou moins d'inflexion, ſignifient mille diverſes choſes. La méthode de mon inſtructeur fut très-ſimple; il me montroit, en les nommant, les différens objets qui s'offroient à nos regards, & me faiſoit répéter chaque expreſſion, en deſignant de la main l'objet exprimé, comme le ciel, la terre, les arbres, les cabanes, le ſoleil, la lune, le feu, la tête, &c. Je ne parvins qu'avec beaucoup de difficulté à prononcer, ou plutôt à glouſſer aſſez diſtinctement pour me faire entendre; mais cet obſtacle une fois ſur-

ſurmonté, j'épuiſai bientôt tous les termes de ce rude & bizarre langage.

Pendant tout les cours de mon inſtruction, je ne vis que mon inſtructeur, & ne confe-rai qu'avec lui, ſa vieille femme & ſa fille qui avoient mille attentions pour moi, la derniè-re ſur-tout, à la figure de laquelle j'avois bien de la peine à m'accoutumer, & qui s'ac-coutuma ſi bien avec moi, qu'au bout de quelques jours, elle ne vouloit plus ni me quitter, ni ſouffrir que je m'éloignaſſe d'elle. Cependant, lorſque le bon vieillard me jugea aſſez inſtruit & en état d'entrer en ſociété avec ſes compatriotes, il leur fit ſçavoir qu'ils é-toient libres de venir me voir, & que je ſe-rois enchanté de faire amitié avec eux. Mais avant que de me produire, & me croyant aſ-ſez éclairé pour entendre ce qui lui reſtoit à me dire, & ce qu'il m'importoit ſi fort de connoître, il m'apprit que dans mon déſaſtre j'avois eu le bonheur d'avoir été abandonné ſur la côte des Hottentots, & que c'étoit là le Nom, ſous lequel ſa Nation s'étoit dé-ſignée dans tous les tems. „Je ſçais, me dit-il, que beaucoup d'habitans de l'autre côté du grand lac, ou de la mer, qui n'ont vécu que peu de tems parmi nous, & que quel-ques-uns des nôtres ont ſuivi dans leur pays,

nous confondent avec les Caffres, dont nous abhorrons les mœurs, les coutumes, les usages, & qui n'eurent jamais rien de commun avec nous: mais c'est-là une très-grande erreur, & cette erreur nous afflige, parce qu'elle nous est injurieuse. Nous différons autant de ces peuples sanguinaires & féroces, par notre caractere doux & paisible, que nous en différons par notre langue, qui n'a aucune sorte de ressemblance avec la leur. Le peuple Hottentot est beaucoup plus nombreux qu'on ne le croit dans vos climats; il est divisé en plusieurs hordes ou tribus, qui forment autant de nations, toutes unies par les liens de l'amitié, & par les nœuds d'une concorde vraiment fraternelle; tels sont les Gassemans, les Kochuquis, les Suslaquas, les Odiquas, les Chrigriquas, les Namaquas, les Attaquas, les Koopmans, les Hassaquas, les Souquas, les Dunquas, les Dimaquas, les Gauriquas, les Honturiquas, les Chumtoncris, & les Heykoms. Quoique séparées les unes des autres par des plaines & des déserts immenses, ces diverses tribus sont toutes Hottentotes, ont le même caractère, ainsi que les mêmes coutumes & les mêmes usages. Une fois adopté par nous, tu le seras également

lement par toutes ces hordes, qui te regarderont comme un de leurs enfans. Mais pour être jugé digne de cet honneur, que nous n'accordons point indiſtinctement à tous ceux qui en ſeroient ambitieux, tu dois le mériter par quelque ſervice important rendu à la patrie, ſoit en te ſignalant dans les combats contre nos ennemis, par quelque action d'éclat, ſoit actuellement, que le ſoleil de paix luit depuis long-tems ſur nous, en terraſſant par ton adreſſe ou par la force de ton bras, quelque bête féroce dont tu nous apporteras la tête. Ce ſera pour-lors, mon ami, que la nation entière chantera ta victoire & te proclamera héros: mais comme je ſoupçonne que tu n'as point encore aſſez d'expérience pour te commettre ſeul dans l'épaiſſeur de nos forêts, & y aller provoquer au combat un tigre ou un lion, exerce-toi ſous les yeux, & par l'exemple des plus braves d'entre nos jeunes Hottentots: ſuis-les à la chaſſe; mérite leur eſtime; gagne leur amitié & tu obtiendras la mienne. Déja je me ſuis apperçu que ma fille t'eſt chère, & j'ai lû dans ſes yeux attendris, que tu es l'homme que ſon cœur choiſiroit volontiers pour époux. Puiſſe-je voir vos vœux ſatisfaits! Il ne tiendra

qu'à toi & aux éloges que tu mériteras de tes nouveaux concitoyens, de te voir servir par ma fille, & de t'unir à elle par les nœuds d'une étroite alliance".

Ces propositions étoient sans doute bien flatteuses pour moi, quoique la vérité fût, que j'étois, on ne peut pas plus, éloigné d'avoir de l'amour pour cette jeune Hottentote. Cependant je reçus les conseils & les promesses du bon vieillard avec autant de reconnoissance que si j'eusse en effet été fortement amoureux. Dégoûté, comme j'avois tant de raisons de l'être, de la société des hommes civilisés, je me faisois une délicieuse idée du calme dont je jouirois chez ce peuple honnête & sauvage; & la douceur du caractère de la fille de mon hôte me promettoit des jours si paisibles, si fortunés, que je ne balançai point à accepter avec empressement l'union qui m'étoit offerte. Il n'y avoit qu'une chose qui ternissoit un peu la beauté des images que me présentoit la vie Hottentote que je me proposois d'embrasser: c'étoit le moyen qui m'étoit indiqué pour mériter les titres & les droits de citoyen du *Krall* ou village, duquel je desirois de ne jamais sortir. Ces moyens, quelque simples qu'ils fussent, me paroissoient

ent de la plus invincible difficulté: car, naturellement très-pacifique; & même un peu timide, j'abhorrois trop la guerre & les dangers des combats, pour que je pusse prétendre à aucune sorte de gloire militaire; & très-assurément je n'étois point-du-tout disposé à aller mesurer mes forces contre celles d'un lion, ou contre l'insatiable férocité d'un tigre. L'idée seule de ce moyen d'acquérir de la gloire me faisoit frissonner: j'eus cependant assez d'empire sur ma poltronerie naturelle, pour la cacher aux yeux de mon Mentor, & je lui répondis que je ne demandois pas mieux que de faire mes preuves, & de trouver quelqu'occasion de signaler ma force, mon patriotisme & mon intrépidité.

Dès ce jour même, nous allâmes, mon pere adoptif & moi, visiter les uns après les autres, tous les Hottentots du village. Sur le compte que mon instructeur leur avoit rendu de mon zéle pour la nation, de la douceur de mon caractère & de mes bonnes qualités, je fus reçu dans chaque hutte avec beaucoup de distinction, & mes nouveaux compatriotes me parurent surtout très-satisfaits de mes progrès dans l'intelligence du langage national. Les jeunes Hottentots, afin

de ſéconder l'ardente ambition qu'ils me ſuppoſoient d'être ſolemnellement adopté, ne s'occupèrent plus que des moyens de me faire trouver une occaſion propre à exercer mon courage. Dans cette vue, ils formèrent chaque jour pendant près de trois mois, des parties de chaſſe plus pénibles les unes que les autres, & ils avoient grand ſoin de me confier les poſtes les plus dangereux; enſorte qu'il n'eût tenu qu'à moi de périr glorieuſement, ou de m'illuſtrer par l'éclat d'une action héroïque, ſi la crainte du danger & l'amour de la vie, plus fort en moi que le deſir de la célébrité, n'euſſent veillé à ma conſervation, & écarté avec adreſſe & ſans affectation, tout ce qui eût pu arriver à mon individu, ou déceler l'excès de ma timidité. Comme on m'avoit inſtruit des ſignes & du bruit auxquels je pourrois reconnoître les approches des bêtes féroces, & la direction de leur courſe, je me ſervois avec adreſſe de cette utile connoiſſance, pour ne pas gêner leur paſſage: enſuite je lançois vigoureuſement en l'air toutes mes flèches, & réjoignant mes braves compagnons de chaſſe, je faiſois des récits effrayans des dangers que j'avois couru, de la fureur des animaux que j'avois bleſſés,

&

& qui avoient emporté avec eux mes flêches profondement enfoncées dans leurs corps, & je terminois ma narration par des plaintes amères contre l'injuste rigueur de la fortune, qui sembloit s'attacher à me dérober le fruit de ma valeur. Ce mensonge innocent, & pour moi très-nécessaire, me réussit au-point, que sur mon propre témoignage, on me regardoit comme l'un des plus intrépides héros, non-seulement du Krall que j'habitois, mais de toutes les contrées voisines.

Pendant que j'abusois ainsi de la crédulité de mes concitoyens, j'observois attentivement leurs mœurs & leurs coutumes, que j'avois tant d'intérêt à connoître, puisqu'il me paroissoit décidé que c'étoit parmi eux que j'allois me fixer. Je me contenterai de rendre compte ici de quelques unes de mes observations sur les mœurs Hottentotes, moitié policées; je ne donnerai non plus qu'une legère idée de leurs coutumes, quelques unes remplies de sagesse & d'humanité, & quelques autres d'une barbarie révoltante, & d'une absurdité tout-à-fait inconcevable. Ils prennent, par exemple, un soin tout particulier d'accoutumer les enfans à la plus dégoûtante mal-propreté; & cette habitude de-

vient

vient si forte en eux, que l'on ne trouve nulle part ailleurs, des hommes plus sales, ni qui se plaisent tant à l'être. Ils sont dans l'usage de hâter l'accouchement de leurs femmes, par le moyen d'une forte & ennivrante décoction de tabac & de lait. A peine elles sont délivrées, qu'ils frottent les nouveaux nés de fiente de vache; immédiatement après cette premiere opération, on les lave avec du jus de figues; & lorsqu'on les a laissés pendant une ou deux heures exposés aux rayons du soleil, afin que leur corps s'imprègne de cette liqueur, on les oint de graisse mêlée avec de la terre. C'est à la suite de cette préparation que le pere, ou à son défaut, la mere, donne au nouveau né le nom de l'animal qu'elle aime le plus, par exemple, celui de cheval, de lion, de brebis, d'âne, de mulet &c. Aussi-tôt qu'un enfant est sevré, on lui apprend à fumer, & on le forme à l'exercice de la chasse. En Europe, l'on est dans l'usage de prendre le plus grand soin pour donner aux enfans une bonne conformation, & il est ordinaire de voir les moyens qu'on emploie dans cette vue, produire des effets contraires & des hommes difformes, par cela même qu'on s'est trop attaché à les former

dans

dans leur enfance. Parmi les Hottentots, on ne connoit ni boiteux, ni bossus; & cependant, quoiqu'il n'y ait point sur la terre de pays où les enfans soient aussi négligés, les Hottentots sont tous d'une taille élevée, droits & bienfaits: ils ont communement six pieds de haut; mais les femmes, dont l'enfance est encore plus negligée, sont toutes beaucoup plus petites & ont les pieds plus delicats. La fille de mon hôte, celle qui m'étoit destinée, avoit cinq pieds deux ou trois pouces, & quoique prodigieusement laide relativement aux Européennes, c'étoit sans contredit la plus belle fille du village. C'est encore à cette éducation dure & toute sauvage, que l'on doit rapporter la vigueur des Hottentots, qui ne sont guère sujets aux maladies, & qui vivent fort long-tems sans éprouver les foiblesses de la décrépitude. Leur santé est si robuste, qu'elle resiste à l'accablante oisiveté dans laquelle ils aiment à croupir: car l'amour de l'inaction est la passion dominante des Hottentots: ce sont les hommes les plus paresseux de l'univers: ils n'ont pas seulement le courage de couper les ongles; & ne veulent pas même se donner la peine de réfléchir. Suivant eux, penser c'est travailler, & le travail,

vail, quelque léger qu'il ſoit, eſt le fléau de la vie: auſſi paſſent-ils les trois-quarts de leurs jours dans une inertie totale, dans un état de ſtupeur étonnant. Malgré cette inaction habituelle, les Hottentots ſont, quand les circonſtances l'exigent, d'une activité ſingulière; ils dévancent à la courſe le cheval le plus rapide. Infatigables à la guerre, intrépides dans le combat, ils ſe ſervent avec beaucoup d'adreſſe de leur arc, lancent des pierres, & leurs rackums ou bâtons, avec tant de dextérité, qu'il eſt rare qu'ils manquent le but qu'ils ſe ſont propoſés de frapper. Vainqueurs inexorables, ils maſſacrent impitoyablement leurs ennemis vaincus, & portent le ravage & la deſtruction juſqu'au dernier excès de la fureur & de la rage. Mais leur vengeance une fois ſatisfaite, ils reviennent à leur douceur naturelle & à la bienfaiſance de leur caractère. C'eſt un ſpectacle vraiment intéreſſant que celui de l'amitié qui les unit entr'eux, de leur affection mutuelle, de leur hoſpitalité, de la compaſſion qu'ils montrent pour les malheureux, & ſur-tout envers les étrangers: en un mot, on auroit de la peine à trouver chez bien des nations policées autant de bon ſens naturel, d'équité, de pudeur, qu'il y en a parmi eux. Ces

Ces qualités ſont reſpectables ſans doute, & les Hottentots les poſſedent au degré le plus éminent: c'eſt dommage qu'elles ſoient ternies par des uſages abſurdes & des coutumes barbares, inhumaines, quils ne ſuivent & ne reſpectent que parce que leurs peres les ont conſtamment obſervées. Suivant l'une des plus atroces de ces coutumes, ſi une Hottentote accouche de deux jumaux mâles, ou d'un garçon & d'une fille, & que les parens étant riches, elle déclare n'avoir point aſſez de lait pour les nourrir, ou qu'étant pauvre, elle certifie ne pouvoir les élever; alors tous les hommes du village s'aſſemblent, donnent la permiſſion de prendre le plus laid ou le plus mal-fait des deux enfans, & de l'enterrer vif, ou de l'expoſer ſur un arbre aux bêtes féroces ou aux animaux de proie; & cette affreuſe délibération eſt exécutée à l'inſtant. La coutume où ils ſont, d'expoſer également les vieillards, lorſqu'ils ſont parvenu à la décrépitude & hors d'état d'agir, n'eſt pas moins révoltante. Un vieux Hottentot, ancien chef de la nation, habitant du village qui m'avoit adopté, & voiſin de mon hôte, étant parvenu aux jours les plus avancés, ſon plus proche parent mâle & ſon héritier, au

défaut

défaut d'enfans, fit assembler tous les hommes du Krall, & leur communiqua de sang-froid & fort gravement le dessein où il étoit de se défaire de ce vieillard, dont il nous décrivit le malheureux état; car j'étois un des délibérans, & c'étoit là la premiere assemblée à laquelle on m'eût permis d'assister. Après avoir parlé des infirmités de son vieux parent, le jeune Hottentot nous pria d'ordonner qu'il fut sequestré. Cette demande ne souffrit aucune sorte de difficulté; elle fut accordée, & le jour de la sequestration fixé au surlendemain. La nuit qui précéda le jour désigné fut à-peine écoulée, que le jeune Hottentot, parent & héritier du vieillard qu'on alloit exposer, vint de cabane en cabane, nous prier tous les uns après les antres, de nous rendre chez lui: nous le suivîmes, & après qu'il nous eut abondamment régalés, il nous présenta le vieillard, qui nous remercia de l'honneur que nous voulions lui faire de l'accompagner dans sa retraite: ensuite, tous les convives ayant pris congé de lui, son parent l'aida à se placer sur un bœuf de monture; & armés de nos flèches nous le conduisîmes gaiement à une hutte nouvellement construite au fond d'un vallon écarté. On eut

soin

ſoin de mettre à ſa portée quelques proviſions, trois flêches empoiſonnées, & quelques pots remplis d'eau; après quoi tous les Hottentots ſe retirèrent plus promptement encore qu'ils n'étoient venus, & l'abandonnèrent, s'embarraſſant fort peu qu'il pérît de vieilleſſe, de faim, ou qu'il fût dévoré par les bêtes ſauvages.

A cet uſage près, qui, à la vérité, paroît fort inhumain, les vieillards Hottentots jouiſſent de plus de conſidération que l'on n'en eut jadis à Sparte-même pour la vieilleſſe. Reſpectés de leurs compatriotes, c'eſt eux que l'on écoute avec la plus religieuſe vénération; c'eſt à eux, ſans diſtinction de rang ni de naiſſance, qu'appartiennent de droit les places les plus diſtinguées, ſoit dans les aſſemblées publiques, ſoit dans les fêtes & les repas particuliers. Il n'en eſt pas de même à l'égard des femmes Hottentotes, dont la condition eſt au-contraire fort malheureuſe. Abandonnées par leurs maris auſſi-tôt qu'elles commencent à vieillir, mépriſées par les jeunes gens, en butte à leurs injures, elles ſont encore expoſées aux mauvais traitemens que leurs propres enfans leur font eſſuyer, auſſi-tôt qu'ils ont atteint l'âge auquel ils ſont reçus

au nombre des hommes : dès ce moment ils peuvent outrager & battre impunément leurs meres. C'eſt encore un uſage fort ancien chez ce peuple, & très-ſcrupuleuſement obſervé, de retrancher un des teſticules aux mâles, ſoit qu'ils croient que les enfans auxquels ils font ſubir cette cruelle opération, en deviendront plus agiles, ſoit pour les empêcher, comme ils le diſent, de produire des jumeaux. La loi des Hottentots eſt ſi ſévère à cet égard, que ſi quelqu'un d'entr'eux négligeoit d'exercer cette mutilation ſur ſes enfans, il ſouleveroit contre lui tous ſes compatriotes, & riſqueroit beaucoup d'être inexorablement mis à mort.

L'eſprit plein de réflexions que me ſuggeroient ces uſages, & l'ame pénétrée de triſteſſe ſur le ſort du malheureux vieillard que je venois d'accompagner dans la vallée ſolitaire, je repris le chemin du village, & profondément enfoncé dans mes ſombres méditations, je m'éloignai ſans m'en appercevoir du reſte du cortège ; & prenant par erreur une route différente, je m'engageai dans des bruyères, où bientôt je fus très-ſurpris de me trouver ſeul & tellement égaré, que je ne ſçavois plus ni ce qu'étoient devenus les Hotten-

ten-

tots que je ſuivois, ni comment je pourrois retrouver la route du village. J'étois dans cette incertitude, lorſqu'un objet inattendu me jetta dans un embarras bien plus cruel; je marchois rapidement dans un ſentier dont je cherchois l'iſſue, lorſqu'un horrible léopard étendu au milieu de ce ſentier s'offrit à mes regards, & glaça mon ame d'effroi. Pétrifié à cette rencontre inopinée, je jettai un cri perçant, & m'enfuis au plus vîte, me croyant encore plus rapidement pourſuivi par le monſtre. La peur qui m'agitoit, ne me permettant pas d'obſerver fort exactement les lieux où je paſſois, ni l'épaiſſeur des ronces qui embarraſſoient ma route, je me ſentis arrêté par mes vêtemens, & ne doutant point que ce ne fût le léopard qui s'élançoit ſur moi & qui alloit me dévorer, je me mis à crier de toutes mes forces, & je croyois déja ſentir la dent cruelle de la bête féroce: mais, à la fin, la douleur n'augmentant point, & ne concevant pas ce qui pouvoit ſuſpendre la fureur du léopard, je pris ſur ma terreur de regarder derrière moi, & je fus agréablement ſurpris de me voir arrêté par une forte ronce, dont les piquantes épines s'étoient fortuitement enfoncées dans mon habit. J'en fus

quitte pour quelques légères égratignures, & cet éclairciſſement me donnant un peu d'aſſurance, j'oſai prendre l'audacieuſe réſolution de diriger mes pas vers l'objet de ma crainte. J'avoue que ce ne fut qu'en frémiſſant que je tentai cette curieuſe entrepriſe; mais je l'exécutai avec tant de prudence, qu'il n'étoit guère poſſible que je fuſſe ſurpris par mon prétendu ennemi. A meſure que j'avançois, je redoublois de vigilance & de précaution. J'apperçus une ſeconde fois le léopard qui n'avoit point changé d'attitude; mais ſa tranquillité apparente n'empêcha point que ſon aſpect ne fit ſur mon ame la même impreſſion de terreur que j'avois éprouvée quelques momens auparavant. Mon premier mouvement fut la fuite: mais à force d'inſulter moi-même à ma poltronnerie, je parvins à me raſſurer, & la honte que j'eus de ma lâcheté fut telle, que je revins pour la troiſième fois vers la bête féroce. Quelques efforts pourtant que j'euſſe faits pour exciter ma valeur, elle ne l'étoit pas au point de me précipiter en téméraire au milieu du danger. Cet acte d'héroïſme me paroiſſoit fort inutile; &, pour ne rien haſarder, je crus devoir m'arrêter à une diſtance aſſez conſidérable pour

me

me raſſurer ſur les événemens. Je reſtai là quelques inſtaus à obſerver le léopard, dont l'inaction totale enhardit tellement mon courage, qu'après avoir examiné derrière moi, & ne voyant aucun obſtacle qui pût retarder ou gêner ma retraite, ſuppoſé qu'elle fût néceſſaire, je jettai de grands cris, mais qui ne firent aucune ſenſation ſur la bête féroce qui reſtoit toujours dans la même ſituation. Cette immobilité me paroiſſant fort extraordinaire, j'allai vers le monſtre, toujours avec beaucoup de précaution; & faiſant un long détour, je me plaçai à une diſtance égale du côté oppoſé. Je ne l'avois conſidéré juſqu'alors que par le dos; mais le nouveau point-de-vue ſous lequel je l'obſervai, m'éclaira ſur la véritable cauſe de cette tranquillité qui m'avoit tant ſurpris. Ce léopard n'avoit eu garde de ſe mouvoir, attendu qu'il étoit mort, comme le dénotoit une flèche qui lui avoit percé le cœur, & qui y étoit reſtée. Tranquilliſé par cette découverte, j'approchai à différentes repriſes, mon arc tendu, & prêt à lancer une flèche au plus léger mouvement de l'animal, qui vraiſemblablement étoit expiré il y avoit pluſieurs heures, & qui ne conſervoit aucun reſte de chaleur. Quand je me fus

bien convaincu de ſon état, je mis courageuſement le ſabre à la main, & je coupai la tête de la bête féroce. Enorgueilli de ce triomphe, & chargé de ces honorables dépouilles, je pourſuivis ma route. Pour comble de bonne fortune, avant que d'arriver au Krall, je rejoignis une troupe de jeunes Hottentots avec leſquels j'étois parti le matin. Mes mains enſanglantées, cette tête de léopard que je portois à la pointe de mon ſabre, la joie intérieure qui m'animoit, les témoins de ma victoire, & la certitude où j'étois de n'avoir été vu de perſonne pendant mon action héroïque; toutes ces circonſtanaces me donnoient un air de bravoure & de triomphe qui en impoſa au point que je fus reçu au bruit des applaudiſſemens & des acclamations. Je n'attendis point que l'on m'interrogeât ſur les détails de mon combat; je mêlai dans le compte que je rendis de ma victoire, des circonſtances ſi terribles & ſi glorieuſes pour moi, qu'il n'y eut aucun de mes compatriotes qui ne me cédât l'honneur de la bravoure & de l'intrépidité.

La Déeſſe à la double trompette, l'éclatante Renomée, avoit déja porté la Nouvelle de mon triomphe de cabane en cabane dans toute l'éten-

l'étendue du Krall. Hommes, femmes, enfans, vieillards, tous les habitans se hâtèrent de venir au devant de moi. Plus empressé que ses concitoyens, & prenant à ma gloire un plus vif intérêt, mon hôte qui les dévançoit tous, fut le premier à m'embrasser, & me serrant dans ses bras, le cœur rempli de joie & les yeux humides de larmes: „O mon fils, me dit-il, tu combles tous mes vœux; la nation impatiente de remplir les dernières cérémonies de ton adoption, n'attendoit plus pour te compter au nombre des plus braves Hottentots, que cette preuve de courage, de force & d'héroïsme. Viens dans ma cabane, ô mon fils, viens oublier dans les douceurs du repos l'excès de tes fatigues, entendre les éloges consacrés à ta valeur, & te disposer à recevoir l'honneur du titre glorieux de héros & d'invincible défenseur de la patrie; titre illustre, dont le chef de nos prêtres viendra te décorer de la part de nos Dieux". Je ne sçais, répondis-je, ni ce que c'est que la coutume Hottentote dont vous me parlez, ni comment je dois me conduire pour recevoir dignement l'honneur de ce glorieux titre. Instruisez-moi, mon pere, & apprenez-moi ce que j'ai à faire pour remplir décemment cette

auguſte cérémonie. „ Suis-moi, répartit mon officieux Mentor; déja je te regarde comme l'époux de ma fille, & j'ai preſqu'autant d'intérêt que toi-même à te voir bientôt revêtu de la dignité diſtinguée à laquelle tes hauts faits vont t'élever. Tout conſiſte, ajouta-t-il, lorſque nous fûmes arrivés dans ſa cabane, à garder un noble ſilence, quelques louanges qu'on te donne, & quelques flatteuſes que ſoient les marques de diſtinction que le chef de nos prêtres daignera t'accorder. Parmi-nous, le titre de héros n'eſt jamais profané, & ce n'eſt qu'après les preuves les plus fortes & les plus évidentes que la nation le donne. Lorſqu'un généreux Hottentot a eu l'audace d'attaquer ſeul une bête féroce, & la gloire de la terraſſer, il eſt élevé au rang des héros du premier ordre. Pour ſe montrer digne de cette auguſte recompenſe, auſſitôt qu'il eſt de retour de cette périlleuſe entrepriſe, il ſe retire dans ſa hutte, ſe place au centre, s'accroupit, & attend la viſite du chef de nos *Suris*, qui, envoyé de la part des Dieux & de la nation, vient le féliciter de ſon caractère héroïque, & l'avertir que le peuple aſſemblé l'attend pour lui rendre les hon-

honneurs preſque divins, accordés à ſon courage par la reconnoiſſance nationale".

Tout cela me parut facile à obſerver, je m'étendis au milieu de la hutte; & dès le lendemain, vers les dix heures du matin, un vieillard, chef de prêtres Hottentots, vint me préſenter les hommages de tous les habitans du Krall, & me remercier du ſervice ſignalé que mon invincible courage leur avoit rendu la veille, en faiſant expirer ſous mes coups le plus formidable ennemi des troupeaux & des hommes. Tous nos concitoyens, ajouta-t-il, attendent la préſence de leur généreux défenſeur, pour faire éclater les tranſports de leur reconnoiſſance; hâte-toi, guerrier magnanime, viens recevoir le prix dû à tes héroïques exploits. A ces mots je me levai, & conformément aux inſtructions de mon hôte, je ſuivis d'un air fier le vieux député, qui me conduiſit ſur la place publique au milieu du village. Là, je m'aſſis à la manière des Turcs, les jambes croiſées, les mains ſur la poitrine, & les yeux fixés ſur la tête du Léopard placée devant moi. Tous les Hottentots du Krall ſe rangèrent dans la même attitude autour de moi, formant un cercle dont j'occupois le centre. Après quel-

ques acclamations ſuivies d'un moment de ſilence, le même chef des prêtres qui étoit venu dans ma cabane, me harangua au nom de la nation, ſe leva du milieu de l'aſſemblée, vint vers moi, fit trois profondes révérences, détacha ſa ceinture, & tournant gravement autour de mon héroïque figure, m'arroſa fort abondamment de ſon urine, depuis la tête juſqu'aux pieds. Je n'avois aucune ſorte de connoiſſance de cette cérémonie, & recevant fort mal cette aſperſion, que les Hottentots regardent comme la plus ſublime & la plus enorgueilliſſante des diſtinctions, je me levai fort en colère, & je me diſpoſois à déconcerter par de vigoureux coups de poing la gravité du prêtre, lorſque mon inſtructeur ſe doutant de mes diſpoſitions, ſe hâta de venir à moi, & de m'avertir de contenir ma ſenſibilité: „Tu te perds, me dit-il: le vénérable chef de nos Suris te traite comme nos idoles; il te rend les honneurs divins; rends-lui graces de l'urine ſacrée qu'il vient de répandre ſur toi: attends avec tranquillité la fin de la cérémonie; il y va de ta tête. Cet avis, & l'étonnement dans lequel la vivacité de mes mouvemens avoit jetté les Hottentots, ſuſpendirent la fureur qu'avoit excité dans mon

ame

ame cette aſperſion, dégoûtante à la vérité, mais qui n'étoit, ſuivant la coutume du pays, rien moins qu'injurieuſe. Ainſi, au lieu de me jetter ſur le chef des Sutis comme j'en avois eu l'intention, je feignis de ne m'êttre levé que pour lui témoigner plus décemment l'excès de ma reconnoiſſance; & après m'ètre profondément incliné devant lui, je me raſſis: deux Hottentots apportèrent avec beaucoup de gravité le calumet: ils le remirent au Suri, qui l'ayant rempli de tabac, y mit le feu, alla s'aſſeoir au milieu de l'aſſemblée, tira deux ou trois gorgées de fumée, & remit la pipe à ſon voiſin; celui-ci fit de même, & le calumet paſſant de bouche en bouche, fit le tour du cercle juſqu'à ce que le tabac fut conſumé. Alors le prêtre reprit le calumet, & le ſécouant au deſſus de ma tête, répandit ſur mon corps la cendre qu'il renfermoit. A ce ſignal, l'aſſemblée pouſſa trois acclamations, & chacun ſe levant, ils vinrent tous, les uns après les autres m'embraſſer, & me félicitèrent de l'honneur que j'avois reçu. La cérémonie terminée, je fus ramené en triomphe dans ma cabane, où pendant trois jours entiers, je fus régalé aux dépens du village, des meilleures viandes du pays. Durant ces trois

trois jours de fête, mon vieux hôte & sa fille ne me quittèrent pas, le pere assis à côté de moi, & sa fille fort empressée à me servir.

Sur la fin du troisième jour, le bon vieillard ayant rassemblé ses parens, ses voisins & ses amis, fit avancer sa fille, & après lui avoir ordonné de se prosterner à mes pieds, il leur parla ainsi: „Mes chers concitoyens, celui que vous avez cru digne d'être compté au nombre des enfans de la patrie, celui dont vous avez récompensé la valeur, le destructeur du léopard, l'ami des Hottentots & le défenseur de nos loix, desire de s'unir encore plus étroitement avec nous; il veut être le mari de ma fille, ma fille veut être son épouse; je le souhaite; j'y consens; approuvez-vous que ce mariage s'accomplisse demain"? Tous les convives applaudirent au choix du bon vieillard: je relevai sa fille, qui m'embrassa, & porta le baiser d'union à l'assemblée; & il fut décidé que tous les habitans du Krall seroient convoqués pour le lendemain au lever du soleil.

Si le sort m'eût fait naître parmi les Hottentots, peut-être l'impatience de la fille de mon hôte eût été plus ardemment secondée par mes vœux; car la vérité est, quelle desiroit

roit plus vivement d'être ma femme que je ne souhaitois d'être son époux: elle m'inspiroit même, ainsi que ses compagnes, un dégoût peu-propre à me mettre en état de répondre à ses amoureux desirs : sa figure presque hideuse, le moyen qu'elle prenoit, suivant l'usage national, pour s'embellir, la puanteur que la graisse corrompue dont elle s'oignoit, exhaloit de tout son corps; enfin, son excessive mal-propreté ne me rendoit rien moins qu'attentif & plus pressant: mais par malheur j'avois promis à son pere de devenir son gendre, & dans la triste situation où la fortune m'avoit réduit, je n'avois rien de mieux à faire.

Le lendemain au point du jour je fus réveillé en sursaut par un effroyable tumulte causé par une foule d'Hottentots qui remplissoient la cabane, & auxquels répondoit par par des cris & des chants, une multitude assemblée devant la hutte. J'avois tellement oublié l'engagement que j'avois contracté la veille, que j'aurois eu bien de la peine à deviner le motif de cette bruyante fête, si ma jeune Hottentote qui ce jour-là me parut infiniment plus effroyable qu'à l'ordinaire, ne fût venue, conduite par son pere, se placer

à mes

à mes pieds ſur la natte qui me ſervoit de lit. Je me levai fort précipitemment. Pluſieurs jeunes gens apportèrent de grandes chaudières remplies de graiſſe de mouton recemment fondue ; ils ſe retirèrent, & douze jeunes filles apportèrent à leur tour des vaſes de terre remplis de terre rouge détrempée. Alors toute la compagnie, hommes & femmes, moi ſeul & ma femme exceptés, ſe dépouillèrent, & pendant que les hommes s'oignoient tout le corps de graiſſes, les femmes ſe barbouilloient le front, les joues, le menton, le ſein & le dos de cette terre rouge, ce qui, contre leur intention, les rendoit, à mes yeux, d'une épouvantable laideur.

Après les préparatifs de cette toilette ſauvage, ma fiancée me prit par la main, & nous ſortîmes de la hutte ſuivis de ce nombreux cortège. Nous nous rendîmes au même lieu où quatre jours auparavant j'avois reçu le titre de héros. Là, mon horrible amante me quitta ; l'on me fit aſſeoir à terre, & tous les hommes ſe rangèrent en cercle autour de moi dans la même attitude, tandis qu'à une diſtance d'environ trente pas, les femmes, également aſſiſes, formèrent un cercle autour de ma fiancée. Alors deux Suris

ou

ou prêtres, portants un vaſe rempli de graiſſe de mouton, entrèrent dans l'enceinte dont j'occupois le centre, me dépouillèrent, ne laiſſant ſur mon corps que ma ceinture, & m'oignèrent de cette graiſſe, dont l'infection penſa m'étouffer. Deux autres Suris faiſoient avec de la terre rouge la même cérémonie à l'égard de ma future épouſe. Quand je fus enveloppé de cette graiſſe très-puante, les deux prêtres ſe mirent à lâcher, en tournant autour de moi, leur abondante urine ſur toutes les parties de mon corps, pendant qu'un Hottentot m'enſeignoit & m'aidoit à retenir avec la graiſſe dont on m'avoit frotté, cette liqueur infecte, de crainte qu'il n'en tombât aucune goutte à terre. Cette religieuſe & dégoûtante cérémonie fut répétée juſqu'à trois fois, & ce ne fut que quand la ſource de cette ſale aſperſion fut tarie, que mon épouſe s'élançant du cercle des femmes dans l'enceinte où j'étois, vint, inondée de la même liqueur & barbouillée de terre rouge, me donner un baiſer dont l'inſupportable infection me cauſa les plus fortes nauſées. Je n'en pouvois plus; & tandis que tous les aſſiſtans s'empreſſoient de me féliciter ſur mon bonheur, je faiſois les plus grands efforts ſur moi-

même

même pour surmonter le degoût que me donnèrent cet excès d'infection & l'immonde liqueur dont j'étois inondé. Cependant mon ardente épouse, plus sensible à l'attrait du plaisir qu'aux acclamations publiques, me prit par la main, & m'entraîna vers la cabane de son pere. Je fis ce que je pus pour répondre à son enpressement; mais je secondois mal son amoureuse impatience, & j'avoue de bonne-foi que je ne la suivois que forcément. Nous arrivâmes pourtant dans cette hutte fatale, & nous n'y fumes pas plutôt entrés, que ma femme fermant la porte m'entraîna sur la natte, & se mit à me prodiguer des caresses qui ne firent que m'anéantir de plus en plus. Toutefois, excité non par l'amour, encore moins par l'attente du plaisir, mais par la crainte du ressentiment de ma Hottentote outragée, j'allois me disposer à surmonter mes dégoûts, lorsque dans sa pressante ardeur, l'indiscrete main de ma femme s'étant égarée, elle s'élanca de la natte, & s'enfuit à l'extrêmité de la cabane en poussant des cris horribles; je l'appellai, & elle ne me répondit que par les expressions les plus injurieuses; je voulus aller à elle, & me saisissant avec une force que je ne lui supposois pas, elle me

terrassa,

terraſſa, & me dit que ſi j'oſois rien attenter elle m'étrangleroit. En effet elle me ſerra ſi fortement la gorge, qu'à mon tour je pouſſai d'effroyables hurlemens : elle crioit plus fort que moi ; & le tapage affreux que nous faiſions l'un & l'autre, paroiſſant tout extraordinaire aux Hottentots qui s'étoient raſſemblés devant la cabane, ils en enfoncèrent la porte, & eurent toutes les peines du monde à m'arracher des mains de mon épouſe, qui vouloit à toute force m'étrangler comme un monſtre indigne de jouir de la lumière.

Mon beau-pere ſe doutant à peu près d'où pouvoit provenir cet accès de rage, fit ſortir tout le monde, & quand nous fûmes ſeuls : d'où vient, demanda-t-il à ſa fille, ce tranſport de fureur ? De quoi accuſes-tu ton époux ? De quel crime le punis-tu ? De n'être point un homme, répondit ma femme en ſanglotant ; c'eſt un monſtre, un perfide qui viole nos loix, & qui voulant me rendre la victime de ſa difformité, m'a expoſée à être lapidée : en un mot, il ne peut naître de lui que des jumeaux : ô mon pere, il n'a eu rien de retranché ; puiſqu'il faut tout dire, il eſt double. Le bon vieillard, après quelques momens de ſilence : Ma fille, lui dit-il,

ſi tu ne t'es point trompée, tu as bien fait ſans toute de te refuſer à lui; mais il eſt des moyens de le rendre digne de toi; il ſuffiſoit de m'avertir, & ſans faire d'éclat, j'euſſe aiſément remédié à cet inconvénient". Enſuite s'adreſſant à moi: „Etranger, me dit-il, le crime n'eſt point conſommé, & le mal n'eſt point ſans remède. L'opération te paroîtra douloureuſe; mais elle ſera courte, & dans deux jours tu ne t'en reſſentiras plus; laiſſe moi t'examiner". J'ignorois abſolument ce que ſignifioit ce propos, & ne ſçachant à quoi tout cela aboutiroit, je me laiſſai examiner par le vieillard, qui n'eut pas plutôt jetté les yeux ſur l'objet de ſon obſervation, que prenant deux cailloux: „Ce n'eſt pas la premiere fois, que j'ai fait cette opération, dit-il; tiens-toi ſeulement renverſé; je vais en écraſer un, & te rendre véritablement homme & Hottentot". A ſon geſte & à la manière très-bruſque dont il s'y prit pour me renverſer ſur la natte, devinant ſa cruelle intention, j'uſai de toute ma force, & me jettant ſur le trop charitable opérateur, je le renverſai à ſon tour, & écartant ma tendre épouſe qui s'efforcoit de me retenir couché ſur le dos, j'arrachai les pierres tran-

chan-

chantes des mains du vieillard, & les conjurant l'un & l'autre de m'écouter avant que de me contraindre à uſer contr'eux de violence: „Ce n'eſt pas mon état actuel qui expoſera mon épouſe & moi-même, leur dis-je; mais ce ſeroit préciſément l'opération fatale que vous vous efforcez de me faire ſubir qui produiroit inévitablement les générations monſtrueuſes & la ſurabondance de fécondité proſcrite par vos loix. Ecoutez moi, de grace, ô mon pere, & vous ma chere épouſe, c'eſt-la vérité même qui vous parle par ma bouche. Dans nos contrées Européennes les hommes ſont, comme par-tout ailleurs aſſujettis à l'influence du climat; mais chez nous l'action du climat eſt toute différente, elle eſt même entiérement oppoſée à la maniére avec laquelle le climat influe ſur vous. Ici, les Hottentots ne peuvent conſerver toutes les parties du corps qu'ils tiennent de la nature ſans être preſque phyſiquement aſſurés de procréer des jumeaux: c'eſt tout le contraire en Europe, où les jumeaux ne ſont conſtamment engendrés que par des peres *Orchis*, ou *Triorchis* (expreſſions ſçavantes dont je leur fis connoître la ſignification) mais à l'égard, continuai-je, des hom-

mes *Diorchis*, tels que nous naiſſons tous, jamais on n'en a vu aucun qui ait eu le malheur de produire des jumeaux; à moins que par un accident funeſte, exactement ſemblable à celui que vous alliez me faire éprouver, un *Diorchis* n'ait été mutilé; car dès-lors il ne ſort plus de lui que des jumeaux; ſans doute parce que la liqueur prolifique reſſerrée & contrainte dans un eſpace moitié moins étendu que celui qu'elle devoit occuper, en ſort par cela même, avec plus de force & plus abondamment, en ſorte que la plus ſûre voie de me perdre, & avec moi ma femme & nos enfans, étoit précifément la voie que vous alliez choiſir par une ſuite de la fauſſe comparaiſon que vous penſiez pouvoir faire de moi avec le reſte des individus Hottententots. Arrêtez vous donc, ô mon pere, ſi vous avez quelque amitié pour votre fille & votre gendre, & ſuſpendez du moins votre funeſte opération, juſqu'au tems ou la naiſſance d'un ſeul enfant vienne achever de vous convaincre: car, ſi je n'étois point aſſuré de ne jamais produire des jumeaux; ſi j'avois à craindre pour ma femme un double enfantement, ne ſerois-je pas le plus inſenſé des hommes de préférer la perte de ma vie, &

celle

celle de ma femme à une opération ſi legère & ſi peu douloureuſe"? Cet abſurde raiſonnement me paroiſſant faire beaucoup d'impreſſion ſur mon beau-pere, ainſi que ſur ſa fille, j'ajoutai, d'un ton à les perſuader encore d'avantage: „Au reſte, c'eſt pour votre intérêt bien plus que pour moi-même, que je viens de vous avertir de l'irréparable malheur dans lequel vous vouliez vous précipiter. Un homme qui a le courage d'affronter les bêtes féroces; un homme qui ſe fait un jeu de terraſſer les tigres & les léopards, ne craint pas d'être ſoupçonné de redouter un mal léger; & pour peu que vous doutiez encore de la vérité de mes aſſertions, reprenez vos cailloux, rendez moi tel que vous deſiriez de me voir, & quelque douloureuſe que puiſſe être l'opération, examinez ſi une plainte, un ſoupir, une larme déconcerteront ma conſtance, & troubleront ma tranquillité.

Mon beau-pere & ſa fille convaincus & frappés du ton d'aſſurance avec lequel je les invitois moi-même à me mutiler, ne doutèrent plus de la vérité des éclairciſſemens que je venois de leur donner, & mon beau pere m'embraſſant, jura qu'il aimeroit mieux s'arracher la vie de ſes propres mains, que de me

me ſuppoſer ſuſceptible de crainte, ou aſſez lâche pour recourir au menſonge dans la vue d'éviter une douleur peu faite pour effrayer le grand cœur d'un héros: enſuite me laiſſant avec ſa fille, il ſortit, & alla faire part au peuple Hottentot de ce qui venoit de ſe paſſer. Mon épouſe raſſurée ſur les événemens, s'abandonna à toute la tendreſſe que j'avois eu le malheur de lui inſpirer, & à laquelle je répondis le moins mal qu'il me fut poſſible. A force d'efforts ſur moi-même, je parvins à lui dérober le dégoût inſurmontable que ſa vue m'inſpiroit, & afin de me diſtraire de ces objets odieux, je feignis une forte paſſion pour la chaſſe; enſorte que je ſortois de ma cabane au point du jour, & j'avois grand ſoin de n'y rentrer que quelque tems après le coucher du ſoleil. La barbarie des coutumes Hottentotes, l'abſurdité de leurs uſages, la groſſièreté de leurs mœurs, & plus que tout peut être, la laideur inſupportable de ma femme, me donnoient tant de dégoût pour cette région & ſes ſauvages habitans, que je formai la périlleuſe réſolution de m'en éloigner auſſi-tôt que j'aurois aſſez exactement reconnu le pays, pour le quitter, ſans crainte de m'égarer ou d'être découvert dans ma fuite.

Je

Je conviens qu'il y avoit une eſpèce d'ingratitude dans ce projet d'évaſion, mais je le croyois néceſſaire à ma tranquillité, au bonheur de mon exiſtence. Dans cette vue, j'invitai quelques jeunes Hottentots à m'accompagner à la chaſſe; & ſans qu'ils puſſent ſe douter de mes intentions, je pris d'eux les plus exactes informations ſur les diverſes routes qui conduiſoient au rivage & au-delà des habitations Hottentotes. Quand j'eus pris à ce ſujet tous les éclairciſſemens dont je croyois avoir beſoin, je ne m'occupai plus que des moyens que je mettrois en uſage pour aſſurer ma fuite.

Un incident auquel je ne m'attendois pas, vint hâter le moment de l'exécution de mon projet de retraite. Un ſoir qu'après une courſe longue & pénible, je rentrois dans le Krall accablé de fatigue, & ne ſongeant qu'à prendre du repos, je fus très-étonné du ſoin que tous les Hottenrots mes voiſins & mes amis prenoient de m'éviter, & de ſe renfermer à meſure que je m'approchois d'eux. Je ne ſçavois à quelle cauſe attribuer ce froid accueil, j'en fus bientôt inſtruit. J'entrai dans ma cabane, & ma femme qui y étoit avec ſon pere, ne m'eut pas plutôt apperçu, qu'elle

ſortir avec précipitation, daignant à peine jetter ſur moi un coup d'œil de mépris. J'allois demander à ſon pere ce que ſignifioit une ſemblable réception, lorſque prévenant ma demande, & m'interrogeant d'un ton froid & ſévere: „Européen, dit-il, es-tu le fils de la vérité, ou l'enfant du menſonge? As tu le cœur d'un Hottentot ou l'ame vile & lâche d'un eſclave? Ai je donné à ma fille un époux digne d'elle, ou ai-je choiſi pour gendre un impoſteur qui me dèshonore par la fauſſeté de ſes récits, & la lâcheté de ſes actions"? Trés-étonné de ces queſtions: Quelles preuves, répondis-je au vieillard irrité, avez-vous des vices odieux dont vous me ſoupçonnez atteint; de quelles impoſtures m'accuſez-vous? Quel homme aſſez audacieux, aſſez ennemi de ſoi-même, oſe douter de ma valeur, ou répandre des nuages ſur l'héroïſme de mes grandes actions? „Tu ne le connoîtras que trop tôt, répondit mon beau-pere, tu ne le connoîtras que trop tôt, cet homme, qui ne t'accuſe pas ſeulement, mais qui, par l'évidence des preuves les plus inconteſtables, démontre la lâcheté de ta conduite. Cet homme auſſi redoutable au combat, que ſage & vrai dans ſes diſcours, eſt le valeu-

reux

reux fils de notre grand Suri; c'eſt le plus brave & le plus intrépide de tous nos Hottentots. Abſent depuis quatre lunes; il n'eſt revenu qu'aujourd'hui parmi nous. Informé des honneurs que nous t'avons rendus, & du titre de héros que nous t'avons accordé en récompenſe de la victoire que tu prétends avoir remportée ſur un léopard, il a déclaré hautement que le récit pompeux que tu as fait de ton triomphe, n'eſt qu'une inſigne impoſture: il ſoutient que ce fut ſous ſes coups, & non ſous les tiens, que ce léopard expira le jour même du départ de ton accuſateur, qui, peu énorgueilli d'un triomphe qui n'ajoutoit aucun nouvel éclat à ſa gloire, s'étoit contenté de laiſſer ſa flêche empoiſonnée dans le cœur du léopard terraſſé. Nous avons demandé des preuves plus convaincantes de ce fait, & ton dénonciateur, ſuivi de douze Hottentots, eſt allé ſur le lieu même où tu dis avoir tué cette bête féroce. Parmi les reſtes du cadavre de cet animal, on a trouvé la flêche meurtrière ſur laquelle eſt empreinte la marque du fils du grand Suri. Moins flatté de ſa victoire, qu'indigné de la lâcheté de ta conduite & honteux de notre crédulité, ton accuſateur m'a

chargé de t'annoncer qu'il est dans la ferme intention de te combattre demain, ſur cette même place où tu as uſurpé des honneurs & un titre qui ne te ſont point dûs : j'ai accepté en ton nom ce combat indiſpenſable, aux conditions preſcrites par nos loix. S'il te reſte quelque ſentiment de honte, ſi la nature a mis dans ton cœur quelque étincelle de courage, prépare-toi à réparer par ta valeur le tort que tu as fait à toi-même, à ma fille & à moi".

Raſſuré par l'intervalle qui devoit s'écouler juſqu'au moment de ce combat dont l'idée portoit le trouble & la terreur dans mon ame, je cachai autant qu'il fut en moi la crainte qui m'agitoit, & affectant la plus grande tranquillité: je dédaigne, répondisje au pere de ma femme, de repouſſer par des injures la noirceur des calomnies que vomit contre moi ce fils ſi valeureux de votre grand Suri: demain l'inſolent apprendra à quel danger s'expoſe quiconque oſe douter de mon courage & de mon intrépidité? je l'accepte avec joie, on défi téméraire, & j'irois dans cette inſtant même le provoquer, ſi l'imprudent n'eût prévenu mon plus puiſſant deſir en me préſentant le combat. Je m'y ſoumets auſſi très-

très-volontiers à ces conditions dont tu me parles, que j'ignore, & qu'il ne tiendra qu'à toi de me faire connoître. „Elles ſont ſimples, quoiqu'un peu rigoureuſes, répartit le vieil Hottentot : ſi contre mon attente, la fortune te favoriſe, & que la force de ton bras oblige ton ennemi de s'avouer vaincu ; comme les preuves qu'il donne de la vérité de ſes accuſations ſont d'une évidence frappante, tu ne pourras lui impoſer qu'un exil de dix lunes : mais ſi la victoire, qui juſques à ce jour ne l'a point abandonné, ſe déclare pour lui, nos loix, qui ont déja prononcé ſur ton crime, ne te laiſſent aucun eſpoir, & il ne dépendroit pas même de la généroſité de ton vainqueur de t'accorder la vie : tu ſeras attaché au poteau des captifs, écorché vif & tourmenté au gré des Hottentots indignés de ton impoſture, juſqu'à ce que la mort vienne terminer ton ſupplice : j'animerai moi-même ma fille contre toi, & nous ſerons les plus inexorables de tes bourreaux. Juſqu'alors je ne forme des vœux ni pour toi, ni pour ton ennemi ; je connois ſa valeur & ſon intégrité ; mais tu m'as été cher : je me déciderai ſur le champ de bataille, l'iſſue du combat fixera mon incertitude. Paſſe ici le

reſte

reſte de la nuit, je t'y laiſſe : je ſerois trop honteux d'y reſter plus long-tems avec toi ; je vais joindre ma fille, & comme elle, je ne veux te revoir qu'en préſence du fils de notre grand Suri".

En achevant ces mots, le vieux ſauvage ſe retira, & je ne tardai guère moi-même à ſortir de la hutte. Le tems étoit fort orageux, & la pluie ſecondoit merveilleuſement ma fuite. Quand je jugeai que tous les Hottentots de Krall étoient endormis, ou du moins renfermés dans leurs cabanes, je pris autant de proviſions que je crus en avoir beſoin pour trois ou quatre jours, & ſortant avec beaucoup de précaution, je m'éloignai du village, & gagnai à pas précipités les routes qui m'étoient les plus connues, & d'où j'étois ſûr de me rendre ſans m'égarer ſur le rivage de la mer.

Les Hottentots paſſent avec raiſon pour les plus agiles des hommes ; mais jamais Hottentot ne courut auſſi rapidement que je marchai pendant cette nuit & une partie du jour ſuivant. Ce qui m'étonnoit moi-même, c'eſt que malgré cette exceſſive célérité, je ne me ſentois fatigué en aucune manière, ni preſſé par la faim, ni accablé par le ſommeil : l'image

l'image du combat que j'avois accepté; & l'idée de la vengeance que les loix Hottentotes ordonnoient à mon ennemi d'exercer contre moi, me donnoient des forces incroyables & la plus étonnante rapidité. Ce ne fut que le lendemain avant le coucher du ſoleil, & lorſque je me fus aſſuré que j'étois loin des poſſeſſions de mes ſauvages concitoyens, que je ſentis qu'il étoit tems de réparer mes ſorces par un peu de nourriture & quelques heures de repos. Je mangeai peu, & j'étois trop agité pour goûter un long ſommeil: je dormis aſſez paiſiblement pendant environ quatre heures, étendu ſur la peau de lion qui me ſervoit de vêtement, & expoſé à toute l'inclémence de la ſaiſon qui étoit fort pluvieuſe. Je m'éveillai trempé juſques aux os, mais ſans éprouver aucune ſorte d'incommodité. Je continuai de marcher pendant le reſte de la nuit; & le lendemain, deux ou trois heures après le lever du ſoleil, j'arrivai ſur les bords de la mer, loin de la côte ſur laquelle Van-Haen m'avoit abandonné.

A l'abri du danger qui avoit hâté ma fuite, je me mis à délibérer ſur le parti qui me reſtoit à prendre; & les réflexions que m'inſpiroit l'horreur de ma ſituation furent ſi acca-

cablan-

cablantes, que je regrettai presque de n'avoir pas eu le courage de préférer une mort assurée, mais prompte, aux périls qui m'environnoient, & qui vraisemblablement aboutiroient, ou à un affreux esclavage, ou à une vie penible, malheureuse, & plus insupportable que la plus douloureuse des morts. En effet, à quel heureux événement pouvois-je m'attendre dans ces régions peuplées de sauvages? Que pouvois-je espérer désormais, moi, qui n'avois pu me fixer parmi le moins barbare des peuples de ce continent?

Abattu par ces tristes idées, & ne prévoyant aucune sorte de ressource, je m'assis sur la cime d'un rocher, & portant tour-à-tour mes regards inquiets sur la mer, & sur de vastes plaines incultes & désertes, j'abondonnai mon ame à l'amertume de ses pensées. Dans ma sombre méditation, je portois envie à la condition des plus vils animaux qui, du moins égarés dans les plus arides déserts, y trouvent les moyens de conserver leur existence, tandis que le défaut total d'alimens, & l'impossibilité où je serois bientôt de m'en procurer, ne m'offroient que les tourmens & les langueurs d'une faim homicide. Cette idée m'accabloit, & déja je n'espérois plus rien ni du ciel ni

des

des hommes, lorſque portant encore mes regards ſur la mer, je crus appercevoir dans le plus grand éloignement un corps ſolide qui voguoit. Cette douce viſion fit renaître dans mon cœur les douceurs de l'eſpérance: je regardai plus attentivement, & je treſſaillis de joie, quand je me fus aſſuré que cet objet étoit réellement un vaiſſeau qui paroiſſoit s'approcher du rivage. Il étoit fort loin encore: mais la crainte de le voir changer de route avant que de pouvoir en être ſecouru, ne me permettant point d'attendre plus long-tems, je détachai la peau de lion qui me couvroit, & l'élevant tout auſſi haut qu'il m'étoit poſſible à l'aide de mon arc, je me mis à pouſſer de grands cris, en agitant avec vivacité cetté eſpèce d'étendart. Je groſſis ſi prodigieuſement ma voix, que mes cris furent entendus, & l'Officier qui commandoit ſur ce vaiſſeau, n'eut pas plutôt apperçu le ſignal que le donnois, qu'il envoya ſa chaloupe vers la côte. J'étois trop impatient pour attendre qu'elle fut arrivée, & laiſſant ſur le rocher mon habit Hottentot, je deſcendis nu très-rapidement, & me jettant dans la mer, je nageai vers la chaloupe que j'eus bientôt atteint.

Dans

Dans l'excès de ma joie, j'embraſſai tous les matelots qui étoient dans cette chaloupe, & qui me conduiſirent à bord du vaiſſeau, où je fus reçu avec bonté par le Capitaine Hollandois, auquel je fis un récit, moitié faux de mes avantures. Je mis tant de pathétique dans ma narration, que j'intéreſſai pour moi tous ceux qui l'entendirent, & par bonheur le Capitaine encore plus que tous les autres.

Ce vaiſſeau employé à la traite des Nègres, venoit de la Caffrerie, & tranſportoit beaucoup d'eſclaves dans l'Amérique ſeptentrionale, de manière qu'il avoit une longue navigation à faire. Je me rendis utile autant qu'il me fut poſſible, & je fus employé à veiller ſur ces eſclaves, la plupart du Royaume d'Angola, du Sénegal, & du reſte des Royaumes Caffres, dont je connoiſſois les langages, tous reſſemblans à la langue congoiſe. Les ſervices que je rendis au Capitaine Hollandois me valurent de ſa part beaucoup d'attention; & bientôt enchanté des agrémens que l'on cherchoit à me procurer, j'oubliai tous mes malheurs paſſés.

Nous voguâmes pendant près de cinq mois aſſez paiſiblement, quoique notre navigation fût

fut souvent retardée par la contrariété des vents: mais enfin, nous touchions presque au terme de notre course, & nous nous disposions à gagner terre, lorsque, pour notre malheur, nous tombâmes, près des côtes de la Floride, au milieu d'une escadre Espagnole: nous tentâmes en vain de nous évader; les vaisseaux Espagnols étoient meilleurs voiliers que le nôtre, & sans combattre, sans même que nous eussions le tems de nous défendre, nous fumes tous faits prisonniers, & conduits à la Havane.

Etre pris par les Espagnols, valoit certainement beaucoup mieux que d'être écorché vif chez les Hottentots; mais ce qui me parut infiniment plus dur que la vengeance qu'eût pu exercer contre moi le fils du grand Suri, ce furent les rigueurs & l'insoutenable puanteur du cachot où je fus jetté, & où, quelqu'étroit qu'il fût, j'avois trente-neuf compagnons d'infortune. Je passai trois années dans cette désolante captivité, qui cependant me parut incomparablement préférable à l'effrayante liberté qu'on me rendit. En effet, nous ne fumes élargis, moi & cinq autres, que pour être transportés en Pensylvanie, d'où on devoit nous conduire en Angleterre. Or,

être ramené en Angleterre, d'où il y avoit à la vérité près de seize ans que j'étois sortis, c'étoit pour moi, du moins je le croyois, retourner inévitablement au gibet de Déal; & cette idée n'étoit rien moins que consolante.

Pendant mes trois années de détention, j'avois eu tant de fois occasion de voir le géolier, que j'avois appris assez d'Espagnol pour m'entretenir avec lui; & ces fréquentes conversations lui avoient inspiré une amitié singulière pour moi. Je n'eus garde de négliger cette connoissance; au contraire, je lui témoignai le plus grand attachement, & je le conjurai de me garder pour son second. J'eus peu de peine à obtenir ce poste plus dangereux qu'honorable; & je le remplis avec tant de vigilance, que le gouverneur de la Havane me nomma sous-géolier, pour récompenser mon zèle & mes services. Ces services étoient en effet très-considérables, eu égard aux périls qui m'environnoient sans cesse, & que je me voyois obligé par état d'affronter presqu'à tout moment: car, les côtes de la Havane étant chaque jour insultées par une foule de Pyrates, scélerats déterminés, & aussi redoutables dans leur captivité qu'ils l'étoient

toient en pleine mer, & il ne se passoit point de semaine que quelqu'un de leurs vaisseaux ne tombât au pouvoir du gouvernement de la Havane, & dont l'équipage ne fût confié aussi-tôt à ma garde, à mes soins & à ma sévérité. C'est alors qu'il m'importoit de redoubler de vigilance, & de tâcher de contenir mes atroces prisonniers, toujours prêts à épier le moment où ils pourroient m'égorger avec mes propres Armes. Je n'étois pas toujours le plus fort; au contraire, je me regardois comme heureux, lorsque j'en étois quitte pour de fortes menaces; mais ils ne se contentoient pas toujours de menacer, & les mauvais traitemens suivoient communément l'injure de fort près. Un jour, l'un de ces scélérats m'arracha des mains les clefs de la prison, & m'en donna sur la tête un coup si violent, qu'il m'étendit à ses pieds, où il alloit consommer l'assassinat, lorsque le géolier, mon ami, vint à mon secours, & me sauva la vie. Une autre fois, comme je traversois la cour de la conciergerie, on tira sur moi un coup de fusil, & je fus dangereusement blessé.

Il est vrai que ceux d'entre les prisonniers qui s'en prenoient à moi, étoient punis à l'instant même, & suivant moi, avec trop de

rigueûr: car, celui qui m'avoit bleſſé d'un coup de carabine, fut inhumainement appliqué à la queſtion, enſuite rompu vif, & laiſſé ſur la roue juſqu'à ſa mort; ſupplice affreux, &, ſi je ne me trompe, on ne peut pas plus diſproportionné au crime: car enfin, les priſons où l'on enferme les Pyrates ſont très-dures: ils cherchent à recouvrer la liberté; les moyens qu'ils emploient ſont criminels ſans doute, mais enfin, c'eſt la liberté qu'ils cherchent à ſe procurer, & ce motif ſi naturel paroît diminuer un peu l'atrocité de leurs attentats. Du reſte, à quoi ſert l'appareil effrayant de leur ſupplice, & le genre affreux de leur mort? Les autres priſonniers enfermés dans des cachots, ne peuvent être intimidés par la terreur d'un ſpectacle dont ils ſont éloignés, & l'exemple ne va point juſqu'à eux. J'eſpere qu'on ne trouvera point mauvais que je m'appéſantiſſe un peu ſur ces réflexions. J'ai acquis le droit de propoſer mon opinion ſur pareille matière; mes titres ſont inconteſtables; & quand on a été pendu comme moi dans ſa patrie, flagellé au Japon, mutilé d'une oreille au Pégu, baloté par les éléphans à Siam, au moment d'être échorché vif chez les bons Hottentots, on

peu

peut se permettre, je crois, de parler de l'utilité & des inconvéniens, des avantages ou de l'inutilité totale des supplices.

Il y avoit un an que j'exerçois avec honneur les périlleuses fonctions de sousgéolier, lorsqu'un vaisseau parti de Port-Royal, aborda à la Havane, & nous amena neuf prisonniers Anglois. Je traversois la place publique au moment où l'on conduisoit ces neuf captifs. L'un d'entreux me fixa; je le regardai aussi; ses traits ne m'étoient pas inconnu: j'avois certainement vu quelque part cette physionomie; mais je ne pouvois point me rappeller dans quel tems j'avois connu cet homme. D'ailleurs, ce n'étoit point là le moment de m'éclaircir; je me contentai donc de m'intéresser à lui, & d'attendre avec impatience l'occasion de lui parler. Cette occasion ne tarda point à se présenter; car environ demiheure après, on vint me confier la garde de ces neuf prisonniers: je leur parlai Anglois; ils furent enchantés de trouver un compatriote dans leur géolier, & ils ne doutèrent point que ma protection n'adoucît beaucoup la rigueur de leur captivité. Le gouverneur de la Havane étoit bien éloigné aussi, de vouloir qu'on les maltraitât; ce n'étoient pas des cor-

ſaires ; ils étoient priſonniers de guerre, &, à la liberté près, qui devoit leur être rendue inceſſamment, j'eus ordre de les laiſſer jouir de tous les agrémens qu'il pourroit y avoir dans le Fort, & qu'il dépendroit de moi de leur procurer. A peine les neuf Anglois furent entrés, que j'allai aborder cet homme dont je croyois reconnoître les traits. Je l'interrogeai, il répondit, & le ſon de ſa voix achevant de m'éclairer, je reconnus dans ce priſonnier de guerre cet homme qu'on m'avoit accuſé jadis, dans ma patrie, d'avoir aſſaſſiné, & dont la prétendue mort m'avoit conduit à la potence. Ma ſurpriſe fut extrême, & j'eus bien des efforts à faire pour m'empêcher d'éclater : je me contins pourtant, & dès le lendemain, rentrant au point du jour dans la priſon : ſi vous voulez, dis-je à cet homme & à deux autres, me promettre de ne point abuſer de ma bonne volonté pour vous, j'irai demander à notre gouverneur la permiſſion de vous conduire à la promenade : ce foible amuſement vous diſtraira un peu de la peine où vous paroiſſez être de vous voir renfermés : demain je tâcherai de procurer le même avantage à trois autres, & chaque jour,

jusqu'à

jusqu'à la fin de votre détention, vous aurez alternativement la même recréation.

Ma proposition fut acceptée avec reconnoissance. J'obtins facilement la permission du Gouverneur, & nous sortîmes, trois prisonniers & moi; je laissai marcher devant moi les deux captifs auxquels je ne m'intéressois pas, & lorsque je fus seul avec celui auquel il m'importoit tant de parler, je me jettai à son cou: il me regarda fixement, répandit quelques larmes, & me reconnoissant, me serra dans ses bras. Hélas! Richard Colins, lui dis-je, vous avez bien raison de me faire des amitiés; car vous êtes la cause que j'ai été pendu, pour avoir couché avec vous la nuit pendant laquelle il vous prit fantaisie de disparoître après avoir ensanglanté vos draps. On m'accusa de vous avoir assassiné, je niai vainement: les draps ensanglantés, votre canif qui se trouva dans ma poche avec une de vos demi-guinées, les latrines de l'hôtellerie qui donnoient sur la mer teintes de sang, & où je confessois avoir été; tout déposoit contre moi; de manière que j'eus beau protester de mon innocence, les juges refusérent d'ajouter foi à mes protestations; en un mot, je fus pendu, très-honnête Richard; mais

 enfin,

enfin, je n'en mourus point, & j'en fus quitte pour le déshonneur, s'il est vrai toute fois qu'il y ait du déshonneur où il n'y a point de crime.

Richard Colins ouvroit de grands yeux, & il me prit d'abord pour un fou; mais je lui racontai avec tant d'exactitude toutes les circonstances de ma funeste avanture, que ne pouvant plus douter de la vérité de mon récit, il se mit à pleurer; je le consolai du mieux qu'il me fut possibe, & voici ce qu'il me répondit. „Mon cher Gwinett, je suis au désespoir de ce qui vous est arrivé à Déal par rapport à moi: mais, mon ami, pour n'avoir pas été pendu, je n'ai certainement pas été plus heureux que vous. Vous ne concevez pas, & vos juges n'ont pu comprendre, comment je disparus de la Grande-Bretagne; il n'étoit guère possible de le deviner; & à mes draps ensanglantés, il étoit très-naturel que l'on vous accusât de m'avoir égorgé, & malheureusement, il étoit tout aussi naturel que vous fussiez pendu. Il n'y avoit que moi qui fusse en état d'expliquer cette énigme si obscure; & voici des faits dont aucun des vos juges n'avoit été instruit. Quand vous eûtes quitté le lit, & que vous fûtes descen-

du,

du, je fus tourmenté par une forte oppreſſion, je me ſentis conſidérablement affoibli; je m'évanouiſſois ſans ſçavoir d'où provenoit cette criſe; je gémiſſois & me débattois dans mon lit: je portai par haſard ma main gauche ſur mon bras droit, & j'y ſentis de l'humidité. J'avois été ſaigné la veille, & je ne doutai plus que ma foibleſſe ne vînt d'une grande perte de ſang. Je ramaſſai toutes mes forces, & pour remédier promptement à la cauſe de mon affoibliſſement, je deſcendis; tout le monde dormoit dans la maiſon: le chirurgien qui m'avoit ſaigné, logeoit à une très-petite diſtance de l'hôtellerie: j'allai frapper à ſa porte; mais comme j'attendois que l'on vint ouvrir, une troupe de gens qui rodoient dans la rue, m'entourèrent, me ſaiſirent, & m'entraînerent ſur le port. Je fis d'inutiles efforts contre ces ſcélérats: c'étoient des armateurs, qui me jettèrent dans un vaiſſeau. J'avois pris tant de peine & perdu tant de ſang, que je tombai évanoui: à mon réveil, je me trouvai deshabillé, couché ſur l'eſtrapontin & mon bras panſé. Je demandai ma robe de chambre, on refuſa de me la rendre: je me plaignis d'avoir été volé, & qu'il y avoit dans la poche de cette robe

de chambre une ſomme conſidérable: le Capitaine, homme dur & féroce, me dit qu'on ne répondoit point de ces ſortes de miſères ſur ſon vaiſſeau; mais que ſi j'avois réellement perdu quelque choſe, ce qu'il n'étoit pas obligé de croire ſur ma déclaration, la part que j'aurois aux priſes, pour peu que je payaſſe de ma perſonne dans les combats que nous aurions à livrer ou à ſoutenir, me dédommageroit amplement dans nos courſes maritimes. Nous ne fîmes point de priſe, au contraire, nous fûmes pris après une courſe orageuſe & fort longue. A la ſuite de quelques avantures à peu près ſemblables, & toutes fort triſtes pour moi, les Eſpagnols m'ont conduit dans ce port, d'où j'eſpere enfin repaſſer en Angleterre, que j'ai forcément quittée il y a treize ou quatorze ans.

Le bon M. Colins me fit tant de careſſes, me parut ſi touché de la malheureuſe avanture qui m'étoit arrivée, il me preſſa ſi vivement de retourner avec lui en Angleterre, afin que ſa préſence me juſtifiât du crime qu'on m'avoit imputé, & pour lequel j'avois été pendu, que je ne crus pas devoir me refuſer à ſes inſtances. Nous réſo-

résolûmes donc, après en avoir obtenu le consentement du gouverneur, de profiter pour passer en Europe, d'un vaisseau qui devoit partir dans huit ou dix jours au plus tard. Dès le soir même, je fis part de mon projet de voyage au géolier mon ami, qui trouva si respectable le desir que j'avois de retourner dans ma patrie, que je le soupçonnai d'avoir de vues sur le petit emploi qu'il m'avoit fait obtenir, & auquel en effet, il fit nommer son neveu quelques heures après que je lui eus fait part de mon prochain départ de la Havane. Je remis donc, par ordre du gouverneur, les clefs des prisons & toutes les marques de mon autorité à mon successeur, ce neveu de mon bienfaiteur; je l'installai moi même, & son installation ne ne fut rien moins qu'heureuse: car, il n'y avoit pas encore une heure qu'il remplissoit les fonctions de sous-géolier, lorsque des pyrates récemment renfermés, trouvérent le moyen de sortir de leur cachot, se jettèrent sur mon malheureux successeur, lui arrachèrent les clefs, lui cassèrent la tête, le tuèrent, s'enfuïrent & se dispersèrent. Je remerciai le ciel d'être échappé à cette catastrophe, & dès le matin du jour convenu entre M. Colins

&

& moi, je fis propter ma malle à bord de *Nostra Senora*, vaisseau marchand chargé pour Cadix, & commandé par Michél Deronza. Ce vaisseau, qui devoit partir ce jour là même dix-huitième Novembre 1713, étoit à l'ancre à trois milles de la ville. Vers les cinq heures du soir, j'attendois mon compagnon de voyage, & je faisois mes derniers adieux au géolier, quand un jeune homme vint me dire, que l'on n'attendoit plus que moi, & que M. Colins étoit déja sur le vaisseau. Je m'arrachai des bras de mon ami, & courus fort rapidement vers le port. La chaloupe qui m'avoit attendu pour me transporter, venoit de partir, & le conducteur avoit donné ordre de me dire, que je le rejoignisse à une petite baie, à environ un mille de la ville. Je courus de toutes mes forces; la nuit approchoit, je crus voir la chaloupe; je criai, l'on me répondit, & un moment après la chaloupe s'approcha du rivage: j'y entrai, elle s'éloigna: je cherchai de tous côtés M. Colins; je ne l'apperçus point, & ne vis à sa place que des gens de très-mauvaise mine: Je sentis, mais trop tard, que je m'étois mépris, & qu'au lieu d'être à bord de la chalouppe du vaisseau *Nostra Senora*,

mora, que je voyois dans le lointain, j'étois dans une chaloupe de corsaire. Mon premier mouvement fut de me jetter dans la mer; on s'en douta, je fus lié; & pour m'accoutumer aux mœurs de ceux avec qui je me trouvois, l'un d'entr'eux me donna un si rude coup d'aviron sur la tête, que je tombai sans connoissance. Dans la suite, ils me dirent qu'ils m'avoient pris pour un des leurs qu'ils avoient envoyé à la ville; mais que puisqu'ils s'étoient trompés, ils prétendoient que je leur fusse aussi utile que celui dont j'occupois la place.

Je ne crois pas qu'il y ait jamais eu sur la terre une race aussi infernale que l'étoit cette horrible troupe de scélérats. Le vol, la perfidie, le viol & les assassinats faisoient toute leur occupation & leurs plus doux amusemens. Quand les monstres manquoient de victimes étrangères pour assouvir leurs barbares passions, c'étoit les uns contre les autres qu'ils se livroient à la férocité de leurs penchans. J'ai vécu quarante-cinq mois au milieu de ces brigands, & durant cet intervalle, j'ai compté onze meurtres commis les uns sur les autres: la plus légère dispute se terminoit par un

un aſſaſſinat, & tout leur fourniſſoit des ſujets de diſpute.

A douze lieues vers l'oueſt du golfe du Mexique, eſt une Isle inhabitée, & que les écueils qui l'entourent de toutes parts, rendent preſque inabordable. C'étoit dans cet aſyle que ſe retiroient ces pyrates, & ils lui avoient donné le nom d'*Isle des Hirondelles*. En effet, la difficulté d'y pénétrer ſemble ne la rendre acceſſible qu'aux oiſeaux.

Cette troupe maudite du ciel & de la terre, avoit pour capitaine certain Byran-Walsh, Irlandois d'origine, & l'homme le plus exécrable, le plus méchant & le plus ſanguinaire qui ait jamais exiſté. Je ſuis fâché de ne pouvoir lui refuſer ces qualités, quoiqu'il m'ait témoigné juſqu'à ſa mort beaucoup d'attachement, & que même je lui ſois redevable de la vie: car, dès le premier jour que j'entrai dans ſon vaiſſeau, j'eus le malheur d'être reconnu pour le ſous-géolier de la Havane, par l'un de ces corſaires qui avoit été ſous ma garde dans les priſons du Fort, & qui, ſans balancer, à l'inſtant même où il me reconnut, tira ſon ſabre, & me porta un coup qui n'entra par bonheur qu'aſſez avant dans mon épaule, & m'eût immanquablement enlevé la tête, ſi l'officieux Capi-

Capitaine n'en eût point amorti la violence avec sa canne. Dès ce moment Byran me prit en affection : je lui racontai mes avantures, & l'informai du grand intérêt que j'avois d'arriver en Angleterre en même tems que M. Colins. Mes prières furent inutiles ; l'ame d'un corsaire n'est guère susceptible d'attendrissement": Par amitié pour vous, me répondit-il, je m'oppose à ce voyage, entrepris fort imprudemment, & qui, suivant les apparences, vous deviendroit funeste, surtout si vous y paroissiez sans ce Colins, que mille circonstances & mille accidens imprévus peuvent écarter des côtes de la Grande-Bretagne. Et quand même vous l'y rencontreriez, quand même sa présence prouveroit votre innocence, qu'auriez-vous à gagner dans cette justification? Il y a quinze ans ou environ que vous êtes censé pendu, étranglé au gibet, & mort dans l'infamie ; il y a donc quinze ans que personne ne pense plus à vous. Maintenant, quel avantage y aura-t-il pour vous, quand les juges de Déal rétractant leur ancienne sentence, vous auront déclaré par un nouvel arrêt, mal-à-propos condamné & pendu? Ce jugement, quelqu'honorable que vous le supposiez, une fortune honnête, un éta-

établiſſement ſolide, un emploi lucratif? Vos juges eux-mêmes, tout convaincus qu'ils ſeroient de votre innocence, penſez-vous que leur équité aille juſqu'à partager avec vous leur patrimoine, & que pour réparer le tort que vous a fait l'exécution mal-adroite du bourreau de Déal, chacun d'eux ſoit aſſez généreux ou aſſez inſenſé pour vous abandonner une partie de ſa fortune? Eh! ſi cela n'arrive pas, que ferez-vous en Angleterre; & quel role y jouerez-vous? Il eſt vrai que vos concitoyens ſçauront que vous n'avez point aſſaſſiné Colins; mais pour vivre ſans opprobre, vivrez-vous moins dans l'indigence? D'ailleurs, quelle néceſſité y a-t-il que vous paroiſſiez en Angleterre? Ne vous ſuffit-il pas, que celui l'on vous accuſoit d'avoir aſſaſſiné, y paroiſſe? Sa préſence ne vous juſtifiera-t-elle pas auſſi ſolemnellement que ſi vous l'y accompagniez? Convenez donc, mon cher Gwinett, qu'il n'y a point de raiſon dans la demande que vous faites, & que je n'aurois pour vous aucune ſorte d'amitié, ſi je vous l'accordois. Lorſque vous connoîtrez tout le bonheur & tous les avantages de l'état vraiment digne d'envie, que malgré vous, je veux vous faire préférer à votre patrie, vous me

me remercierez du refus abſolu que j'oppoſe à l'extrême folie de vos deſirs patriotiques. Vous voulez être pauvre, & je veux vous conduire au ſein de l'opulence. Vous voulez retourner dans un pays où vous n'avez eſſuyé que des malheurs, & je veux vous fixer dans le pays le plus fortuné de la terre, dans un ſéjour où vous ne formerez aucun deſir qui ne ſoit auſſitôt ſatisfait. Aimez-vous la liberté? vous y vivrez, ainſi que nous, dans la plus grande indépendance. Les richeſſes vous tentent-elles? vous y partagerez avec nous des tréſors plus conſidérables que ceux des plus puiſſans monarques. Etes-vous ſenſible au plaiſir de la table, aux charmes de la volupté? comme nous vous partagerez dans notre heureux aſyle, votre tems entre la joie des feſtins, & l'ivreſſe des amoureux tranſports. Il eſt vrai que, quoique nous formions une ſociété de dix-huit amis, nous n'avons à nous tous qu'une femme; mais ſes graces, ſon imagination fertile & inépuiſable, la vivacité des plaiſirs qu'elle nous procure, nous ſuffiſent: l'incomparable Mirewoult ne ſeroit point embaraſſée, quand elle auroit encore à répondre aux deſirs de vingt corſaires de plus. Mirewoult eſt notre maîtreſſe; Mire-

woult eſt notre épouſe, notre amie & notre gouvernante: vous ne l'aurez pas plutôt vue, que vous perdrez toute idée de retour dans votre patrie, & que vous deſirerez de paſſer avec elle le reſte de vos jours. Nous avions pluſieurs femmes dans notre Isle, & nous les lui avons toutes ſacrifiées : Mirewoult nous tient lieu d'elles toutes; car, quoiqu'il n'y ait perſonne parmi nous qui ne l'adore & qui ne l'idolâtre, aucun de nous n'eſt jaloux du bonheur dont cette aimable créature enivre tour-à-tour chacun de ſes amans. Ces offres généreuſes, continua Byran, d'un ton dur & farouche, doivent vous pénétrer de reconnoiſſance; méritez ces brillans avantages par vos ſoins & votre zèle; mais ſur-tout, Gwinett, gardez-vous, dans aucune circonſtance que ce puiſſe être, de renouveller l'indiſcrète demande que vous venez de faire: car, au moindre deſir que vous témoignerez de nous quitter, je vous ferai punir de la plus cruelle manière, & ce ne ſera qu'à la ſuite des tourmens les plus lents & les plus douloureux, que vos membres déchirés ſerviront de pature aux poiſſons ou aux vautours. Choiſiſſez maintenant entre l'Angleterre & nous.

Quelques brillantes que fuſſent les promeſ-

ſes

ſes du corſaire Byran, elles ne m'auroient pas tenté, ſi j'euſſe été le maître de rejetter ſes offres avec toute l'indignation que m'inſpiroit l'affreuſe aſſociation qu'il me propoſoit, & que ſes effrayantes menaces me forçoient d'accepter. Je ne balançai donc point; & la crainte d'irriter ſon ame atroce & ſes impitoyables aſſociés, me fit m'enrôler malgré moi dans cette troupe de pyrates. Je leur jurai une fidélité inviolable, quelques périlleuſes que fuſſent leurs entrepriſes & dans quelques complots qu'ils jugeaſſent à propos de m'engager. Ce ſerment que je fis devant la troupe aſſemblée, acheva de me concilier la confiance & l'amitié de Byran, qui, dans ce jour même, me decora de la double dignité de garde magaſin ſur terre, à l'Isle des Hirondelles, & de tréſorier en chef dans le cours de nos navigations. Celle que nous faiſions fut très-courte: nous ne tardâmes point à appercevoir les côtes qui bordent le golfe du Mexique; & après être deſcendus avec beaucoup de précaution ſur un rocher aride, défendu de tous côtés par des écueils, nous nous rendîmes, à force de gravir, au terme de notre voyage, à l'Isle des Hirondelles, au milieu de laquelle étoit conſtruite, ſur la

cime d'un rocher escarpé, l'habitation de la troupe; habitation qui depuis le départ de Byran, étoit gardée par six de ses plus hardis pyrates, & par l'infame Mirewoult, à laquelle je fus présenté par Walsch, quelques momens après notre arrivée.

L'impudence, l'effronterie & la sale débauche étoient peintes sur le front & brilloient dans les yeux de cette femme, qui, quoiqu'âgée d'environ quarante ans, avoit encore toute la fraîcheur de la jeunesse, & des traits de beauté qui lui eussent mérité des égards, si la licence de ses propos, le libertinage outré de sa conduite, la perversité de son cœur, la noirceur de son ame, ne m'eussent inspiré pour elle autant de mépris que d'horreur. A peine cette digne compagne de cette troupe scélérate eut jetté les yeux sur moi, que s'étant contenté de me dire qu'elle verroit dans la suite, si je méritois d'être son dix-neuvième époux, elle invita Byran & le reste des nouveaux arrivés, à venir les uns après les autres, oublier dans ses bras les fatigues du voyage. Byran, comme chef des Corsaires, eut l'honneur de se jetter le premier sur sa proie; & après lui, chacun alla sacrifier sur cet autel impur. Au peu d'empressemen

ſement que je témoignai lorſque la ſatiété des autres eût dû enflammer mes deſirs, Mirewoult irritée ſe plaignit amèrement de mon indifférence, & je fus aſſez heureux pour lui cacher une partie des vrais motifs de ma froideur; je feignis même un mal de tête violent, & je conjurai la troupe & l'impudique Mirewoult de vouloir bien me diſpenſer, pour le reſte de la journée, de ſuivre leur exemple. Nous voulons bien y conſentir, me répondit Byran, mais à condition que demain Mirewoult recevra auſſi tes hommages, & que nous ſerons ſatisfaits du témoignage qu'elle rendra de ta valeur.

L'obligeant Walsh ne m'eut pas plutôt accordé la liberté de me retirer, que le laiſſant lui & ſes infames amis, ſe plonger dans l'immonde crapule à laquelle ils s'abandonnoient, je m'éloignai du lieu où ſe paſſoit cette révoltante ſcène, & j'allai réfléchir ſur les moyens de m'affranchir des liens aviliſſans d'une telle aſſociation. Ce n'étoit pourtant pas que, malgré l'infamie de ſes mœurs & la perverſité de ſes inclinations, Mirewoult n'eût fait ſur moi une impreſſion ſingulière, étonnante, & qu'il ne m'étoit pas poſſible de définir. Je déteſtoit ſes vices, j'abhorrois ſes proſtitu-

 tions,

tions, je méprisois son caractère vil; & néanmoins, dès le premier instant que j'avois vu cette abjecte créature, je n'avois pu me défendre de m'intéresser à elle; ses traits m'avoient frappé, & le son de sa voix avoit achevé de porter le trouble dans mon cœur. Je rougissois de ma foiblesse; & honteux d'un tel attachement, je cherchois à le concilier avec le sentiment d'indignation que m'inspiroit le penchant effréné de Mirewoult pour la plus dégoûtante débauche, lorsque cette abominable Messaline elle-même se présentant devant mes yeux: „Tout autre que toi, me dit-elle, eût déja payé de sa vie le mépris offensant que tu m'as témoigné: & je ne sçai quel mouvement de pitié & de tendresse à suspendu ma vengeance. Peu accoutumée aux refus, aux dédains, j'eusse pu soulever contre toi la troupe entière de Byran; je le devois peut-être; mais mes bontés pour toi l'ont emporté sur ma colère: je fais plus; je viens t'avertir, te prier même, s'il le faut, de ne pas courir à ta perte: car, je jure que, ce jour d'indulgence passé, tu me verras aussi ardente à te punir, à te persécuter, que je suis empressée aujourd'hui, sinon à m'assurer de ton amitié, du moins à affoiblir la haine

que

que tu parois avoir pour moi." Si tu pouvois, lui répondis-je, ô Mirewoult, si tu pouvois lire au fond de mon ame, ton amour-propre humilié t'exciteroit peut-être à la vengeance; mais du moins tu n'aurois point à me punir de cette haine irréconciliable que tu supposes dans mon cœur. Non, je ne te hais point, quelque invincible que puisse-être mon dégoût pour les prostitutions où je t'ai vu t'abandonner, & quelqu'éloigné que je sois d'imiter l'infamie de tes méprisables amans, & d'assister comme eux, aux scènes révoltantes que tu te plais à leur donner. Si je t'offense, Mirewoult, venge-toi, j'y consens; mais de grace, écoute-moi. Il n'y a que l'indécence de ta conduite qui me révolte; je ne suis indigné que de l'excès de ton libertinage, & de l'espèce de gloire que tu mets à surpasser en corruption & en effronterie, ce que ton sexe produisit jamais de plus pervers. Toutefois, quelque défavorables que te soient ces sentimens, il s'en faut bien qu'ils aillent jusques à me donner de la haine; je te plains, & desire, ou de te voir renoncer à l'opprobre dont tu aimes à te couvrir, ou de pouvoir éteindre dans mon sein cet intérêt vif & tendre qui, malgré moi, m'a atta-

ché à toi dès le premier instant que je t'ai vue ici. Je ne sçais, Mirewoult, dans quelles circonstances, dans quel tems, ni dans quelle contrée j'ai pu te recontrer; mais un souvenir confus, & que je m'efforçois de démêler lorsque tu es venue, me rappelle tes traits; & le son de ta voix, de ta voix qui pénètre mon cœur, ne m'est pas inconnu. "

Mirewoult étonnée, me regarda fixement, pâlit, recula comme épouvantée, s'arrêta, & revenant vers moi: Non, dit-elle, non, il n'est pas possible: mon erreur est absurde... Sa mort ne fut que trop certaine; mille témoins le virent expirer... Cependant ce sont là tous ses traits, c'est-là sa voix, & ce seroit lui-même, s'il eût vécu jusqu'à présent... Tu te souviens, dis-tu, de m'avoir vue. Et toi, dont la présence me cause la même surprise, d'où es-tu, quel pays ta vu naître? Je suis Anglois, lui répondis-je. Juste ciel, s'écria Mirewoult! Anglois? Et de quelle province, de quelle ville? Hélas! lui repartis-je, d'une ville ou j'ai passé des jours délicieux, & d'où ma premiere sortie a été bien funeste: je suis né à Cantorbery.

A peine j'eus prononcé le nom de ma patrie, que Mirewoult s'élança dans mes bras,

&

& me ferrant dans les fiens, les yeux remplis de larmes: „Quoi c'eſt toi; c'eſt Gwinett; & ſous le nom de Mirewoult, tu ne peux reconnoître Jenny, ton ancienne maîtreſſe? „Jenny, grand Dieu! Jenny, la concubine d'une troupe de ſcélérats! Jenny, qui eût été mon épouſe adorée, ſi l'horrible prévention des juges de Deal ne m'eût forcé de renoncer à mon amour & à ſa main! Vous, Jenny; vous, l'aimable & reſpectable fille de l'honnête M. Robercy! Non, Mirewoult, non, je ne vous crois pas. Il eſt vrai que vous lui reſſemblez: il eſt vrai que c'étoient là ſes yeux, que c'étoit là ſa voix: mais Jenny étoit l'honneur comme l'ornement de ſon ſexe; Jenny avoit encore plus de vertu que de beauté, quoiqu'elle fût ſans contredit la plus belle des filles"... Que le ciel te confonde, dit Jenny ou Mirewoult, en éclatant de rire: Hé quoi, Gwinett, l'âge ni le gibet n'ont pu te corriger de ta crédulité? Laiſſe là ma vertu, que je ne puis me ſouvenir d'avoir jamais connue, & ces rares qualités auxquelles je ſerois fâchée d'avoir aucune ſorte de prétention. A Cantorbery, mon ami, la fortune de ton pere, le mauvais état des affaires du mien, & la ſituation où m'a ré-

condité m'avoit mise pour la quatrième fois, m'engageoient à te laisser dans une erreur qui te plaisoit & qui m'étoit utile: j'étois intéressée à te tromper: mais ce grand intérêt n'existant plus, je veux bien t'apprendre en amie, que, lorsque tu aspiras au titre glorieux de mon époux, il y avoit dix ans au moins que j'exerçois, à peu de chose près, dans notre commune patrie, la même profession que j'exerce avec tant de délices depuis environ deux ans dans l'isle des Hirondelles. Tu te faisois pendre à Deal, mon cher, précisément lorsqu'à Cantorbery j'étois occupée à donner le jour à mon quatrième enfant; & je t'avouerai ingénument que je te regrettai, parce que je ne pouvois guère me flatter de trouver un second Gwinett dans la Grande-Bretagne. Le même événement qui nous sépara, ne tarda point la ruine de mon pere. Il comptoit sur ton alliance pour réparer, autant qu'il eût été possible, la mauvaise réputation que je m'étois faite par la publicité de mes galantes avantures; mais il comptoit encore plus sur ton patrimoine pour rétablir ses affaires, dont il ne pouvoit plus cacher la décadence & le délabrement. Il ne restoit plus à mon pere qu'une

qu'une ressource périlleuse, hardie; il s'en servit, & ne réussit pas. Chargé de l'administration des biens d'un pupille fort riche, mon pere, ou, comme tu l'appelles, l'honnête M. Roberty, vendit à très-bas prix les possessions de son pupille, qu'il avoit dépouillé. Ses tentatives ne furent point heureuses; mon pere se trahit par trop d'empressement, il fut découvert, saisi & conduit en prison. Dans le cours de la procédure, bien d'anciennes avantures & de très-mauvaises affaires que sa prudence avoit assoupies, furent dévoilées: en un mot, il fut jugé & condamné à donner à Cantorbery la même scêne que tu as été forcé de donner à Deal; mais, moins heureux que toi, il n'en réchappa point. Depuis long-tems instruite du grand nombre d'ennemis que le mérite de mon pere lui avoit suscités, je prévis dès le même jour qu'il fut arrêté, tout ce qui lui arriveroit: je le plaignis infiniment; mais, comme mes regrets & tous les mouvemens que j'eusse pu me donner, n'eussent point adouci la sévérité de ses juges, & la rigueur de la sentence qu'ils se disposoient à prononcer contre lui, je songeai à moi-même, &, sans perdre

la

la tête, je pris tout l'argent qui restoit chez mon pere de la vente des biens de son pupille; je vendis à la hâte tous les effets que je pus vendre, & quittant Cantorbery pour ne plus y entrer, je me rendis à Londres, où, sous le nom de Mistriss Mirewoult, je me vis en fort peu de tems, graces à mes attraits, à mon adresse, & à la duperie des hommes qui tomboient dans mes filets, élevée à une fortune brillante, & coulant au sein des agrémens & de la volupté des jours tissus par les plaisirs. Mais, mon enfant, il n'est point sur la terre d'état vraiment heureux, ni de situation à l'abri des revers. Eperdument idolâtrée par le fils d'un riche Lord, je m'occupois du soin de le tromper, de le séduire, & sur-tout de recevoir, sans paroître intéressée, les sommes très-considérables que je l'engageois à dérober à son pere; quand celui-ci s'appercevant de l'inconduite de son fils, & apprenant dans quelles mains passoit l'argent qu'on lui voloit, s'avisa de défendre à mon jeune amant de me voir davantage. Trop épris de mes charmes, trop enchanté de ma vertu pour obéir à cet ordre cruel, ma crédule victime vint m'informer dès le jour même, de la défense que

ſon pere lui avoit faite. Je ſuis très-ſenſible, Gwinett; &, après l'amour du plaiſir, le deſir de la vengeance fut toujours ma plus forte paſſion. Indignée de l'outrage que me faiſoit l'altier Lord, je donnai des conſeils violens à ſon fils, & je lui interdiſis l'entrée de ma maiſon juſques à ce qu'il m'eût vengée. Un laquais de ce jeune ſeigneur, avec lequel je partageois les dons que je recevois de ſon Maître, eut horreur de mon complot, & l'ingrat me trahiſſant, alla révéler tout au vieux Lord. Celui-ci furieux, fit arrêter ſon fils, le menaça, & en obtint tous les aveux dont-il avoit beſoin pour me ſacrifier à ſon reſſentiment. J'ignorois tout ce qui ſe tramoit contre ma liberté, & je goûtois par avance le plaiſir de me voir vengée, lorſqu'à mon grand étonnement, une troupe inſolente de Soldats entra, au milieu de la nuit, dans la maiſon où je logeois, enfonça les portes de mon appartement, & vint m'arracher de mon lit. On voulut à peine me donner le tems de m'habiller; on me conduiſit preſque nue chez un juge de paix, qui, après m'avoir interrogée, ordonna, malgré mes cris & mes proteſtations, qu'on me renfermât en priſon. Je n'y reſtai que peu de jours:

jours : conduite devant mes juges, je leur en inſpirai par l'audace de mes déſaveux & la fermeté de mes réponſes ; au point, que quoique accuſée & preſque convaincue du plus énorme des crimes, ils n'oſèrent prononcer contre moi la peine de mort, & me condamnèrent ſeulement, pour excès de libertinage, à être tranſportée par le premier vaiſſeau, dans la nouvelle Yorck. Je regardai mes juges avec mépris ; & , ne pouvant mieux faire, je promis d'obéir à leur arrêt. Le lendemain, je fus conduite à bord d'un petit navire mal équipé, mal défendu, & dans lequel étoient quatre malheureuſes condamnées ainſi que moi, à aller végéter dans la nouvelle Yorck. Je me liai avec ces créatures ; mais ne trouvant en elles que des remords ſtupides, des préjugés mépriſables, une inſoutenable bêtiſe & une dégoûtante baſſeſſe de caractère ; je leur vouai un ſouverain mépris. Pour me diſtraire de l'ennui de voyage, je tentai d'amollir l'ame dure & auſtère du Capitaine du navire ; &, dans la vue de réuſſir, je mis en uſage tout ce que la coqueterie la plus artificieuſe a de plus ſéduiſant : déja les regards moins ſévères, les égards & les attentions du vieux marin flattoient mes eſpé-

eſpérances, lorſqu'il fut inopinément attaqué par Byran. L'amoureux Capitaine, furieux à la vue du danger auquel j'allois être expoſée, & que je craignois peu, ſe défendit en héros; mais la valeur de Byran & de ſes corſaires décida la victoire; les pyrates s'emparèrent de notre navire, en maſſacrèrent tout l'équipage, ſe ſaiſirent de tout ce qu'il renfermoit, & ſe rendirent Maîtres de mes quatre compagnes, & de moi, qui, prévoyant les avantages qui je retirerois d'une telle avanture, me jettai dans les bras de Byran, & le remerciai du ſervice important qu'il me rendoit en rompant les chaînes de ma captivité. Byran & ſes pyrates, enchantés de ma gayeté, de ma reconnoiſſance, ſe lièrent avec moi de l'amitié la plus étroite, & m'aménèrent dans cette Isle, où depuis je regne en Souveraine. Quelques troubles, quelques déſordres occaſionnés par les quatre créatures qui m'avoient accompagnées, me firent concevoir le projet d'être ſeule l'épouſe, la Maîtreſſe & la Reine de Byran & de ſa troupe. Ils n'étoient que foiblement attachés à ces malheureuſes, & j'eus très-peu de peine à leur perſuader de les ſacrifier à ma gloire, à mes plaiſirs, & à la tranquillité commune; mais, pour leur épargner

gner les horreurs d'une mort douloureuſe, je les fis empoiſonner. Depuis cet heureux jour, je ſuis le centre où viennent aboutir tous les vœux & tous les hommages de la troupe de Byran. Je regne ici, & je préfere l'autorité dont j'y jouis à l'empire de la terre. Il eſt vrai que mes dix-huit époux ſont les plus ſcélérats des hommes; je conviens qu'il n'eſt point de noirceur dont leur ame ne ſoit capable, & point de crime dont leurs mains ne ſoient ſouillées: mais fuſſent-ils plus ſcélérats encore, ils m'adorent, ils m'idolâtrent; je n'ai point de rivale, & les conſeils que je leur donne, toujours conformes à l'atrocité de leurs penchans, ſont des loix qu'ils reſpectent, & que j'ai l'avantage de voir exécutées preſqu'auſſi-tôt que je juge à propos de les preſcrire. Gwinett, tu ſçais tout maintenant; je n'ajouterai plus rien à l'ingénuité de ces aveux. Par-tout ailleurs, peut-être je te déroberois une partie de mon ame; mais ici, je m'intéreſſe trop à toi pour recourir à l'artifice, à la diſſimulation. Tu me connois; je t'aime, je puis tout: ta ſoumiſſion entière à mes penchans, à mes volontés, réglera ma conduite. Je t'accorde le reſte de la journée pour réfléchir: mais

mais ce tems écoulé, imite par ton empressement, par ton obéissance à mes caprices, Byran & ses corsaires; ou tremble, & redoute les coups inévitables de la vengeance de Jenny, & attends-toi aux terribles effets de la haine implacable de Mirewoult."

La rencontre inopinée d'un serpent irrité ne m'eût pas pénétré d'autant d'horreur que cette affreuse confession m'en donna pour Jenny: mais ce fut la connoissance même de son caractère infernal, qui, en m'éclairant sur le danger qu'il y auroit à lui laisser dévoiler mes sentimens, m'engagea à dissimuler, & à lui cacher ma haine & mon indignation. „Mirewoult, lui répondis-je, il ne m'appartient pas de juger des motifs qui t'ont décidément entraînée dans le vice: je ne sçais que t'aimer; depuis seize ans passés tu connois l'empire absolu que tu as sur mon ame; le tems ne l'a pas plus affoibli que tes graces: sois toujours ma chere Jenny, ma maîtresse, mon épouse, & compte moi au nombre de tes adorateurs, de tes amans, de tes maris". Tu me plais, tu m'enchantes, répliqua l'infame Mirewoult, en me tendant la main; je

craignois que ta ſotte vertu ne me forçât à prendre contre toi un parti violent : je te jure, Gwinett, que j'en aurois été vraiment déſeſperée: ici le goût de la debauche & le deſir du crime nous rendent tous égaux; ſurpaſſe, ſi tu t'en ſens la force, Byran & ſes corſaires en noirceur, en ſcélérateſſe; & ſi ma condition & mon penchant m'obligent de me livrer également à tous, je te promets du moins la place la plus diſtinguée dans mon cœur. Allons rejoindre la troupe, qui ſans doute eſt très-impatiente de nous revoir, & d'apprendre le réſultat de notre converſation".

Je ſouffrois trop dans cet horrible tête à tête pour prolonger encore l'entretien; & acceptant avec empreſſement la propoſition de Jenny, je la ſuivis dans notre habitation commune, où Byran enchanté du récit que Mirewoult lui fit de mes tendres ſentimens pour elle, de mon zèle pour lui, & de mon attachement aux intérêts de notre aſſociation, ne voulut pas différer plus long-tems à me revêtir de l'honorable dignité de garde-magaſin. Précédé de Byran & ſuivi de ſa troupe, j'allai prendre ſolemnellement poſſeſſion de mon emploi.

ploi. Afin de me donner une connoiſſance exacte de la prodigieuſe quantité d'effets que l'on me confioit, Byran voulut que toutes les richeſſes & toutes les marchandiſes de nos magaſins fuſſent étalées à mes yeux, & cette opération qui fut fort longue, me donna la plus haute idée de l'opulence de la troupe, de l'éclat & de l'importance de l'emploi dont j'étois décoré. Les devoirs que j'avois à remplir étoient pénibles & très-multipliés: je n'en étois point fâché, parce que les occupations preſque continuelles dont j'étois ſurchargé, me fourniſſoient autant de prétextes de vivre ſeul & loin des amis & des complices de l'odieuſe Mirewoult. Entouré dans mes magaſins de tréſors & de tout ce que la terre & l'induſtrie humaine produiſent de plus précieux, je ne concevois rien à l'avidité dévorante de ces corſaires & à leur attachement à la pyraterie, eux qui étoient ſi riches: car les tréſors raſſemblés dans notre habitation, étoient prodigieux. Afin de donner une légère idée de l'énormité de ces richeſſes, je me contenterai de dire, que dans une ſeule remiſe que Byran me fit à la ſuite d'une petite excur-

ſion qu'il regardoit comme peu importante, je comptai 3800 balles de marchandiſes Angloiſes. Le magaſin, quoique trés-vaſte, & diviſé en pluſieurs chambres, étoit par-tout exactement rempli des marchandiſes les plus riches : car nous étions dans l'uſage de jetter dans la mer tout ce qui n'étoit que d'une médiocre valeur. Quant à l'argent comptant, j'avois en caiſſe tout au moins 200, 000 liv. ſterl. ſans compter un tas de lingots d'or qui valoient encore davantage.

Ces immenſes tréſors euſſent tous été en mon pouvoir, que je les aurois donnés pour obtenir la liberté de m'éloigner de cette abominable ſociété. Qu'on ſe figure tout ce que la perverſité peut entreprendre de plus affreux, tout ce que l'inhumanité peut tenter de plus féroce, tous les débordemens de la plus effrénée brutalité, & l'on n'aura encore qu'une très-foible idée des mœurs de cette troupe de corſaires, perpétuellement provoqués, excités à la débauche & aux crimes de tous les genres par l'horrible Mirewoult. Je n'en raconterai que peu de traits; ils me font trop d'horreur, pour que je puiſſe me les rappeller ſans frémir.

Il y avoit près de quatre ans que je vivois avec ces monſtres, lorſque dans la dernière des courſes maritimes que je fis avec eux, nous rencontrâmes un vaiſſeau de la Jamaïque: mes ſcélérats aſſociés arborèrent le pavillon noir; le vaiſſeau ſe défendit & tua des nôtres; mais la victoire ſe déclara pour nous. Byran, maître du vaiſſeau vaincu, y entra, ordonna qu'on paſſât tout l'équipage au fil de l'épée, & le barbare vit d'un œil ſerein poignarder le maître du navire, cinq matelots, trois femmes & un mouſſe, qu'il avoit même l'inhumanité de railler ſur la figure qu'ils faiſoient en tombant expirans à ſes pieds. Ce navire étoit chargé de rum & de ſucre; tout cela fut emporté dans l'Isle des Hirondelles, & le rum qui étoit de la plus grande violence, fut bu ſi avidement par ces Pyrates, que de trois ou quatre tonneaux de cette liqueur que nous avions pris, en trois ou quatre jours, il n'en reſta plus rien. Auſſi, de dix-neuf brigands que nous étions, en y comprenant Mirewoult, huit moururent avant la fin du cinquième jour, & Jenny fut de ce nombre. Je la vis expirer dans l'ivreſſe & la débauche, & l'hor-

l'horreur que j'avois pour elle ne me permit point de donner des regrets à sa mort. Byran qui avoit bû plus que les autres, mourut aussi après avoir lutté quelque tems contre la mort. Trois ou quatre heures avant que d'expirer, il m'ordonna en présence des pyrates, d'écrire sous sa dictée ses dernières volontés: j'obéïs, il me nomma son héritier, me donna toute la part qu'il avoit au butin commun, & signa le testament. Je ne comptois guères sur cette succession; je mis ce papier dans ma poche, sans prévoir que dans peu il deviendroit pour moi une nouvelle source de malheurs.

Nous enterrâmes Byran; & après avoir procédé au partage des magasins & de la caisse, je me trouvai possesseur de 40, 000 liv. sterl. Ne doutant point que malgré leur fortune, mes scélérats associés ne continuassent leur barbare métier, je ne songeai plus qu'aux moyens de m'éloigner d'eux, & de me rendre à quelque établissement Anglois. Je tentai, sans toutefois leur dévoiler mon projet de retraite, de leur inspirer les mêmes vues; je leur parlai des suites du perilleux métier de corsaire, je leur peignis les agrémens qu'ils auroient, si,

pro-

profitant de leurs richesses, ils vouloient vivre honnêtement, & s'établir à la Jamaïque, où leur fortune même, dont on ignoreroit la source, les feroit accueillir. Contre mon attente, mes exhortations produisirent le plus grand effet, & il fut convenu que nous nous embarquerions nous & nos richesses, & que nous irions nous établir à la Jamaïque, & y vivre en citoyens honnêtes.

Dès le second jour tout fut prêt: nos trésors furent mis sur le meilleur de nos navires, & avec eux nos plus riches marchandises; nous abandonnâmes le reste comme indigne de notre attention. J'avertis mes associés de ne pas trop charger le vaisseau: mais leur rapacité l'emporta sur mes conseils, & ils ne cessèrent d'y transporter des effets, que lorsqu'il ne fut plus possible d'y en faire entrer: Nous levâmes l'ancre le 3 Août 1717, & pendant trois jours nous eûmes un très beau tems; mais sur la fin du quatrième nous essuyâmes l'orage le plus violent que l'on puisse essuyer sur mer. Vers les sept heures du soir nous fûmes obligés d'en venir à décharger le navire, & nous commencâmes par descendre les canons dans la mer: l'orage de-

venant toujours plus impétueux, nous jettâmes tout à l'eau, jusqu'à nos coffres forts; ensorte que je me trouvai réduit à ma premiere indigence.

J'étois appuyé contre le mat d'artimon, moins occupé de mes pertes, que du desir d'échapper à la tempête, quand le Bosseman m'abordant; „Chien de Gwinett, dit-il, c'est-toi qui nous a tous entraînés dans cet abyme: sans toi nul de nous ne se trouveroit dans cette situation, & nous jouïrons des biens qui nous ont coûté tant d'années de soins, de craintes, de travail & de crimes; mais, puisque tout est passé dans la mer, chien de Gwinett, il faut aussi que tu y sautes. Fort surpris de cette apostrophe, je demandai au Bosseman ce que tout cela vouloit dire? Tu vas le voir, répondit-il, & me prenant aussi-tôt par la gorge & deux de ses compagnons me saisissant par les jambes, ils me portèrent sur le tillac, d'où ils me jettèrent dans la mer. L'étonnement, la crainte & la secousse m'avoient presque ôté la connoissance; néanmoins je ne perdis pas entiérement la tête; je me mis à nager, quoique sans espérance d'échapper à la mort. Après trois ou

ou quatre heures d'exercice & d'efforts, je sentis mes forces diminuer, & me voyant au moment d'aller au fond & de périr, j'adressai mes dernières prieres à Dieu. Mais dans cet instant même, j'apperçus à quelque distance, un corps qui flottoit sur les vagues, & que je pris d'abord pour un tonneau; il approcha, & je reconnus que c'étoit une de nos barques que la tempête avoit éloignée du rivage pendant la dernière nuit. Ce secours inattendu me rendit toute ma vigueur; je m'approchai, & y trouvai tout en bon état, jusqu'aux rames.

Au premier moment de joie, succedèrent de tristes réflexions, & j'en avois bien sujet, car j'étois éloigné de terre au moins de soixante lieues; je n'avois ni compas, ni boussole, &, qui pis est, ni alimens, & j'avois une faim dévorante. Je ne m'abandonnai pas au désespoir; je voguai au gré du vent: environ trois heures après, je fis rencontre d'une caraque Espagnole; je demandai du secours, & je fus mis à bord. Mais ce fut cet événement même, après lequel je soupirois, qui me précipita dans un nouvel abyme: car, pendant que

je dormois un des matelots voulant par charité faire sécher mes habits, vuida mes poches, trouva différens papiers, qui, portés au Capitaine, & tous prouvant ma grande affinité avec les pyrates de l'isle des Hirondelles, me firent jetter en prison aussi-tôt que nous fûmes arrivés à Port-Royal. Il est bon d'observer, que pour intéresser le Capitaine de la caraque Espagnole, j'avois raconté, avant que de m'endormir, une histoire fort touchante de mes malheurs, fausse à la vérité, mais que j'avois cru nécessaire pour me mettre à l'abri de toutes perquisitions, n'osant faire connoître ma triple qualité de pendu en Angleterre, de marié chez les Hottentots & de corsaire à l'Isle des Hirondelles.

Ces précautions, que la prudence m'avoit dictées, furent précisément ce qui causa ma perte. Je restai deux ans en prison, chaque jour à la veille de n'en sortir que pour aller éprouver la différence des gîbets Espagnols avec les potences Angloises. A la fin de cette longue détention, il arriva que des navigateurs Espagnols prirent, je ne sçais comment, quelques uns de ces misérables avec lesquels j'avois été si

riche

riche & ſi malheureux dans l'Isle des Hirondelles. Je fus tranſporté à Cadix pour leur être confronté, & je fis encore un ſéjour de pluſieurs mois dans les priſons de Cadix. Je croyois n'y avoir été conduit que pour ſervir de témoin & de dénonciateur: je me trompai, je fus traité en criminel; & malgré la force des raiſons & des preuves que je donnai, les juges crurent me faire grace en ne me condamnant qu'aux galères perpétuelles: d'où je conclus, que la juſtice Eſpagnole étoit un peu plus douce que la juſtice Angloiſe. J'en tirai une autre conſéquence, c'eſt qu'il falloit abſolument qu'il y eût une antipathie marquée & naturelle contre moi dans le cœur de tous les Juges de la terre, ſi unanimement portés à me faire toujours ſubir la peine des coupables.

Je ramai avec beaucoup de vigueur pendant pluſieurs années, & ſans autre accident que les coups de bâton qui tomboient réguliérement chaque jour ſur mon dos, quelques moyens que je priſſe pour m'en garantir. La galère ſur laquelle j'étois enchaîné, eut ordre de donner la chaſſe à un corſaire de Maroc: mais au lieu d'un cor-

ſaire nous en eûmes trois ſur les bras: le combat s'engagea, la plupart des nôtres furent tués, & tous les autres furent pris.

Je ne faiſois que changer d'eſclavage, & cela m'étoit aſſez indifférent; mais ce qui ne me l'étoit pas, c'étoit la perte d'une jambe qu'un boulet de canon m'avoit emportée pendant le combat. Le corſaire vainqueur, au pouvoir duquel je tombai, eut l'humanité de prendre quelque ſoin de moi, & j'étois preſque guéri, lorſque conduit à Méquinez, je fus exposé en vente ſur le marché aux eſclaves. Dégoûté de la vie, & dans la plus parfaite indifférence ſur l'eſclavage plus ou moins dur, plus ou moins aviliſſant que j'étois au moment de ſubir, je reſtai étendu à terre, inſenſible aux gémiſſemens de mes infortunés compagnons de ſervitude, qu'on acheroit à mes côtés, & que leurs barbares maîtres maltraitoient & frappoient impitoyablement, ſoit afin d'éprouver leurs forces, ſoit afin de connoître juſques à quel degré de conſtance & de fermeté ils pourroient ſupporter la brutalité de leurs propriétaires, & le poids des travaux auxquels ils ſeroient attachés.

Le malheureux état où m'avoit mis le canon

tion des corſaires de Maroc, ma maigreur exceſſive, ma pâleur preſque cadavéreuſe, & ma jambe emportée, éloignèrent de moi tous les acheteurs; en ſorte que je reſtai ſeul invendu, toujours couché au milieu du marché, & m'embarraſſant peu d'expirer ſur cette même place, ou dans quelqu'une des priſons deſtinées aux eſclaves. Je m'occupois dans ces triſtes momens à maudire la mal-adreſſe du bourreau de Déal, l'indulgence des Péguans, l'humanité des Hottentots, & ſur-tout la cruelle douceur des juges Eſpagnols, qui en m'envoyant aux galères, au lieu de me faire périr, comme ils diſoient que je le méritois, m'avoient jetté dans cette déplorable ſituation, lorſqu'un Mahometan fort richement vêtu, d'une figure impoſante, & ſuivi d'un cortège nombreux, perça la foule qui s'inclinoit devant lui: il s'approcha de moi, & me pouſſant avec ſon pied: „Et toi, dit-il, chien de rameur, dont perſonne n'a voulu, que fais-tu là couché comme un poiſſon? Leve-toi, marche, & dis-moi ce que tu ſçais faire“. Homme fier, importun & puiſſant, lui répondis-je; lorſqu'après avoir été pendu en Europe, roué de coups de bâton à Siam, mutilé au Japon, écor-

écorché à Congo, attaché pendant quatre ans à la rame en Eſpagne, un boulet de canon t'aura emporté une jambe, regarde comme un inſenſé celui qui te dira de te lever & de marcher. Je n'ai d'autres talens que celui de ſçavoir ſupporter des maux dont il n'eſt pas en mon pouvoir de m'affranchir. Je ſçais dire la vèrité quelqu'offençante qu'elle puiſſe paroître: ſi tu m'achetes, tu feras une fort triſte acquiſition; car je ne ſuis ni fourbe, ni lâche, ni flatteur, ni en état de me charger d'aucune ſorte de travail, pour peu qu'il exige de force, de vigueur ou d'adreſſe, mais je pourrai, ſi tu t'en ſens le courage, te rendre plus doux, plus humain, plus charitable; & alors je t'inſtruirai par le récit de mes malheurs, & je t'éclairerai par mes conſeils".

En achevant ces mots, je repris ma première attitude & tournai le dos au Viſir, en effet, c'étoit le Viſir du magnifique Empereur de Maroc. L'audace de cette réponſe étonna le Viſir, fort peu accoutumé à des propos auſſi hardis: mais ce fut cette hardieſſe-même qui lui en impoſa: car, il eſt bon d'obſerver que le plus sûr moyen d'avoir de l'avantage ſur les Orientaux, eſt d'humilier

lier leur orgueil par des discours remplis de hauteur & de vanité. Mohamet Usiley, c'étoit le nom du ministre de l'Empereur de Maroc, garda quelques momens le silence; puis s'adressant au corsaire mon Maître: quel prix mets-tu à cet homme, dit-il? Invincible Visir, répondit le corsaire, cet homme & moi, nous sommes tes esclaves; accepte-le; je serai trop heureux que tu daignes le recevoir de moi. Qu'on lui compte 300 Sequins, répliqua le Visir: ensuite m'adressant la parole; songe à remplir tes promesses, me dit-il, tu m'appartiens. Cela ce peut, lui repartis-je; mais quelque droit que tes 300 Sequins puissent te donner sur moi, je te déclare que je ne te suivrai pas, m'eusses-tu acheté à un priv dix mille fois plus haut. Insolent, s'écria le Ministre en colère, je sçaurai bien t'apprendre à parler à ton Maître avec plus de respect. Tu m'apprendras tout ce que tu voudras, lui dis-je d'un très-grand sang froid; mais avec toute ta puissance, je te proteste & te jure que tu ne m'obligeras point de te suivre; je te conseille même de ne pas le tenter, l'entreprise à coup sûr ne te reussiroit pas. Et moi, repliqua le Ministre tout écumant de rage, je te jure

par

par le très-ſaint Alyde, de te faire empaler à l'inſtant même, pour peu que tu perſiſtes dans ton impudence; crois-moi, profite du conſeil que ma bonté te donne pour la derniére fois; ſuis-moi ſans balancer, & ne replique pas. La colère t'aveugle, ſage Viſir, lui dis-je alors d'un ton plus doux, & te fait prendre pour un refus inſolent une raiſon fondée ſur l'impoſſibilité totale où je ſuis de t'obéïr. Comment veux-tu que je te ſuive, ſi je ne puis marcher? Ne vois-tu pas que je n'ai qu'une jambe? Ne t'ai-je pas dit qu'un boulet de canon m'avoit emporté l'autre? Comment t'y prendrois-tu, toi, l'Empereur ton Maître, & tous les Rois de la terre, pour faire marcher un homme qui ne peut point ſe ſoutenir, encore moins former des pas?

Le Viſir m'examinant alors plus attentivement: Tu as raiſon, dit-il en ſouriant, je ne ſongeois qu'à la hardieſſe apparente de tes réponſes, & la colère qu'elles allumoient dans mon ame ne me permettoit pas de voir l'impoſſibilité réelle ſur laquelle elles étoient Fondées. Voilà une prémière leçon qui ne fait qu'irriter l'impatience où je ſuis de te poſſéder. Enſuite Mohamet appellant quelques-uns de ſes eſclaves, leur

ordonna

ordonna de m'enlever, de me porter dans ſon palais, & d'y prendre le plus grand ſoin de moi. Ses ordres furent exécutés fort ponctuellement; on eut pour moi beaucoup d'égards; les plus habiles chirurgiens de Maroc furent appellés: leurs attentions & leurs remèdes opérèrent ſi merveilleuſement, qu'à ma jambe gauche prés, à laquelle on ſubſtitua une jambe de bois, je repris en très-peu de jours mon embonpoint, & ne reſſentis plus aucune ſorte de douleur ni d'incommodité.

Mohamet Uſiley me rendoit de fréquentes viſites; il paſſoit avec moi des heures entières, & prenoit tant de plaiſir à m'entendre, qu'il m'interrogeoit ſans ceſſe: mes réponſes lui parurent ſi raiſonnables & ſi ſatisfaiſantes, que bientôt n'ayant plus rien de caché pour moi, il n'entreprenoit rien, ne décidoit aucune affaire dans le Conſeil ſuprême de l'Empereur ſans m'avoir conſulté; de manière que ce fut bientôt ſur moi ſeul que roulèrent les affaires & les ſoins du Gouvernement. Quelqu'entière pourtant que fût la confiance de Mohamet, j'appercevois en lui un fond d'inquiétude qui alloit quelquefois juſqu'à l'accablement.

Le desir que j'avois de lui rendre service, & peut-être aussi l'ambition de me rendre nécessaire, me donnèrent le desir de pénétrer la cause de ce chagrin qu'il s'efforçoit de me cacher. Un jour qu'il me faisoit part des applaudissemens que l'Empereur avoit donnés à la decision que le Visir avoit portée d'après mes instructions sur une affaire très-épineuse": Mohamet, lui répondis-je, ce n'est pas de l'Empereur que j'attends la récompense de mon zèle; c'est de toi seulement; & quelque flatté que je sois des éloges qu'on te donne, il est un prix auquel je croyois avoir droit de prétendre, & que je vois avec douleur que tu t'obstines à me refuser". Etonné de mes reproches, & ne comprenant pas ce qui pouvoit les lui attirer, le Visir s'épuisoit en offres généreuses: ce n'est point ta fortune, lui dis-je en l'interrompant, ce ne sont point les trésors, ni même ton rang qui me tentent; c'est ton amitié, Mohamet, que tu m'avois promise; ce sont les secrets de ton cœur que tu devois déposer dans le mien; en un mot, c'est ta confiance entière, sans réserve, que mon attachement & mes services méritoient, & dont

tu

tu juges à propos de me dérober la plus importante partie. Car, illustre Visir, tu as beau te contraindre, les efforts même que tu fais pour me cacher la peine qui agite ton ame, décèlent malgré toi les soucis qui te dévorent. Ce n'est point par motif de vaine curiosité que je desire de connoître le sujet de ta tristesse: c'est pour la dissiper, s'il est possible; c'est dans la vue de te servir, de t'obliger, de rendre à ton esprit le calme dont il ne jouit pas."

Mohamet m'embrassant avec reconnoissance: oh mon ami, dit-il, c'est par intérêt pour toi-même que j'ai cru devoir te cacher la cause trop inquiétante du trouble qui m'agite: mais tu le veux absolument, tu l'exiges, je vais te satisfaire. Du haut rang où les bontés de l'Empereur mon Maître m'ont élevé, de la place éminente que je remplis, je me vois à la veille de tomber dans le plus cruel & le plus flétrissant esclavage. Dans ce triste gouvernement, il n'y a presque point de de distance entre le trône & la servitude, aujourd'hui tous les sujets de l'Empereur m'honorent, me respectent & rampent à mes pieds; demain peut-être ils me fouleront

aux leurs, & me couvriront d'opprobre. Le Souverain me comble de faveurs; mais il est assis lui-même sur un trône mal assuré: des factions puissantes cherchent à l'en faire tomber, & je redoute d'autant plus les complots & les tentatives de ces partis, que leurs chefs divisés d'intérêt, sont également puissans, & que chacun d'eux cherche à m'attirer à lui, & ne cesse de me persécuter par les propositions les plus brillantes. Si j'instruis l'Empereur de ces conjurations, elles se réuniront toutes contre le prince & contre moi: si je me déclare pour l'une des factions, & qu'elle vienne à succomber, je serai la premiere victime de la vengeance du vainqueur; si je continue à metaire, & que les complots éclatent, ou que le prince en soit informé par quelqu'autre voie, je paierai de ma tête le silence dans lequel je me serai trop long-tems renfermé.“

„Je conviens, dis-je à Mohamet, que ta situation est embarrassante & pénible; mais peut-être elle n'est pas aussi désespérante que tu le supposes: car enfin, ces chefs des factieux, quelque puissans & quelque accrédités qu'ils puissent être, sont des sujet

jets de l'Empereur, & quels qu'ils ſoient, ton rang & ton autorité ſupérieurs à leur condition, te donnent le pouvoir de t'aſſurer de leurs perſonnes ; & alors, quelque nombreuſes que ſoient leurs factions, il te ſera facile de réprimer les factieux, & de les contenir par la terreur de l'exemple". C'eſt là préciſément, répondit le Viſir, ce qui n'eſt point en mon pouvoir, & c'eſt là ce qui augmente mon trouble & mes allarmes. Je puis tout dans l'Empire & ſur ſes habitans, mais rien ſur la perſonne ſacrée de l'Empereur ni ſur ſes enfans. Or, les trois factieux qui ébranlent le trône ſont les trois fils de l'Empereur, impatiens de regner, animés les uns contre les autres d'une haine irréconciliable, & tous trois également indignes du ſceptre qu'ils veulent uſurper. Le plus âgé, prince ſans mœurs, eſt un monſtre de cruauté; le ſecond, moins féroce, mais plus ambitieux & d'une avarice ſordide, ſacrifiera tout aux deux paſſions qui le tyranniſent: le dernier réunit aux vices de ſes freres la plus honteuſe dépravation, un goût effréné pour les femmes & un penchant irréſiſtible à la débauche & à l'ivrognerie. Tels ſont les trois rivaux

qui ſe diſputent une couronne qui n'appartient à aucun d'eux, & dont ils veulent s'emparer au prix même de la vie de leur malheureux pere. Tels ſont les hardis factieux qui me ſollicitent, me preſſent de ſeconder leurs criminelles vues. A préſent que tu es inſtruit, quel conſeil me donneras-tu? & en ma place, à quel parti croirois-tu devoir donner la préference? "

Ma réſolution, répondis-je à Mohamet, dépendroit de la conoiſſance que j'aurois du caractère de cette nation, de la puiſſance plus ou moins étendue que les Empereurs de Maroc ont ſur leurs enfans, enfin de l'ordre, s'il en exiſte, obſervé dans la ſucceſſion à la couronne impériale. Donnemoi ces éclairciſſemens ; nous ſerons plus en état enſuite de déliberer ſur le parti le plus ſage que nous aurions à prendre." Rien n'eſt plus difficile, répondit Mohamet, que de te donner une idée fixe & diſtincte du caractère de ce peuple, qui n'a point de caractère, & qui n'a que des vices. Les habitans de Maroc ſeroient ſans contredit les plus malheureux des hommes, ſi par la baſſeſſe de leur ame & la perverſité de leurs mœurs, ils ne méritoient pas

l'ex-

l'extrême dureté du joug qui les asservit, & la sévérité outrée de leur gouvernement. Chaque peuple a son caractère qui le distingue de toute autre nation; mais on se tromperoit beaucoup, si on vouloit juger de ce peuple par tous ceux des autres régions. Cet Empire n'est point habité par un peuple unique, c'est un mêlange de Nations différentes les unes des autres, & qui ne se ressemblent ni par leurs mœurs, ni même par leur corruption, quoiqu'elles soient presque toutes très-corrompues. Les Berebères, ou les anciens habitans du pays, conservent avec leurs anciens usages, leur goût pour l'indépendance; & ce goût est tel, que dans la vue de conserver du moins en apparence la liberté de leurs peres, ils se sont construit des cabanes sur les montagnes, où ils vivent dans la plus dure indigence. Les Arabes, vagabonds aujourd'hui, comme ils l'étoient il y a dix siècles, errent de lieu en lieu, de contrée en contrée, & cultivent les plaines où ils conduisent leurs troupeaux. Les Maures, paresseux, pauvres, fort maltraités & pourtant très-nombreux, sont avides, trompeurs, superstitieux, jaloux, vindicatifs & traîtres; mais

moins dépravés cependant que les Juifs, qui forment ici la quatrième classe des habitans, & qui surpassent tous les autres en fourberie & en scélératesse : la cinquième est composée de renégats, les plus détestés & les plus détestables des hommes. La derniere classe enfin, & peut-être la moins méprisable, est celle des esclaves, qui appartiennent presque tous au Souverain, & dont la condition est infiniment au-dessous de celle des plus vils animaux. Telles sont les qualités perverses des habitans de cet Empire; & tu vois que sur ces qualités il y auroit de la folie à fonder aucune espérance. A l'égard de l'autorité de l'Empereur sur ses enfans, elle est entière, despotique, arbitraire, & la même, en un mot, que celle qu'il exerce sur le reste de ses sujets; il a sur eux, comme sur les plus vils esclaves, droit de vie & de mort; & ce droit inhumain, il est souvent forcé d'y recourir, parce que le trône n'étant ici ni électif, ni héréditaire, mais la proie du plus fort, il est rare que les fils des Empereurs, pour peu qu'ils soient ambitieux & qu'ils aient acquis de l'autorité, ne cherchent à s'y placer, & à prévenir, en détrônant

nant leur pere, les révolutions qui les en éloigneroient après la mort du légitime possesseur. Aussi ne se passe-t-il guère dans ce Gouvernement de génération où l'on ne voie le parricide servir aux fils du Souverain de premier échelon pour s'élever au rang suprême; de même qu'il n'est guère de pays sur la terre où l'on voie plus fréquemment le Prince se baigner dans le sang de ses enfans. Les annales de cet Empire en offrent une foule d'exemples. Dans le grand nombre de ses événemens, je ne m'arrêterai qu'à la terrible catastrophe que je vis dans mes jeunes ans se passer sous mes yeux".

„Il y a quarante années que cet Empire gémissoit sous les loix tyranniques du barbare Muley Ismael. Par la plus inconcevable des contradictions, ce Prince, né cruel, se rendit aussi célèbre par sa férocité que par son zèle fanatique pour la Religion, & par son scrupuleux attachement aux préceptes du Koran. Il étoit en effet si rigide Musulman, que, malgré la trop longue durée de son Regne, on assure que jamais il ne but ni vin, ni liqueurs fortes. Sévère observateur du Ramadan ou du carê-

me ; il n'entreprenoit rien, ne tramoit aucun lâche complot, n'ordonnoit aucun meurtre, aucun aſſaſſinat, ſans avoir invoqué les lumières d'en haut, & le ſecours du ſaint Prophete, dont il ne prononçoit le vénérable nom que proſterné par terre; en un mot, il faiſoit chaque jour, & dans quelques circonſtances qu'il ſe trouvât, toutes les prières preſcrites par la loi ; ſe regardant comme le premier magiſtrat de l'Empire, il adminiſtroit lui-même la juſtice, ſouvent avec impartialité, toujours avec rigueur ; & cette rigueur le portoit aux excès les plus inouïs, ainſi que l'éprouva un pauvre fermier Berebère qui oſa ſe plaindre à lui du vol qui lui avoit été fait de deux bœufs par quelques uns des Nègres du Prince. Le fermier eut à-peine porté ſa plainte, que Muley Iſmaël fit paſſer ſous ſes yeux toute ſa garde nègre en revue, tirant ſur tous ceux que le fermier lui indiquoit. Le maſſacre fut très-conſidérable : lorſque l'accuſateur ceſſa de déſigner des coupables, Muley le regardant avec fureur, lui demanda quel dédommagement il lui donneroit pour la perte de tant d'hommes utiles ; le fermier ne ſçut que répondre,

dre, & Ismaël irrité lui fit subir le même genre de mort. Ce monstrueux Muley commença à régner en 1672, & il ne s'attendoit guère à porter une couronne: car avant que de monter sur le trône, il s'occupoit dans Mequinez à cultiver la terre, & à améliorer par le commerce, l'état de sa fortune. Le succès qui avoit couronné toutes ses entreprises, lui avoit donné un tel attachement pour Mequinez, qu'il y fixa sa Résidence, lorsque le sort l'eut élevé à l'Empire: mais cet attachement ne s'étendit pas sur les habitans de Mequinez, qui ne furent ni plus heureux, ni moins persécutés que le reste de ses sujets; Muley les traitoit tous sans dictinction, sans préference, comme autant de vils animaux, de la vie desquels il pouvoit disposer au gré de ses caprices; ensorte qu'il ne sortoit jamais de son palais qu'il ne coupât la tête aux uns par colère ou par amusement, & qu'il n'en tuât quelques autres à coups de fusil, pour s'exercer & montrer son adresse. Il surchargeoit son peuple de tant d'impôts, que ceux dont il épargnoit les jours, portoient envie au sort de ceux qu'il massacroit, tant sa voracité rendoit affreuse l'indigence

digence de ses malheureux sujets. Il marqua pour les Maures quelque préférence; mais il les obligea de le servir à leurs dépens, & sans qu'il leur donnât ni habits, ni armes, ni solde, ni vivres. Il fit partir en 1705 un corps de Nègres, avec ordre d'aller joindre aux extrêmités de l'Empire Muley Sidan son fils. Affoibli par la misère, ce corps de Nègres étoit dans l'état le plus déplorable, & les Officiers presqu'aussi malheureux que leurs Soldats, demandèrent de l'argent pour vivre dans la route. Muley, auquel ils s'adressèrent, leur répondit avec colère: Voyez-vous chiens de Maures, les mulets, les chameaux & les autres animaux de mon Empire me demander quelque chose pour leur nourriture? Imitez-les, partez, exécutez mes ordres, ou je vous ferai tous massacrer. L'intérêt, l'avarice & l'usurpation dirigèrent toutes les démarches de ce Prince barbare: lorsqu'un particulier venoit se plaindre à lui d'avoir été volé par quelqu'autre particulier, Ismaël ne manquoit pas à obliger l'accusé de lui rapporter son larcin: l'avide Monarque s'en emparoit, & condamnoit le coupable à lui payer une

très-

très-grosse amende. Souvent aussi Muley, lorsque l'accusé jouissoit d'une Fortune honnête, le condamnoit à un châtiment rigoureux, dans la vue de le contraindre à se racheter à prix d'argent. En un mot, sous ce tyran, c'étoit être coupable & proscrit que d'être riche; ensorte qu'il suffisoit d'être soupçonné d'avoir ou du bien ou de l'or, pour être inévitablement condamné à périr après avoir vu tous ses biens passer à titre de confiscation, entre les mains du Prince. La tyrannie d'Ismaël s'étendoit dans tous les pays soumis à sa domination; & sa cruauté qui dévastoit Mequinez, n'épargnoit pas même les objets les plus chers de ses passions & de ses vices, les 300 femmes & les 500 concubines qui avoient le malheur de languir dans son serrail. Elles ne l'approchoient qu'avec terreur, & sa présence étoit pour elles d'autant plus effrayante, qu'il ne se passoit guère de jour qu'il n'en sacrifiât quelqu'une à sa férocité. Celles qui lui plaisoient le plus, il se contentoit de les faire cruellement maltraiter par ses eunuques, & de leur faire essuyer les outrages les plus avilissans: à l'égard des autres, il s'amusoit à inventer contr'elles

les les plus douloureux ſupplices, afin de jouir du ſpectacle de leurs tourmens: quelquefois auſſi dans ſes accès de rage, trop impatient pour attendre l'appareil des tourmens, il les égorgeoit lui-même pour les plus légères fautes. Ses enfans, ceux même pour leſquels il paroiſſoit avoir le plus d'attachement, n'étoient pas plus à l'abri des tranſports furieux de ce monſtre. Il eut des favoris, & il les fit tous périr par le fer des bourreaux. C'eſt une choſe ſurprenante que Muley, odieux, à ſes peuples, déteſté de ſes courtiſans, abhorré de ſes prochés, & ſe portant habituellement aux excès les plus révoltans, ait paiſiblement porté la couronne dans un pays où les révolutions ſe ſuccèdent ſi rapidement, & où les détrônemens ſont ſi fréquens. Iſmaël cependant ne vit des factions ſe former que dans le ſein de ſa famille, & il n'eut de rebelle à punir que ſon fils Mahamet, qui tenta de lui ravir le trône, & que Muley fit expirer de la plus cruelle manière. Voici quels furent les attentats de Mahamet, & quelle fut la vengeance de ſon barbare pere.

Mahamet étoit né d'une eſclave Georgienne

gienne Chrétienne; la beauté de cette jeune esclave, ses graces, la douceur de son caractère avoient tellement captivé l'ame farouche d'Ismaël, qu'il parut vouloir se corriger de son humeur sanguinaire; mais il ne fit sur lui-même que de foibles efforts, & tous ses projets aboutirent à préférer cette Georgienne à tout le reste des beautés qui peuploient son serrail. La passion d'Ismaël pour cette jeune femme, lui inspira pour Mahamet toute la tendresse dont sa vile ame étoit susceptible: il lui donna des maitres & une éducation digne de sa naissance; en un mot, il voulut qu'il fût instruit en Prince, tandis qu'il laissoit ses autres enfans croupir dans l'ignorance. Le regne de la belle Georgienne fut de courte durée, & elle succomba sous les complots & les artifices de Laila-Ajaiha, femme sans mœurs, d'une figure révoltante, mais très ambitieuse, & qui par la méchanceté de son caractère, ses fourberies, sa noirceur & sa cruauté acquit un tel empire sur le cœur d'Ismaël, qu'il éleva ce monstre de laideur au rang de Sultane favorite Laila ne se vit pas plutôt au rang de Souveraine, que dans la crainte de voir

un

un jour le fils de l'eſclave Georgienne préféré à ſes enfans, & jalouſe de la tendreſſe de Muley pour Mahamet, elle forma l'atroce projet de perdre & ce jeune Prince & ſa mere. Celle-ci ne tarda point à être ſacrifiée. Laila, dans un moment de férocité de Muley, accuſa ſa rivale d'infidélité, & ſur cette accuſation, Iſmaël la fit étrangler. Mais il étoit plus difficile de faire ordonner la mort de Mahamet : cette difficulté parut même bientôt d'autant plus inſurmontable, qu'Iſmaël ayant reconnu l'innocence de la Georgienne qu'il avoit fait périr, il redoubla de ſoins & de tendreſſe pour le jeune Mahamet. Mahamet n'en devint que plus odieux à Laila, qui ne doutoit point qu'un jour il ne fût élevé ſur le trône au préjudice de ſon fils Sidan, prince cruel, abhorré de tous ceux qui le connoiſſoient, & qui ſembloit, quoique trés-jeune encore, ſurpaſſer Iſmaël lui-même en avarice, en injuſtice & en férocité. Muley n'ignoroit ni les ſentimens de Laila pour Mahamet, ni les projets affreux qu'elle tramoit contre lui ; & craignant tout de ſa propre foibleſſe & de ſon attachement à cette exécrable furie, il prit par avance de

ſages

ſages précautions pour dérober ſon fils aux attentats de ſon implacable ennemie. Dans cette vue, il donna quinze quintaux d'argent à Mahamet, & lui donna ordre de prendre poſſeſſion du Gouvernement du vieux ſerrail de Tafilet; ſerrail où étoient renfermés, au renouvellement du ſerrail de Mequinez, les anciennes femmes & concubines du Souverain. Mahamet ſe rendit à Tafilet, où peu de jours après, il ſe brouilla avec Maimon, ſon frere, qui refuſa de lui céder le commandement de cette place. Les deux Princes irrités prirent les armes, & ſe livrérent pluſieurs combats. Iſmaël informé de la haine qui diviſoit ſes deux enfans, entra en fureur contr'eux, les fit prendre l'un & l'autre, & amener enchaînés à ſa cour. Après les avoir menacés du poids de ſon indignation, il leur ordonna de s'en remettre à ſon jugement, & de diſcuter leurs droits; ils obéirent; Maimon ſe répandit en injures, perdit ſa cauſe, fut diſgracié même & condamné à un exil. Avant que de ſe retirer, Maimon, tranſporté de colère, dit que ce n'étoit ni la cour de Mequinez, ni ſon ancien gouvernement qu'il regrettoit; qu'il n'étoit ul-

céré que de se voir sacrifié au fils d'une esclave Chrétienne, & qui étoit Chrétien lui-même. Mahamet répoussa cette injure; Maimon lui répondit par les propos le plus outrageans, & Muley qui d'un mot eut pû terminer la querelle, fit donner un sabre à chacun de ses deux enfans, & leur ordonna de se battre en sa présence; spectacle affreux, mais digne d'un tel monstre. Les assistans moins farouches que Muley, se jettèrent entre les deux combattans, & à force d'instances, engagèrent l'Empereur à ordonner aux deux rivaux de cesser le combat & de quitter les armes. Mahamet étoit trop furieux pour entendre cet ordre, il continua d'attaquer Maimon; Ismaël courroucé prit un bâton & le frappa; le jeune Prince plus furieux encore, s'élança sur son frere, le terrassa & le foula aux pieds. Ismaël ne se possédant plus, prit sa lance, & on eut bien de la peine à l'empêcher d'immoler son fils, qu'il accabla d'injures, qu'il maudit & bannit de sa cour. Mahamet se disposoit à obéir, lorsque Muley cessant d'être agité par la colère, sentit se réveiller dans son cœur la tendresse paternelle; il rappella son fils, lui pardonna,

&

& lui offrit une ſeconde fois le Gouvernement de Tafilet: Mahamet préféra celui de Fez, où il étoit aimé du peuple, & où il paſſoit d'heureux jours depuis quelques mois, lorſque ſon pere lui envoya ordre d'aller prendre inceſſamment les rênes du Gouvernement de Tafilet. Mahamet couvrit ſon refus du prétexte d'une maladie, qui ne lui permettoit point, diſoit-il, de quitter le lit. Iſmaël allarmé lui envoya ſon médecin: Mahamet tenta de le corrompre; mais le médecin de retour à la cour du Tyran, dévoila tout; & Muley, à la ſuite d'une lettre remplie de reproches amers, voulut bien diſpenſer ſon fils d'aller à Tafilet, & à condition qu'il ſe rendroit à Montigara. Mahamet ſe ſoumit d'autant plus volontiers à cet ordre, qu'il étoit aſſuré de trouver à Montigara, Muley Cherif ſon frere, qu'il aimoit tendrement. Ces deux princes vécurent enſemble pendant cinq années dans la meilleure intelligence. Vers la fin de la cinquième année du ſéjour de Mahamet à Montigara, le Gouverneur de Tarudant s'étant révolté, Iſmaël le fit étrangler, & donna ſon Gouvernement, le plus conſidérable & le plus important de l'Empire à Mahamet.

 Sous

Sous ce nouveau Gouverneur, les troubles que son prédécesseur avoit suscités, furent pacifiés, & les factieux qui restoient dans cette province furent punis, exterminés ou dispersés. Les succès de Mahamet & l'éclat de sa réputation reveillèrent la haine de Laila, qui toujours dans la crainte de le voir un jour élévé sur le trône, renouvella ses persécutions, & lui tendit un nouveau piège. Ismaël étoit allé passer quelques jours à Oran; pendant son absence de Mequinez, Laila envoya à Mahamet une lettre contrefaite, & scellée du sceau de l'Empereur, qui demandoit la tête d'un vénérable vieillard, Cheik des Arabes, qu'Ismaël aimoit beaucoup, & qui avoit rendu à la couronne les services les plus essentiels. Mahamet trompé par cette fausse lettre, exécuta en gémissant les ordres qu'elle renfermoit, &, malgré lui, fit étrangler le Cheik des Arabes, dont il envoya la tête à Mequinez par un courier. Ismaël indigné de cette exécution, envoya ordre à Mahamet de se rendre au plutôt à sa cour. Le Gouverneur de Tarudant obéit, & se hâta d'arriver à Mequinez, où il trouva son pere vivement courroucé, & les enfans

enfans du Cheick qui demandoient juſtice contre l'aſſaſſinat de leur pere. Iſmaël jettant des regards d'indignation ſur Mahamet, lui demanda compte du ſang qu'il avoit verſé: le Gouverneur de Tarudant, ſurpris d'un tel accueil, montra la lettre qu'il avoit reçue. Iſmaël la lut & connoiſſant la perfidie du ſtratagême qu'on avoit employé, il entra dans la plus étrange fureur, monta à cheval, & courut à toute bride au ſerrail; perſonne ne douta qu'il n'allât immoler la coupable Laila: mais cette femme ruſée ſe défendit avec tant d'adreſſe, & calma ſi bien la fureur d'Iſmaël, qu'il ſe contenta de renvoyer ſon fils à Tarudant, & de donner une legère ſomme aux enfans du Cheick des Arabes en dédommagement de la mort de leur pere. Mahamet, qui s'étoit flatté de triompher de ſon ennemie, vit alors toutes ſes eſpérances s'evanouir; & ne doutant plus des atroces diſpoſitions de Laila, il ſentit bien qu'elle ne ceſſeroit de le perſécuter que lorſqu'elle l'auroit perdu. Le cœur vivement ulcéré, l'imagination effrayée & la tête remplie de ces affligeantes penſées, il ſe retiroit triſtement à Tarudant, lorſqu'il rencontra ſur ſa route l'Alcaïde

Caler qui ramenoit des côtes de Guinée des trésors très-considérables pour l'Empereur de Maroc. Mahamet prenant tout-à-coup une résolution extrême, arrêta l'Alcaïde, se saisit de l'or, & suborna une partie de ceux qui escortoient ce convoi. A peine se fut-il rendu à Tarudant, qu'il écrivit à son pere dans des termes peu mesurés, & qui déceloient ses projets de révolte, & à Laila, ainsi qu'à Sidan, des lettres remplies de menaces, de mépris & d'injures. Ismaël irrité se disposa à aller étouffer cette rebellion; & pour ne pas retarder plus long-tems sa vengeance, il se hâta de terminer, par une action d'éclat, la guerre qu'il avoit contre les Algériens: mais il fut trompé dans ses vues; les Algériens qu'il attaqua à la tête d'une Armée de 70 mille hommes, & qui n'avoient à lui opposer qui 12 mille combattans, soutinrent le choc d'Ismaël, l'attaquèrent à leur tour, le vainquirent, dispersèrent son Armée & le couvrirent de honte. Mahamet enchanté de cet événement, en profita avec adresse, & grossit son Armée des débris de celle de son pere. Fier de se voir à la tête d'un corps de troupes aussi considérable, il alla, quoique dépourvu d'Ar-

d'Artillerie & de munitions de guerre, mettre le ſiège devant Maroc ; & comptant ſur l'affection des habitans, il ſomma impérieuſement le Gouverneur de ſe rendre. Ce Gouverneur trop attaché à Iſmaël pour embraſſer le parti de ſon fils, refuſa de ſe rendre : mais Mahamet ſécondé par les habitans de Maroc, ſe rendit par ſtratagême maître de cette ville, où en reconnoiſſance du ſervice important qu'on lui avoit rendu, il mit tout à feu & à ſang, après avoir enlevé les tréſors du Gouverneur. Il n'y avoit que peu de jours qu'il étoit poſſeſſeur de cette capitale, quand il apprit que ſon frere Sidan, à la tête des armées de l'Empire, venoit l'aſſiéger à Maroc : il ne crut point devoir haſarder dans une ſeule action les avantages qui lui avoient coûté tant d'efforts à remporter, & il ſe retira au plus vîte dans les murs de Tarudant, où il ſe renferma avec toutes les richeſſes dont il s'étoit emparé. Il ſe croyoit en ſûreté dans cette ville ; mais il y fut trahi par l'Alcaïde Boucha-Fra qui gagna ſa confiance, & devoila à l'Empereur tous les projets du rebelle. Celui-ci ſurprit, mais trop tard, une lettre de l'Alcaïde, par laquelle il

rendoit compte au Roi de toutes les opérations & de tous les complots qu'on tramoit contre lui. Mahamet fit aussi-tôt assembler son conseil, lut la lettre interceptée, & s'adressant au traître, il lui demanda ce qu'à son avis, méritoit une pareille trahison : la mort, répondit fiérement Boucha-fra : Traitre, s'écria Mahamet, tu viens de prononcer toi-même ton arrêt : au même instant, Mahamet ordonna, par un trait de politique, à Mélal, de couper la tête de Boucha-Fra, son parent, son bienfaiteur & son ami. Le lendemain de cette exécution, Mahamet marcha contre Sidan : il avoit confié le commandement de ses Noirs à Melal, qui, furieux du meurtre qu'on l'avoit forcé de commettre, & profitant de cette occasion de se venger, se laissa envelopper par l'Armée ennemie ; manœuvre qui obligea Mahamet de céder honteusement la victoire adrès avoir perdu le plus grand nombre de ses soldats. Muley instruit de ce succès, ordonna qu'on lui amenât à Mequinez tous les soldats du rebelle, qui avoient été pris les armes à la main. Sidan alla lui-même présenter ces malheureux à Ismaël, & ne demanda grace que pour le seul Melal, dont

dont il peignit le zèle & la fidélité: les parens de cet Alcaïde unirent leurs sollicitations à celles de Sidan, & Ismaël leur répondit qu'il étoit très disposé à lui laisser la vie, mais qu'il doutoit que les parens de Boucha-Fra, fussent également portés à lui pardonner. Ces parens connoissoient tous combien Melal étoit innocent de l'assassinat dont il avoit été forcément l'instrument, & aucun d'eux n'imploroit contre lui la justice du Prince: mais Ismaël le haïssoit, & c'étoit là un crime irrémissible; aussi le barbare Muley ne tarda-t-il à le faire périr; & , dans lavue de rendre son supplice plus solemnel & plus public, il retint à sa cour sous différens prétextes, tous les amis & les parens de Melal qui s'y étoient rendus pour solliciter en sa faveur. Au jour marqué par le sanguinaire Ismaël, six Noirs vinrent prendre Melal dans la prison où on l'avoit laissé languir, & le fusil bandé sur lui, ils le conduisirent à la mosquée principale, où ils le firent asseoir sur une pierre, en attendant les Ordrts de l'Empereur. Le malheureux Melal appercevant les Talbes: Traîtres, s'écria-t-il, que ne puis-je parler à Ismaël & l'informer de votre

perfidie ! Que ne puis-je lui dire que j'ai été forcé de tremper mes mains dans le ſang de Boucha-Fra, mon parent & mon ami, tandis que c'eſt vous ſeuls qui l'avez fait mourir en envoyant ſes lettres à Mahamet. Ce fait étoit exact, & les Talbes craignant que leur trahiſon ne parvînt à la connoiſſance de l'Empereur, hâtèrent la mort de Melal. On le conduiſit donc au ſupplice monté ſur une mule, chargé de chaînes, & ſuivi de plus de 4000 perſonnes, hommes, femmes, enfans, ſes parens ou ſes amis, qui faiſoient retentir l'air de cris & de gémiſſemens: Melal ſeul, le front ſerein & la pipe à la bouche, avoit l'air intrépide, & paroiſſoit braver la mort. Quand il fut arrivé ſur la place où le marché, on le fit deſcendre de ſa mule; on le dépouilla de tous ſes vêtemens, & les Talbes eurent grand ſoin de jetter promptement au feu les lettres qu'il avoit ſur lui. Alors les ſcieurs l'ayant étendu & attaché ſur une planche, lui appliquèrent la ſcie ſur le crâne: les enfans de Boucha-Fra préſens à cette horrible exécution, & excités par les Talbes auxquels Iſmaël avoit permis de diriger cette hydeuſe ſcène comme ils le juge-

jugeroient à propos, firent ôter la ſcie de deſſus le crâne de Melal, & la firent placer entre ſes cuiſſes, afin qu'il ſouffrit plus long-tems. La vivacité des douleurs lui fit pouſſer d'horribles hurlemens. Quand ſes bourreaux l'eurent ſcié juſqu'au nombril, ils otèrent la ſcie, afin de recommencer par le crâne; enſuite, après avoir ſéparé ſon corps en deux parties, les ſcieurs allèrent ſe préſenter devant le Roi, leurs ſcies enveloppées, mais leurs mains & leurs hâbits couverts de ſang Le barbare Muley ſourit d'aiſe à ce ſpectacle, & donna des éloges à la férocité des bourreaux. Ce fut ainſi que ce monſtre récompenſa la fidélité de Melal, qui n'étoit mort dans le ſupplice que pour avoir rendu à ſon ingrat Souverain le plus important ſervice.

Cependant Mahamet s'étoit renfermé dans Tarudant, où ſon frere Sidan ne tarda point à venir l'aſſiéger ; mais il fut repouſſé ſi vigoureuſement, qu'il ſe hâta de ſe retirer à Maroc. Les ſuccès multipliées du Gouverneur de Tarudant faiſoient trembler l'Empereur ſur ſon trône , lorſqu'une ruſe ſur laquelle il comptoit peu, fit tomber ſon fils rebelle dans ſes cruelles mains. Un vendredi,

dredi, jour consacré par les Mahometans au repos ou au Sabath, Mahamet sortit de la ville pour aller visiter son camp; à son retour, voulant rentrer dens la place dont les portes étoient fermées, il fut enveloppé par une troupe de Nègres que Sidan avoit placés en embuscade dans le fossé, près de la porte même par où le Gouverneur devoit rentrer. Mahamet ne se doutant point encore de sa malheureuse avanture, se nomma, se croyant environné de ces propres soldats: Nous te connoissons bien, répondirent les Nègres, & c'étoit toi-même que nous attendions ici: Mahamet gagna au plus vîte la porte, mais elle étoit fermée, & se voyant trahi, il se jetta furieux & désespéré sur ce détachement de Noirs, & en tua plusieurs, avec d'autant plus de facilité qu'ils n'osoient le frapper, de crainte de répandre le sang du fils du Roi: à la fin, l'un d'entr'eux coupa les jambes de devant au cheval de Mahamet qui tomba, fut saisi, enchaîné, & conduit à Maroc, d'où Sidan l'envoya à Mequinez. Ismaël informé de cet événement, alla au devant de son fils jusqu'à Beth, où il s'étoit promis de le punir, ne voulant point rem-

remplir ſes projets de vengeance à Mequinez, de crainte d'un ſoulevement. Le départ d'Iſmaël reſſembloit plus à une pompe triomphale, qu'à la ſortie d'un Souverain féroce qui alloit ſe baigner dans le ſang de ſon fils. Deux mille chevaux & mille fantaſſins accomgagnoient le barbare Muley: quarante eſclaves Chrétiens portoient une profonde chaudière, un quintal de goudron, cent livres de ſuif & cent livres d'huile: ſix bouchers le couteau à la main & ſuivis d'une charrette chargée de bois terminoient cette horrible marche. Ce lugubre appareil répandit l'épouvante dans Mequinez. La fille de Mahamet pouſſoit, ainſi que ſes jeunes compagnes des cris perçans. La monſtrueuſe Laila même feignit de s'intéreſſer au ſort du coupable, & alla juſqu'à demander grace pour lui: Ne vous allarmez pas, répondit froidement le ſanguinaire Iſmaël, je ne veux exercer ſur mon cher fils d'autre vengeance que de faire jetter ſur lui un peu d'huile bouillante. Mahamet arriva à Beth 24 heures avant ſon pere, qui reſta un jour & une nuit ſans le voir: enſuite l'ayant fait conduire devant lui, & Mahamet s'étant jetté

à ſes

à ſes pieds pour lui demander pardon, Muley garda un farouche ſilence, mit le ſabre à la main, & ſans lui dire un mot, il lui en appliqua la pointe ſur l'eſtomac. Mahamet appercevant alors les bouchers & l'appareil de ſon ſupplice, demanda grace au nom de Dieu & de Mahomet. Iſmaël ſouriant, ordonna, ſans marquer la plus légere émotion, à deux hommes de monter ſur la charette avec Mahamet, de prendre ſon bras droit & d'appuyer ſon poignet ſur le bord de la chaudière, & quand ce premier ordre eut été exécuté, Muley commanda à un boucher de couper à coups de coûteau le poignet de ſon fils: le boucher plus humain que ſon maître, répondit qu'il mourroit plutôt que de répandre le ſang de ſon Prince. Iſmaël irrité enleva d'un coup de cimeterre la tête du boucher, & ordonna à un autre la même exécution: celui-ci obéit, & Mahamet eut la main droite & le pied gauche coupés. Pendant cette ſanglante ſcène, Muley demanda aux enfans de Boucha-Fra, s'ils étoient contens de la punition de ce perfide? Oui, magnifique Empereur, répondirent-ils: alors Muley adreſſant la parole à ſon fils: Eh

Eh bien, malheureux, lui dit-il, connois-tu à présent ton pere? A l'instant il tua d'un coup de fusil le boucher qui avoit fait l'exécution. Mahamet intrépide au milieu des tourmens; voyez, s'écria-t-il, en montrant l'Empereur, voyez ce vaillant homme, admirez sa bravoure; applaudissez à la justice d'un monstre qui tue également celui qui exécute ses ordres, comme celui qui s'y refuse. On enveloppa les bras & la jambe du Prince d'un sac rempli de goudron; afin d'arrêter le sang; & l'Empereur montant à cheval, ordonna sous peine de la vie à quatre Alcaïdes de conduire son fils vivant à Mequinez. La nouvelle de cet acte de barbarie jette la consternation dans cette ville, & elle remplit le serrail de deuil & de tristesse: Ismaël indigné des sentimens qu'on avoit pour son fils, ordonna à ses femmes de contenir leurs larmes; & pour ajouter la force de l'exemple à la sévérité des ordres, il en fit étrangler quatre d'entre celles qui paroissoint le plus affligées. Vers le soir, Mahamet entra dans Mequinez, monté sur une mule, le bras en écharpe, & la jambe contenue dans un petit coffre de bois.

Les

Les douleurs qu'il ſouffroit, le chagrin qui le dévoroit, & les mouvemens de fureur qui l'agitoient, ne l'empêchèrent pas le lendemain de recevoir ſes amis avec beaucoup de calme, de leur témoigner même de la gaieté. Iſmaël lui envoya ſes chirurgiens; mais le Prince ne voulant point qu'on lui donnât aucune ſorte de remède, arracha les emplâtres, & trompa ſi bien la vigilance de ceux qui le gardoient, que la gangrene s'étant miſe à ſes plaies, il mourut ſur la fin du treizième jour. Mahamet eut ſans doute des vices, mais il fut ſage & vertueux, comparé à ſon frere Sidan, qui n'ayant plus de concurrent à craindre, & ſe livrant ſans réſerve à toute la noirceur de ſon caractère, ſe baigna dans le ſang des habitans de Tarudant, s'empara des tréſors de ſon frere, & ſe rendit maître de ceux des plus riches citoyens, qu'il fit égorger. Iſmaël jaloux de ſa puiſſance, bien plus qn'il n'étoit irrité de ces excès de barbarie, lui donna ordre de revenir à Mequinez; Mais Sidan éluda ſous différens prétextes, & à la fin, refuſa hautement d'obéir. Iſmaël afin de l'engager à ſe rendre à ſa cour, uſa de ſtratageme, il ſe tint renfermé

dans

dans son appartement ; interdit à tout le monde, la Sultane exceptée, & il fit publier qu'il étoit attaqué d'une très-violente rétention d'urine. Laila, la perfide Laila, sacrifiant son fils aux volontés de son cruel époux, écrivit à Sidan que l'Empereur étoit à toute extrêmité ; & qu'elle lui conseilloit de s'approcher le plus promptement qu'il pourroit des murs de Mequinez, afin de s'assurer la couronne. Sidan ne donna point dans le piège, & répondit à sa mere qu'il connoissoit trop bien la fourberie & la férocité de Muley pour s'approcher des lieux qu'il habitoit. L'Empereur ne désespérant point du succès de sa ruse, continua à laisser croire qu'il étoit malade : il resta constamment renfermé, & sa retraite excita beaucoup de troubles & de factions dans l'Empire. Laila même, toujours dévouée aux complots parricides de son mari, écrivit à son fils, que l'état d'Ismaël étoit désespéré. A cette lettre, Sidan tout aussi mauvais fils que Muley étoit mauvais pere, répondit seulement ces mots : Que le cruel Muley soit ou vivant ou mort, je ne quitte point mon Armée. Laila mit encore en usage beaucoup de stratagêmes, mais rien ne lui ayant reussi, elle

elle eut recours à une dernière ressource, qui échoua aussi : elle sortit du serrail, montée sur un char, la lance à la main, faisant porter devant elle le sabre impérial, & donnant des ordres avec tant de hauteur, que le peuple croyant effectivement le Roi mort, & se persuadant que Laila vouloit usurper la couronne, se souleva, la poursuivit jusqu'au palais, qui eût été incendié, si Muley ne se fût montré à la populace indignée. Ismaël ne voyant plus d'autre moyen d'arrêter les progrès de son fils, engagea ses propres femmes, à force d'argent & de promesses, à le tuer : il eut d'autant moins de peine à les corrompre, que Sidan en étoit deresté par ses vices infâmes, par & l'horreur de ses cruautés. Un jour, qu'à la suite d'une longue débauche, quelques-unes d'entre ces femmes le trouvèrent endormi dans l'ivresse, elles l'étouffèrent & envoyèrent sa tête à Ismaël, qui, pour les récompenser, les fit toutes égorger. Les mêmes troubles se renouvellèrent peu de tems après, & furent suscités par un troisième fils qui leva l'érendart de la rebellion. Ismaël le déclara incapable de regner, & nomma pour son successeur Muley-Hamet, le

le plus jeune de ſes fils, & le plus débauché des hommes, comme il fut pendant ſon regne le plus cruel & le plus affreux des Tyrans".

„D'après le récit effrayant de ces faits, continua le Viſir Mahamet, tu vois à quels dangers m'expoſeroit ma criminelle complaiſance pour les enfans rebelles de l'Empereur: mais, d'un autre côté, je ſçais que des factions nombreuſes & puiſſantes protègent les complots de ces hardis conſpirateurs, & que j'ai tout à craindre, ſi j'oſe divulguer les confidences qu'ils m'ont faites." C'eſt cependant, lui dis-je, ô Mahamet, le ſeul parti que tu ayes à prendre, ſoit que tu t'intéreſſes à la gloire du Prince, à ſa vie, à ſa tranquilité, au repos de l'Etat, & à la ſûreté de tes compatriotes, ſoit que tu n'ayes égard qu'à tes propres intérêts, à ton honneur, à ta fortune, à ta vie, à ta liberté. Le deſir de regner enflamme également les trois fils de l'Empereur: mais le trône auquel ils aſpirent, aucun des trois ne peut l'obtenir, qu'aprés avoir écraſé ſes deux concurrens: il faut donc qu'ils s'entredétruiſent avant que d'uſurper le ſceptre de leur pere. Mais, pendant qu'ex-

cités, irrités par leur ambition & leur haine mutuelle, ils s'affoibliront par les fréquens combats qu'ils seront obligés de se livrer, combien sera-t-il facile à l'Empereur, instruit de leurs parricides complots, de profiter de leurs divisions & de les accabler, quelque peu nombreuse que puisse être l'Armée qui lui restera attachée. Ainsi donc, sage Mahamet, le conseil le plus sage que je croie pouvoir te donner, est de tromper les traîtres, de nourrir leurs folles espérances, pendant que dans le même tems tu avertiras l'Empereur des malheurs qui le menacent, & que tu concerteras avec lui les moyens qu'il doit prendre pour sortir victorieux des dangers qui l'environnent.

Mahamet suivit mes Conseils, & ils lui réussirent même au-delà de ses espérances; il se conduisit avec tant d'art, que les trois princes, animés les uns contre les autres par ses suggestions, se jurèrent une haine implacable, & périrent tous trois dans les divers combats qu'ils se livrèrent. Mahamet instruisit l'Empereur de la part que j'avois dans cette révolution, & après le Visir, j'eus toute la faveur du Prince, qui m'honora de sa confiance; ensorte que pen-

pendant près de six mois je remplis les les fonctions de Ministre, ainsi que Mahamet mon maître, mon collegue, mon bienfaiteur & mon ami. Toutefois, je touchois, & ne m'en doutois pas, au terme fatal de ma gloire, & les rênes du gouvernement n'étoient déja plus dans mes mains que je croyois les conserver encore. Un brigand, jadis esclave, affranchi depuis quelques années, méprisé de Mahamet, éstimé, chéri & redouté par les soldats, avoit parlé insolemment à l'Empereur, & en avoit été puni; il se crut outragé, & le traître associant à ses complots la plus grande partie de la garde de l'Empereur, forma dans le silence une conjuration d'autant plus terrible, qu'elle ne fut connue qu'au moment où elle éclata, & lorsque le peuple soulevé & les troupes révoltées se furent assurés du palais Impérial & du Souverain lui-même, qui, dans le même jour, fut déposé & massacré. Le premier acte de tyrannie de l'usurpateur, fut de faire traîner à ses pieds le Visir Mahamet qui y fut étranglé. Je fus plus malheureux, puisque le nouvel Empereur me méprisant trop pour me faire mourir, se contenta de me condamner à un

éternel esclavage, sort mille fois plus déplorable que la mort la plus douloureuse. Je restai pendant quinze mois accablé sous le poids de cette affreuse servitude ; & les mauvais traitemens qu'on ne cessa point de me faire essuyer, me convainquirent que de toutes mes avantures, celle-là étoit sans contredit la plus fâcheuse & la plus affligeante : Je n'y songe jamais sans frémir de terreur.

Pendant la trop longue durée de ma grande captivité, je fus continuellement occupé aux travaux les plus pénibles, les plus vils ; & au plus petit moment de relâche que mes forces abattues me contraignoient de prendre, deux gardes inhumains se jettoient impitoyablement sur moi, & m'acabloient de coups. Pour toute nourriture, on me donnoit tous les soirs, après le coucher du soleil, une livre de gros pain d'orge, fait dans de l'huile, & que j'étois obligé de porter d'une main à la bouche, tandis que de l'autre je travaillois aux plus sales ouvrages. Deux ou trois heures après, à environ minuit, on m'enfermoit dans une prison souterraine, qui avoit à-peu-près cinq brasses de diametre,

& où l'on me faisoit descendre, au risque de me couper le cou, au moyen d'une échelle de corde que l'on retiroit aussi-tôt; & l'on fermoit l'entrée de cette espèce de tombeau avec une porte de fer. Quelquefois, sans égard pour ma jambe de bois, on m'attelloit avec un mulet ou un âne à un lourd tombereau, & l'on me fouettoit inhumainement pour la plus legère faute, pour la plus imperceptible interruption de travail. Je sentois mes forces s'affoiblir, &, ne pouvant point esperer de résister longtems à ce genre de vie, je voyois avec plaisir le jour de ma mort s'avançer, lorsque mes gardes ou plutôt mes bourreaux, après avoir épuisé sur moi toute leur inhumanité: Chien de boiteux, me dirent-ils, il faut que le diable lui-même retienne ton ame dans ton corps, puisque tu n'as point succombé depuis que nous nous excerçons à te persécuter: mais voilà les derniers coups que tu recevras de nous; demain tu seras libre. Je croyois de bonne foi qu'ils m'annonçoient que le lendemain, ils me mettroient à mort, & je leur en témoignai de la reconnoissance; je me trompois cependant, & comme ils l'avoient

dit, le lendemain je ſortis d'eſclavage. En vertu d'une convention, entre le conſul de ſa Majeſté Britannique & l'Empereur de Maroc, je fus, ainſi que pluſieurs de mes compatriotes, mis en liberté dans le mois de Septembre 1730; & nous fûmes tous tranſportés en Angleterre.

Dès mon arrivée je m'informai de mes parens, de ma ſœur, de mon beau-frere; tout cela étoit mort. Je demandai des Nouvelles de M. Colins; on ne ſe ſouvenoit pas même qu'il eût exiſté; il n'avoit point reparu en Angleterre. Briſé de fatigue, accablé de miſère, eſtropié, mutilé, ſans appui, ſans reſſource, je cherchai de l'occupation & je n'en trouvai point. Je me mis à demander l'aumône, & l'expérience m'a appris que, quoique le métier ne ſoit pas lucratif pour les honnêtes mendians, on peut y vivre cependant. Je ſuis un des plus pauvres de tous ceux qui mendient dans toute l'étendue de la Grande-Bretagne. Outre ma pauvreté, j'ai des infirmités; & malgré tout cela, je ne ſuis plus fâché de vivre; au contraire, il n'eſt point de moment où je ne me félicite d'avoir jadis été ſi mal pendu.

Fin de la ſeconde & dernière partie.

(106)
11812
D771
B583c